

LE
SPECTATEUR MILITAIRE.

ON SOUSCRIT

A Paris, A LA DIRECTION DU SPECTATEUR MILITAIRE, rue Christine, 3;
Chez J. DUMAINE, rue Dauphine, 30;
JUNG TREUTTEL, rue de Lille, 19;
ARTHUS-BERTRAND, rue Hautefeuille, 21;
BOSSANGE, quai Voltaire, 25;
J. RENOUARD, rue de Tournon, 6.
TANERA, quai des Augustins, 27.
BORRANI, rue des Saints-Pères, 9.
REINWALD, rue des Saints-Pères, 15.
DENNÉ SCHMITZ, librairie espagnole, rue Favard, 2.
A Strasbourg, chez madame BERGER-LEVRAULT et Fils.
A Madrid, chez BAILLY-BAILLIÈRE.
A Turin, chez J. BOCCA.
A Naples, chez DUFRESNE.
A la Haye, chez DOORMAN et van CLEEF,
A Bréda, chez BROESE et Cie.
A Leipzig, à la librairie française pour l'Allemagne de A. DURR.
A Saint-Pétersbourg, chez ISSAKOFF et GLARNER.

Paris. — Imprimerie de L. MARTINET, rue Mignon, 2.

LE

SPECTATEUR

MILITAIRE

RECUEIL

DE SCIENCE, D'ART ET D'HISTOIRE MILITAIRES

DEUXIÈME SÉRIE.

36ᵉ ANNÉE.

37ᵉ VOLUME

(JANVIER, FÉVRIER ET MARS 1862).

PARIS

A LA DIRECTION DU SPECTATEUR MILITAIRE

RUE CHRISTINE, 3.

1862

LE

SPECTATEUR MILITAIRE.

Cet usage a subsisté jusqu'en 1776 inclusivement, il produisait, comme le dit M. Du Vignau, des ouvriers instruits, mais il ne fournissait au service du génie ni praticiens, ni conducteurs de travaux. Il fut aboli en 1777 par économie; ajoutons qu'il était devenu abusif et que l'école devint, par le règlement de 1777, plus aristocratique qu'elle ne l'était auparavant.

Suivant M. Arago, le professeur de physique des oratoriens de Lyon aurait été *impitoyablement* relégué avec les pauvres enfants d'ouvriers qu'on appelait les *gâcheux*; nous repoussons cette assertion; le fait est invraisemblable.

Nous n'hésitons pas à dire que le savant auteur des belles biographies de Fresnel, d'Ampère, de Volta, de Watt, etc., etc., a été mal renseigné sur Monge à Mézières et sur l'école du génie, à laquelle il reproche comme vice radical, la clandestinité des examens d'admission et de sortie.

Les examens d'admission avaient lieu en particulier, ce qui ne veut pas dire clandestinement. Ce mode, qui avait ses avantages et ses inconvénients, était prescrit par les règlements. Quant aux examens de sortie, ils avaient lieu en présence de l'état-major, et chaque année, à dater de 1777, le ministre enjoignait au commandant de l'école de tenir la main à ce qu'une partie des élèves y assistât, afin qu'ils eussent la pleine conviction qu'ils ne devront leur rang par la suite qu'à leur plus ou moins de capacité. Ainsi point de clandestinité.

Le 1er janvier de l'année 1766, M. Ramsault de

Raulcourt adressa au ministre le plan d'instruction de l'école, suivi de demandes relatives à la fixation de l'époque des examens et de l'entrée des élèves à l'école. Il représenta que jusqu'à présent les promotions d'ingénieurs ne s'étaient faites que sur le rapport de l'examinateur de théorie, et que les parties pratiques n'y entraient pour rien ; il lui paraissait convenable que ces deux objets fussent mis en balance.

Camus étant mort le 2 février 1768, Bossut fut nommé à sa place examinateur des élèves du génie. Monge succéda alors à Bossut, sans avoir le même traitement que lui (3000 livres). Nollet étant mort le 24 avril 1770, il fut en outre nommé professeur de physique, et ses appointements furent portés à 1800 livres (25 juin 1770), ensuite à 2400 livres (28 juillet 1775), et enfin à 3000 livres par l'ordonnance du 31 décembre 1776 avec la qualité de professeur de physique et de mathématique pratique. Il est pénible de voir combien fut lent l'accroissement des appointements d'un savant qui consacrait son temps à un double enseignement et qui depuis 1770, marchant sur les traces d'Euler et de Lagrange, enrichissait les recueils académiques de Turin et de Paris de mémoires d'analyse transcendante.

Progrès de la théorie du défilement.

Aidé par M. de Villelongue, son parent et un des élèves distingués de l'école, M. de Chastillon acheva, l'année qui précéda sa mort, un *Traité du relief*, *com-*

mandement et défilement de la fortification, qui ne sert aujourd'hui qu'à faire connaître le point de départ de cette branche importante de l'art. En 1768 (10 mars) M. Du Vignau adressa au duc de Choiseul l'ouvrage intitulé : *Exercice complet sur le tracé, le relief, la construction, l'attaque et la défense des places* (1). Cet ouvrage, fort apprécié par tous les anciens officiers du génie qui y avaient puisé leur instruction en fortification, a valu à la veuve de l'auteur, à une époque malheureuse, un témoignage de reconnaissance de tout le corps du génie. Du Vignau l'avait entrepris, animé d'un zèle sincère pour le bien de l'école, il s'était assuré de l'approbation de M. de Ramsault, il avait recueilli ses avis et ceux de M. Dumoulin, commandant en troisième, et tous trois en regardaient l'objet comme direct, essentiel et indispensable à la véritable instruction des officiers qu'ils avaient l'honneur de commander.

Il est divisé en deux parties dont la seconde, qui traite de l'attaque et de la défense des places, peut encore être lue avec fruit aujourd'hui. On voit dans la première que la théorie du défilement était en progrès, que néanmoins l'auteur ne connaissait pas la manière de représenter un plan par son *échelle de pente*. Cette idée heureuse vint la même année au chevalier Du Buat, l'auteur des *Principes d'hydraulique*, qui la consigna

(1) Un volume in-8° et un atlas, publiés à Paris en 1830 sur l'exemplaire qui avait été donné au duc de Choiseul. On doit cette publication à M. Hanus, capitaine au corps royal d'état-major, sortant de l'arme du génie, mort à Paris en 1836.

dans un *Mémoire sur le relief et le défilement*, qu'il fit deux ans après sa sortie de Mézières, étant à Valenciennes, le 11 mai 1768. Ce mémoire se répandit dans le corps du génie par de nombreuses copies que l'on en fit. Cependant le problème de mener un plan tangent au terrain, sans tâtonnement, avec un seul plan de projection, n'était pas résolu.

L'échelle de pente, qui facilitait la construction des glacis, ne donnait que le moyen de représenter un plan à l'aide de ses horizontales. Il restait à trouver le moyen de représenter la surface du terrain d'une manière analogue. Ce moyen était depuis longtemps indiqué sans que l'on y eût fait attention avant 1777, que Meusnier, sorti de Mézières depuis un an (1), en fit usage dans la question.

On trouve tracées, sur les cartes hollandaises de Cruquius, levées en 1729 et gravées en 1733, des courbes de niveau cotées et indiquant les profondeurs de la Merwede et de la Meuse à son embouchure dans

(1) Meusnier de la Place (Jean-Baptiste-Marie-Charles), né à Tours le 19 juin 1754, sortit de Mézières le 1er janvier 1776 à la tête de sa promotion. En 1777 il était à Verdun, à la suite des compagnies de mineurs. Nous en parlerons plus en détail dans les cinquième et sixième parties de cet *Aperçu*.

Suivant Gay de Vernon, t. II, page 252, qui était à Mézières en 1780, dès 1775 Monge et Meusnier enseignaient aux élèves du génie les méthodes pour déterminer les plans de site tangents au terrain, et pour les guider. Meusnier fit à ce sujet le mémoire que nous citons. En 1775 Meusnier était lui-même élève, et en février 1776, il était correspondant de l'Académie des sciences, à laquelle il adressa un mémoire qui fut inséré dans le tome X des *Savants étrangers*.

la mer. Nous croyons que ce fait remarqué par feu Le Blanc, colonel du génie, habile topographe, était ignoré de Philippe Buache, lorsqu'en 1737 il mit sous les yeux de l'Académie des sciences des plans manuscrits de la Manche, dans lesquels il avait fait usage des sondes pour représenter par des courbes de niveau le fond de la mer et les talus des côtes. En 1752, il donna de la publicité à sa méthode et la regardait comme nouvelle (*Mémoires de l'Académie des sciences*). En 1765, Ducarla, Français, né à Vabres, département du Tarn, étant à Genève, eut l'idée de figurer les montagnes sur les cartes par des lignes de niveau; pour se faire comprendre, il supposait une île autour de laquelle la mer s'élève, et laisse la trace du bord qu'elle prend en s'élevant. En 1771, il vint à Paris avec un mémoire sur ce sujet et le présenta, le 4 mai, à l'Académie des sciences, dont plusieurs des membres s'entretinrent avec lui de son ouvrage.

Les courbes horizontales apparaissent pour la première fois en fortification, en 1777, dans un *Mémoire sur le plan de défilement*, attribué sans contestation à Meusnier, et où il propose, sans nommer ni Buache ni Ducarla dont l'ouvrage ne fut publié qu'en 1782 (1),

(1) Il parut sous le titre suivant : *Expression des nivellements, ou Méthode nouvelle pour marquer rigoureusement sur les cartes terrestres et marines les hauteurs et les configurations du terrain, par Ducarla et Dupain-Triel, éditeur.* Paris, 1782, in-8°, avec une carte. *Quoique l'auteur dise sa méthode nouvelle, il avoue, p. 103, que Buache, dans ses cartes de la Manche, en a montré un aperçu sans se douter vraisemblablement de sa fécondité.*

de représenter le terrain en joignant par des lignes tous les points de même cote. Cela posé, il résout le premier, sans tâtonnement, par une construction bien connue, le problème de mener par une droite donnée un plan tangent au terrain.

Versoix.

Versoix, situé dans le pays de Gex, sur le bord du lac de Genève, appartenait à la France avant 1816. En 1767, le duc de Choiseul chargea le général Bourcet d'y faire le projet d'un petit port de commerce et d'une nouvelle ville fortifiée à l'antique. Ce projet reçut un commencement d'exécution sous la direction de Decaire, ingénieur très distingué. On y dépensa 585,800 livres. On cessa d'y travailler à la fin de l'année 1770, lorsque le duc de Choiseul fut disgracié.

Les motifs de cette construction sont tout politiques. En 1738, la république de Genève avait placé sa constitution sous la garantie de la France et des républiques de Berne et de Zurich. En 1766, il y survint des troubles qui donnèrent lieu à l'intervention des trois puissances garantes. Mécontent de ce que les conseils de la France étaient mal accueillis, le duc de Choiseuil reprit un projet du comte d'Argenson qui était de former un port à Versoix, pour faire partager au pays de Gex, qui est pauvre, le commerce de la Suisse et de l'Allemagne dont Genève seul profitait.

Systèmes de La Chiche et de Boisforest.

En 1767, M. de La Chiche, ingénieur distingué,

qui avait l'expérience des siéges, fit un essai pour introduire les casemates dans la fortification. Il adressa au ministre un *Mémoire sur la défense et la construction des places*, accompagné de quatorze feuilles de dessin. Il changeait peu de chose au tracé bastionné, c'est dans les profils (à l'échelle de 1 pour 180) que l'on voyait les innovations par lesquelles il démontrait la *possibilité du service de l'artillerie dans des galeries souterraines, sans y éprouver l'incommodité de la fumée après le tir du canon*. Ses galeries étaient ouvertes à la gorge. Ses profils démontraient que du couronnement du chemin couvert les batteries de brèche de l'assiégeant ne pouvaient découvrir le pied des revêtements, et par conséquent qu'il serait obligé de les descendre dans le chemin couvert. Le général Filley, qui fut chargé d'en rendre compte, ne le traita point comme une production d'écolier; il en fit un examen sérieux et détaillé, en exposa les avantages et les défauts, et conclut au rejet.

Avant La Chiche, le chevalier de Marolles, ingénieur, avait fait aussi en 1760 un mémoire sur la restauration des casemates dans la fortification moderne, mais les dessins qui accompagnaient son travail manquent tous.

En 1767, M. de Boisforest, ingénieur ordinaire employé à Lille, adressa au duc de Choiseul un système de fortification fondé sur l'usage des feux directs pour la défense des ouvrages extérieurs. L'auteur regardait comme un grand défaut que les fossés des [illegible]-lunes fussent défendus obliquement par les faces

des bastions. Son système ne méritait pas l'honneur que le ministre lui fit de le soumettre à l'examen de MM. Filley, Bourcet, Ramsault, d'Aumont, Larcher, etc., qui tous le condamnèrent.

L'année suivante, M. de Boisforest fit, en gardant l'anonyme, imprimer un mémoire sur la fortification relatif à un système tout différent du premier, mais toujours fondé sur l'emploi des défenses directes, et qui avait, dit-il, mérité le suffrage de quelques-uns des directeurs des fortifications qui ont le plus de réputation.

La même année (25 décembre 1768), M. de Fourcroy crut devoir adresser au ministre un *Essai sur la méthode des officiers du génie pour examiner les projets et systèmes de fortification, et pour connaître la force des places de guerre.* A ce mémoire étaient jointes dix feuilles de dessins. Il pensait que cette méthode n'était point encore assez familière aux ingénieurs, et il en faisait l'application aux fronts en ligne droite sur l'utilité desquels Gourdon de l'Eglizière n'avait pas partagé l'opinion de Cormontaingne.

Défense des rades et des ports.

En 1768 (20 janvier), Garavaque, ingénieur à Marseille, rédigea un *Mémoire sur la manière de fortifier l'entrée des rades et des ports de mer.*

Après avoir fait connaître les défauts des batteries de côtes, telles qu'on les voit dans presque toutes les places maritimes, où ces batteries sont plongées des

gaillards des vaisseaux élevés de 10 à 12 mètres au-dessus de la mer, et avec plus de danger encore des hunes qui ont une hauteur double ou triple, il propose pour défendre l'entrée des ports ou des rades, des batteries basses circulaires, dans lesquelles chaque pièce est sous une voûte solide, de 11 mètres de longueur, ouverte de toute sa largeur par derrière, et qui communique avec les voûtes latérales par de larges passages. La voûte laisse entre le mur de masque et son profil un espace de 65 centimètres de largeur, réduit à 50 sur la plate-forme, et qui va d'un mur de refend à l'autre, et sert de passage à la fumée. Il y a en outre dans chaque berceau de voûte un soupirail pour le même objet. L'auteur pensait que ces différentes issues étaient nécessaires pour l'évacuation de la fumée. L'expérience a démontré depuis que les seules ouvertures laissées à la gorge des casemates et le trou de 65 centimètres à la voûte étaient suffisants.

En 1786, lorsqu'on contestait aux officiers du génie la priorité de l'idée des batteries casematées, tout à fait ouvertes à la gorge, Garavaque reproduisit son mémoire avec de nouvelles considérations, et rappela qu'en 1768 il l'avait adressé non-seulement au duc de Choiseul, mais au général Bourcet, à Milet de Monville et à Duhamel de l'Académie des sciences.

Acquisition de la Corse.

Par un traité du 15 juin 1768, la république de Gênes fit cession de la Corse à la France. Pascal Paoli, qui par une *consulte* de l'île avait été déclaré général

de la nation, leva alors l'étendard de la révolte et fut avec son frère chassé de l'île, le 7 juin 1769, par le général de Vaux qui justifia dans cette occasion la confiance qu'on avait en lui. Le ministre avait cru devoir mettre Bourcet à sa disposition pour former un plan fixe d'établissement en Corse. Bourcet fit pour fortifier Corté un projet auquel quatre bataillons furent sur-le-champ employés, et après une tournée dans l'île il revint à Toulon. Les ingénieurs furent dans cette expédition qui dura deux ans (1769-1770), commandés par M. d'Aumont, et eurent dans l'attaque des postes retranchés par les rebelles plusieurs occasions de donner des preuves de leur bravoure et de leurs talents.

Sa Majesté créa une direction des fortifications de la Corse qui fut la vingt et unième et à laquelle Bourcet de la Saigne fut nommé.

Fonds dépensés pour les places fortes.

On dépensa en six ans, de 1764 à 1769, pour les fortifications et les bâtiments militaires, la somme de 15,131,430 livres, ce qui fait en moyenne 2,521,905 livres par an, non compris les appointements et les retraites des ingénieurs, qui coûtaient 926,150 livres.

Les places où l'on dépensa le plus, après Brest et Toulon, sont Valenciennes, Versoix, Belle-Ile, Mont-Dauphin, le Havre et la barre de Bayonne. Le fonds, affecté à l'entretien de toutes les autres places fortes ainsi qu'aux ports et arsenaux, se réduisait à 823,000 livres par an.

On ne dépensa pendant l'année 1770 aux fortifications et aux bâtiments militaires que 1,900,000 livres, dont 400,000 livres aux ouvrages de la Corse. Les ingénieurs employés à ces ouvrages jouissaient, ainsi que tous les officiers qui étaient en Corse, d'un traitement extraordinaire.

Avant de quitter le pouvoir, le duc de Choiseul fit nommer majors tous les ingénieurs en chef qui n'avaient que le grade de capitaine. Sur sa proposition, le roi accorda le grade de lieutenant-général à Duportal, qui avait été à Saint-Domingue, et celui de maréchal-de-camp à Ramsault père, à Cossigny et à Larcher.

Ministère de M. de Monteynard.

Le 6 janvier 1771, le marquis de Monteynard, lieutenant-général, remplaça au ministère de la guerre le duc de Choiseul. M. Piètre, qui avait succédé en 1767 à M. Dubois comme chef du bureau des fortifications, continua ses fonctions sous le nouveau ministre jusqu'en 1776.

État-major de l'armée. — Sous le nom d'*élèves pour l'état-major de l'armée*, Bourcet avait, en 1765, 1766, 1767, réuni quelques jeunes officiers auxquels il donnait, avec l'approbation du duc de Choiseul, les programmes de reconnaissances militaires qu'ils exécutaient. Par une lettre de juillet 1771, le nouveau ministre supprima cette petite institution.

Ordre de Saint-Louis. — L'ordonnance du 9 décembre 1771 affectait au corps du génie une dignité de grand-croix, à laquelle était attachée une pension

de 6,000 livres, ou deux dignités de commandeur, avec 3,000 livres de pension chacune. Le corps avait alors un officier-général, Bourcet, qui était grand-croix, et un autre, Filley, qui était commandeur. Le grand-croix et le commandeur portaient la croix suspendue à un large ruban rouge, mis en écharpe sur le justaucorps et le manteau ; le premier portait en outre une croix en broderie d'or sur le justaucorps et le manteau.

MINEURS. — Une ordonnance du 23 août 1772 prononça la dissolution du corps des mineurs, la suppression de son état-major et de son école d'instruction, et des six compagnies en forma sept, attachées chacune à un régiment d'artillerie.

Projet général de fortification.

Par une circulaire du 4 octobre 1772, le ministre demanda un projet général et estimatif de la dépense qu'il conviendrait de faire dans chaque place, tant pour réparer les ouvrages anciens et existants que pour achever ceux qui ont été commencés, et y ajouter ceux qui paraissent nécessaires pour la rendre capable de la meilleure défense.

A ce projet quelques ingénieurs se contentèrent de joindre des apostilles relatives aux divers articles; d'autres y joignirent un mémoire sur la place pour faire connaître son utilité, l'état actuel de ses fortifications, etc. Le projet général devait être accompagné d'un plan de la place à l'échelle de 1 pour 1800, et de toutes les feuilles de dessin nécessaires pour l'intelligence des

ouvrages projetés. Enfin on devait envoyer en même temps un *Extrait du projet général* divisé en cinq colonnes, dont une contenant l'énoncé des articles, deux autres sous le titre d'*ouvrages neufs*, distingués en moins pressés et plus pressés contenant les fonds demandés, et deux autres sous le titre *Réparations*, distinguées de la même manière; et chaque année on devait reproduire le projet estimatif réduit aux articles proposés à exécuter, et l'extrait complet du projet général, en indiquant à chaque article la dépense qui avait été faite.

Ce projet général a servi de base à tous les travaux qui ont été exécutés dans les places jusqu'en 1791, tant aux fortifications, ponts, écluses, mines, qu'aux bâtiments militaires.

MINISTÈRE DU DUC D'AIGUILLON, DU 30 JANVIER AU 2 JUIN 1774.

Le fonds accordé pour les dépenses de l'artillerie et du génie pendant l'année 1774, fut fixé à dix millions, ci.. 10,000,000 fr.

De laquelle somme déduisant pour la solde de l'artillerie......	4,026,415 fr.	5,177,609 fr.
Et pour la solde du génie.....	1,151,194	
Reste pour la dépense des travaux.....		4,822,391 fr.

Les deux cinquièmes de cette somme, qui étaient affectés aux travaux de la fortification, formaient un total de 1,928,596 fr.

On devait dépenser à Strasbourg 40,000 fr., à Landau 120,000, au fort La Malgue de Toulon, 100,000; à Mont-Dauphin, 50,000; à Port-Vendre, 40,000; à la barre de Bayonne, 60,000; à Belle-Ile, 35,000; à Brest, 250,000; en Corse, 100,000. Total, 795,000 fr.; restait 1,133,956 fr., qui devaient être consacrés aux grosses réparations et aux entretiens courants des autres places.

Enfin, on évaluait à 600,000 fr. les fonds que les corps de plusieurs villes et d'administration de quelques provinces fournissaient annuellement, et qui servaient à l'entretien des fortifications et des

bâtiments militaires dans les places respectives où ils étaient levés. Il en résulte que la dépense totale de la fortification pendant l'année 1774, devait être de 2,528,956 fr.

DÉPENSE DU PERSONNEL.

Le traitement de chaque directeur était de 6,800 fr., compris celui de son dessinateur, qui était de 800 fr.

Pour 21 directeurs.	142,800 fr.
Les ingénieurs en chef étaient divisés en trois classes pour leur traitement : 10 à 3,000 fr., 15 à 2,400 et 65 à 2,000 ; total pour les 90 ingénieurs en chef. . . .	196,000
Le traitement des ingénieurs ordinaires était divisé en quatre classes, ainsi qu'il suit : 20 à 1,600, 20 à 1,300, 50 à 1,100 et 199 à 900. Total pour 289 ingénieurs ordinaires.	292,100
	630,900 fr.
Indépendamment de ces traitements ordinaires, les ingénieurs avaient les traitements de leurs grades militaires. Le corps comptait en 1774 :	
2 lieutenants-généraux à 3,000 fr., ci.	6,000
4 maréchaux-de-camp à 2,000 fr..	8,000
18 brigadiers à 1,200 fr..	21,600
Le nombre des commissions de colonel, lieutenant-colonel et capitaine affectées au corps du génie était fixé à 270. En le supposant au complet, on aura :	
15 commissions de colonel à 900 fr., 30 de lieutenant-colonel à 700 et 225 de capitaine à 450 fr. Total. . . .	135,750
Total.	802,250 fr.

A ce chiffre il faudrait ajouter les dépenses de l'école de Mézières, qui n'étaient pas considérables, les pensions des ingénieurs retraités, enfin les gratifications extraordinaires que l'on était dans l'usage d'accorder à un assez grand nombre d'ingénieurs.

Atlas particulier de chaque place.

Par une circulaire en date du 7 mars 1774, adressée aux directeurs des fortifications, le ministre secré-

taire d'État de la guerre leur demanda un atlas des places de leur direction en deux exemplaires, format grand in-folio, de 20 pouces de haut sur 16 de largeur, tant pour les mémoires qui y seront écrits que pour les plans qui y seront pliés suivant cette dimension. Cet atlas devait contenir :

1° Un plan de la place et de ses environs jusqu'à 300 toises de distance des chemins couverts à l'échelle de 2 pouces pour 100 toises;

2° Un second plan de la place avec la ligne magistrale seule;

3° Un plan nivelé de la place;

4° Un mémoire sur la position de la place par rapport à la frontière et son utilité;

5° Un mémoire de l'examen de la fortification par front;

6°, 7°, 8°, 9°, 10°, 11°, 12° Divers autres mémoires ou états;

13° Un mémoire succinct sur l'histoire de la ville, le nombre de ses habitants, son commerce et ses manufactures.

Cette belle idée qui a fait produire beaucoup de travaux utiles, est due au chevalier Du Muy, alors qu'il était lieutenant-général commandant en Flandre.

La guerre de 1778 fit interrompre la rédaction des atlas. A la paix, en 1783, le maréchal de Ségur, ministre, invita les directeurs des fortifications à compléter cette collection intéressante et si bien commencée. Elle n'était pas achevée en 1789 et ne fut pas reprise dans la suite.

LE MARÉCHAL DU MUY, MINISTRE DE LA GUERRE.

Peu de jours après son avénement au trône (20 mai 1774), Louis XVI nomma, le 5 juin, ministre de la guerre le lieutenant-général Du Muy et l'éleva à la dignité de maréchal de France. Le nouveau ministre était connu par sa droiture, son amour du bien public, sa probité et une grande piété. Il était en même temps un des officiers généraux les plus studieux et les plus appliqués à leur métier. Mais le maréchal Du Muy qui fut seize mois au ministère de la guerre, souffrant de la pierre dont il mourut à la suite de l'opération, ne put pas faire tout le bien qu'on attendait de son administration.

MINEURS. — Une ordonnance du 3 octobre 1774 annula les dispositions de celle du 23 août 1772 et fit revivre celles de l'ordonnance de 1765. En conséquence les mineurs formèrent de nouveau un corps particulier et eurent une école à Verdun, à la tête de laquelle fut placé M. Goullet de Rugy, lieutenant-colonel.

Uniforme des ingénieurs.

On reprochait à l'uniforme que les ingénieurs avaient emprunté à l'artillerie d'être trop simple et de permettre de les confondre avec les bourgeois qui dans les villes portaient un habit bleu, bordé de rouge. L'ordonnance du 2 septembre 1775 sur les uniformes de l'armée, chapitre V, et l'arrêté du 31 mai 1776 du

successeur du maréchal Du Muy fixèrent l'uniforme des ingénieurs à peu près tel qu'il est aujourd'hui, en entrant dans tous les détails désirables sur l'habit, les boutons avec empreinte, la veste, la culotte, le chapeau, l'épée, la redingote, le manteau, l'équipage du cheval. Les officiers du génie devaient porter les épaulettes distinctives du grade militaire dont ils avaient obtenu les lettres ou commissions, et les ingénieurs en chef deux épaulettes comme les majors.

LE COMTE DE SAINT-GERMAIN ET LE PRINCE DE MONTBAREY, MINISTRES DE LA GUERRE.

Le maréchal Du Muy, mort le 10 octobre 1775, eut pour successeur le comte de Saint-Germain, lieutenant-général, déjà âgé, qui avait fait avec distinction les campagnes des deux dernières guerres, mais qui depuis la paix s'était éloigné de la cour et vivait dans la retraite. Méditant de grands changements dans la constitution de l'armée et dans les règlements, il admit dans ses conseils l'auteur de l'*Essai général de tactique*, le colonel Guibert, et appela auprès de lui le prince de Montbarey qui, par droit de survivance, lui succéda le 27 septembre 1777.

Le chef du bureau des fortifications et de l'artillerie fut M. Le Sancquer, commissaire des guerres, qui resta en fonction jusqu'en 1789. Il eut sous lui pour le personnel successivement M. Gondouin et M. de Châlons.

Parmi les ordonnances nouvelles, la plus remar-

quable fut celle du 27 juin 1776, par laquelle le roi ordonna :

1° Que les lieutenants-généraux commandant dans les provinces, et les lieutenants-généraux commandant les divisions seraient tenus, d'après les ordres et les instructions qui leur seraient adressés, de visiter les différentes places de leurs commandements ou divisions, pour examiner les réparations, constructions et approvisionnements à faire ; qu'ils pourraient se faire accompagner du directeur des fortifications ou de l'ingénieur en chef et du directeur de l'artillerie qui leur rendraient compte de tout ce qui aurait rapport au service de l'artillerie et à celui des fortifications, et leur donneraient aussi communication de tous les papiers, plans, profils, projets et mémoires des places, sans les déplacer.

2° Ils pourraient aussi vérifier l'exécution des ouvrages faits pendant l'année, ainsi que les projets et les estimations des ouvrages à faire.

3° Les directeurs des fortifications ou les ingénieurs en chef devaient communiquer à l'officier général commandant dans la province, ou à celui commandant la division, lorsqu'il y aura été autorisé par Sa Majesté, les devis et les toisés pour les constructions, réparations des magasins, des bâtiments et tout genre d'ouvrage; et lesdits devis devaient être approuvés par l'officier général qui ferait part de ses observations, s'il ne jugeait pas devoir les approuver.

Les dispositions de cette ordonnance tendaient à ramener l'administration des fortifications à ce qu'elle

était avant 1604. Les commandants des provinces reconnurent qu'ils ne pouvaient les faire exécuter, parce qu'on ne leur permettait pas de déplacer les papiers et de les emporter; il leur eût fallu séjourner dans les places, ce que leur service ne permettait pas. On ne pouvait soumettre à leur approbation les devis et les toisés des travaux imprévus et urgents, sans qu'il en résultât des retards dans l'exécution. Les commandants des provinces firent eux-mêmes ces observations au ministre qui, par une lettre du 31 juillet, réduisit à une pure formalité la communication des devis et des toisés, en expliquant qu'elle devait néanmoins avoir lieu, fût-ce après l'exécution, afin que le service de Sa Majesté ne fût étranger en rien à ceux qui sont appelés au commandement de ses armées; que tel était le principe des dispositions qui étaient prescrites.

AUGOYAT.

(La suite à la prochaine livraison.)

CONSTITUTION
ET
PUISSANCE MILITAIRES
COMPARÉES
DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE.

CHAPITRE XX (1).

De l'augmentation progressive et continue de l'armée Anglaise. — Quelle cause peut-on lui assigner? — Progrès de la puissance anglaise pendant la première moitié du XIXe siècle. — Rôle de l'aristocratie pendant cette période. — Effectif moyen de l'armée anglaise de 1830 à 1850. — Répartition de cet effectif. — Accroissement des dépenses militaires en Angleterre. — Examen détaillé des budgets militaires de 1857, 1858, 1859, 1860, 1861-1862. — Effectifs militaires correspondants; — leur répartition entre la métropole, l'Inde et les autres possessions extérieures. — L'Angleterre en est arrivée à quadrupler les forces qui étaient jugées suffisantes, il y a vingt-cinq ans, pour sa défense. — Examen de la situation intérieure de la Grande-Bretagne. — Conséquences probables de l'armement du pays. — La *vieille Angleterre* et la *jeune Angleterre*. — Les puînés de l'aristocratie anglaise. — Condition morale et sociale de l'armée britannique; — explication des mécomptes éprouvés en Crimée. — Influence de cette campagne sur l'esprit de l'armée; — aspirations nouvelles, dangers nouveaux.

Nous avons passé successivement en revue, dans les premiers chapitres de cette étude, tous les corps régu-

(1) Voyez le *Spectateur militaire* du 15 avril au 15 août, du 15 octobre au 15 décembre 1860, du 15 février au 15 décembre 1861.

liers qui entrent dans la composition de l'armée anglaise. Nous avons ensuite présenté leur distribution entre les différentes parties de l'empire britannique. Enfin, nous venons d'épuiser la liste des forces accessoires, ou de seconde ligne, qui, en cas de guerre, doivent, ou du moins sont censées pouvoir s'ajouter à l'armée régulière.

Admettant, maintenant, *pour le moment*, que cette armée ne laisse rien à désirer quant à la qualité de ses éléments ; admettant que son organisation soit parfaite, il nous reste à étudier dans quelle mesure son effectif la place à hauteur de sa tâche.

Dans tous les pays du monde l'armée a une double mission : assurer à l'intérieur le maintien de l'ordre, le respect dû aux lois, et défendre le territoire contre les ennemis du dehors. De ce double devoir, il résulte que, dans chaque pays, la détermination de l'effectif militaire est une question qui embrasse toute une époque. Son chiffre est le résumé historique des circonstances du moment. Il s'élève pendant les périodes d'agitation intérieure ; il augmente avec les difficultés ou les menaces de l'extérieur ; il décroît avec le rétablissement du calme au dedans ; il diminue en raison des garanties de sécurité plus grande que donne le dehors.

Si l'on en juge par la progression croissante des effectifs de l'armée anglaise depuis quelques années, on doit croire qu'à l'intérieur ou à l'extérieur, sinon des deux côtés à la fois, la situation de la Grande-Bretagne a dû subir de profondes modifications. En

thèse générale, l'enseignement qui ressort d'une situation ainsi dessinée, c'est que le malaise et les souffrances d'un pays suivent la même progression que le chiffre de ses armées ; le plus souvent, sans que son influence s'en trouve proportionnellement augmentée.

Guidée par une aristocratie pleine de patriotisme et d'ambition, l'Angleterre, pendant la première moitié du XIXe siècle, a parcouru une carrière de prospérité où elle a laissé bien loin derrière elle toutes les autres nations européennes. Elle en est arrivée à offrir au monde l'étrange et magnifique spectacle d'un État comptant à peine 28 millions d'habitants, et donnant des lois, longtemps acceptées sans conteste, à 250 millions d'âmes disséminées sur tous les points du globe.

Attribuer ce merveilleux résultat à la seule supériorité du génie anglais serait une erreur. La part faite au pouvoir colonisant et assimilateur qui le distingue, la part faite à l'habileté sans égale avec laquelle il sut établir (au moins pour un temps) la communauté des intérêts entre la mère patrie et ses nombreuses annexes ; il faut reconnaître que la position géographique exceptionnellement avantageuse de la Grande-Bretagne, et surtout les circonstances politiques dans lesquelles s'est trouvée l'Europe, contribuèrent, pour la plus grande part, au développement inouï de la puissance de nos voisins.

Un mot d'explication sur les circonstances auxquelles nous venons de faire allusion est peut-être ici nécessaire. Dans tous les cas, il fera mieux comprendre la situation qu'un demi-siècle de progrès et de succès ininter-

rompus semblait garantir à l'Angleterre, et l'amoindrissement dont cette situation semble menacée par les événements et les changements survenus dans ces derniers temps.

Bien que régie, depuis plusieurs siècles déjà, par un gouvernement constitutionnel, l'Angleterre, au moment où éclata la révolution française, n'en était pas moins le pays de l'Europe où les inégalités sociales étaient les plus profondes. Les principes de 89 devaient donc rencontrer de vives sympathies dans la masse du peuple anglais. Malheureusement, les menées de son aristocratie, qui craignait la perte de ses priviléges et de sa puissance, devinrent un obstacle à l'alliance des deux nations. La Grande-Bretagne, au mépris de ses instincts et de ses intérêts naturels, fut jetée dans la croisade des rois contre la France (1). Elle dépensa 16 milliards à solder cinq coalitions pour renverser Napoléon.

Il fallait une compensation au peuple anglais, comme dédommagement de cette amélioration sociale, et de cette transformation intérieure dont la France lui don-

(1) « L'Angleterre et la France ont tenu dans leurs mains le sort de la terre, celui surtout de la civilisation européenne. Que de mal nous nous sommes fait! Que de bien nous pouvions nous faire!»

Qu'aurait de mieux à faire l'Angleterre que de donner la main à ces beaux mouvements de la régénération moderne? Aussi bien faudra-t-il tôt ou tard qu'elle s'accomplisse. C'est en vain que les souverains et les vieilles aristocraties multiplieraient leurs efforts pour s'y opposer : c'est la roche de Sisyphe qu'ils tiennent élevée au-dessus de leurs têtes; mais quelques bras se lasseront; et au premier défaut, tout croulera.....

(Napoléon Ier, Sainte-Hélène, 20 avril 1816.)

nait l'exemple, et que lui refusait son oligarchie. Les conquêtes coloniales qui suivirent les longues guerres de l'Empire remplirent cet objet. Elles éblouirent la nation ; elles détournèrent son attention du spectacle de ses misères intimes, pour la fixer tout entière sur les prodiges qui s'accomplissaient à l'extérieur.

Prodiges est bien le mot !

De quel nom mieux choisi, pourrait-on appeler, en effet, ces conquêtes fabuleuses entreprises à 4 et 5000 lieues de l'Angleterre par ces imperceptibles armées lancées, sans trêve ni relâche, dans toutes les directions ?

Il fallait l'état d'épuisement de l'Europe ; il fallait la nécessité où se trouvaient toutes les puissances continentales de réparer leurs désastres et leurs finances, pour permettre à cette activité dévorante, à cet esprit d'absorption et d'envahissement continu, de se développer sans obstacles.

Grâce à sa position insulaire, l'Angleterre avait échappé aux épreuves subies par les autres nations. A l'abri derrière la mouvante ceinture de ses vaisseaux ; alors que Vienne et Berlin, que Moscou et Paris recevaient les armées étrangères dans leurs murs ; elle voyait sa capitale goûter tous les bienfaits de la paix, tous les avantages de la sécurité, et son trafic lui rendait avec usure les milliards employés à solder le prix de sa suprématie maritime.

Placée comme un vaisseau à l'ancre sur la côte du continent européen, c'est-à-dire au centre, au cœur du commerce du monde, l'Angleterre est devenue l'entre-

pôt obligé de tous ses produits. Elle les distribue ensuite dans tous les pays, après que son industrie en a centuplé la valeur, et l'on peut dire qu'aujourd'hui, il n'est pas un point du globe, où elle n'ait porté son pavillon et sa langue.

Maîtresse de l'Atlantique par sa position sur le flanc occidental de l'Europe, elle tient la Méditerranée par les trois rochers de Gibraltar, de Malte et de Corfou ; l'Amérique du Nord, par ses immenses possessions du Canada et de la Nouvelle-Bretagne; l'Amérique du Sud, par les Antilles ; l'Afrique par ses colonies de Guinée, du cap de Bonne-Espérance et de l'île Maurice. Dans l'océan Indien, où elle s'est fait un merveilleux empire de 150 millions d'Asiatiques, l'Angleterre domine sans rivale ; il en est de même dans l'Océanie ; enfin, « elle tient aux abords de tous les continents des postes avancés qui, selon sa fortune, sont tour à tour des points d'appui pour la conquête, des centres de refuge pour la retraite, et toujours des foyers d'entreprises pour un commerce qui brave tous les périls et ne connaît aucun repos » (1).

Nous avons qualifié d'*imperceptibles*, les armées que l'Angleterre a mises en ligne pour conquérir cet empire colossal ; pendant longtemps, les effectifs militaires reconnus suffisants pour en assurer la protection, auraient pu justifier la même épithète. De 1830 à 1850, par exemple, alors que toutes les puissances de

(1) Charles Dupin, *Force commerciale de la Grande-Bretagne*, tom. I.

premier ordre se voyaient obligées de maintenir sur pied des armées de 3, 4 et 500 mille hommes, l'Angleterre a pu satisfaire à toutes les exigences de sa position avec un effectif de 90 à 100,000.

Pendant toute cette période, le chiffre le plus faible, celui de 1834, fut de 88,950 hommes; le chiffre le plus élevé, celui de 1837, ne dépassa pas 101,000.

Veut-on savoir comment cette force était répartie? Il y avait au service de la Compagnie des Indes, *et payés par cette Compagnie*, de 25 à 35,000 hommes, en comprenant les dépôts qui demeuraient en Angleterre. Les garnisons d'outre-mer (Gibraltar, Malte, Antilles, Cap, etc.) absorbaient de 35 à 40,000 hommes; enfin, l'Irlande et l'Angleterre réunies n'employaient pas plus de 25 à 30,000 hommes.

En 1835, il n'y avait en Angleterre que 16,500 hommes, et en Irlande un peu moins de 8,000; pas de milices, pas de volontaires.

La guerre de Crimée devait marquer le terme de ce système ultra-économique, envié, si à tort, comme nous le verrons plus tard, par les peuples du continent. A dater de 1854, l'augmentation des effectifs et des dépenses militaires s'en va toujours croissant chez nos voisins. En quelques années nous allons voir leurs crédits, non-seulement atteindre, mais même dépasser le budget militaire de la France.

Pour l'année budgétaire 1856-1857 (1), les crédits

(1) L'année financière, en Angleterre, commence au 1er avril et finit au 31 mars.

demandés, en vue de la continuation de la guerre, avaient été portés au chiffre énorme de 34,998,504 livres (874,962,600 fr.), qui, la paix ayant été conclue, furent réduits à 20,249,084 livres (506,227,100 fr.), et fournirent un effectif de 246,716 hommes.

On aurait pu penser que la conclusion de la paix, si elle ne laissait pas sans emploi une notable portion des crédits, permettrait du moins le retour à un état militaire d'autant plus réduit que les charges récentes avaient été plus lourdes.

Cependant, malgré le licenciement ou la mise en demi-solde d'une grande partie du commissariat, du train et des infirmiers militaires ; malgré l'abaissement à 700 hommes de l'effectif des bataillons d'infanterie, la force totale de l'armée, en 1857, comprenait encore 157,000 hommes, c'est-à-dire 60,000 environ de plus que pendant la période de 1830 à 1850. La dépense était de 11,235,533 livres.

De ces 157,000 hommes, 32,000 étaient dans les Indes, et 126,000 à la charge du budget anglais, savoir : 45,000 dans les garnisons d'outre-mer et 65,000 en Angleterre, c'est-à-dire près du triple de ce qui était jugé suffisant, dans la période précitée, pour la garnison du Royaume-Uni.

Pour l'année 1858, l'insurrection des Indes nécessite l'envoi de forces considérables, et l'effectif de 157,000 hommes s'élève en quelques mois à 223,000, sans toutefois déterminer à la charge de l'Angleterre une dépense proportionnelle, la majeure partie de ce surcroît étant défrayée par la Compagnie des Indes.

Celle-ci se trouve avoir ainsi à sa solde 92,000 hommes de troupes anglaises. Les 130,000 hommes restant pour le service intérieur et les possessions d'outre-mer, présentent une augmentation de 4,000 hommes sur la force correspondante de l'année précédente. En outre, bon nombre de régiments de la milice sont maintenus sur le pied de guerre, le tout au prix de 11,538,387 livres sterling, soit de 289 millions en nombres ronds.

Pour l'année 1859-1860, nous trouvons un effectif total de 229,557 hommes, ce qui constitue encore une augmentation de 6,000 hommes environ sur l'annnée précédente. Au mois de février, le général Peel, mi nistre de la guerre, déclare que, le service extérieur assuré, le chiffre des troupes disponibles pour la défense de l'Angleterre et de l'Irlande, s'élève encore (en comptant les dépôts des régiments dans l'Inde et la milice) à 105,685 hommes de toutes armes. Au mois de juillet de la même année (1859), M. Sidney Herbert, en présentant le budget rectifié, annonce au Parlement, comme un sujet de félicitations, que la garnison du Royaume-Uni ne compte pas moins de 65,000 hommes de troupes régulières de toutes armes, lesquelles, réunies au 21,769 hommes des dépôts et aux 25,000 hommes de la milice, donnent un total général de 111,000 hommes. Ni les vétérans, ni les soldats de marine, ni les gardes-côtes ne figurent dans cet effectif.

A la date de cette communication officielle, les places de la Méditerranée, momentanément dégarnies l'année

précédente, par suite de la guerre des Indes, ont reçu les renforts nécessaires pour leur complet, et l'effectif des troupes détachées dans les possessions d'outre-mer s'élève à 42,546 hommes.

Le budget de 316 millions (1) et les effectifs demandés au mois de juillet 1859 par le cabinet Palmerston-Russell, furent qualifiés de *belliqueux* par M. d'Israëli. Cet orateur les déclara inconciliables avec les protestations de bon vouloir du gouvernement à l'égard de la France. En effet, l'Angleterre en était arrivée à *quadrupler* la force militaire qu'elle entretenait en 1835 à l'intérieur; et nous avons vu que cette force était précisément la moyenne de son état militaire pendant les vingt-cinq années qui avaient précédé la guerre de Crimée.

Cependant, le budget et l'effectif demandés pour 1860-1861, devaient encore laisser bien loin tous ceux qui l'avait précédé. De 11,500,000 livres sterling environ, le premier sautait d'emblée à 14,842,275 livres, soit 371,056,875 fr., *ce qui constituait une augmentation de* 63 *millions sur l'année précédente*. Quant à l'effectif de 229,000, il passait à 235,852 hommes, *avec une augmentation de* 7,000 *hommes environ sur celui de* 1859.

Sur ces 235,852 hommes et 24,342 chevaux mis à la disposition du commandant en chef, 92,490 hommes et 9,710 chevaux étaient employés dans l'Inde et

(1) Le budget présenté était seulement de 289,448,875 fr., mais il faut y ajouter 27 millions et demi à rembourser par la Compagnie des Indes pour avances, frais de transport des troupes, etc.

à la charge du budget indien. Il restait au compte du trésor anglais, et pour le service intérieur et les colonies, 143,362 hommes et 14,432 chevaux.

Nous arrivons enfin au budget de 1861-1862, celui qui a été présenté au mois de février 1861, et qui va nous donner l'effectif dont il s'agira d'établir plus tard la convenance ou l'insuffisance.

On aurait volontiers pensé, en France, que cet accroissement exorbitant, continu, signalé jusqu'ici dans les dépenses militaires de l'Angleterre, touchait enfin à son terme. On pouvait croire que le moment était arrivé, pour nos voisins, de rétrograder sur cette échelle dangereuse des budgets *belliqueux*, si vivement attaqués par M. d'Israëli. La conclusion du traité de commerce, en ajoutant le lien et la communauté des intérêts aux nombreux motifs de rapprochement et d'entente qui existaient entre la France et l'Angleterre, était certes de nature à justifier pleinement cette supposition.

« La courte, et presque dédaigneuse réponse de lord Palmerston aux membres du Parlement qui se sont hasardés à exprimer cette sorte d'espérance, prouve mieux que tous les arguments combien nos voisins songent peu à modifier leur politique et leur état militaire (1). »

Le chiffre des troupes demandées pour l'intérieur et

(1) « Scarcely any uneasiness was entertained on that head, and
» the curt if not rather contemptuous repli of lord Palmerston to
» those members of the house of Commons who addressed him on
» the subject of our warlike expenditure, must have sufficiently

les colonies, en 1861-1862, est de 146,044. C'est donc encore une augmentation insignifiante, si l'on veut, mais enfin c'est une augmentation de 2,682 hommes sur les 143,362 réclamés l'année dernière pour le même service.

Il y a bien, il est vrai, d'un autre côté, une diminution sur le chiffre total de l'armée anglaise, qui, pour 1860-1861, était de 228,854 hommes (au budget rectifié), et qui n'est plus que de 212,773 pour 1861-1862. Mais, cette diminution résulte uniquement de la réduction des effectifs européens employés dans l'Inde et payés par le budget indien. Cette dernière force (nous examinerons ailleurs si la mesure est prudente) est réduite, pour l'exercice courant, à 66,729 hommes et 8,262 chevaux.

Quant au budget militaire, il dépasse toujours 14,000,000 de livres sterling, et il semble que, désormais, ce soit son chiffre définitif et normal chez nos voisins. La balance entre les budgets 1860-1861 et 1861-1862, se résout, en effet, en une mince économie de 185,795 livres en faveur du dernier.

14,656,480 livres, d'une part, pour la guerre, 12,000,000 de livres pour la marine, en tout près de SEPT CENT MILLIONS !!! tel est donc le bilan des charges que l'Angleterre en est réduite à s'imposer, sans pouvoir même assurer sa sécurité et sa défense, au moins,

» indicated that the « statu quo » of reform in our political matters » was equally to be observed in our military affairs. » (*The army estimates for* 1861-1862.)

si l'on en juge par les alarmes et les paniques incessantes dont elle nous donne le triste spectacle.

Ces alarmes, demandera-t-on, sont-elles bien sincères? Ces paniques sont-elles fondées? Suivant les uns, l'agitation de nos voisins d'outre-Manche est tout à fait factice. Tout cet appareil militaire, depuis l'armement des volontaires jusqu'aux organisations plus effectives, qui se traduisent en un accroissement continu du budget de la guerre, tout cela n'a qu'un but : opérer une diversion dans les esprits. On veut détourner l'attention du peuple anglais du spectacle de ses misères en exaltant son patriotisme. Un peuple qui se croit sous le coup d'une invasion ne songe guère, ou songe moins, à l'insuffisance de son salaire, à la cherté des subsistances, aux bills d'ajournement par lesquels la chambre haute accueille les projets de réforme, l'abolition des droits sur le papier, la suppression des *church rates*, etc., etc.

Suivant les autres, au contraire, il y va du salut de la Grande-Bretagne : quelles que soient les dispositions des autres puissances à réduire leurs armements, l'Angleterre ne peut les suivre dans cette voie. Elle est fort reconnaissante à la France de ses assurances de bon vouloir, mais elle n'en diminuera pas pour cela d'un seul homme l'effectif jugé nécessaire à sa défense, et au maintien de son rang comme puissance de premier ordre.

En résumé, si nous considérons dans le tableau des budgets récapitulés plus haut les trois années qui viennent de s'écouler, nous voyons que, pour cette

courte période seulement, l'Angleterre a augmenté ses dépenses militaires de 80 millions, soit 25 p. 100, et que l'effectif de son armée s'est accru de 75,000 hommes, c'est-à-dire de 30 p. 100. L'accroissement de sa marine et de ses dépenses navales, tant en personnel qu'en matériel, a suivi la même progression.

Quelles conséquences faut-il tirer de cet accroissement formidable? A laquelle des deux opinions citées plus haut faut-il se ranger?

Que faut-il conclure du budget de 1861-1862, et de la dédaigneuse réponse (*contemptuous reply*) de lord Palmerston à la Chambre des communes? Doit-on s'inquiéter sérieusement en Europe de ces armements poursuivis avec tant de persévérance? Est-il bien sûr que l'Angleterre obéit seulement aux nécessités de sa conservation et de sa défense; ou bien ces armements gigantesques ne révèlent-ils pas des projets agressifs et une véritable menace à l'adresse de la France dont on s'obstine avec tant d'opiniâtreté, de l'autre côté du détroit, à mettre en doute la droiture, à méconnaître la loyauté, à suspecter les intentions?

D'une part, le tableau que nous avons présenté de la richesse et de la puissance de l'Angleterre nous semble devoir exclure chez nos voisins toute idée de guerre *volontaire*. Il suffit de l'examen le plus superficiel pour montrer que la rupture de l'alliance avec la France ne pourrait que compromettre leurs intérêts les plus chers. Il est incontestable qu'ils auraient beaucoup à risquer, rien à gagner dans cette rupture.

D'un autre côté, puisqu'il est admis que l'augmen-

tation des dépenses militaires est une sorte de thermomètre de la situation intérieure ou extérieure des Etats; l'idée d'intentions hostiles et préméditées étant écartée, c'est dans la situation générale, dans la condition présente de l'Angleterre, qu'il faut chercher la réponse aux questions soulevées par son attitude. Nous n'avons pas besoin de l'annoncer, lors même que la triste expérience de ces dernières années nous ferait incliner à considérer l'alliance entre les deux nations comme un mariage de convenance et d'intérêt, bien plutôt que d'amour; nous n'en apporterions pas moins, dans notre examen, toute la justice, toute l'impartialité qui sont dues à un peuple allié. Dans les efforts et les sacrifices que s'impose l'Angleterre, « nous ferons la part des mesquines jalousies, des terreurs sans fondement, et la part, la grande part de la nécessité. »

Cherchons, pour commencer, à nous rendre compte de la *situation intérieure* chez nos voisins.

Après avoir fait remarquer, dans un chapitre précédent (1), que la force armée ne devait jamais intervenir, en Angleterre, dans l'exécution des mesures d'ordre et de police; — ce qui expliquait à la fois le rôle insignifiant de l'armée à l'intérieur et le chiffre réduit auquel elle avait été maintenue pendant près d'un demi-siècle; — après avoir rendu un hommage mérité au profond respect du peuple anglais pour ses lois, respect tel, que jusqu'ici, son gouvernement n'avait pas eu besoin d'en armer les représentants;

(1) Chapitre XIII. Organisation de l'armée à l'intérieur.

nous ajoutions : « Cette situation durera-t-elle toujours ? L'Angleterre, sous la pression des idées nouvelles, pourra-t-elle se soustraire indéfiniment aux réformes sociales, aux modifications politiques et militaires que son aristocratie a su ajourner si longtemps ?... Il est permis d'en douter. »

« ..... L'heure n'est peut-être pas loin, disions-nous encore, où les masses se lasseront en Angleterre de l'ombre qu'on leur abandonne, de cette liberté sans égalité dont on les leurre et dont la creuse jouissance est censée compenser toutes les misères, toutes les injustices, tous les monopoles, sous lesquels se courbent depuis des siècles les classes basse et moyenne ; — l'heure n'est peut-être pas loin où ces classes se décideront à réclamer leur part de ces biens, de ces droits, de ces places, de ces *grades*, qui ont été jusqu'ici le partage exclusif de la fortune et de la noblesse. Ce jour-là, l'Angleterre aura grand'peine à éviter les commotions qui ont agité successivement les autres nations, et son peuple une fois déchaîné, ce ne sont pas ses policemen et ses constables qui suffiront à l'arrêter.

» Le peuple anglais saura-t-il conserver une juste mesure dans la poursuite de cette égalité sociale dont il est déshérité ? ou bien, à l'exemple de tant d'autres nations dépassera-t-il le but, et, non content de détruire les barrières qui l'arrêtent dans sa route vers une condition plus équitable et meilleure, voudra-t-il renverser aussi celles qui gardent des précipices et des abîmes ? Nul ne peut le dire. »

L'épreuve que nous pressentions pour nos voisins

serait-elle aujourd'hui plus imminente? Nous n'oserions l'affirmer; cependant, aux mesures que prend, à certains égards, le gouvernement anglais, il serait presque permis de le croire.

Si fondés que puissent être, en effet, ainsi que nous le verrons plus loin, les motifs invoqués de l'autre côté du détroit à l'appui de l'extension donnée aux forces militaires, *c'est, en définitive, au milieu d'une paix générale avec toutes les autres nations, que l'Angleterre s'est décidée à doubler son effectif et ses moyens de défense.* Parmi ces derniers, l'érection de 250 millions de citadelles et forteresses serait tout simplement ridicule (dans un pays où le service des fortifications déjà existantes laisserait à peine quelques milliers d'hommes pour tenir la campagne), si les éventualités de l'intérieur, autant et plus peut-être que celles de l'extérieur, n'avaient été prises en considération dans cette mesure.

Les optimistes, les panégyristes quand même de tout ce qui touche à l'Angleterre, pourront répéter à satiété que c'est contre les dangers du dehors, et nullement contre ceux du dedans qu'il est nécessaire de protéger la Grande-Bretagne.

En rapprochant les nombreux symptômes de nature à infirmer cette confiance si absolue du développement inusité donné, *en pleine paix*, chez nos voisins, aux forces militaires, on est conduit à se demander si le dedans et le dehors ne tiennent pas une place égale dans les préoccupations du gouvernement anglais.

Nulle part les appréhensions que fait naître la situa-

tion intérieure de la Grande-Bretagne ne sont mieux définies que dans *l'Avenir politique de l'Angleterre.* Certes, l'auteur de ce livre ne saurait être suspect. Admirateur plus enthousiaste encore peut-être de nos voisins que ne le fut, à une autre époque, M. Dupin lui-même, M. de Montalembert n'hésite cependant pas à reconnaître l'inquiétude et les craintes qu'inspirent partout leurs destinées futures : « En Angleterre même, nous dit-il, la question doit se poser au fond de plus d'un cœur.

» ..... Nul ne peut se le dissimuler, il s'est formé de par le monde une opinion défavorable à la sécurité de cette grande nation, à la durée de ses glorieuses institutions, et même à sa moralité politique. La confiance sans bornes, l'envie trop légitime, l'admiration passionnée qu'elle inspirait depuis un siècle aux esprits éclairés, aux âmes généreuses, ont fait place peu à peu à des sentiments très différents. Pendant que les anciens et fidèles partisans de l'Angleterre et de tout ce qu'elle représente dans le monde en sont encore à la défiance ou à l'appréhension, ses adversaires, *en nombre toujours grossissant,* appellent et saluent d'avance la chute de la vieille Angleterre. »

Nous n'aurions certes pas osé tracer un tableau aussi menaçant; mais, puisqu'un autre s'en est chargé, voyons ce que l'on peut invoquer à l'encontre de sa fidélité.

On répète souvent que l'une des choses qui trompent le plus dans l'appréciation de la situation de la Grande-Bretagne, « c'est le mal que les Anglais aiment à se

dire les uns aux autres, d'eux-mêmes, de leur pays, de leurs lois, de leur gouvernement. » On pourra dépenser beaucoup de talent, on pourra mettre en avant les comparaisons les plus ingénieuses pour établir, — *tout en convenant que cet amusement peut tourner fort mal*, — qu'il ne s'agit ici que d'un exercice d'esprit chez nos voisins. Pour notre compte, nous voyons quelque chose de plus sérieux qu'une simple récréation dans la vivacité, dans la colère, dans l'amertume de certaines plaintes et dans la recrudescence de certaines appréhensions. Les interprètes des unes et des autres ne ressemblent nullement « à ces bons jeunes gens » auxquels M. de Montalembert compare le peuple anglais. Nous dirons mieux, la fierté, l'orgueil sans bornes qui le caractérisent, donnent une autorité toute particulière aux aveux arrachés par la pensée des dangers dont il se sent menacé. Quand il s'agit de la grandeur, de la puissance, de la sécurité de leur pays, les Anglais peuvent bien, dans une certaine mesure, trahir des craintes dont l'expression doit servir de stimulant à ceux chargés de les calmer, mais on peut être certain que sur un pareil chapitre, c'est déjà beaucoup s'ils disent la moitié de ce qu'ils pensent.

C'est peu connaître, suivant M. de Montalembert, l'histoire politique de l'Angleterre, que d'attacher de l'importance à un meeting séditieux ou à quelques carreaux cassés dans un quartier aristocratique. L'assemblage tumultueux de 100,000 individus avec accompagnement de cris, de bannières, de processions dans les rues de Londres, n'inspire aucune appréhension à

l'auteur de *l'Avenir de l'Angleterre;* on oublie, nous dit-il, que tout cela s'est vu depuis longtemps, s'est toujours vu depuis que l'Angleterre est libre.

« En 1780, aux plus beaux jours du gouvernement » aristocratique et de la splendeur oratoire du gouver- » nement anglais, *Londres a été au pouvoir* d'une » horde de brigands qui ouvrirent les prisons et brû- » lèrent les hôtels de plusieurs des principaux person- » nages du royaume. En 1830, quinze ans après la » bataille de Waterloo, on alla briser les fenêtres du » duc de Wellington, qui fit construire à cette occasion » ses volets, à l'épreuve de l'artillerie populaire, que » l'on voit encore à son hôtel. Quelques années plus » tard, O'Connell réunissait en plein air cent mille » Irlandais frémissant sous sa main, et disposés, selon » l'impression générale, à se jeter, sur un signe de lui, » dans tous les périls de la guerre civile. Et pendant » tout cela, et avant comme après, des voies éloquentes » et écoutées dénonçaient les institutions nationales » comme des leurres, le Parlement comme un mauvais » lieu, l'aristocratie comme une caste d'oppresseurs et » d'exploiteurs, le peuple anglais comme un ramas de » dupes et d'esclaves, écrasés d'impôts et d'affronts par » une oligarchie insatiable. Tout cela s'est dit et répété » sur tous les tons, à toutes les périodes; tout cela » peut-être a été cru; mais tout cela a passé et passera » comme une pluie d'orage. »

Tout cela, pour nous, est bien l'histoire du passé, mais rien ne prouve que ce sera encore l'histoire de « l'avenir ». Aujourd'hui, le peuple anglais est armé.

Par une faute peut-être involotaire (1), mais dont l'habileté de l'aristocratie aurait dû mieux prévoir les conséquences (*quos vult perdere.... Jupiter dementat!*), 200,000 fusils peuvent remplacer maintenant l'artillerie dont se riait Wellington. L'Iron-Duc (2), s'il vivait encore, ne partagerait probablement pas la sécurité de M. de Montalembert, à l'endroit de ces orages populaires auxquels, désormais, pourra bien se mêler la grêle......... des balles. Ajoutons qu'en Angleterre, les mœurs, les habitudes de la nation, et surtout la population prodigieuse de certains centres, sont autant de circonstances qui concourent à faciliter les rassemblements les plus formidables.

De bonne foi, que serait-il arrivé en 1780, lorsque la populace brûlait les hôtels de l'aristocratie, ou en 1830, lorsqu'elle se contentait de casser ses carreaux; *que serait-il arrivé, si ces hordes, assez nombreuses pour tenir Londres en leur pouvoir, avaient été armées?* Les 200,000 chartistes de Kennington-Common seraient-ils tombés aussi aisément sous le ridicule; auraient-ils été mis aussi facilement en déroute par les bâtons des policemen et des *special constables*, si, comme nos insurgés de juillet 1830 ou de février 1848, ils avaient eu des fusils à opposer aux 5 ou 6000 baïonnettes retran-

(1) C'est l'aristocratie qui, cédant aux clameurs de la presse, s'est laissé arracher l'organisation des volontaires; mais si les radicaux n'en ont pas eu l'initiative, on peut être certain qu'ils ont tout fait pour la rendre aussi *génerale* que possible.

(2) Surnom donné à lord Wellington : Iron-Duc, *le Duc-de-Fer.*

chées dans les squares de Londres, sous les ordres de Wellington.

L'armement des volontaires anglais a été dirigé contre la France ; — la déclaration en a été faite assez ouvertement, et assez souvent, pour qu'on ne craigne pas de le dire ; — eh bien ! nous ne faisons qu'un vœu, c'est qu'il n'entraîne pas, pour nos voisins, les tristes conséquences des mesures de ce genre, sur le continent.

Mais, dira-t-on, de pareilles craintes ne sont-elles pas en contradiction avec ce respect que tout le monde reconnaît aux Anglais pour leurs institutions : en outre, cet armement de la population dont vous vous effrayez si fort, ne s'applique pas à la populace et aux gens de caractère à recruter une insurrection. L'organisation des volontaires ne comporte que des personnes honnêtes, dont l'amour de la légalité et l'horreur des mesures violentes ne peuvent être l'objet d'un doute.

A cela nous répondrons que tout s'use, et le respect plus vite encore que le reste, quand l'estime et la considération sur lesquelles il se basait commencent à être entamées. L'aristocratie anglaise a pu conserver son prestige tant qu'elle a suffi aux besoins du pays, tant que, sous sa direction unique, il n'a cessé de croître en puissance et en richesse. Dans ces conditions, et il serait injuste de ne pas reconnaître qu'elles ont été glorieusement remplies, l'aristocratie a pu continuer victorieusement sa course au milieu des clameurs de la tribune et de la presse ; malgré les meetings et les pétitions pour la réforme électorale, elle a pu continuer sa route, tant que le succès a couronné ses efforts,

« sans jamais rien sacrifier de ses droits légitimes, sans se croire une seule fois obligée de céder soit à l'ennemi intérieur, soit à l'ennemi extérieur ;....... et cela en dépit des famines, des émeutes et des carreaux cassés. »

Tout cela est vrai. Malheureusement pour l'aristocratie anglaise, ce qui a cessé de l'être, c'est son infaillibilité, c'est la continuité de ses succès, c'est la concentration exclusive, dans son sein, de toutes les forces vives de la nation. M. de Montalembert l'avoue : « le niveau du talent, de la capacité, de l'influence a baissé. » Les grands hommes dont l'ascendant et l'énergie élevèrent si haut la situation de l'aristocratie, lui font défaut aujourd'hui. L'affaiblissement graduel mais continu de la haute chambre en est une preuve, tout aussi bien que la tendance chaque jour plus marquée de la chambre des communes à franchir les limites de ses attributions, et à absorber en elle tous les pouvoirs. On chercherait en vain, maintenant, des hommes de la taille des Pitt, des Fox, des Canning ou des Peel, et malgré les services réels qu'il a rendus, malgré son titre de prince du sang, le commandant en chef n'exerce plus sur l'armée cette autorité absolue, incontestée, qui fut le privilége de Wellington.

C'est qu'en effet, il faut bien le reconnaître, avec l'auteur de l'*Avenir de l'Angleterre* : « l'empire des anciennes idées s'affaiblit, et il en est de même du prestige des anciennes institutions. En d'autres termes, le caractère profondément aristocratique de la liberté et de la société anglaise tend à s'altérer. Ce prestige est encore généralement reconnu, mais ce n'est déjà plus

ce que c'était jadis. Un lord est toujours quelque chose de grand, d'une grandeur même incompréhensible sur le continent, *mais ce n'est déjà plus le lord d'autrefois.* Tout l'ensemble des usages et des notions qui se rattachent à ce nom, à ce titre presque intraduisible, a subi la même transformation. »

Quant à la prétendue distinction établie au sujet de l'armement de la population anglaise, et des dangers qu'il comporte pour la sécurité intérieure de nos voisins, une triste expérience nous a montré qu'elle est sans valeur. La garde nationale de Paris, pas plus que les volontaires de Londres, n'ouvrait ses rangs aux bandits qui brûlent les hôtels et saccagent les capitales ; cependant c'est à la garde nationale, dans plus d'une circonstance, que l'émeute a *emprunté* ses premières armes (1).

Répétons-le donc encore une fois, les carabines si libéralement attribuées ouvrent une phase nouvelle pour le Royaume-Uni, et l'histoire d'hier pourra bien

(1) Tous les peuples pris en masse se valent. Anglais, Français, Espagnols, Prussiens, Suédois, etc., ont eu, tour à tour, leurs périodes de suprématie guerrière. Il serait donc ridicule de prétendre que les Français, gardes nationaux ou autres, ne soient pas tout aussi braves que les volontaires anglais. Cependant, qui n'a pas présentes encore à la mémoire, les devantures de magasins, les portes sur lesquelles, à certaines époques néfastes, se lisaient, ces honteuses inscriptions destinées à affranchir les marchands et les propriétaires de la visite des insurgés parisiens :

« Armes livrées ! ! ! » Livrées à qui ? si ce n'est à l'émeute, à l'insurrection que l'on ne domine pas plus, qu'on ne repousse l'invasion étrangère, avec d'honnêtes citadins, avec de bons pères de famille dont ce n'est pas le métier.

ne plus être l'histoire de demain. En revanche, c'est bien l'histoire du présent que nous résume M. de Montalembert, lorsqu'il dit : « Le progrès de la démocratie est le fait dominant de la société moderne, mais c'en est aussi le danger suprême...... le fait et le danger existent en Angleterre comme ailleurs. »

Ce qui le prouve, c'est bien, en effet, le ton général de la littérature anglaise ; c'est la faveur dont jouissent, auprès du public, les écrits qui s'attaquent aux idées et aux habitudes aristocratiques ; c'est l'esprit de dénigrement à l'endroit des hautes classes ; c'est enfin, et surtout, la perte chaque jour plus sensible du prestige des anciennes institutions.

Ces symptômes suffisent pour constater le progrès de l'esprit révolutionnaire chez nos voisins ; mais il est d'autres signes plus redoutables encore, et qui ne doivent pas être négligés. Somme toute, le courant révolutionnaire ne s'accuserait qu'à l'état de théorie, et l'époque où il arrivera à passer du domaine des doctrines dans celui de l'action, pourrait être encore bien éloigné si les chefs qui doivent le diriger faisaient défaut : malheureusement ces chefs sont tout prêts.

Depuis plusieurs années déjà, en face du parti de la *vieille Angleterre*, il s'en est élevé un autre : celui de la *jeune Angleterre*. Au drapeau et au *nolumus leges Angliæ mutari* des tories égoïstes et entêtés, les nouveaux venus opposent un drapeau dont la devise se réduit à un seul mot : *Réforme* ; chacun sait tout ce que ce mot peut renfermer de choses. Certes, nous sommes loin de vouloir dire que M. Layard, par

exemple, le champion de la réforme administrative, que M. Bright, le champion de la réforme électorale, que M. Cobden, le président du congrès de la paix, ou même M. Carlyle, le partisan déclaré des mesures radicales et du régime de la force, soient disposés en aucune façon *à descendre dans la rue* pour assurer le triomphe de leurs opinions. Mais, ce qu'on ne peut méconnaître, c'est qu'ils ont un parti puissant derrière eux; or, dans les rangs de ce parti comme dans toutes les armées du monde, il y a des soldats indisciplinés, toujours prêts à déborder, à dépasser leurs chefs. En France, en 1848, les faiseurs de banquets, les avocats de la réforme ont vu où conduisaient ces terribles auxiliaires.

Dans tous les cas, ce ne sont pas les chefs qui manquent, de l'autre côté du détroit, au parti du mouvement. Si, par une combinaison habile, l'aristocratie ajoute de temps à autre à ses forces et diminue d'autant celles du parti populaire par l'adjonction des nouveaux élus qu'elle lui enlève; la *jeune Angleterre*, de son côté, se fortifie chaque jour pour la lutte, et l'école de Manchester, son expression la plus élevée, se recrute depuis longtemps dans l'élite intellectuelle et morale de la nation.

Puisque nous venons de dire un mot de cette admission *intéressée* des illustrations populaires dans les rangs de l'aristocratie, peut-être est-il à propos d'expliquer que cette mesure, en apparence si libérale, ne constitue, en définitive, qu'une lourde charge pour le pays, grâce à la contre-partie qui complète le mécanisme de la combinaison.

L'aristocratie anglaise ne pouvant conserver sans le droit d'aînesse les domaines et la richesse nécessaires à son prestige et à son influence, force lui est « de refouler dans le gros de la nation » tous les cadets, tous les puinés qu'elle déshérite. Elle se *débarrasse* ainsi, il est vrai, des éléments qui la gênent, mais c'est pour en *embarrasser* la nation; car celle-ci, à défaut de leurs familles, se trouve endosser la charge de les pourvoir. Ces membres superflus que l'aristocratie rejette, peuvent être aussi inutiles à leurs concitoyens en général qu'à leur caste en particulier. Cependant, le pays est obligé de les accepter quand même comme des membres *efficients* de la communauté. En compensation des biens et des titres dont leurs aînés les dépouillent, ce sont les siéges dans la magistrature, les bénéfices dans le clergé, les grades dans l'armée, les postes dans l'administration ou la diplomatie....; en un mot, les emplois de toute sorte, les fonctions de toute espèce, qui deviennent, sans concours, sans justification d'aptitude ou de mérite, le privilége presque exclusif des puînés de la noblesse.

C'est au point de vue de l'établissement des cadets de son aristocratie, autant au moins que pour les nécessités de son commerce, que l'Angleterre occupe ses innombrables colonies. Parmi ces possessions, il en est un grand nombre, comme nous le prouverons plus tard, qui ne sont qu'onéreuses pour la métropole, mais elles fournissent à l'infini des postes de gouverneur, de commissaire, d'administrateur, etc., etc., pour les fils de famille. L'Inde, sous ce rapport, est une pépinière que

rien ne pourrait remplacer, et dont la perte suffirait presque à déterminer une révolution intérieure. Aussi, veut-on savoir quelle était, aux jours les plus sombres de la dernière insurrection, la grande préoccupation de l'aristocratie? Ce n'était pas seulement le sort de l'armée, la ruine d'un vaste empire; c'était.... le sort de ses cadets qui allaient se trouver sur le pavé.

Concluons : la réforme, — la réforme en haut comme en bas; — la réforme dans toutes les parties de sa constitution politique et sociale; telle est la nécessité qui se dresse chaque jour plus impérieuse pour l'Angleterre. La résistance naturelle de l'aristocratie, et le respect invétéré pour les vieilles traditions, si soigneusement entretenu jusqu'ici par les partisans intéressés de l'ordre de choses actuel, ont pu ajourner les satisfactions légitimes que réclame le peuple anglais; mais, nous l'avons vu, ce fétichisme est battu en brèche avec une ardeur que la défense ne pourra toujours maîtriser. En politique, il est des programmes dont la réalisation est toujours certaine : ce sont ceux qui ont pour base la justice et la morale. A ce titre, nous livrons à nos lecteurs celui des réformistes anglais, tel que l'a formulé M. Carlyle :

« The thing which is injust, which is not according to God's law, will you (O, my conservative friends) in a God's universe, try to conserve *that?* It is so old, say you? Yes, and the hotter haste ought you, of all others, to be in to let it grow no older. If but the faintest wishper in your hearts intimate to you that it is not fair, hasten, for the sake of *conservatism* itself, to probe

it rigorously, to cast it forth at once, and for ever, if guilty. How will you, or can you preserve it, the thing that is not fair. »

« Ce qui est injuste, ce qui est contraire aux lois du Créateur, doit disparaître de la création; — plus les abus sont anciens, plus il est urgent de se mettre à l'œuvre sans retard, afin qu'ils ne puissent le devenir davantage; — dans l'intérêt même des principes conservateurs, il faut soumettre à une expérience rigoureuse tout ce dont l'équité et l'honnêteté soulèvent le moindre doute; — l'épreuve faite, *c'est un devoir de renverser sans hésiter, de détruire pour toujours (to cast forth, to cast for ever!!)* tout ce qui sera reconnu contraire à la justice. »

Quel sera le rôle de l'armée anglaise dans les éventualités que fait pressentir une situation ainsi définie?

On a dit que l'abolition des abus les plus monstrueux dont il eût été fait justice en Angleterre, tels que: l'exclusion des catholiques de tous les droits politiques, le droit électoral des bourgs pourris, l'impôt sur le pain des pauvres au profit de l'agriculture, des riches, etc., etc., était due « à la coexistence d'une France où régnait la liberté religieuse et politique, en même temps que la plus scrupuleuse égalité devant la loi. »

La guerre d'Orient, entreprise en commun par la France et l'Angleterre; la juxtaposition de leurs armées sur le plateau de Chersonèse pendant deux années consécutives; enfin, le spectacle et l'appréciation des conditions si honorables, si équitables, si libérales, assurées

en France à l'officier comme au simple soldat, ont déterminé dans l'armée anglaise des aspirations, des sentiments, des besoins jusqu'ici inconnus.

Inféodée depuis des siècles à l'aristocratie, l'armée, comme le reste de la nation, réclame aujourd'hui, chez nos voisins, des modifications et des satisfactions qu'il serait dangereux de lui refuser. Un coup d'œil sur sa condition morale, sur son régime social, permettra d'apprécier l'importance des unes et des autres.

L'émotion causée par les mécomptes éprouvés en Crimée a laissé de longs ressentiments en Angleterre; l'irritation n'avait pas été moins profonde que la blessure infligée à l'orgueil national. Jusqu'en 1854, on avait vécu sur la gloire acquise pendant la guerre d'Espagne; il était admis en principe, de l'autre côté du détroit, que l'armée anglaise était la première armée du monde. Un pareil sujet ne souffrait pas la discussion; et personne, sous l'administration de lord Hill ou du duc de Wellington, ne se serait aventuré à émettre le moindre doute sur la parfaite équité et sur l'habileté non moins grande du département de la guerre. De fait, cependant, cette administration avait manqué de la prévoyance la plus élémentaire. Alors que tout marchait, que tout progressait autour d'elle, elle était restée stationnaire, elle s'était opiniâtrément refusée à tous les perfectionnements, à toutes les améliorations adoptées par les autres armées européennes (1).

(1) L'armée autrichienne, avec laquelle nous nous sommes me-

Cette incurie coupable devait être chèrement expiée. Au moment où la guerre fut déclarée, les services du commissariat, de l'ambulance, des vivres, du campement, des transports, etc., tout ce qui compose en un mot l'attirail obligé des armées modernes, ou n'existait que de nom, ou se trouvait, chez nos alliés, dans un état pitoyable. A cette époque, les plus habiles ne voulaient encore croire qu'à une simple démonstration ; aussi l'état-major du corps expéditionnaire fut-il choisi avec la plus grande légèreté et sans le moindre égard, ainsi que cela avait lieu d'habitude, pour le mérite ou l'expérience des élus (1).

Le peu que l'on parvint à réunir, en personnel et en matériel administratif, fut empilé sur les vaisseaux dans un désordre et dans une confusion inexprimables. Aussi, quelques semaines s'étaient à peine écoulées depuis l'ouverture des hostilités, que l'armée anglaise, manquant de tout, se fondait, se désorganisait d'heure en heure, non pas sous le feu de l'ennemi, mais par le seul effet des souffrances intolérables et des misères sans nom auxquelles l'avait vouée l'impéritie de ses directeurs.

urés en Italie, était bien certainement supérieure comme organisation, administration, etc., à l'armée anglaise de Crimée. Celle-ci s'est beaucoup améliorée depuis cette époque.

(1) Nous avons vu, dans le courant de cette étude, comment se faisaient les désignations pour les emplois d'état-major, l'armée anglaise ne comportant pas de corps spécial pour ce service. Eh bien ! sur 216 officiers ayant satisfait aux examens de l'école de Sandhurst, depuis 1836, 15 seulement furent désignés pour l'état-major de Crimée, les autres emplois furent donnés à la faveur et à l'intrigue.

Pour comble de malheur, là où l'expérience, le génie inventif et l'habileté féconde des chefs eussent été nécessaires, afin de créer ce qui faisait défaut, afin de suppléer autant que possible à ce qui manquait, les habitudes méthodiques, compassées, routinières, semblaient, avec le courage du soldat, les seules choses qui eussent surnagé dans ce naufrage. L'absence complète, chez un grand nombre d'officiers de l'état-major, des connaissances les plus obligatoires dans leurs fonctions; l'inexpérience des officiers de troupe, leur ignorance des plus simples devoirs du métier, et surtout des détails les plus essentiels du service de guerre; enfin, l'éloignement dans lequel les uns et les autres se tenaient du soldat, de ses besoins, de ses souffrances, contribuèrent encore à aggraver l'état déplorable dans lequel se trouva l'armée anglaise pendant l'hiver de 1854-1855. Chacun sait le rôle que joua l'armée française dans ces tristes circonstances, mais nos voisins semblent aujourd'hui l'avoir si complétement oublié, qu'on est vraiment excusable de le leur rappeler quelque peu.

Nous n'insisterons pas davantage sur les cruelles épreuves subies par nos alliés pendant la guerre d'Orient. Nous renvoyons, pour de plus amples détails, au rapport de sir John M'Niel et du colonel Tulloch, nommés tous deux pour diriger une enquête sur la situation de l'armée expéditionnaire.

Ce que nous avons surtout en vue, c'est de bien établir ici l'étendue de l'irritation qui se produisit à l'occasion de la guerre de Crimée, la nature des sentiments

qu'elle fit naître, et la portée de ceux qui lui ont survécu dans les rangs de l'armée anglaise.

Sous ce dernier rapport, un livre qui a causé une profonde sensation chez nos voisins, et dont l'auteur appartient à ce que nous appellerions volontiers « la jeune armée..... » comme MM. Bright et Carlyle appartiennent à « la jeune Angleterre », un petit livre intitulé : *The army, the horse guards and the people*, va nous fournir de précieuses données.

« Telle fut, dit le colonel W***, à propos des désastres de Crimée, l'indomptable énergie qui se manifesta dans la classe moyenne, que l'aristocratie en fut épouvantée. En effet, l'indignation du peuple monta à un tel point, à mesure que la lumière se faisait à ses yeux, que le ministère ne put y résister, etc... « There » was such stern energy in the *middle class* then, that » the *aristocracy trembled*. Yes, the nation was up; » the scales had fallen from its eyes; it called lord Pal- » merston to the helm. »

Qu'on ne s'y trompe pas, le livre que nous allons faire parcourir à nos lecteurs n'a pas été écrit dans le but de déverser l'éloge ou le blâme sur tel ou tel individu; il ne renferme pas un seul nom propre. Son auteur n'a pas écrit non plus sous l'influence d'une mesquine personnalité ; il a gardé l'anonyme (1). — Non!

(1) Nous ne pouvons trahir ici cet anonyme; cependant, il nous est bien permis de le dire, nous connaissons *personnellement* le colonel W***, et, quel que soit le jugement porté sur ses opinions, on ne pourra méconnaître que ce sont les convictions d'un homme éclairé et d'un officier d'une distinction hors ligne.

il le déclare sans détour, son but est plus élevé : « Ce qu'il a voulu d'abord rechercher, ce sont les raisons de l'insuccès des armes anglaises ; ce qu'il veut prouver ensuite, c'est que les mécomptes de 1854-1855 tiennent à une seule et unique cause : l'étroite et égoïste politique, qui restreint exclusivement aux membres de l'aristocratie anglaise l'accessibilité au commandement et aux postes les plus importants de l'armée : « I do » not re-open Crimean chronicles for the purpose of » drawing attention to individual merit or demerit.... » I do so with the view of reminding my countrymen » that the break-down of 1854-1855 was the result of » that narrow policy, which confines to an aristocratie » few the higher and more profitable military posts (1). »

Prenant l'aristocratie anglaise à partie, au point de vue du rôle qu'elle a joué dans la direction de l'armée pendant ces dernières années, le colonel W*** constate par de nombreux exemples, que wighs ou tories n'ont jamais cédé qu'à la pression des journaux et de l'opinion, toutes les fois qu'il s'est agi d'une amélioration

(1) Il n'y a pas longtemps encore que le *Times*, dont l'influence et l'autorité sont si grandes de l'autre côté du détroit, développait la même thèse et disait :

« It is a positive injustice to the army at large, as well as an injury to the public service, when preferment is accumulated on the heads of a privileged few, instead of being distributed by the test of merit throughout the ranks of the profession. The regimental officers have been hardly dealt with in these matters. From the legitimate prizes of his profession, the regimental officer is practically excluded. These have hitherto been reserved for a select class, to which, whatever may be his deserts, he finds no admission. »

(*Times*, 4 février 1860.)

quelconque. Chaque perfectionnement dans l'organisation de l'armée, dans l'habillement, dans le logement, dans l'armement du soldat, etc., etc., a dû être arraché de haute lutte à l'inertie ou au mauvais vouloir.

Le mot seul de *concours* pour l'obtention d'un grade ou d'un emploi, ne suffit-il pas encore aujourd'hui, s'écrie l'auteur de *The army and the people*, pour exciter toute la colère des oligarques !

Que dire, en effet, de ces applaudissements à lord Palmerston, dépensant son talent et son esprit à battre en brèche le projet des examens scientifiques, et tournant en dérision, en plein Parlement, toute idée de justification d'aptitude pour l'admission des officiers dans l'armée (1) !

Que dire encore de ce honteux abus, auquel, malgré le dégoût et le découragement qu'il inspire, l'aristocratie continue à donner son appui et sa protection. Comment qualifier cet odieux trafic des commissions, auquel viennent se mêler jusqu'à des industriels, des *tailleurs* (2), et qui s'étale effrontément à la face de l'armée ? — Le PURCHASE, ce scrofule de l'armée britannique (*the military scrofula called Purchase*), mal-

(1) Telle fut la satisfaction d'un certain membre (M. Ed. Ellice) à propos de ce bel exploit du premier ministre, que, dans la plénitude de son cœur, il ne pouvait contenir sa joie « en entendant *enfin* une parole de bon sens sortir de la bouche du noble lord : « He was » delighted to hear a word of common sense from the noble lord AT » LAST. »

(2) Consulter la procédure contre Armstrong et Ce, Marshall, Bridson, etc.

gré les généreux efforts de sir de Lacy Evans et de sir Harry Jones, n'est pas encore aboli.

Étrange chose! c'est en plein XIXe siècle, et sous le frivole prétexte de faire de l'armée une carrière plus élégante, plus distinguée (*gentlemanly profession*) ; en réalité, afin de pouvoir conserver pour les hautes classes le monopole des grades et des émoluments qui s'y rattachent; c'est au XIXe siècle que l'armée anglaise est condamnée à subir éternellement une réglementation surannée, une législation qui date de 1679!

L'auteur de *The army and the people* ne voit qu'un système à suivre pour mettre un terme aux abus qui affligent l'armée anglaise, et pour empêcher le retour des désastres de la campagne de Crimée, on ne sera pas étonné de trouver son programme tout aussi radical que celui de M. Carlyle.

« Si le peuple anglais en a la ferme volonté nous dit le colonel W***, ces calamités ne se verront plus; pour cela, il suffit qu'il soit bien déterminé à ne plus tolérer que la richesse et la noblesse constituent des titres de préférence au détriment du talent sans naissance, du zèle sans appui, de la capacité sans protection. Le jour est arrivé où il est nécessaire d'attaquer cette question face à face. Plus de monopole. Les gros traitements et les postes importants doivent être et seront la récompence du talent et du courage, non plus le privilége de la naissance et d'un sang aristocratique. L'État peut se passer de noblesse; il ne peut pas se passer de gens habiles. La reine Élisabeth avait compris cette vérité; Olivier Cromwell en fit la règle invariable de son gou-

vernement : « Is England resolved that this shall cease ?
» Is she determined that station and great possessions
» shall from henceforth enjoy no advantages in the race
» for preferment over low-born genius, middle class
» zeal, and unbefriended fitness. The time has come,
» when it behoves us to look this matter fixedly in the
» face. No more monopoly. High pay and high office
» ought to be, ay, and shall be, the guerdon of skill and
» valour; not the birthright of blue blood, and the pre-
» rogative of good interest. The state may dispense with
» men of rank, it canno with men of talent. This truth
» Elizabeth acknowledged, this truth mighty Oliver
» acted on. »

Qui pourrait contester en effet, à l'heure où nous écrivons, que cette classe moyenne traitée, en Angleterre, avec tant de dédain et d'injustice, ne réalise des merveilles, et ne montre en fait d'art de science ou de littérature, tous les genres de supériorité ! C'est de ses rangs que sortent les poëtes, les théologiens, les légistes, les peintres, les architectes, les ingénieurs, les commerçants, les industriels, tous ceux enfin, dont le génie et l'esprit entreprenant, ont donné à la Grande-Bretagne une des premières places parmi les nations. Cependant, la grande majorité des fils de ces hommes utiles et souvent illustres; le sang de leur sang, la chair de leur chair, se trouve exclue de la carrière militaire par une loi empruntée à l'une des plus honteuses époques de l'histoire d'Angleterre (1).

(1) C'est au règne de Charles II que remonte le régime du *Purchase*.

Voudrait-on prétendre que les classes inférieures, quelle que soit leur aptitude à d'autres égards, en sont encore à faire leurs preuves sous le rapport militaire ? Le colonel W*** répond à cette objection en rappelant que, dans les guerres civiles, les officiers des troupes du Parlement étaient presque tous des fermiers, de petits propriétaires, de petits marchands; cependant, tous ces hommes sortis de la basse classe eurent bien vite appris la guerre en luttant contre les *cavaliers;* si bien que les écoliers, passés maîtres, finirent par triompher des gentilshommes leurs professeurs.

Aujourd'hui, dans la garde royale anglaise, où les officiers grands seigneurs ne s'occupent que fort peu de leur métier, n'est-ce pas aux sous-officiers que revient la tâche de faire leur besogne ? Le sergent-major (1) commande plus *effectivement* son bataillon que le chef titulaire, et les sergents dirigent les compagnies beaucoup plus que les capitaines. Sans aucun doute, la parfaite discipline de la garde est due, en grande partie, à l'action intelligente et vigoureuse des sous-officiers *children of the masses.*

En Crimée, est-ce aux officiers qui ne voyaient leurs soldats que pour les conduire au feu (bravement, héroïquement, nous nous empressons de le dire) mais enfin, est-ce aux officiers ou aux sous-officiers qu'il faut attribuer le reste de discipline qui a empêché la désorganisation complète de l'armée ?

(1) Dans l'organisation anglaise, le sergent-major représente notre adjudant sous-officier.

Et cependant, Dieu sait quel est l'avenir du sous-officier anglais ! Lorsque nous étudierons les *institutions militaires* de la Grande-Bretagne, nous reviendrons sur toutes ces questions de l'avancement, du recrutement, des pensions, etc., et nous verrons qu'il n'est probablement pas d'armée au monde, dont le régime soit moins libéral, que celui adopté, pour ses défenseurs par la libérale Angleterre.

Le maintien d'un pareil régime est-il possible? Une pareille situation est-elle bien sans dangers? Est-on sûr que cette armée, si maltraitée, ne mettra pas un jour ses griefs en commun avec ceux de la nation, et ne se lèvera pas pour demander à la fois le redressement des uns et des autres?

L'auteur de *The army and the people*, se charge de répondre à ces questions :

« Il y a beaucoup de gens qui, de nos jours, se
» complaisent à répéter : La constitution, de longtemps,
» n'a rien à appréhender de l'armée. »

Qu'en savent-ils? Notre génération est-elle donc bien plus habile que celle de nos grands-pères? Ceux-ci, s'appuyant cependant sur l'incompatibilité des armées permanentes avec les institutions libres, furent toujours opposés à l'extension de l'armée anglaise. « Oh! dira-t-on, ces craintes sont aujourd'hui sans objet; — elles sont vieilles de deux siècles. » Ne se sont-elles pas justifiées, répondrai-je, sous le règne de George III? Horace Walpole qui avait, indépendamment de sa perspicacité connue, tous les moyens de connaître le véritable état des esprits et des choses,

Horace Walpole était d'avis que, si la guerre d'Amérique avait eu une heureuse issue, l'armée triomphante eût fait courir de grands risques aux libertés anglaises (1).»

Nous avons cherché, par ces extraits, à donner un aperçu de la condition morale et sociale de l'armée anglaise. Nous avons essayé de donner à nos lecteurs une idée aussi exacte que possible du mouvement des esprits dans ses rangs.

Après avoir résumé les difficultés présentes ou prochaines de la situation intérieure chez nos voisins, il n'était pas sans intérêt, au cas où l'augmentation de l'armée signalée au début de ce chapitre ne serait pas étrangère à ces difficultés, il n'était pas sans intérêt, disons-nous, de chercher dans quelle mesure le gouvernement pouvait compter sur elle.

Il ne faut pas l'oublier, tandis qu'en France on chercherait en vain un seul cas de sédition militaire, flotte et armée, grâce à leur composition et à leur recrutement, chez nos voisins, ont donné de fréquents exemples de mutinerie. Tout le monde se rappelle la révolte des matelots de Portsmouth qui, pendant les guerres de la République, mit l'Angleterre à deux doigts de sa perte. Tout récemment encore, il a fallu

(1) Horace Walpole, who besides his natural inquisitiveness, had peculiar facilities afforded him for ferretting out what was going on behind the political curtain, suspected that, had the american war terminated triumphantly for us, English liberties might have fared badly at the hands of the flushed army.

(*The army and the people.*)

désarmer et licencier dans l'Inde des milliers de soldats, dont on avait certes grand besoin. Il y a là de graves enseignements pour quiconque veut se rendre un compte sérieux de la constitution militaire de nos voisins.

Jadis, on avait peu à s'inquiéter de l'armée; le soldat anglais était considéré comme une brute, comme un ivrogne, que l'on traitait en conséquence; et moins on en parlait, mieux cela valait. Aujourd'hui, bien des changements se sont produits, sinon dans sa moralité, au moins dans l'opinion qu'il a de ses droits :

« In fine, the english soldier is no longer an auto-
» maton, a numskull fit only to dash his poor head
» against revetments at inconsiderate word of com-
» mand. The rifle, the fight *en voltigeur,* the regi-
» mental School have already changed, and are still
» further changing him. Beware how you treat him
» now. Beware how you flog, and brand him now,
» for the soldier has grown a thinking man. Take
» account of that, and begin to set your house in
» order. » Aujourd'hui, c'est le colonel W*** qui nous le déclare, le soldat anglais n'est plus un automate, un lourdaud, tout simplement mis au monde pour se faire casser la tête au premier commandement. La carabine, le combat en tirailleur, l'école régimentaire, l'ont déjà bien changé et le changeront bien autrement encore. Prenez garde à la façon dont vous le traiterez maintenant; prenez garde de le trop fouetter, et pensez-y à deux fois avant de le marquer (1); — car le soldat est

(1) En Angleterre, on marque sur le bras, de la lettre D, avec un

devenu lui-même un *homme qui pense* (1). Tenez compte de tout cela, et commencez à mettre votre maison en ordre. »

Nous laissons à nos lecteurs le soin de prononcer sur les garanties de sécurité et d'obéissance que promet un portrait aussi peu rassurant.

fer rouge, les hommes qui désertent. Pendant longtemps, les médecins militaires anglais ont eu à remplir ce joli office.

(1) Tout comme on disait autrefois en France : « Une baïonnette intelligente. »

CH. MARTIN.
Lieutenant-colonel au 3e lanciers.

(La suite à la prochaine livraison.)

SOUVENIRS

DE

LA CAMPAGNE DE CRIMÉE.

JOURNAL

D'UN

MÉDECIN ALLEMAND AU SERVICE DE L'ARMÉE RUSSE (1).

LE COMMENCEMENT DE LA FIN.

14 - 26 juin.

Une semaine s'est déjà écoulée depuis la glorieuse journée du 18 sans que j'aie encore trouvé le temps d'écrire, ainsi que je me l'étais proposé, le récit détaillé des événements auxquels j'ai assisté ce jour-là, comme en général de tout ce qui s'est passé. La vérité est que, depuis l'assaut, je ne suis pas rentré chez moi ; car, dans les premiers jours qui suivirent, les soins à donner à nos blessés m'absorbèrent entièrement, et, le 21, je fus envoyé par le chef du service de santé, le conseiller d'État Mansourof, en tournée d'inspection à Baktchi-

(1) Voir les livraisons de juillet à décembre 1861.

saraï et à Simphéropol, d'où je ne suis revenu qu'hier.

Ma position, dans ces derniers temps, je ne sais ni comment ni pourquoi, a changé considérablement à mon avantage. Le conseiller Mansourof et le docteur Schneider, notre médecin-major, me consultent fréquemment sur telles ou telles modifications à introduire dans l'organisation de nos lazarets, et nos officiers supérieurs eux-mêmes me traitent avec des égards et une prévenance dont l'habitude s'était tout à fait perdue depuis la bataille d'Inkerman. Peut-être dois-je cet heureux revirement à la médiation de l'amiral Nakhimof et du vice-amiral Pansilof, qui ont eu l'occasion l'un et l'autre de me voir à l'œuvre à la tour Malakof et au bastion n° 3, où celui-ci commande en chef depuis environ quatre semaines et dont le premier paraît en ce moment affectionner le séjour de préférence. Cependant, je pourrais bien me tromper, car l'amiral ne m'a pas donné jusqu'ici la moindre marque de bienveillance, et même, lorsque j'étais de service sur la flotte, m'a-t-il, au contraire, témoigné d'une manière assez nette son peu de sympathie. D'un autre côté, il serait au moins étrange que le vice-amiral, qui n'a jamais eu l'air de prendre garde à moi et dont on connaît l'éloignement pour tout ce qui n'est pas russe, me recommandât et me protégeât secrètement.

Quoi qu'il en soit, celui ou ceux qui se sont si généreusement intéressés à moi méritent ma reconnaissance et je suis leur obligé. Bien des choses me font présumer que je ne tarderai pas à être de nouveau

employé en campagne, ce qui serait pour moi une fortune inespérée, qui couronnerait tous mes vœux.

La tournée que je viens de faire a réveillé en moi le désir de changer de position. L'éternelle monotonie de la place commence de nouveau à me peser, car je me figure que c'est au dehors que tout doit se décider, et je ne sais pas ce que je ne donnerais point pour en être.

Sous le rapport matériel, ce changement ne m'apporterait pas de grands avantages ; car, dans nos campements extérieurs, il manque assez de choses, beaucoup de choses même. Il y a autant de découragement qu'ici, mais avec cette différence que l'on s'y plaint de trop de repos, tandis qu'à Sébastopol on se plaint de trop de fatigue. Les troupes des camps se plaignent, en outre, des subsistances, tant pour la qualité que pour la quantité, et j'ai pu me convaincre, en effet, de mes propres yeux que la garnison de la place était, comparativement à elles, dans l'abondance, quoique, depuis quelques semaines, les bouchées commencent à devenir ici encore beaucoup plus petites, et qu'on ait toutes les peines du monde à se procurer avec son argent du vin, de l'eau-de-vie, du tabac, du thé, et en général les articles de luxe.

Avec un si grand entassement d'hommes dans un espace relativement si restreint, cette disette du moment n'a véritablement rien qui doive étonner. Il est loin, toutefois, d'y avoir au dehors, en rase campagne, autant de troupes qu'on se l'imagine à Sébastopol ; il y a même certains camps, comme sur la hauteur d'Inkerman, entre et derrière les deux phares et le long du

Belbek, qui ne sont que de faux campements ou qui ne servent tout au plus qu'à recevoir en passant quelques détachements plus ou moins forts. Le camp au-dessous du fort de Severnaya, par exemple, qui, de la tour Malakhof, paraît si imposant, ne renferme, à part la réserve de la garnison de Sébastopol, formée depuis les événements du 7, aucune autre troupe fraîche, les hommes complémentaires étant exclusivement tirés, dans le besoin, de la ferme Mackenzie et des autres positions. Néanmoins, l'effectif total de l'armée russe de campagne, présente actuellement dans cette partie de la Crimée, ne doit se monter à guère moins de 70 à 80,000 hommes, avec 15 ou 20,000 malades et blessés, qui, à défaut de moyens de transport, n'ont pu être évacués et qu'on a dû loger, soit dans les villages et les localités à dix milles à la ronde, soit dans des baraques dressées exprès pour les recevoir. En ajoutant à ce chiffre celui de la garnison de Sébastopol, qui est de 25 à 30,000 hommes, on a, pour l'effectif total des forces russes de Crimée, de 110 à 120,000 hommes, dont l'approvisionnement, qui a lieu en chariots par le nord de la presqu'île, n'est certainement pas une petite affaire. Aussi ne faut-il pas s'étonner des petits retards et des contre-temps inévitables, qui occasionnent parfois des disettes temporaires de vivres, de fourrage et autres articles de nécessité.

On attend cependant tous les jours l'arrivée de plusieurs grands transports de l'intérieur de l'empire, qui doivent assurer l'approvisionnement de l'armée jusqu'à la fin de l'automne, et emporter en même temps, par

le retour, nos malades et nos blessés. On se raconte encore que l'on est en train de construire un chemin de fer de Pérécop à Simphéropol, et que déjà plusieurs bonnes routes de terre ont été livrées à la circulation entre ces deux villes et de certains autres points à la dernière des deux. Je ne saurais dire ce qu'il y a de vrai dans tout cela; je sais seulement une chose, c'est que les chemins de Sébastopol à Baktchisaraï et au delà sont en ce moment dans un état affreux.

La Crimée entière, du reste, se trouve, sous ce rapport, dans des conditions assez misérables. La guerre a marqué ses traces partout, et quelles traces! L'armée russe ne se serait pas comportée sur un territoire vaincu avec aussi peu de ménagement qu'elle l'a fait ici. L'innombrable bagage, ce boulet de galérien que les armées de ce pays traînent toujours après elles, et les bandes sauvages de cavaliers du Caucase et de l'Oural s'y sont pris de leur mieux pour désoler cette riche contrée et l'empêcher de se relever de longtemps encore. Les champs sont en jachère, les vignes, privées de leurs échalas, rampent en désordre ou servent à l'entretien des feux de bivouac; tous les hameaux et villages, où l'armée régulière a logé ou dans lesquels ont séjourné ses malades, sont dévastés, et les habitants, dépouillés de tout et sans abri, rôdent errants dans les forêts. Baktchisaraï lui-même, cette antique cité tartare si fréquentée, paraît presque désert, et des ruines enfumées marquent en maints endroits la place où s'élevaient, il y a quelques mois, des palais magnifiques encore dans leur délabrement et de su-

perbes mosquées. En voyant cette désolation générale, on croirait à un plan de destruction organisée. Il paraît, néanmoins, que « c'est la guerre », comme disent les Français !

Ce n'est cependant pas seulement le pays, avec ses villes et ses villages, qui se montre ainsi désolé ; nos camps offrent, eux aussi, un aspect tout singulier. Je ne sais à quoi cela tient, mais il est positif qu'au temps de Menschikof, alors que, à la veille du combat de Balaclava et de la bataille d'Inkerman, le quatrième corps d'infanterie, qui venait d'arriver, après une de ces marches forcées comme il n'y en eut jamais de pareille, campa sur les hauteurs au nord de Sébastopol et dans la vallée de la Tchernaya, nos troupes avaient un tout autre air. Alors elles brûlaient d'en venir aux mains avec l'ennemi, elles étaient gaies et de bonne humeur ; le plus grand ordre régnait dans les bivouacs comme dans les camps, le service se faisait rigoureusement sans fatiguer ni décourager. Aujourd'hui, au contraire, soldats et officiers de divisions qui n'ont pas combattu encore se traînent nonchalamment, ennuyés et impatients d'eux-mêmes ; les sentiers à travers les camps sont boueux et sales ; la perspective de combats prochains trouve tout le monde froid, la victoire elle-même n'excite que fort peu d'enthousiasme. Quel effrayant contraste avec l'allégresse si bruyante de toute l'armée russe le lendemain du combat de Balaclava !

A Sébastopol, cette insouciante apathie se remarque beaucoup moins; car, devant l'ennemi, le Russe de-

meure toujours le même, intrépide et brave. Cependant, on ne rencontre plus ici cette franche gaieté que l'on voyait sur tous les visages, dans l'armée, au commencement même de ce printemps; l'inquiétude sur l'issue de cette lutte gigantesque a gagné peu à peu jusqu'au simple soldat. Cette longue défense sans résultat commence à peser sur tout le monde comme un cauchemar. Je ne sais quel grand stratége a dit que la défense était plus forte que l'attaque. Il serait aisé de se convaincre ici du contraire, car plus j'y réfléchis, plus j'incline à penser que c'est précisément dans cette éternelle expectative, dans cette tactique, dont les seuls et les plus grands triomphes consistent à parer les coups de l'ennemi, qu'il faut chercher la cause de cette défaillance de notre armée.

Cette triste méthode remonte, à vrai dire, jusqu'à l'époque de Menschikof, mais, chez ce général, ainsi que le prouvent les batailles de l'Alma, de Balaclava et d'Inkerman, c'était plus encore une conséquence de la nécessité qu'un plan arrêté d'avance. Les renforts qu'il reçut dans le courant de l'hiver étaient insuffisants pour porter, quelque part que ce fût, à l'ennemi le coup de grâce; car le 3ᵉ corps d'infanterie, par exemple, qui arriva les jours qui précédèrent et suivirent le premier de l'an, ne comptait, ainsi que je l'ai appris depuis peu d'une manière certaine, au moment de son entrée, guère plus de 20,000 hommes, au lieu de 60,000 ou, tout au moins, de 50,000. Or ce chiffre était loin de suffire pour combler les vides que le feu des assiégeants et les maladies avaient faits dans nos rangs,

et les divisions qui vinrent dans la suite étaient trop isolées ou trop faibles pour jeter un poids quelconque dans la balance. Quand arriva février, Eupatoria absorba, de son côté, une portion considérable de nos forces, de sorte que l'amiral, abstraction faite de son état de souffrance, fut en réalité, durant toute la période de son commandement, fort mal servi par les circonstances. Du moins, il sut se ménager des chances pour une forte offensive, en se maintenant dans la vallée de la Tchernaya et sur les hauteurs de Baïdar, et maître de cette position, qui menaçait les communications les plus essentielles de l'ennemi, Balaclava et Kamiesch, il pouvait, au besoin, attendre les événements.

Ce qui fut une nécessité pour Menschikof, son successeur en a fait une sorte de système. La Tchernaïa, que nous avions toujours crue ici occupée par le jeune Gortchakof ou Liprandi, n'est plus à nous. Cette position a été livrée spontanément et sans combat à l'ennemi, et nos troupes, ainsi que j'ai pu m'en convaincre de mes propres yeux pendant mon séjour dans les campements de ce côté, sont retranchées jusqu'aux dents à un mille environ en arrière dans les montagnes. Durant tout le cours de cet été, il y a eu à peine entre elles et l'ennemi quelques coups de fusil échangés de loin; de combat sérieux, pas même l'idée; car les avant-postes russes ont ordre de se replier incontinent à l'approche de toute force ennemie, et même, d'après ce que m'assuraient quelques officiers appartenant à ces troupes, il aurait été recommandé aux Cosaques

de ne pas inquiéter les patrouilles des Alliés et de s'abstenir de maraudage sur le territoire occupé par ceux-ci. Il n'en est, du reste, pas autrement dans la place, où une sortie de 30 hommes et un caporal est le plus grand effort auquel nous puissions nous élever. Comment, diable! avec un pareil système, la plus brave armée du monde résisterait-elle aux tentations de découragement!

Le choses vont, dit-on, prendre une autre tournure, et c'est ce qui me fait désirer d'aller joindre nos troupes de campagne; on assure du moins de tous côtés que le général Gortchakof n'attend que l'arrivée de deux divisions actuellement en marche et des transports dont il a été question plus haut, pour tomber sur les ennemis et les anéantir d'un coup. Qui vivra, verra! Il y a cependant quelque anguille sous roche; car, bien que le 19, le lendemain de l'assaut, un service d'actions de grâces ait été célébré dans Sébastopol et dans tous les bastions, demain ou après-demain aurait lieu de nouveau une grande cérémonie religieuse, pour laquelle en particulier est arrivé un archevêque, celui d'Odessa, je crois, et dont l'objet n'est certainement pas sans quelque importance. Mais en voilà assez pour aujourd'hui; avant d'entreprendre la description du dernier grand combat, je veux étudier une fois encore de près le théâtre de l'action. Le moment est des plus propices, car on entend à peine çà et là un coup de canon, le temps est assez serein pour permettre à la vue de s'étendre au loin, et le vice-amiral Pansilof va inspecter le bastion Kornilof et la tour Malakhof, de

sorte que je n'ai qu'à me joindre à sa suite pour atteindre mon but.

15 - 27 juin.

La fête religieuse d'hier a été singulièrement brillante; l'objet n'en a été connu qu'aujourd'hui. La garnison vient d'être mise à la demi-ration!.... Les innombrables approvisionnements qui, à la première nouvelle des événements de la mer d'Azof, auraient été entassés dans les magasins de Sébastopol, à Baktchisaraï ou ailleurs, n'importe où, se sont donc déjà fondus!

J'apprends, au reste, d'un officier du génie de mes amis, que, depuis le dernier assaut, on s'occupe activement à miner tous nos ouvrages, ainsi que les édifices publics les plus importants; car, en mettant les choses au pire, on ne veut laisser à l'ennemi qu'un amas de ruines désertes. D'un autre côté, cependant, un bon quart de la garnison travaille sans répit nuit et jour à compléter la ligne de défense intérieure tout autour de la Karabelnaïa, et l'on ne parle de rien moins que de disputer le terrain pied à pied aux Alliés, au cas où ils pénétreraient dans la ville. Comment concilier tout cela? Les choses seraient-elles effectivement aussi désespérées!. . . . .
. . . .

18-30 mai.

Il ne s'est rien passé de nouveau, mais puisque j'ai le temps ce soir, je vais essayer de décrire, ainsi que je me le suis promis, le combat du 18.

Je dois d'abord faire remarquer que bien que j'eusse voulu, comme l'année précédente, pour les batailles de l'Alma, de Balaclava et d'Inkerman, donner aussi de ce combat une esquisse détaillée, et reléguer tout à fait au second plan les choses qui me sont propres, j'ai été obligé d'agir autrement. Par suite de l'isolement où je me suis trouvé, je n'ai à peu près rien vu de l'assaut proprement dit, des préparatifs qui avaient dû être faits, des mouvements de l'ennemi, de ses différentes attaques et de leur issue, ni, en un mot, de tout ce qui est indispensable pour une semblable description, et si j'avais espéré un moment pouvoir suppléer à mon ignorance par ce que m'apprendraient les autres, je n'ai pas tardé à me convaincre qu'il était impossible d'arriver à la vérité par cette voie. Dans l'action, chacun ne voit que ce qu'il a immédiatement devant lui ; mais cette fois, soit à cause de l'obscurité qui régnait encore quand l'ennemi a commencé à attaquer, soit peut-être par suite de la surexcitation générale, la plupart n'ont même rien vu du tout. Malgré toutes mes questions, il ne m'a pas été possible de savoir, par exemple, les troupes ou les régiments qui, de notre côté, ont défendu les différents ouvrages ; car il n'y a peut-être pas, dans toute la garnison, un bataillon qui, depuis l'heureuse issue de l'affaire, ne prétende y avoir eu part, et comme, en dehors de l'ordre du jour tout à fait général de Gortchakoff, il n'a rien été publié d'officiel à ce sujet, il m'est absolument impossible de distinguer, au milieu de tant de prétentions, celles qui sont fondées de celles qui ne le sont point.

Néanmoins, dans ma récente tournée, à la suite de l'amiral Pansilof, je me suis assez bien rendu compte des communications et de la position des ouvrages en avant de Karabelnaïa, ainsi que des accidents du terrain, et j'hésite en conséquence d'autant moins à faire précéder mon récit de la description de ces lieux, que cette description est en partie nécessaire à son intelligence, et que les lieux en question demeureront probablement longtemps encore le principal théâtre de la lutte.

Il y a donc en tout, du côté de Karabelnaïa, quatre bastions, qui portent tous, cependant, d'une manière visible le cachet de leur construction par pièces et morceaux, car au fort principal sont appuyés de nombreux retranchements plus petits, qui joignent, à proprement parler, les bastions entre eux. Ces bastions sont les n°s 1, 2, le bastion Kornilof ou la tour Malakoff, et le n° 3. C'est, je crois, ce dernier que les Alliés appellent le grand redan, donnant le nom de petit redan au n° 2.

Le n° 1 comprend les travaux de fortification sur la baie du carénage et au delà du bord occidental, de même que devant la dernière ramification latérale du ravin de Kilène Balka. Au moyen d'une caserne située sur la hauteur et élevée pour la défense, il communique avec le n° 2, qui commence immédiatement au-dessus du bord oriental de la même baie, et qui, de son côté, communique avec le bastion Kornilof au moyen d'une de ces deux petites tours à droite et à gauche du bastion, dont j'ai déjà parlé maintes fois, s'il m'en sou-

vient bien. Cet ouvrage s'élève en trois terrassements jusqu'à son réduit, la tour Malakhof, à laquelle il ne reste plus aujourd'hui qu'un étage, les autres ayant été abattus depuis quelque temps, et il forme tout autour une sorte de grande redoute fermée, qui est le bastion Kornilof proprement dit. Les deux lignes inférieures de fortification consistent chacune en une série de retranchements particuliers qui vont aboutir, du côté du ravin d'Ortchakof, à la batterie Gervais, laquelle, cependant, n'était pas entièrement terminée au moment de l'assaut, le fossé ayant alors à peine atteint, à cause des difficultés que présente le terrain, une profondeur de 3 ou 4 pieds, et le parapet se trouvent encore en fort mauvais état. De l'autre côté du ravin s'élèvent enfin les ouvrages du n° 3, qui se prolongent sur les hauteurs et à travers le ravin Vorontzof jusqu'au port militaire, et se composent presque partout d'une double et même d'une triple rangée de redoutes.

En dedans de ces fortifications, les maisons ou plutôt les ruines de Karabelnaïa, sur quelques points, comme au n° 3, au n° 1 et au bastion Kornilof en partie, arrivent jusqu'au centre des ouvrages. Sur ce dernier point, par exemple, c'est ce qui a lieu derrière la batterie Gervais. Les blockhaus, dans lesquels se trouve, entre autres, notre hôpital de campagne, forment en quelque sorte l'extrême pointe des groupes de maisons qui montent de la ville et communiquent à droite, le long du ravin d'Ortchakof, avec les édifices derrière le bastion n° 3. Ces blockhaus sont situés en partie sur un mamelon

qui descend en pente douce vers le ravin précité, et en partie derrière le mamelon, et ils sont séparés du quartier des matelots par une seconde ligne de défense tout à fait reculée, dont on n'a commencé que maintenant à s'occuper d'une manière sérieuse. Leur distance de la batterie Gervais peut être de 3 à 400 pas.

A gauche de ces constructions s'étend, entre la Karabelnaïa et le bastion Kornilof, une chaîne de hauteurs qui tombent en certains endroits à pic sur le faubourg et où ont été élevées aussi des fortifications.

Le chemin qui conduit de nous au bastion Kornilof passe au-dessous de l'ouvrage, à droite, et rencontre immédiatement au pied de la tour Malakhof proprement dite la grande route qui suit le pont jeté sur le port militaire. Quelques redoutes situées encore un peu plus bas et faisant saillie sur l'intérieur, ferment la vue de ce côté, ce qui n'existe que depuis peu de temps, car on pouvait autrefois, de notre hôpital, apercevoir presque tout le front intérieur de nos fortifications jusqu'à la caserne entre le n° 1 et le n° 2.

A l'extérieur, les trois ou, en y comprenant celui du port militaire, les quatre ravins déjà mentionnés dans la description des ouvrages coupent tous les tranchées ennemies dans la direction du sud. Celui de Kilène-Balka est le plus rapproché du bassin du port; cependant il n'atteint à notre bastion n° 1 que par une de ses ramifications latérales; le second et le troisième, au contraire, traversent nos fortifications et se prolongent jusqu'au port militaire. De l'extrémité de ce port, mais plus particulièrement du bastion n° 4, qui appar-

tient déjà aux ouvrages de défense de la ville proprement dite, part le ravin qui porte le nom du bassin en question; toutefois, il est hors de notre rayon et nous n'en faisons mention ici que parce que, dans sa partie basse, il touche au ravin Vorontzof et que ce point aurait été précisément, dans la journée du 18, le théâtre d'un combat particulier.

La première attaque de l'ennemi, d'après tous les renseignements obtenus et suivant ce que j'ai moi-même appris, fut dirigée contre notre bastion n° 1. Une seconde attaque, dont l'objet était probablement d'appuyer celle-là, eut lieu contre la caserne qui relie le n° 1 au n° 2. Un peu plus tard, le bastion n° 3 et le bastion Kornilof furent aussi attaqués, tous les deux à peu près en même temps. Les tentatives des Alliés paraissent avoir échoué dans l'ordre même suivant lequel elles eurent lieu.

Le combat devant le bastion n° 1 et celui du bastion Kornilof furent les plus acharnés. Sur le premier point, nos troupes auraient été chercher l'ennemi vaincu jusqu'en rase campagne et l'aurait battu ici encore, après lui avoir enlevé un drapeau et fait plusieurs centaines de prisonniers. Néanmoins, d'autres rapports que j'ai reçus de là, ne disent rien de toutes ces choses, se bornant à raconter que les Français, après plusieurs assauts inutiles, avaient fui à la débandade et s'étaient réfugiés en partie dans le ravin de Kilène-Balka, en partie dans dans nos anciennes redoutes de Selenghinsk et de Volhynie. Aussi ne me rappelé-je pas avoir entendu d'ici d'autres coups de fusil, dans aucune

période de combat ultérieure, mais cette action n'en est pas moins merveilleuse, parce que, pour la première fois dans toute cette guerre, depuis Sinope, notre flotte y a trouvé l'occasion de se faire craindre de l'ennemi. Cette coopération de nos bateaux à vapeur à ce combat est un fait positif, et l'on cite notamment le *Vladimir* pour la précision et l'excellence de son tir.

L'attaque du bastion n° 3 paraît avoir été la plus faible. Les Anglais, qui combattaient de ce côté, ont déployé, au jugement unanime de tous ceux qui ont été témoins oculaires de l'action, leur inhabileté ordinaire, sans rien montrer de ce courage et de ce mépris de la mort, dont ils avaient eu coutume jusqu'ici de racheter leur maladresse. Celui qui les aurait vus sur l'Alma, à Balaklava et à Inkerman ne les aurait pas reconnus ici. Ils ne mordirent à rien et ils fuyaient encore au delà de la portée de nos canons.

La colonne d'attaque ennemie se serait portée d'abord contre le bastion Kornilof en deux groupes distincts. L'une de ces divisions aurait pénétré par la batterie Gervais dans l'intérieur de nos ouvrages, où l'autre l'aurait suivie plus tard, après avoir échoué dans sa besogne propre. A en juger par les morts, les blessés et les prisonniers laissés entre nos mains, la masse ennemie entière se serait composée du 5ᵉ bataillon de chasseurs français et des 19ᵉ, 26ᵉ et 39ᵉ régiments d'infanterie de ligne. De notre côté, la batterie en question avait d'abord été occupée par un bataillon du régiment Poultava, mais dans le cours du combat que nous allons décrire, à ce bataillon vinrent se joindre

successivement un détachement de volontaires, une compagnie du régiment Levsk, deux bataillons du régiment Iakoutzk, un bataillon du régiment Ieletzk et de forts détachements isolés, sinon des bataillons entiers, des régiments Minsk et Odessa, avec une batterie de campagne de pièces de douze, comme aussi plusieurs détachements de tirailleurs réguliers et irréguliers.

Une division anglaise, enfin, aurait encore débouché du ravin Vorontzof et pénétré jusqu'au ravin du port militaire, pour tenter de là une attaque contre le bastion n° 4. Ce n'est qu'hier, cependant, que j'ai appris cette circonstance, et encore n'ai-je pu jusqu'à ce moment réussir à me renseigner suffisamment à ce sujet.

Le combat commença vers deux heures et demie du matin et dura de deux à trois heures en tout. Ce fut au bastion Kornilof qu'il se prolongea le plus; néanmoins, dans le ravin du port militaire, il continuait encore au lever du jour. Je ne veux point hasarder une estimation même approximative des pertes des deux parts, et je ne suis pas non plus en mesure d'affirmer que, de notre côté, outre les prisonniers que l'on a faits et dont 3 ou 400 sont restés entre nos mains au bastion Kornilof, il ait bien réellement été enlevé deux aigles ou trophées quelconques, ainsi qu'on l'avait d'abord assuré.

Pour passer du général au particulier, on avait, par exception cette fois, été assez bien informé à Sébastopol des dessins de l'ennemi; car, dès le 16, par conséquent avant l'ouverture du bombardement, toute la

garnison savait qu'au premier jour, le 20 au plus tard, les Alliés devaient tenter un grand assaut contre Karabelnaïa. Le bruit s'était ensuite répandu que le général Pélissier, qui avait remplacé Canrobert dans le commandement de l'armée française et qui passait pour être l'âme véritable du nouveau système si énergique adopté par les Alliés, méditait en même temps un grand coup contre notre armée de campagne, ce qui aurait peut-être été cause du départ du général Gortchakof pour cette armée, le commandement ayant été confié par intérim, dans la place et les ouvrages, au général Sacken.

Lorsque, le 17 au matin, la canonnade s'éleva, tout ici était prêt pour les éventualités. Pour ne pas donner l'éveil aux ennemis, nos pièces répondirent vers le soir de plus en plus négligemment, et à la fin, comme si elles eussent été démontées et réduites au silence, elles furent en partie retirées des créneaux; mais à la nuit, les troupes, jusque-là cachées derrière les blindes et rangées en bataille tout à fait en arrière, reçurent ordre d'avancer immédiatement dans les ouvrages, mais de ne pas faire le moindre bruit, de ne pas parler, de ne pas fumer, de ne pas regarder par-dessus les parapets, de ne pas trahir, enfin, leur présence d'une manière quelconque aux postes d'observation, sous peine de mort pour le contrevenant.

Il était à peine besoin de cette menace pour obtenir des hommes le plus strict silence. Chacun comprenait de quelle importance il était que l'ennemi ne découvrît pas à temps le piége qui lui était tendu, et le désir

de lui infliger des représailles était beaucoup trop général, pour que personne, au moment où l'on pouvait être sûr de les exercer largement, songeât à se plaindre des épreuves auxquelles on eût mis sa patience, ces épreuves eussent-elles été plus rigoureuses. Lorsque les troupes se furent avancées, le silence fut tel, en effet, dans nos ouvrages, que, n'eussent été ces noirs fantômes immobiles étendus à terre et leurs armes en faisceaux, les initiés eux-mêmes auraient pu douter qu'il y eût âme qui vive.

Vers onze heures du soir, on vit s'élever du côté de la ferme Mackenzie, une fusée isolée, et aussitôt officiers et ordonnances de se croiser dans toutes les directions. Quelques compagnies sortirent incontinent devant les ouvrages, pour appuyer celles de nos troupes qui s'y trouvaient et qui avaient déjà eu à souffrir, la veille, du feu de l'ennemi. On entendait dans la ville le lourd pas gymnastique des masses serrées d'infanterie, les cris de commandement et le roulement des armes mises au repos. Pour cacher ces mouvements à l'ennemi, nos canons durent, à certains moments, activer leur feu; mais à peine les choses avaient-elles repris leur calme à l'intérieur, qu'ils se turent de nouveau, et les artilleurs français, s'imaginant avoir remporté sur les nôtres quelque triomphe, lancèrent dans le silence de la nuit un immense cri de : Vive l'Empereur!

A une heure du matin, l'attente générale était à son plus haut point. D'une minute à l'autre on espérait entendre le signal d'alarme; le moindre coup de feu, le plus simple tumulte accidentel donnait l'éveil

et l'on croyait voir déjà l'ennemi approcher. Je n'y tenais plus dans mon hôpital; il me fallut aller en plein air.

Les étoiles scintillaient dans les profondeurs d'un ciel d'azur et les eaux de la baie en réflétaient la clarté en se jouant; sur les hauteurs opposées, la ville semblait, dans ces ténèbres à demi éclairées, se prolonger à l'infini. Le spectacle était magique; dans tout autre moment, je serais resté là des heures entières, abîmé dans la contemplation; mais cette fois c'était l'ombre du tableau qui m'intéressait, et, pour mieux y pénétrer, je me dirigeai à la hâte vers le chemin qui monte à la tour.

En avant de ce chemin, deux ou trois Tartares de la garde du corps à cheval étaient placés en sentinelles; plus loin était un piquet d'infanterie, et une chaîne de postes empêchait toute approche. Mécontent de ne pouvoir exécuter mon projet, je tournai à droite, dans l'espérance de trouver par là un point d'où il me fût possible de plonger dans les lignes ennemies; mais partout les gardes me repoussèrent. Il fallut me résigner et regagner mon poste. Tout à coup je vis apparaître devant moi, sur la hauteur, mon Ivan, qui me cherchait de tous les côtés. Je l'appelai doucement; il me reconnut, poussa un cri de joie et, descendant à la course, vint me saisir au poignet et m'entraîna avec tant de violence que je faillis en perdre la respiration. Il y avait une seconde que j'étais rentré au logis, lorsque se présenta un aide-de-camp qui m'apportait l'ordre de me rendre auprès du général Sacken. Sans

Ivan, cet officier ne m'eût certainement pas trouvé chez moi. Le brave garçon venait cette fois de me sauver plus que la vie ; il m'avait sauvé l'honneur.

Comment Ivan a-t-il été mis à même de me rendre ce service? C'est ce que je n'ai encore pu tirer bien au clair. Il tient beaucoup à jouer dans les affaires qui me concernent le rôle d'un homme au courant de tout, et quand je l'interroge, dans des circonstances comme celles-ci, il fait le sourd à toutes mes questions ou ne répond qu'à demi-mots. Je veux bien lui laisser cette marotte, mais il est probable que, devant la tour, où il avait été comme moi et où il m'a vu, il aura entendu parler de la mission dont l'aide-de-camp avait été chargé auprès de moi.

A mon arrivée sur la plate-forme au-dessous de la tour, j'y trouvai réunis presque tous nos officiers généraux. A gauche, adossé contre le parapet, était l'amiral Nakhimof, le bonnet sur la tête, mais vêtu de l'uniforme de grande tenue, comme aux jours de danger. Entouré de plusieurs autres officiers, il penchait avidement l'oreille du côté du général Tottleben qui observait avec la lunette d'approche les ouvrages ennemis, ce qui, néanmoins, ne l'empêchait pas de placer de temps à autre quelque histoire plaisante. Du moins, à peine avait-il fini, que de joyeux éclats de rire partirent de ce groupe, au point que le général Osten-Sacken, qui se promenait seul de long en large sur le milieu de la demi-lune, se retourna vivement et avec mauvaise humeur; mais, en reconnaissant les auteurs de ce trouble, il se rapprocha, sur un

signe de Nakhimof, et quand celui-ci lui eut communiqué en gros les réflexions de Tottleben, il ne put retenir non plus un sourire, ce qui, fit que les autres ne se gênèrent plus. L'amiral Pansilof, qui, avec quelques officiers me donnait des ordres, se dressa sur ses jambes d'un demi-pied plus haut qu'à l'ordinaire et grommela entre ses dents, tout en piétinant d'impatience, que quelque loustic allemand faisait sans doute danser le plancher. De son côté, le général Khroulef qui, en bas de la montée, écrivait sur une table de campagne à la lueur d'une lanterne, leva les yeux tout étonné, sans paraître comprendre d'où pouvait provenir l'hilarité de ces messieurs.

En ce moment — il pouvait être environ une heure et demie du matin — un officier arriva en toute hâte et demanda le général commandant; Sacken se retourna et reçut de ses mains un papier plié. Il s'avança ensuite vers la table à laquelle était assis Khroulef, et après avoir lu en silence et pour lui seul, il fit passer à celui-ci. Le général lut à son tour, réfléchit un instant, puis il se leva et dit froidement : « Eh bien! nous sommes prêts. » Nakhimof, qui s'était aussi approché, prit le billet fatal qu'il parcourut des yeux, partit ensuite d'un éclat de rire, et, prenant à part Osten-Sacken, il s'écria tout joyeux : « Ils viennent donc! Ah! ils viennent! C'est Dieu qui nous les livre? Pour la gloire de Dieu et de la sainte Russie, nous ferons en sorte qu'il n'en retourne pas trop! »

A ces mots, toutes les personnes présentes se pressèrent autour des généraux. Il se fit un tel silence

qu'on eût pu entendre voler une mouche. Sacken était assis à la table et écrivait de sa propre main quelques ordres qu'il remettait au fur et à mesure, avec indications secrètes, aux aides-de-camp qui l'entouraient déjà. Lorsqu'il eut fini, il s'adressa aux médecins, c'est-à-dire à moi, au professeur Hubenet, premier chef de tout le service de santé du faubourg Karabelnaïa, et aux médecins principaux des trois autres hôpitaux : « Messieurs, dit-il d'une voix assez haute, pour être entendu même hors de la demi-lune, dans une heure au plus l'ennemi donnera l'assaut; il y aura à faire, je n'en doute pas. Avez-vous pris vos mesures pour secourir immédiatement nos blessés? Puis-je être rassuré sur le sort des braves qui, dans ce combat, vont répandre leur sang pour Dieu, le Czar et la sainte Russie ?...C'est bien, messieurs, — ajouta-t-il, avant que nous eussions pu répondre, — outre les jeunes médecins que j'ai affectés hier aux différentes ambulances pour toute la durée de ce bombardement, j'ai encore mis aujourd'hui à votre disposition tous les docteurs et chirurgiens des corps de troupes réunis ici. A votre retour, vous les trouverez déjà en lieu et place. Adieu, messieurs! J'ai votre parole et je remets avec confiance entre vos mains le soin de nos blessés. La Russie vous sera reconnaissante pour chacun de ses braves enfants que vous lui conserverez. »

Nous nous retirâmes, et en traversant la foule le long de l'escalier, nous entendîmes le général dire à ses officiers : « Maintenant, messieurs, à vos postes!

Tout est prêt et la victoire est à nous, si tout le monde fait son devoir. » Il parla encore, mais nous n'avions pas de temps à perdre, si nous voulions avoir terminé tous nos préparatifs avant l'ouverture du combat, qui devait avoir lieu dans une heure, et nous dûmes nous hâter de nous rendre à nos postes.

La première demi-heure, je l'employai à des occupations de tous genres, et elle passa comme un instant. Les blessés qui se trouvaient encore à l'hôpital durent être évacués à la hâte du côté de la baie, pour faire place à d'autres arrivants; les ambulances furent disposées, et il fallut donner des instructions aux médecins et chirurgiens adjoints à notre service. Partout régnait la meilleure volonté; il suffit de quelques indications à peine; des difficultés, qui eussent peut-être demandé, en d'autres circonstances, des heures entières, s'aplanissaient à présent comme d'elles-mêmes. Je n'ai jamais eu de ma vie semblable besogne entre les mains.

Un hourrah à demi étouffé et un bruyant va-et-vient de troupes au dehors, un peu après deux heures, me firent conjecturer qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire. Tout le monde se précipita aux fenêtres et à la porte, et le spectacle qui s'offrit à nos regards était véritablement si particulier dans son genre que je ne l'oublierai certes pas facilement. Le général Sacken, accompagné de Khroulef et de Tottleben, passait la revue des soldats; dix à douze prêtres suivaient les généraux et bénissaient les combattants, qui, se frappant la poitrine et les yeux fixés sur leurs chefs,

s'étaient tous prosternés à genoux sur la terre. Plus bas, devant le front de la redoute Poultava, les drapeaux venaient également d'être déployés; la foule des soldats se pressait autour de ces vieux étendards criblés de balles, les mains levées et tendues pour un serment solennel. Les armes brillaient déjà entre les mains des combattants, les tambours s'apprêtaient à battre la charge; cependant, on n'entendait pas le moindre bruit encore; tout était profondément silencieux, quoiqu'il dût en coûter beaucoup d'étouffer tant de fortes émotions.

Cinq ou dix minutes après, les premiers coups de fusil éclatèrent au delà de la grande baie du port. Tout le monde prêta l'oreille en retenant son haleine; un coup de canon se fit entendre, puis un second, puis un troisième, et enfin toute une salve de cinquante coups retentit à la fois. Le silence était désormais inutile; les tambours battirent la générale, les drapeaux s'agitèrent, un triple hourrah des plus énergiques couvrit les tonnerres même de l'artillerie. Les cris de commandement résonnèrent, la troupe s'ébranla et les postes furent occupés. Un quart d'heure plus tard, on en venait déjà aux mains devant le bastion n° 1, tandis que, en face de nous, tout demeura tranquille jusqu'au moment où jouèrent les batteries ennemies. Ce ne fut qu'après trois heures du matin, que les premiers boulets tombèrent devant notre front, mais plus à gauche, à peu près au point où le bastion n° 2 et le bastion Kornilof se relient. Quelques instants plus tard, les éclairs de l'artillerie brillèrent aussi devant le bastion n° 3, puis enfin la tempête s'étendit sur toute notre

ligne; tout autre bruit fut entièrement couvert, et l'on put craindre en vérité, au milieu de ce fracas, de ces grondements, de ces sifflements aigus et de ces mugissements sans fin, de perdre l'ouïe à tout jamais.

A quatre heures et quart, à en juger par ce qu'on entendait, le combat d'artillerie dut être à son plus haut point; à partir de là, le feu de mousqueterie prit peu à peu le dessus sur la canonnade, et, par intervalles, on distinguait les vibrations du cor, les tambours ennemis battant la marche et les cris de bataille des combattants. Quoique le jour vînt de se lever, les vapeurs de la poudre encombraient tellement l'atmosphère, que, près comme loin, il était absolument impossible de rien découvrir devant soi.

La haute ville, au contraire, avec ses dômes et ses églises, baignait dans les demi-teintes du crépuscule; mais sur la basse ville et sur la baie du port planaient toujours d'épais nuages, du milieu desquels jaillissaient çà et là d'innombrables éclairs. La flotte alliée et nos forts du rivage échangeaient, de ce côté, des coups de canon; l'engagement des deux parts parut prendre ici en ce moment un caractère sérieux; le feu des navires ne tarda pas, néanmoins, à se ralentir, et bientôt il n'y eut plus entre eux et nos ouvrages, jusqu'à la fin de l'action, que quelques coups çà et là donnés et rendus.

Le combat durait toujours cependant devant notre front avec le même acharnement; le feu ne cessa pas non plus un seul instant devant le bastion n° 3; mais tout était maintenant à peu près parfaitement calme devant le n° 1 : l'attaque de l'ennemi paraissait avoir

déjà échoué de ce côté. Cinq minutes plus tard, retentirent dans nos ouvrages, au delà du ravin d'Ortchakof, les hourrahs de nos soldats, et l'on put voir en même temps sortir du milieu des nuages de vapeur les premiers fuyards anglais. Bientôt toute la campagne au loin brillait d'habits rouges qui, en pleine débandade, se ruaient vers leurs tranchées, et ce réjouissant spectacle mit chez nous tout sens dessus dessous. Tout ce qu'il y avait de non-combattants dans le voisinage courut sur le bord du ravin, pour suivre aussi loin que possible l'ennemi, et, dans l'ivresse de la joie, au milieu des battements de mains, on ne prit pas garde à ce qui se passait auprès. Tout à coup, en effet, un immense cri de : vive l'Empereur ! vint tirer la foule de cette sécurité enthousiaste, et les coups de fusils éclatèrent de tous côtés : les chasseurs français étaient au milieu de nous.

Au premier moment, tout ce monde sans armes bondit en arrière et se dispersa ; mais il était impossible que dans des cœurs surexcités jusqu'à l'enthousiasme une terreur panique trouvât place ; aussi, après avoir reculé quelques pas, nos hommes s'arrêtèrent et présentèrent de nouveau la poitrine à l'ennemi. Il s'agissait d'abord de se défendre : le combat devint une lutte corps à corps. Quelques efforts qu'ils fissent, les Français ne purent gagner un pouce de terrain de plus ; peu à peu, au contraire, il furent rejetés en bas du mamelon, jusqu'aux maisons qui s'y trouvent.

Heureusement nos adversaires avaient dirigé leurs principales forces contre l'entrée du bastion Kornilof. La garnison de la batterie Gervais, où l'ennemi venait

de pénétrer, ne mit pas, il est vrai, trop d'opiniâtreté à le combattre, mais le désordre était depuis longtemps dans ses rangs et elle avait déjà perdu sûrement, dans une lutte des plus acharnées, la moitié de son monde au moins; aussi la résistance qu'elle opposa ne suffit-elle pas pour arrêter les progrès des Français. Vainqueurs, ils poussèrent de plus en plus en avant, et quelques écervelés s'élancèrent même sur les derrières des nôtres, vers le chemin de la tour.

Le rôle que nous autres, médecins, jouâmes dans tout cela, fut véritablement triste. La plupart d'entre nous, comme aussi presque tous les hommes du service de santé, avaient couru au ravin, au moment de la fuite des Anglais, et se trouvaient maintenant au milieu de la bagarre. Quant à moi et à cinq ou six autres, qui étions restés à la maison, nous ne savions, au milieu de ce désordre général, où donner de la tête, et avant que nous eussions pu mettre seulement en sûreté nos instruments, les chasseurs français, relancés par les nôtres, s'étaient déjà répandus entre les bâtiments et tiraient sur quiconque paraissait en avant de leurs carabines.

Il n'y avait donc pas de temps à perdre, si nous ne voulions pas être tous tués ou pris; car les ennemis semblaient sortir de dessous terre, et de quelque côté qu'on se tournât, on donnait partout sur eux. Enfin, nous réussîmes à trouver une issue par la tangente, à gauche; mais, au lieu de suivre cette direction, nous fûmes entraînés à droite par quelques hommes armés que nous rencontrâmes en chemin, et nous n'échappâmes à un danger que pour tomber dans un pire.

En effet, au pied du mamelon, où nous nous précipitâmes en aveugles, dans la hâte insensée que nous mettions à nous sauver, le combat se continuait encore entre la garnison de la batterie Gervais et les bataillons français qui avaient forcé la position. Nous tombâmes, à la lettre, au milieu des combattants, qui, tout déconcertés de cette sauvage irruption, s'arrêtèrent un instant des deux parts; mais ils s'élancent bientôt de nouveau les uns contre les autres, et nous nous trouvons pris comme entre les deux mâchoires d'un étau. Avec le tumulte et l'acharnement qu'offrait le combat, il n'y avait pas à songer à se tirer de là; il s'agissait donc de vendre sa vie aussi cher que possible.

C'était, dans le sens le plus strict du mot, une véritable mêlée. Le fusil et le sabre n'avaient que faire; c'était à la baïonnette, au poing et au couteau que l'on se battait. N'ayant pas d'armes, nous dûmes, nous autres, avoir recours aux moyens de défense naturels; mais nous aurions assurément péri tous jusqu'au dernier, si une reculade momentanée de l'ennemi, occasionnée probablement par l'arrivée de renforts russes, ne nous eût donné le temps de prendre nos pistolets de poche et nos revolvers et d'établir quelque peu de proportion entre nous et nos adversaires.

A partir de ce moment, la fortune tourna le dos à ceux-ci. Les Russes avaient dû frapper quelque terrible coin au milieu de leur colonne d'attaque, car les Français les plus avancés plièrent devant le choc impétueux des nôtres, reculant, non pas vers la batterie

Gervais, mais plutôt à droite, vers les maisons en bas du mamelon; d'un autre côté, cependant, le combat allait en se resserrant toujours davantage autour de l'ouvrage en question, dont on se disputait évidemment la possession. Les bonnets fourrés pointus qui dominaient les casquettes françaises, disaient assez clairement à qui nous devions ce secours tant désiré. Néanmoins, à côté de nos volontaires combattaient aussi des troupes régulières fraîches, signe que déjà nos renforts commençaient à arriver.

Le détachement français le plus en avant, pressé de toutes parts, s'était maintenant glissé dans les maisons et entre les maisons. Le reste des Français, au nombre de 4 à 500, autant qu'il était permis d'en juger, chercha, malgré le feu meutrier des ouvrages voisins et les attaques sans cesse renouvelées de nos tirailleurs irréguliers, à s'installer dans la batterie enlevée et semblait attendre du renfort. Le vaste espace entre les champs de combat nous offrit, à nous, soldats de circonstance, la facilité de gagner la chaîne de hauteurs derrière le bastion Kornilof, d'où nous pûmes suivre sans le moindre danger les péripéties ultérieures de la lutte. Il nous manquait un jeune médecin belge du régiment Tchernigof, arrivé depuis peu de jours seulement à Sébastopol, lequel fut plus tard trouvé mort sur la place, où il avait été percé au cœur d'un coup de baïonnette. Deux autres avaient reçu des blessures assez graves. Moi et un autre, nous fûmes les seuls qui nous tirâmes de là sains et saufs.

Depuis la première irruption des Français au-des-

sous de nos retranchements jusqu'à cette nouvelle phase, il avait pu s'écouler à peine dix minutes; puis vint une sorte de pause de quelques instants, pendant laquelle les choses restèrent dans le même état. On se battait surtout en ce moment pour la possession des maisons, où une compagnie du régiment Levsk et des détachements de la garnison de notre bastion n° 3, dont le vice-amiral Pansilof avait envoyé la moitié sur ce point, appuyaient les nôtres; mais les chasseurs français se démenant comme de vrais démons, notre attaque ne faisait pas le moindre progrès.

Sur ces entrefaites, l'autre détachement ennemi, qui, dans l'intervalle, avait été renforcé de deux ou trois bataillons, se porta de nouveau à l'attaque, pour débarrasser les chasseurs. D'un autre côté, cependant, un haut général russe, Sacken lui-même, dit-on, arriva dans le même moment avec deux bataillons du régiment Jakoutzk, de la réserve, pour reprendre les ouvrages perdus, et en même temps une seconde colonne s'approchait presque au grand trot. Les Français reçurent sans broncher le choc des premiers, mais ils ne purent tenir contre l'attaque de flanc de la seconde masse. Au bout de quelques secondes, les casques de nos braves brillaient déjà sur le parapet de la redoute; l'aigle française en fut arrachée et ce qui restait d'ennemis chercha son salut dans la fuite. Les nôtres les poursuivirent et ramenèrent même des tranchées françaises une foule de prisonniers.

JULES BAISSAC.

(La suite à la prochaine livraison.)

ESSAI SUR LA CAVALERIE.

CHAPITRE II (1).

Du rôle de la cavalerie.

Après cet essai sur l'état actuel de l'art militaire, nous allons parler d'une manière spéciale de la cavalerie, dont on semble embarrassé et qui paraît douter d'elle-même. Beaucoup d'officiers, avons-nous déjà dit, en comprenant que le rôle de la cavalerie est devenu plus difficile qu'autrefois, se laissent aller au découragement, et leur esprit accepte tous les bruits de désorganisation qu'enfantent le doute, la crainte et la légèreté avec laquelle on parle généralement de cette arme. Nous allons faire tous nos efforts pour combattre ce découragement.

Et pour cela, il suffit de démontrer que la cavalerie est une arme dont les services sont multipliés, dont l'action bien dirigée est toujours suivie de résultats immenses, et qu'elle est utile malgré les armes rayées, non-seulement dans les opérations secondaires, mais encore sur les champs de bataille.

Napoléon dit dans ses Mémoires, en réponse au reproche qui lui a été fait d'avoir engagé trop tôt sa cavalerie à la bataille de Waterloo : « Les charges de

(1) Voir la livraison du 15 décembre 1861.

» cavalerie sont bonnes également au commencement,
» au milieu et à la fin d'une bataille ; elles doivent être
» exécutées toutes les fois qu'elles peuvent se faire sur
» les flancs de l'infanterie, surtout lorsque celle-ci est
» engagée de front.....Toutes les batailles d'Annibal
» furent gagnées par sa cavalerie ; s'il eût attendu pour
» la faire donner la fin de la bataille, il n'aurait jamais
» pu l'employer qu'à couvrir sa retraite. C'est avoir
» les notions les plus fausses de la guerre et n'avoir
» aucune idée de la puissance des charges combinées
» de l'infanterie et de la cavalerie, soit pour l'attaque,
» soit pour la défense. » Dans la relation de la même bataille, Napoléon témoigne en ces termes les regrets que lui cause l'exécution d'un ordre mal compris... « et
» Napoléon se trouve ainsi, dès cinq heures du soir,
» privé de sa réserve de cavalerie, *de cette réserve qui,*
» *bien employée, lui avait donné tant de fois la victoire.* »

La cavalerie, dit-on, ne peut plus être l'arme des champs de bataille, parce que sa désorganisation sera complète avant qu'elle n'ait atteint l'ennemi. Malgré cette assertion, et en ne considérant la cavalerie que dans sa prétendue infériorité retative, ne peut-on pas admettre qu'elle puisse combiner son action avec celle des autres armes ?

Lorsque la cavalerie était considérée comme ayant une action possible et nécessaire sur les champs de bataille, c'était l'arme la plus difficile à conduire, l'arme dont l'action était supérieure ou inférieure à celles de l'infanterie et de l'artillerie, dont les résultats étaient importants ou insignifiants, selon qu'elle était bien ou

mal conduite. C'était donc le talent du chef qui faisait en grande partie la valeur de la cavalerie. Les qualités nécessaires au général de cavalerie sont si variées que les longues guerres de la République, du Consulat et de l'Empire n'ont formé que quelques généraux de cavalerie distingués. Cependant nous ne pouvons être de l'opinion des personnes qui disent que, si une longue pratique de la guerre ne peut faire un grand nombre de bons généraux de cavalerie, il faut nécessairement laisser au hasard le soin de faire connaître les hommes capables de bien mener la cavalerie, les hommes qui ont le génie de l'arme. Nous ne voulons pas contester à certaines organisations, à de vastes intelligences, la facilité avec laquelle elles embrassent et résolvent avec justesse toutes les questions, toutes les difficultés qui se présentent à elles. Le sens commun chez ces hommes d'élite est élevé à son suprême degré et permet à l'idée juste d'être si instantanée qu'elle ressemble à de l'inspiration et constitue le génie; mais ne pouvant pas compter sur ces rares organisations, nous devons demander à l'étude et à la pratique le soin de former de bons généraux de cavalerie. Quand un général de cavalerie connaîtra parfaitement les propriétés des trois armes, les différentes combinaisons de leur action, la marche des batailles; quand à ce savoir, il joindra les qualités morales qui lui sont indispensables, il pourra prendre dans toute circonstance une détermination prompte, basée sur l'à-propos, et la faire suivre d'une exécution énergique; alors il aura ce qu'on appelle le génie d'un général de cavalerie, et il obtiendra de

cette arme tout ce qu'elle est susceptible de donner.

Que la cavalerie agisse comme arme de secours ou comme arme indépendante, son action est purement offensive, ses moyens d'attaque sont inférieurs aux moyens de défense de l'infanterie, sa désorganisation est facile et le désordre qui en résulte difficile à réparer. Il est donc de toute nécessité que son action soit préparée par une perte sensible dans les moyens de défense physiques ou moraux de l'infanterie.

La cavalerie dont l'action n'est pas constante comme celle de l'infanterie, mais bien momentanée, instantanée, ne doit souffrir des feux que pendant sa marche contre l'ennemi, lorsqu'elle entre en lice. Les détracteurs de la cavalerie trouvent leur principal argument dans les difficultés exagérées de l'application de ce principe. Ils pensent que les armes rayées atteindront toujours les lignes de cavalerie, à moins que ces lignes ne soient à une distance telle que toute liaison cesse d'exister entre elles et les autres lignes de bataille, distance qui empêchera la cavalerie d'agir au moment opportun. Il est possible que quelques projectiles perdus atteignent les lignes de cavalerie et leur fassent éprouver des pertes, mais ces pertes seront toujours insignifiantes. Il faudrait qu'un ennemi fût bien mal avisé pour s'écarter de ce principe fondamental, diriger tous ses efforts contre les troupes qui combattent, et non contre celles qui restent inoffensives. Or, si la cavalerie n'éprouve pas de grandes pertes pendant son inaction, si, pour la faire agir, on se conforme à ce principe dont l'inobservation a toujours été funeste,

c'est-à-dire, si on la fait agir lorsque les lignes ennemies ont faibli, alors que la distance à parcourir est moins grande, il est évident que cette arme sera toujours redoutable, terrible, quand elle sera bien conduite, qu'elle sera audacieuse au point de risquer l'impossible. N'a-t-on pas vu quelques centaines de cavaliers conduits par Kellermann contribuer puissamment à la victoire de Marengo, au moment où elle était plus que douteuse, et cela par suite d'une charge faite à propos? N'a-t-on pas vu les cuirassiers français aller sabrer l'ennemi jusque dans les redoutes, effet heureux de l'audace et de la confiance?

Du reste, l'expérience de la dernière guerre prouve que cette objection n'est que spécieuse, car si elle avait réellement une grande valeur, il en résulterait que l'infanterie même ne se battrait plus qu'à des distances énormes, — ce que des hommes sérieux avaient d'abord pensé, — parce que l'engagement ayant commencé lorsque les lignes opposées étaient éloignées, le feu seul détruirait ces lignes avant qu'elles ne s'abordassent, et cependant l'infanterie française se bat assez bien, ce nous semble, à la baïonnette. Si donc l'infanterie arrive à se battre à la baïonnette sans perdre une grande partie de sa force numérique, pourquoi veut-on que la cavalerie, qui se trouve pendant une partie de la lutte, sinon complétement en dehors des feux, du moins grandement protégée, dont l'action est si rapide et tellement instantanée que l'ennemi, surpris par sa brusque apparition, ne peut employer de grands moyens de destruction contre elle; pourquoi,

disons-nous, veut-on que la cavalerie soit devenue une arme impossible à utiliser sur un champ de bataille? Non, cette opinion n'a pas sa raison d'être.

« L'action la plus importante d'une armée, dit Mon-
» técuculli, est de livrer bataille, et la troupe qui y
» prend la part la plus active, est la cavalerie. C'est
» elle qui doit décider du combat; si elle est vaincue,
» la bataille est perdue sans ressources, est-elle victo-
» rieuse, au contraire, le succès est toujours complet. »
Malgré l'autorité du nom que nous venons de citer, nous pensons que le rôle de la cavalerie est exagéré en le considérant comme rôle principal, surtout si nous reportons l'idée de l'auteur aux armées actuelles; mais il n'y a aucune exagération au point de vue des résultats. En effet, sans cavalerie pas de succès complet, pas de retraite possible sans déroute; la cavalerie est l'arme qui peut le mieux rétablir l'égalité du combat, les chances de succès quand elles sont désespérées; victorieux sur un point et battu sur un autre, il n'y a que la cavalerie qui puisse rendre victorieux partout.

En admettant même l'exagération des effets destructeurs des nouvelles armes à feu, en admettant encore le rôle restreint de la cavalerie sur les champs de bataille pendant les grands efforts tentés de part et d'autre, il faudra nécessairement, et par ces raisons mêmes, une bonne cavalerie pour assurer la retraite ou forcer l'ennemi à une déroute complète. Mais nous croyons qu'une armée ne sera guère plus maltraitée par les nouvelles armes que par les anciennes. La lutte sera peut-être moins longue, ce sera là tout l'avantage.

Nous avons parlé de la cavalerie comme arme de

secours et comme arme indépendante, et nous n'hésitons pas à dire que, quel que soit son rôle, sa première condition de succès, c'est de n'agir que sous la direction de son chef direct, surtout lorsqu'elle est engagée partiellement, ce qu'il faut éviter autant que possible. Le chef de la cavalerie peut recevoir des ordres pour soutenir telle ou telle troupe, compléter la destruction d'une ligne, etc., etc.; dans tous les cas, c'est à lui, à lui seul, que doit appartenir le droit de juger du moment opportun de l'action. Les plus grandes choses qu'ait faites la cavalerie, elle les a faites en agissant par masses, et le succès était dû autant au coup d'œil, au talent du chef, qu'à la force d'une pareille charge. Quelques minutes suffisent pour perdre l'à-propos; l'ordre d'agir ne peut donc venir que du chef de la cavalerie qui est le plus apte à juger du moment favorable; Frédéric, qu'on n'accusera pas d'ignorance en cavalerie, ne faisait qu'indiquer la direction de la cavalerie et laissait au général le soin de juger l'instant précis de la charge.

Disséminer la cavalerie pour la placer en lisière sous plusieurs commandements, enlever toute initiative à son chef, c'est la rendre plutôt embarrassante qu'utile. La liaison de la cavalerie avec l'infanterie ne peut s'entendre de leur réunion, mais bien de leur concours mutuel, réciproque. Aujourd'hui plus que jamais, le caractère indépendant de la cavalerie est une nécessité. La cavalerie doit être libre de ses mouvements, à la condition toutefois d'être liée d'une manière intime à l'artillerie à cheval pour que son action, dans beaucoup de cas, soit préparée, soutenue, protégée.

En préconisant les grandes charges de cavalerie, le caractère indépendant de cette arme, l'initiative de son chef, nous ne disons pas, nous ne pouvons pas dire qu'une armée nombreuse, divisée en plusieurs corps d'armée, doive disposer sa cavalerie comme le faisait Frédéric. A cette époque, les champs de bataille étaient peu étendus, et une charge vigoureuse, faite à propos par une masse imposante de cavalerie, pouvait décider du sort de la journée. Aujourd'hui, une charge de cavalerie contre une ligne de bataille de 10, 15, 20 kilomètres ne peut donner qu'un succès partiel. Il faut donc donner à chaque corps d'armée une cavalerie proportionnée à sa force, à sa mission. Les principes qui servaient de base à la place de bataille de la cavalerie, à son action, sont encore ceux qui doivent nous guider, mais leur application varie avec la force des armées; aussi pouvons-nous dire que la cavalerie actuelle doit être à chaque corps d'armée ce qu'était la cavalerie prussienne à l'armée entière. Ce système est celui qu'avait adopté Napoléon Ier, et l'on sait que la cavalerie n'a pas peu contribué à ses grands succès.

L'étendue des champs de bataille est la seule cause qui empêche la cavalerie d'avoir des succès décisifs sur toute une ligne, ce qui la rend une arme plus secondaire qu'elle ne l'était autrefois, sans pour cela diminuer son importance dans la tactique actuelle.

Le rôle de la cavalerie ne peut donc être restreint sans de grands dangers. Nous pensons ainsi, malgré cette idée généralement admise, sans fondement il est vrai, que la cavalerie ayant perdu de son importance

par l'invention de la poudre, doit avoir nécessairement un rôle plus borné encore par suite de la longue portée et de la précision des nouvelles armes à feu. Avant l'invention de la poudre, la cavalerie était pesante, peu manœuvrière ; son ordre était tellement compacte que sa vitesse était la moindre de ses qualités ; telle qu'elle était, elle suffisait aux besoins de l'époque. L'invention de la poudre modifia complétement, *brusquement*, la tactique, et une bonne cavalerie ne pouvant s'improviser, surtout lorsqu'elle doit subir des changements aussi grands que ceux nécessités alors, il s'ensuivit que cette arme perdit temporairement beaucoup de son importance. Mais quand elle fut réorganisée et commandée par les Charles XII, les Frédéric, les Seydlitz, elle reprit la place qui lui était due, et fit des choses prodigieuses : Charles XII marche huit jours sans desseller, avec deux régiments, à la poursuite de 10,000 Saxons, les atteint à Sanitz, en Silésie, défait leur cavalerie et leur artillerie et passe sur le ventre de l'infanterie. A la bataille de Molwitz, la cavalerie prussienne, défaite, prend la fuite ; après la campagne, elle est réorganisée, instruite, exercée et donne constamment la victoire.

Parce que la cavalerie n'a pas une action possible sur tous les terrains, parce qu'elle est difficile à bien conduire, parce que sa valeur repose en grande partie sur sa confiance, confiance qu'elle ne peut acquérir que par la guerre, de tout temps cette arme a eu des détracteurs. Malgré ses hauts faits, Lloyd disait de la cavalerie : « De quelque manière qu'on range la cava- » lerie, il est impossible de diminuer ses défauts, et si

» vous y ajoutez ceux qui naissent de la difficulté du
» terrain, tel que l'ennemi le peut choisir pour rendre
» votre cavalerie inutile pendant toute une campagne,
» on sera bien tenté de conclure que la cavalerie est
» une arme inutile, excepté pour les patrouilles, les
» gardes du camp, et qu'il faut en avoir bien peu dans
» une armée, parce qu'elle coûte beaucoup et sert fort
» peu. » — Voilà bien la cavalerie d'alors jugée telle qu'on juge celle d'aujourd'hui. Les guerres de l'Empire ont démontré l'erreur d'une pareille opinion, et nous avons la conviction que la cavalerie actuelle démentira par les faits, si elle en a l'occasion, l'idée qu'on a d'elle.

Cependant les progrès de l'infanterie et de l'artillerie, sans détruire l'importance de la cavalerie, obligent cette arme à progresser aussi. Que chacun se mette donc à l'œuvre ! Ce ne sera que par un concours de nobles efforts, d'études sérieuses, que l'on arrivera à faire une belle et bonne cavalerie, résultat difficile à obtenir, il est vrai, mais qui n'est pas au-dessus de nos forces collectives ; et alors les plus incrédules verront que la cavalerie peut lutter contre les armes rayées, combiner son action avec celle des autres armes, conserver, en un mot, le rôle important qui lui appartient.

CHAPITRE III.

La cavalerie doit devenir plus rapide et plus manœuvrière qu'elle ne l'est.

La première propriété qu'imposent les armes rayées à la cavalerie est la vitesse, qui laissera cette arme

moins longtemps sous le feu de l'infanterie et de l'artillerie. Mais les marches rapides font perdre facilement la cohésion, seule force de la cavalerie, elles amènent vite le désordre si difficile à réparer, et avec le désordre une cavalerie est bientôt perdue. Il est donc de toute nécessité que la cavalerie, devenant rapide, soit manœuvrière.

Rendre la cavalerie plus rapide et plus manœuvrière ! Voilà deux questions bien complexes que nous ne traiterons pas dans tous leurs détails ; nous nous bornerons à indiquer les améliorations principales qui, selon nous, peuvent faire arriver au but proposé.

Nous divisons cette étude en deux parties. Dans la première, où nous aurons principalement en vue la vitesse, nous parlerons de l'utilité des trois espèces de cavalerie et de la nécessité de les conserver, du choix des chevaux, des remontes et du harnachement.

Dans la deuxième, qui a son rapport principal avec l'idée de rendre la cavalerie plus manœuvrière, nous parlerons du dressage des chevaux, de l'instruction des officiers et des sous-officiers, de l'instruction des cavaliers, des exercices de la cavalerie et de son organisation.

§ I.

Utilité des trois espéces de cavalerie et nécessité de les conserver. — Choix des chevaux. — Remontes. — Harnachement.

Utilité des trois espèces de cavalerie. — Nécessité de les conserver. — La cavalerie légère, la cavalerie de ligne et la grosse cavalerie ont des services bien distincts, basés sur leurs propriétés.

Malgré cette distinction, trop connue pour que nous cherchions à la raisonner ici, les détracteurs de la cavalerie, ne connaissant pas suffisamment les éléments de cette arme, cherchent à obtenir la rapidité, les uns par un choix de chevaux plus légers, et les autres par la diminution de la grosse cavalerie au bénéfice de la cavalerie légère.

Il suffit de connaître les qualités que doivent avoir les chevaux de la cavalerie de ligne et ceux de la cavalerie de réserve, pour savoir qu'on ne peut remonter ces deux espèces de cavalerie avec des chevaux plus légers que ceux qui existent actuellement dans leurs rangs, sans faire perdre à ces chevaux leur force, leur solidité, leur résistance aux fatigues de la guerre, qualités indispensables au cheval de troupe. Tels qu'ils sont, nos chevaux sont généralement mis hors de service par suite de l'usure des membres ; que serait-ce donc si les chevaux de dragons et de cuirassiers devenaient plus légers ? En temps de paix, ils s'useraient plus vite encore, et leur durée est une qualité budgétaire qui mérite d'être prise en considération ; en campagne, ils ne pourraient rendre les longs et rudes services que l'on exige des chevaux de guerre.

Quant à diminuer la cavalerie de réserve pour augmenter la cavalerie légère, c'est vouloir détruire toute l'importance de la cavalerie dans le but de remédier à un mal purement imaginaire. Jamais dans un de ces moments critiques et décisifs, où un effort énergique, puissant, peut seul décider du salut ou de la perte d'une armée, jamais la cavalerie de réserve ne pourra être remplacée par la cavalerie légère, ni même par

la cavalerie de ligne. Certes, la cavalerie légère et la cavalerie de ligne ont rendu de signalés services, elles comptent de brillants faits d'armes, mais les charges des cuirassiers français ont donné la mesure de ce qu'elles ont de terrible, de redoutable. « La cavalerie » légère, dit Napoléon, ne peut faire une résistance » sérieuse sans être soutenue par la cavalerie de ligne. » même sur les ailes de la ligne, aux avant-gardes et » aux arrière-gardes. » Et c'est là cependant que les services qu'elle peut rendre nous obligent à l'employer.

M. Nolan, capitaine de cavalerie de l'armée anglaise, dans un ouvrage intitulé : *Histoire et tactique de la cavalerie*, et traduit en français par M. le chef d'escadron d'état-major Bonneau du Martray, tend à prouver la supériorité de la cavalerie légère sur la grosse cavalerie. Les exemples sur lesquels il s'appuie sont loin d'être concluants. M. le capitaine Nolan cite souvent les succès de la cavalerie orientale, surtout lorsqu'elle était aux prises avec la lourde cavalerie européenne. La mobilité étant la qualité essentielle de la cavalerie, évidemment la cavalerie légère devait souvent battre à cette époque une cavalerie qui ne pouvait marcher longtemps, faire une course rapide sans s'épuiser, sans se désorganiser; mais aujourd'hui la grosse cavalerie est assez mobile pour ne pas craindre d'être harcelée par la cavalerie légère. Et, du reste, la comparaison ne peut être établie, puisque alors c'était une lutte entre cavalerie légère et grosse cavalerie, tandis que maintenant nous avons trois espèces de cavalerie, dont les services, quoique bien distincts comme

leurs propriétés, leur permettent de se secourir entre elles.

M. le colonel de Noé, dans un article plein d'intérêt de la *Revue des Deux-Mondes*, manifeste le désir de voir former une cavalerie de ligne copiée sur les chasseurs d'Afrique, et il pense que cette cavalerie serait peut-être celle qui conviendrait le mieux aux besoins actuels de notre armée. Malgré l'autorité de M. le colonel de Noé, autorité fondée sur une longue expérience de la guerre, la question semble rester pendante dans l'opinion générale entre la cavalerie de réserve et la cavalerie légère. Quant à nous, nous croyons avoir démontré assez clairement que les trois espèces de cavalerie sont nécessaires. Quoi qu'il en soit, nous sommes heureux de nous trouver d'accord avec M. le colonel de Noé pour proclamer hautement les services que rend en campagne la cavalerie de ligne. En effet, cette cavalerie est la seule qui se suffise à elle-même; participant par sa rapidité et par sa force d'impulsion et de résistance, des propriétés de la cavalerie légère et de la cavalerie de réserve, elle est dans les meilleures conditions possibles pour rendre tous les services demandés à la cavalerie, reconnaissances, patrouilles, avant-postes, partisans, avant-gardes, arrière-gardes, charges sur le champ de bataille, poursuite des fuyards, etc., etc. Nous voudrions seulement que les lanciers devinssent dragons-légers, parce que nous considérons la lance comme une mauvaise arme.

Dans une charge, les armes n'ont aucune influence

sur le choc ; elles n'entrent en action que pendant la mêlée. Les partisans de la lance disent que les lanciers, en arrivant sur un carré d'infanterie, peuvent faire une trouée là où des cavaliers armés de sabres sont quelquefois dans la nécessité de faire demi-tour. Ils sont heureux de trouver à l'appui de leur assertion un exemple où des cavaliers armés de sabres firent plusieurs charges infructueuses, et ne pénétrèrent dans le carré que lorsqu'ils furent précédés de quelques lanciers.

Généralement, quand une charge de cavalerie arrive à portée de la lance, cette charge réussit à forcer l'ennemi, quelle que soit l'arme qui se trouve dans les mains des cavaliers. Admettons que cette arme soit une lance, et, pour répondre aux partisans de cette arme, voyons quelle action elle peut avoir ? Le premier rang de l'infanterie a la baïonnette croisée, et nous plaçons le nez du cheval près de l'extrémité de la baïonnette, car s'il était plus avancé le fantassin n'aurait plus de moyens de défense, et le cheval le renverserait sans le secours de l'arme du cavalier. Or, le cheval arrivant près de l'extrémité de la baïonnette, le lancier, en selle, peut-il atteindre le fantassin avec sa lance ? Assurément non ; il n'y a qu'à faire une expérience facile pour s'en convaincre.

L'action de la lance dans une charge est donc nulle, et l'exemple cité plus haut prouve seulement que les lanciers étaient sans doute des cavaliers plus déterminés que ceux qui avaient chargé avant eux. Ils devaient être excités par la haute opinion qu'avait d'eux

le chef qui leur donnait l'ordre de frayer le chemin à les rivaux en bravoure et en gloire.

Dans la mêlée, la lance est plus embarrassante qu'utile. Cet inconvénient est reconnu de tous les hommes de guerre.

C'est peut-être dans la poursuite des fuyards que la lance est vraiment utile. Là, il s'agit de faire, avec la rapidité de l'éclair, le plus grand nombre possible de prisonniers; et le fuyard sera plus vite disposé à jeter ses armes, pour se constituer prisonnier, s'il est poursuivi par un lancier plutôt que par un cavalier armé d'un sabre, parce qu'il comprendra qu'il peut moins éviter les coups de lance que les coups de sabre.

Napoléon ne reconnaissait-il pas ce seul avantage à la lance, quand il a dit dans ses Mémoires : « Napo-
» léon devait, à la paix, composer son armée de ligne
» de......... vingt régiments de cavalerie, huit de
» cavalerie légère, six de dragons, six de cuirassiers....
» La cavalerie d'une armée doit se diviser en quatre
» espèces, deux de cavalerie légère, deux de grosse ca-
» valerie, savoir : les éclaireurs, composés d'hommes
» de cinq pieds, ayant des chevaux de quatre pieds six
» pouces..... ce qui emploiera pour la remonte toutes
» les espèces de chevaux....
» Les éclaireurs seront attachés à l'infanterie, parce
» que la petitesse de leurs chevaux les rendra peu pro-
» pres aux charges de cavalerie.... Rangés en bataille
» derrière l'infanterie, constamment sous les ordres
» des généraux d'infanterie, ils saisiraient le moment
» favorable où l'ennemi serait rompu pour tomber

» *avec leurs lances sur les fuyards et faire des pri-*
» *sonniers.* »

Dans ce système, élaboré après l'expérience des longues guerres de l'Empire, *les éclaireurs sont les seuls cavaliers armés de lances.*

Quant à l'effet moral si vanté de la lance dans les charges, nous dirons que le 6e régiment de dragons, dont nous faisons partie, a eu l'honneur de charger, au combat de Kanghil, contre des lanciers (uhlans russes), et que nous n'avons aperçu les lances qu'en arrivant sur la ligne ennemie, c'est-à-dire lorsque l'effet moral, en admettant qu'il ait été produit, ne pouvait plus avoir aucune influence, la charge étant à son maximum de vitesse.

Laissons donc de côté le cheval trop léger, maintenons la cavalerie de réserve, la cavalerie de ligne et la cavalerie légère dans les justes proportions qui nous ont été indiquées par les services rendus et les ressources du pays pour les remontes, et cherchons ailleurs la solution du problème.

DERIGNY,
Lieutenant au 6e régiment de dragons.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

LES INSTITUTIONS MILITAIRES EN FRANCE

DANS LES SIÈCLES DERNIERS (1).

IX

Institution de l'ordre militaire de Saint-Louis.

L'institution de l'ordre de Saint-Louis doit trouver sa place en cette étude, car elle fut purement militaire. On la dut à Louis XIV, qui la créa au mois d'avril 1693 en faveur des seuls officiers de ses troupes.

Voici en quels termes s'exprimait le préambule de l'édit de création :

« Les officiers de nos troupes se sont signalés par tant d'actions considérables de valeur et de courage dans les victoires et les conquêtes dont il a plu à Dieu de bénir la justice de nos armes, que les récompenses ordinaires ne suffisant pas à notre affection et à la reconnaissance que nous avons de leurs services, nous avons cru devoir chercher de nouveaux moyens pour récompenser leur zèle et leur fidélité. C'est dans cette vue que nous nous sommes proposé d'établir un nouvel ordre purement militaire, auquel outre les marques d'honneurs extérieurs qui y seront attachées,

(1) Voir les livraisons de septembre à décembre du *Spectateur militaire*.

nous assurerons, en faveur de ceux qui y seront admis, des revenus et pensions qui augmenteront à proportion qu'ils s'en rendront dignes par leur conduite.

» Nous avons résolu qu'il ne sera reçu dans cet ordre que des officiers, encore de nos troupes, et que la vertu, le mérite et les services rendus avec distinction dans nos armées, seront les seuls titres pour y entrer. Nous apporterons même dans la suite une application particulière à augmenter les avantages de cet Ordre, en sorte que nous aurons la satisfaction d'être toujours en état de faire des grâces aux officiers, et que, de leur côté, voyant des récompenses assurées à la valeur, ils se porteront de jour en jour avec une nouvelle ardeur à tâcher de les mériter par leurs actions. »

Le Roi était le chef souverain et grand-maître de l'Ordre, qui ne comprit à sa fondation que huit grand'-croix, vingt-quatre commandeurs et cent vingt-huit chevaliers, plus un trésorier, un greffier et un huissier.

L'Ordre fut doté de 300,000 livres de rentes ainsi réparties : 48,000 livres de rentes aux huit grand'-croix, à raison de 6,000 livres chacun ; 32,000 livres à huit commandeurs, à raison de 4,000 livres chacun ; 48,000 livres aux seize autres commandeurs, à raison de 3,000 livres chacun. Les chevaliers formaient quatre catégories : vingt-quatre d'entre eux recevaient 2,000 livres chacun, vingt-quatre recevaient 1,500 livres, quarante-huit 1,000 livres, enfin les trente-deux autres 800 livres. Le trésorier percevait 4,000 livres de traitement, le greffier 3,000 et l'huissier 1,400. Le

reste de la somme servait à l'achat des croix et aux dépenses imprévues.

Les insignes de l'Ordre étaient une croix d'or avec l'image de Saint-Louis et un ruban couleur de feu. Les grand'croix la portaient attachée à un large ruban mis en écharpe et brodé en or sur le justaucorps et sur le manteau; les commandeurs portaient seulement le ruban en écharpe, avec la croix suspendue; pour les chevaliers, ils n'avaient que la croix attachée sur la poitrine avec un simple ruban.

Afin d'environner l'Ordre d'un lustre plus éclatant, le Roi décida que lui, le Dauphin et ses successeurs, porteraient la croix de Saint-Louis avec celle du Saint-Esprit. La première promotion comprit les maréchaux de France, l'amiral de France et le général des galères en qualité de grand'croix ou de commandeurs; mais il fut statué que pour l'avenir les grand'croix seraient choisis parmi les commandeurs, ceux-ci parmi les chevaliers, et tous au sein des officiers des armées de terre ou de mer qui avaient servi pendant dix ans en cette qualité.

Une injuste exclusion, et qu'il faut rapporter au fanatisme religieux de l'époque, bannit de l'Ordre tous les officiers qui ne professaient pas la religion catholique romaine.

L'Ordre entier devait se réunir à la personne du Roi, le jour de la Saint-Louis, entendre la messe et tenir une assemblée dans l'après-midi. Là, le conseil de l'Ordre faisait son rapport sur la gestion de l'année précédente et remettait ses pouvoirs. On procédait

alors à son renouvellement par voie d'élection et à la pluralité des suffrages. Ce conseil se composait de deux grand'croix, quatre commandeurs et six chevaliers. Le greffier enregistrait toutes les lettres et provisions accordées par le Roi aux différents dignitaires de l'Ordre, et inscrivait sur un autre registre le procès-verbal de la délibération, que signaient les membres du nouveau conseil, puis les registres étaient remis aux archives établies au château du Louvre dans des armoires à trois clefs, dont l'une était confiée au secrétaire d'État de la guerre, la deuxième au secrétaire d'État de la marine, et la troisième au greffier.

L'édit du mois de mars 1694 sur les droits honorifiques de l'Ordre de Saint-Louis, permettait à tous les dignitaires d'en ajouter les insignes à leurs armoiries, avec cette exergue : *Bellica virtutis præmium.*

Un édit de Louis XV, du mois d'avril 1719, portait confirmation de l'Ordre et en augmentait la dotation de 150,000 livres de rentes, à percevoir sur les casuels des domaines royaux échus et à échoir consistant en droits de lots et ventes, rachats, déshérences, confiscations, épaves, aubaines, etc.

Au moyen de ce supplément de dot, le nombre des grand'croix était augmenté de deux, celui des commandeurs de cinq, celui des chevaliers de trente-et-un.

Mais les droits casuels s'étant élevés au delà des premières prévisions, on joignit à cet excédant les revenants bons des caisses des trésoriers des Invalides, par arrêt du conseil d'Etat du 30 décembre 1719, ce

qui permit d'augmenter le chiffre des dignitaires de l'ordre de Saint-Louis, qui comptait en 1720 douze grand'croix, quarante commandeurs et quatre cent deux chevaliers, en tout quatre cent quarante-cinq membres. Leur nombre avait donc presque triplé depuis la fondation de l'Ordre.

Louis XV modifia complétement le personnel administratif de l'Ordre. Il remplaça le conseil élu et les trois officiers préposés en permanence à l'administration, par des offices héréditaires et qui consistaient en : un grand'croix, chancelier et garde des sceaux; un grand'croix, grand-prévôt et maître des cérémonies; un grand'croix, secrétaire et greffier; un conseiller royal, intendant; trois conseillers royaux, trésoriers généraux; trois contrôleurs de ces trésoriers, un aumônier, un receveur particulier et agent des affaires de l'Ordre, un garde des archives et deux hérauts d'armes.

Ce prince décida aussi que dans les cérémonies et assemblées générales de l'Ordre, les grand'croix, commandeurs et grands officiers seraient vêtus d'un habit de velours ou de soie de couleur noire, doublé d'une étoffe couleur de feu avec boutons et boutonnières d'or, et le manteau de même étoffe et de même doublure. Pour les chevaliers qui étaient en même temps chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, ils y assistaient en manteau seulement.

Un des articles les plus importants de l'édit de création, celui relatif au serment, mérite d'être rapporté ici textuellement. En voici les termes :

« Le chevalier pourra se présenter devant nous pour prêter le serment, auquel effet il se mettra à genoux, jurera et promettra de vivre et mourir dans la religion catholique, apostolique et romaine, de nous être fidèle et de ne se départir jamais de l'obéissance qui nous est due et à ceux qui commandent sous nos ordres; de garder, défendre et soutenir de tout son pouvoir notre honneur, notre autorité, nos droits et ceux de notre couronne envers et contre tous; de ne quitter jamais notre service, ni aller à celui d'aucun prince étranger sans notre permission et agrément par écrit de nous; de révéler tout ce qui viendra à sa connaissance contre notre personne et notre État; de garder exactement les statuts et règlements dudit Ordre, et de s'y comporter en tout comme un bon, sage, vertueux et vaillant chevalier doit faire, le tout suivant la formule dont il sera fait lecture par le secrétaire de l'Ordre. »

Malgré les protestations énergiques de Colbert en plein conseil du Roi, l'Ordre ne fut conféré qu'à des militaires catholiques. Les officiers de la religion réformée élevèrent des réclamations. Elles furent entendues de Louis XV, qui créa pour eux, en 1759, l'Ordre du Mérite militaire.

L'Ordre de Saint-Louis, qui jouissait à son origine d'une grande faveur, perdit peu à peu de son lustre par l'abus qu'on fit des nominations. Choiseul, en 1763, les suspendit pour lui rendre de la considération, et il fallut jusqu'à vingt-cinq ans de service à un capitaine pour obtenir la croix. On en était très sobre à l'égard des lieutenants et sous-lieutenants.

Submergé dans le naufrage des vieilles institutions, l'Ordre de Saint-Louis disparut en 1793, reprit une seconde existence sous la Restauration, et succomba de nouveau, sans motif plausible, sous les ruines amoncelées par la révolution de 1830. Il n'y eut point de dignité dans cette rancune bourgeoise contre un privilége dont s'enorgueillissaient à juste titre les officiers de notre armée, car cet ordre de Saint-Louis était purement militaire, et pour le mériter il avait fallu revendiquer un autre privilége, celui de verser son sang pour le pays : *Bellica virtutis præmium*.

X.

Des semestres. — De la surséance et des exemptions en faveur des gens de guerre retirés du service.

Les instructions ministérielles en vigueur dans l'armée disposent que chaque année, en temps normal, l'inspecteur général d'un corps de troupes peut accorder des congés de semestre au tiers de l'effectif des officiers de chaque grade, et au huitième de celui des hommes de troupe. Cet usage de donner des semestres remonte à une époque assez reculée, mais alors on ne lui assignait pas le même but qu'aujourd'hui et on ne l'appliquait qu'à une seule classe de militaires : les officiers. Les congés de semestre n'ont pas seulement pour objet de permettre au soldat, comme à l'officier, de se retirer momentanément dans leurs foyers, et de satisfaire des affections de famille, ou de veiller à des intérêts dont le drapeau les éloigne; ils apportent une économie

notable dans le budget de la guerre par la différence qui existe entre la solde de présence et celle d'absence.

Dans les siècles derniers, un officier ne pouvait obtenir de congé de semestre qu'à la condition de travailler à faire des recrues, et tous ceux qui ne s'en chargeaient pas étaient obligés de rester à leur régiment, que leur tour de semestre soit arrivé ou non.

Les semestres ont varié suivant les circonstances. Après la paix de Nimègue, l'ordonnance du 20 août 1679 laissait aux officiers d'infanterie la liberté de s'absenter, la moitié, pendant les mois de septembre, d'octobre et de novembre, et l'autre moitié pendant ceux de décembre, janvier et février suivants, à condition de servir tous ensemble pendant les six autres mois de l'année.

En 1681, il fut permis aux officiers de l'infanterie, de la cavalerie et des dragons de disposer de quatre mois d'hiver jusqu'à concurrence des deux tiers de leur effectif; l'année suivante, on réduisit cette concession au tiers, et c'est la proportion qui a presque toujours été admise depuis.

Voici ce qui se pratiquait alors et ce que consacrait l'ordonnance sur les semestres du 26 août 1726. Le premier jour d'octobre, les officiers d'infanterie se rassemblaient chez les commissaires des guerres, sous la police administrative desquels ils se trouvaient, d'après les ordres du commandant de la place, et là ils choisissaient à la pluralité des voix sept capitaines, sept lieutenants et un enseigne de chaque régiment ou bataillon, auxquels il devait être permis de s'absenter

du mois d'octobre à la fin de mars, aussi bien pour vaquer à leurs intérêts que pour s'employer à faire des recrues. Cette élection néanmoins ne portait pas sur les officiers qui avaient joui d'un semestre l'année précédente, et autant que possible elle ne devait pas avoir pour résultat d'enlever à la fois le capitaine et le lieutenant de la même compagnie.

Les officiers de semestre, à leur retour dans leur corps au 1er avril, se faisaient payer de leurs appointements pour le temps de leur congé sur un certificat du commissaire des guerres. Pour ceux qui n'avaient pas rejoint leurs compagnies à l'expiration de leur semestre ils étaient privés, comme cela a lieu encore, du rappel de leur solde et mis en prison pendant un nombre de jours égal à ceux de l'absence illégale.

L'ordonnance laissait aussi aux officiers de l'état-major des régiments la faculté d'aller en semestre dans une proportion qui ne nuise en rien au bien du service, l'aumônier et le chirurgien seuls étaient assujettis à une résidence permanente dans les corps auxquels ils appartenaient.

Les mêmes règles s'observaient à l'égard des officiers d'artillerie, de cavalerie et de dragons, si ce n'est que dans le régiment Royal-artillerie, la moitié des officiers pouvait jouir d'un semestre, mais à la condition que chaque compagnie fût toujours pourvue d'un capitaine en pied ou en second, d'un lieutenant et d'un sous-lieutenant.

Les officiers nommés pour aller en recrue ne pouvaient quitter l'armée ou la garnison sans avoir pris

l'engagement de ramener à leur retour les hommes qu'ils s'étaient chargés de lever, et si l'un d'eux ne fournissait au moins quatre hommes reconnus aptes à faire un bon service, on lui retenait la moitié des appointements dus pour le temps de son semestre.

La surséance était une faveur royale qui avait pour but d'arrêter pendant une certaine période de temps, habituellement de trois ans, les actions judiciaires intentées pour dettes contre les gens de guerre, et les saisies immobilières qui en devenaient la conséquence. La surséance, qui dérangeait quelque peu la marche régulière des formes légales et les poursuites des créanciers, paraît au premier abord un privilége unique issu du régime du bon plaisir, mais elle n'était en réalité qu'une mesure inspirée par une juste indulgence envers des hommes qui sacrifiaient leur temps à la défense de l'État, et négligeaient au sein des contrées étrangères les intérêts de leur famille et ceux de leur patrimoine.

La déclaration du 24 juillet 1714, qui peut ici servir d'exemple, admettait au bénéfice de la surséance les officiers des armées de terre et de mer, les ingénieurs, les gardes du corps, gendarmes et chevaux-légers, qui avaient servi pendant les trois dernières années consécutives de la guerre, les enfants des officiers morts depuis cinq ans et poursuivis pour dettes contractées par leurs pères, enfin les officiers estropiés et que leurs blessures mettaient hors d'état de continuer leurs services.

Elle arrêtait complétement la saisie des immeubles

quand la dette se trouvait inférieure à 1000 livres, ou que le revenu d'une année de ces biens, justifié par des pièces authentiques, suffisait pour l'acquitter. Elle arrêtait encore leur saisie et leur vente par autorité de justice, quand la moitié de leur revenu annuel pouvait suffire à payer la dette en trois ans. Elle sauvegardait d'ailleurs les droits des créanciers qui touchaient les arrérages courants.

Le roi n'envisageait pas sans peine la position difficile dans laquelle certains officiers de ses troupes venaient à être plongés par la perte de l'héritage paternel, et il les recommandait en ces termes à la bienveillance des magistrats :

« Enjoignons à nos cours de contribuer autant que la justice le pourra permettre au soulagement des dits officiers, même de les concilier avec leurs créanciers par les moyens qu'elles estimeront les plus convenables, avant de prononcer sur leurs contestations et de ménager le plus qu'il sera possible les frais qui consomment si malheureusement une partie considérable des biens qui sont mis en main de justice.

» Permettons à nos dites cours de surseoir même pendant un an, lorsqu'elles l'estimeront à propos, l'exécution des arrêts qu'elles pourront rendre pendant les dites trois années, portant condamnation contre les dits officiers et enfants de ceux qui sont morts en servant actuellement pendant les cinq dernières années. »

Cette dernière surséance néanmoins n'était pas absolue, car elle n'atteignait pas les condamnations survenues dans une assez grande quantité de cas, et qui

avaient pour origine des dettes telles que frais de nourriture, pensions viagères, gages de domestiques, restitution de dépôts, payement de reliquat de compte de tutelles, journées d'artisan, etc.

Le monarque ne réservait pas ses priviléges aux seuls officiers. Une déclaration du 30 novembre 1715 exemptait de la taille pendant six années tous les gens de guerre qui, après avoir quitté le service, prenaient à bail ou à cens une maison inhabitée depuis cinq ans et la réparaient, ou qui faisaient valoir une terre inculte depuis le même temps.

Ceux qui dans cette position avaient huit enfants vivants et légitimes, non religieux, ni religieuses, étaient exempts en outre de tutelle, curatelle, collecte, logement de gens de guerre, et de toute autre charge publique, même de la taille.

FERDINAND DE LACOMBE.

(La suite à la prochaine livraison.)

OBSERVATIONS SUR LES MISCELLANÉES MILITAIRES

DE M. LE GÉNÉRAL GRAND.

Le président du Comité de la cavalerie vient de publier un opuscule traitant plusieurs points de l'organisation de l'armée française. La haute position, la capacité et l'expérience de l'auteur donnent un poids incontestable aux idées et aux propositions qu'il émet; nous nous permettrons cependant d'en combattre quelques-unes dont l'adoption nous paraîtrait regrettable.

L'honorable général demande des modifications à la loi du recrutement, savoir : de n'appeler d'abord sous les drapeaux que 70,000 hommes sur les 85,000 qui reviennent annuellement (dans l'état actuel des choses) aux troupes de terre, de conserver une réserve non instruite de 15,000 hommes par an et de porter la durée du service à *huit* années, dont *cinq* seulement sous les drapeaux, lorsqu'une guerre à soutenir n'empêcherait pas de renvoyer et de garder dans leurs foyers les trois plus anciens contingents. Ce serait une lourde aggravation imposée aux appelés et à leurs familles, comparativement à la législation en vigueur, laquelle, au lieu d'être exécutée à la lettre, a été singulièrement mitigée dans la pratique, par les incorporations tardives et les libérations anticipées. Nous allons essayer

de démontrer qu'une pareille aggravation n'est utile ni au pays ni à l'armée, les vrais intérêts des deux étant les mêmes, si l'on ne se place pas à un point de vue exclusivement militaire.

Commençons par poser cette question : convient-il de modifier la loi du 21 mars 1832 ? Nous répondons : oui !

En effet, l'organisation de la force publique est naturellement variable avec les circonstances territoriales, politiques et matérielles d'après lesquelles elle a été conçue. Elle se compose de branches distinctes, mais ayant des relations plus ou moins directes, de telle sorte qu'en touchant à l'une de ces branches, il importe d'en remanier plusieurs autres pour conserver entre toutes l'harmonie désirable et réaliser les progrès indiqués par la marche du temps.

Or, depuis la promulgation de la loi précitée, la population a augmenté, l'ordre européen a subi des atteintes, les moyens de transports sont devenus plus prompts et plus rapides ; l'armement a été avantageusement transformé ; la tactique élémentaire (1) peut entrer demain dans une voie nouvelle et simplifiée, etc. L'œuvre qui sans doute était bonne en soi au moment où elle a vu le jour, est maintenant défectueuse et va

(1) Le recrutement ne semble pas, au premier abord, avoir de rapports voisins avec l'armement et la tactique élémentaire, mais, en réfléchissant un peu, on comprend que si, par des perfectionnements et des simplifications, les soldats sont susceptibles d'être formés mieux, plus vite et plus efficacement pour la guerre, la durée du service n'a plus besoin d'être aussi longue.

le devenir davantage : il y a donc lieu, ainsi que nous l'avancions tout à l'heure, d'y porter une main réparatrice. On a déjà tenté de le faire à différentes reprises, et la loi du 26 avril 1855 a été un pas dans cette voie : malheureusement l'absence d'une haute commission, sorte de conseil d'État militaire, composée de personnages élevés dans la hiérarchie et d'officiers notés comme les plus instruits de chaque arme, toujours en fonctions, travaillant sans cesse à améliorer la constitution de l'armée, n'a pas permis de résoudre complétement les difficultés complexes qui entouraient la suppression du remplacement ou qui devaient surgir après elle.

Demandons maintenant quelle doit être la durée du service. M. le général Grand la trouve trop courte : nous allons chercher à prouver qu'elle est trop longue.

L'obligation de rester lié aux exigences de la vie militaire pendant un certain nombre d'années, ne les passât-on pas toutes effectivement sous les drapeaux, est incontestablement la plus dure des charges imposées aux citoyens d'un État libre : en conséquence, un gouvernement paternel et libéral doit rendre ce nombre aussi petit que possible. Fixé à *douze* en 1818, puis à *huit* en 1824, il a été réduit à *sept* par la loi de 1832. C'est une progression décroissante dont le dernier terme est une conquête que les populations ne se verraient pas enlever sans le plus vif mécontentement. On a tenté des révolutions pour récupérer des avantages moins réels et d'un intérêt moins général.

En 1818, on sortait d'une ère où l'on restait indéfi-

niment soldat; pendant vingt-cinq ans beaucoup de Français avaient été promenés sur tous les champs de bataille de l'Europe sans rentrer dans leurs foyers autrement que mutilés ou hors d'état de continuer à servir, et si parmi les hommes valides quelques-uns avaient été libérés en apparence, on les avait repris en 1814 et 1815, sous la dénomination de gardes nationaux mobilisés. Il était donc comparativement doux de ne quitter sa famille que pour douze années. La France d'ailleurs ne comptait que 27,000,000 d'âmes et l'esprit public comprenait la nécessité de mettre peu à peu sur pied des forces capables de venger un jour les revers à la suite desquels le sol de la patrie était encore foulé par les armées étrangères. De plus, au bout de *six* ans, on devait passer dans la réserve, si la guerre n'éclatait pas de nouveau. L'évacuation du territoire, bientôt obtenue par le duc de Richelieu, en laissant luire l'espoir d'une longue paix, put faire accepter d'abord avec patience le temps fixé par la nouvelle loi. Mais, à la campagne de 1823, le rappel de la réserve souleva de nombreuses plaintes; aussi, dès l'année suivante, on abrégea d'un tiers la durée totale du service. Les choses en restèrent là jusqu'en 1832, puis une nouvelle réduction de temps fut encore accordée. Si l'on admet que le nombre *sept*, alors établi, a eu sa raison d'être au moment où il a été adopté, de si grands changements se sont opérés, qu'évidemment il ne doit plus concorder avec la situation du pays.

Parmi les éléments qui ont été et qui doivent toujours être considérés pour la détermination de la durée

du service se trouvent comme principaux les trois suivants, savoir :

1° *L'effectif de l'armée à entretenir en hommes, tant présents qu'absents pour diverses causes et dans la réserve ;*

2° *Le chiffre du contingent à lever annuellement dans un rapport équitable avec la population ;*

3° *Le temps nécessaire pour former un soldat, puis pour en tirer un parti suffisamment utile lorsqu'il est formé.*

Examinons à nouveau ces éléments en comparant le passé au présent.

1° *Effectif de l'armée.* — Lors de la discussion de la loi de 1832, les prévisions politiques exigeaient un effectif total d'environ 500,000 hommes pour les troupes de terre et de mer. On l'obtenait par une levée annuelle de 80,000 jeunes gens, les pertes par décès, condamnations, désertions, réformes, étant en partie compensées par les engagements et les rengagements. Quelles étaient les circonstances ?

Au dedans, la France n'était pas remise de la secousse de 1830 ; les partis pleins d'audace, excités par les déchaînements d'une presse et d'une tribune presque absolument libres, faisaient souvent trembler le pouvoir sur sa base, notamment aux journées sanglantes de juin 1832, d'avril 1834, de mai 1839. Au dehors la guerre prenait en Afrique un développement continuel ; une alliance de famille obligeait le roi à être toujours préparé à défendre la Belgique, dont l'érection en État indépendant portait le premier coup aux

traités de 1815 qui servaient de base à la constitution de l'Europe, fort éloignée encore de placer le *fait accompli* au rang des principes; l'entente cordiale avec l'Angleterre ne se maintenait que par les ressources d'une habileté souple et prudente; les difficultés avec le Maroc succédaient aux dangers de la question d'Orient, vivement débattue en 1840; enfin, au moment où l'Algérie était pacifiée par la capitulation d'Abd-el-Kader et où la dynastie d'Orléans achevait de se faire accepter par toutes les maisons régnantes, le coup de tonnerre de 1848 allumait la guerre civile en plusieurs États et faisait craindre une guerre universelle.

Aujourd'hui, si l'horizon n'est pas sans nuages, certainement les souverains de l'Europe ne sauraient former contre la France une ligue aussi intime et aussi puissante que celle qui était à redouter après 1830; des dissentiments profonds se sont montrés parmi eux, et, d'ailleurs, leurs peuples ne leur sont plus soumis et dévoués comme autrefois; les idées révolutionnaires, qui ont grandi partout et se sont étendues non-seulement en Italie, en Allemagne, en Pologne, en Hongrie, mais en Angleterre et en Russie, obligent les gouvernements à écarter avec soin toute cause d'agression étrangère, afin d'être plus forts contre les troubles intérieurs; les campagnes d'Orient et d'Italie, en donnant un nouveau lustre à la gloire des armes françaises et en prouvant que l'aigle napoléonienne est toujours redoutable, rendront très circonspects les voisins qui auraient envie de l'attaquer.

Donc, eu égard à la politique seule, il n'est pas besoin d'avoir une armée plus nombreuse qu'il y a trente ans. On arrive à la même conclusion par des considérations d'un autre genre. Ainsi, le télégraphe électrique, qui transmet instantanément les ordres et les avis, puis la généralisation des transports sur chemins de fer et bateaux à vapeur, effectuant en quelques heures des mouvements lointains, ont plus que décuplé la mobilité des troupes, en permettant, en outre, d'opérer des concentrations en bloc, c'est-à-dire sans exposer des détachements à être isolément battus ou dispersés en se rendant au point de rassemblement. Or, la très grande mobilité supplée le nombre en beaucoup de cas, particulièrement pour le maintien de la tranquillité d'un pays, dès qu'on y possède une force centrale prête à se porter promptement sur les points menacés par la révolte.

L'appât des primes de rengagement et des avantages qui résultent de la loi du 26 avril 1855, combiné avec l'espoir d'obtenir la médaille militaire, retient dans les rangs une foule de sous-officiers (1), de caporaux, de brigadiers, d'anciens soldats, lesquels donnent aux cadres un aplomb et une solidité remarquables, tellement que, même avec moins de monde, un régiment serait plus à redouter pour l'ennemi qu'au temps peu éloigné de nous, où les appelés quittaient pour la plupart le service dès que les sept ans dus à l'État étaient

(1) Actuellement plus des deux tiers des sous-officiers sont rengagés.

écoulés. Donc, on a et on aura désormais dans les troupes un grand nombre d'éléments qui remplacent la quantité par la qualité.

Disons encore que, si la surface du territoire s'est accrue, les frontières du côté de la terre ne se sont pas allongées proportionnellement à la population acquise, tandis que la zone nouvelle, par sa nature, ajoute à la force du pays.

La conséquence à tirer de la comparaison des circonstances diverses où l'on était placé, il y a vingt-huit ans et celles qui existent aujourd'hui, est donc : qu'il n'y a pas lieu de vouloir un effectif supérieur à celui qui avait été prévu par la discussion de la loi en vigueur comme devant suffire en général à l'armée active.

2° *Chiffre du contingent à lever annuellement.* — En 1832, la population de la France était de 32 millions d'âmes environ; un peu plus de 300,000 jeunes gens tiraient au sort chaque année, et, sous le règne de Louis-Philippe, on en appelait à peu près régulièrement 80,000. L'empire français compte en ce moment 8 millions d'habitants de plus qu'à la date ci-dessus mentionnée; il aura donc la facilité dorénavant d'augmenter notablement son contingent annuel sans changer l'ancienne proportionnalité du chiffre des appelés au chiffre de la population. Depuis 1854 et avant l'annexion du comté de Nice et de la Savoie, on a fait plusieurs fois des levées de 100,000 et même de 140,000 hommes ; on pourra, par conséquent à plus forte raison, maintenant que le pays s'est accru de trois

départements, en obtenir de plus nombreuses si les circonstances venaient à les réclamer.

3° *Temps nécessaire pour former un soldat, puis pour en tirer un parti suffisamment utile lorsqu'il est formé.*—

On a soutenu et l'on soutient encore qu'il faut trois ou quatre ans pour former un soldat; c'est un préjugé issu des idées prussiennes de la fin du règne de Frédéric II, qui consistaient à regarder comme indispensable l'exécution parfaite et automatique d'une foule de mouvements de parade fort inutiles devant l'ennemi, contraires même à l'élan français. Ces idées, après avoir donné naissance aux règlements actuels en matière de tactique, se sont enracinées dans l'esprit de beaucoup d'officiers, qui s'imaginent qu'on doit pratiquer à la guerre les exercices et les évolutions en si grande vogue dans la vie de garnison. Mais, en campagne, on laisse de côté les maniements d'armes retentissants, les alignements réguliers, les passages répétés de l'ordre en colonne à l'ordre en bataille et réciproquement, dont le spectacle amuse les oisifs habitants des villes, et qui sont, à défaut de travaux utiles, une manière d'occuper les troupes pendant la paix. Les sillons, les hautes herbes, les récoltes sur pied, les broussailles, les terrains pierreux ou fangeux, etc., s'opposent au pas cadencé, à l'observation des distances et des intervalles; c'est beaucoup quand un bataillon conserve passablement sa formation et reste suffisamment lié à ses voisins pour agir de concert avec eux dans l'ensemble des opérations. Aussi, dès qu'un soldat d'infanterie sait ce que

c'est qu'un *rang* et qu'une *file;* qu'il connaît les principes du *pas*, ceux des *à droite* et des *à gauche*, du *demi-tour*, des *conversions*, de la *marche du peloton en bataille* ou *par le flanc;* quand il est en état de charger et de tirer un fusil (1), d'exécuter l'école des tirailleurs; on peut le mener à l'ennemi, le reste est l'affaire des officiers et des sous-officiers.

Or, l'instruction vraiment essentielle dont nous venons d'indiquer le sommaire, ne demande pas plus de deux mois d'exercice (2), avec deux séances de deux heures chacune par jour (3), pour être parfaitement acquise, pourvu que les recrues soient mêlées aux anciens soldats et qu'on parle à leurs yeux plus qu'à leurs oreilles (4). En cas d'urgence, un mois suffirait

(1) L'adoption du fusil à culasse mobile, déjà faite en Prusse et en Amérique, et qui est à l'étude dans presque toutes les armées de l'Europe, simplifiera grandement la théorie et la pratique du maniement d'armes.

(2) Dans l'armée prussienne, où l'on est cependant plus minutieux que dans l'armée française, les recrues passent au bout de deux mois à l'école de bataillon, sans qu'on remarque alors dans les exercices aucune différence entre les jeunes et les anciens soldats.

(3) Les progrès sont d'autant plus rapides que les leçons sont plus fréquentes; si celles-ci sont séparées par un certain espace de temps, on oublie de l'une à l'autre ce qu'on avait appris.

(4) Le texte des règlements est sans doute en fort bon français, mais les hommes de recrue, peu lettrés en général, le comprennent assez mal : aussi, un Alsacien qui n'entend que l'allemand, et à qui il faut se borner à montrer les mouvements sans les lui expliquer de vive voix, est souvent plus vite instruit qu'un paysan de la Beauce ou du Berry, auquel on s'acharne à réciter littéralement la théorie.

à la rigueur. Quant à l'éducation militaire, elle se donnerait dans le même espace de temps que l'instruction, mais toujours sous la condition que les jeunes gens ne seraient pas agglomérés dans un dépôt (1), et qu'au contraire ils seraient répartis dans toutes les compagnies actives, à raison d'un petit nombre dans chacune, pour se façonner par l'exemple et les récits des hommes déjà rompus à la vie régimentaire, qui leur apprendraient vite tous les petits détails du métier. Quant à la discipline, l'imagination est aisément frappée de la promptitude et de la sévérité de la justice militaire ; la mémoire retient sans efforts que, les armes à la main, les délits acquièrent une énorme gravité, et qu'en présence de l'ennemi la mort devient presque la seule peine, non-seulement pour les crimes ordinaires, mais pour le refus d'obéissance, l'abandon de son poste, la lâcheté, la désertion, l'insulte ou les voies de fait envers un supérieur, la révolte, la sédition, etc. Peu de leçons bien expliquées doivent donc suffire pour faire comprendre au nouveau soldat la nécessité de se résigner à une soumission absolue et à l'accomplissement des obligations qui lui sont imposées, quand il voit d'ailleurs que les Français, plus heureux en cela que beaucoup d'autres peuples, ont, à côté des châtiments, le champ des récompenses (telles que croix, médailles

(1) Le système prescrit par la circulaire du 10 janvier 1861, ne nous paraît pas avantageux au point de vue de l'éducation militaire, qui ne peut être bien donnée dans un dépôt, et qui ne saurait s'acquérir complétement qu'au milieu des détails du service actif et du contact des anciens soldats.

payées, grades, pensions, emplois) largement ouvert à ceux, quel que soit leur rang, qui se distinguent par leur courage et leur belle conduite.

Pour apprendre à monter à cheval, le soldat de cavalerie a besoin d'un surcroît de temps à ajouter aux deux mois nécessaires à la formation du fantassin; quel sera ce surcroît? Si les leçons d'équitation ne sont données que trois ou quatre fois par semaine, comme cela a lieu actuellement, un homme ne sera à l'école d'escadron qu'au bout de huit ou dix mois, car il n'aura eu au total qu'environ *cent* leçons, trop éloignées entre elles pour produire des résultats avantageux. Si, au contraire, on donnait deux leçons par jour, en respectant seulement le repos du dimanche, on parviendrait au même nombre de *cent* leçons en deux mois. Par le moyen d'un travail ainsi répété, on formerait des cavaliers beaucoup plus habiles que ceux qu'on instruit à présent avec tant de lenteur (1). Mais serait-il trop pénible pour les recrues, pour les instructeurs et pour les chevaux, d'être astreints à un travail de quatre à cinq heures par jour? Non, évidemment; car dans la vie civile, à la campagne, aux ateliers, aux bureaux, au cabinet, les journées sont de dix heures

(1) Dans un art quelconque, plus les leçons sont fréquentes, plus les progrès sont rapides. L'élève qui dessine tous les jours apprend le dessin en moins d'heures de travail que celui qui ne dessine qu'une fois par semaine. Un ouvrier qui ne ferait qu'une paire de souliers par mois, serait moins bon cordonnier au bout d'un an que ne le serait un autre ouvrier au bout d'un mois, pendant lequel il ferait douze paires de souliers consécutivement.

au moins d'un labeur souvent dur et fatigant. Quant aux officiers, qu'on les occupe beaucoup dans l'avenir, que leurs journées paraissent aussi longuement remplies que celles des ingénieurs et des magistrats, des fonctionnaires en général, c'est-à-dire qu'on les voie moins sur les promenades et dans les cafés, ils gagneront en considération dans l'esprit du monde et dans le leur propre. Si quelques jeunes gens se dégoûtent du métier, le trouvant trop rude, et donnent leur démission, ce sera parce qu'ils n'auront pas le feu sacré; ils ne seront pas à regretter et leur départ des rangs fera place à de plus méritants et de plus dignes.

Nous avons demandé deux mois pour instruire le fantassin; nous venons d'établir que deux autres mois suffisent pour apprendre l'équitation avec ses accessoires et répéter à cheval les mouvements de l'exercice à pied; c'est donc en tout quatre mois (1) qui sont nécessaires pour mettre un cavalier en état de faire la guerre. Il ne faudrait pas plus de temps pour former un canonnier, un sapeur du génie, etc.

Nous avons encore à déterminer pendant combien d'années il convient d'utiliser un soldat une fois que son instruction est achevée. Pour trouver la solution de cette question, nous rappellerons simplement ce qui a eu lieu le plus ordinairement sous l'empire de la loi actuelle.

Souvent l'homme de recrue n'arrivait au corps

(1) Lors des brillants succès de Frédéric le Grand, les cavaliers de Seydlitz et de Ziethen restaient beaucoup moins longtemps à l'école.

qu'après avoir déjà accompli dans ses foyers environ quinze mois de service ; on employait à peu près neuf mois pour le dresser ; on le conservait un an et neuf mois ; vers le mois d'octobre de la quatrième année de son temps, on lui donnait un semestre, au bout duquel il revenait pendant environ neuf mois ; puis, ne devant plus que deux ans à l'État, on le renvoyait en congé illimité. Quelquefois, on le laissait d'abord trois ou quatre ans dans la réserve ; ensuite, on l'appelait pour trois ou deux ans, et on le libérait provisoirement lorsqu'il était dans sa dernière année de service. Ainsi, depuis 1835, dans les corps stationnés à l'intérieur, les hommes, en général, défalcation faite des congés, n'ont été effectivement présents sous les drapeaux que moins de quatre ans, dont neuf mois de dressage ; que moins de trois ans en qualité de soldats faits. Cette durée de trois ans environ, augmentée de deux années dans les corps en campagne, peut être adoptée pour celle que nous cherchons.

Donc, en résumé :

L'armée n'a pas besoin d'être plus nombreuse que ne le voulaient les prévisions de 1832.

Les contingents annuels, qui ne montaient jamais, avant 1854, à plus de 80,000 hommes, ont été et sont susceptibles d'être portés à 100,000 et à 140,000 hommes (ce qui permet ou d'augmenter l'armée, ou d'abréger la durée du service).

Il faut moins de temps pour l'instruction d'un soldat qu'on n'y en a employé jusqu'à présent, et comme généralement on n'a conservé les appelés que

cinq ans au plus dans les corps, rien ne s'oppose à ce qu'il en soit toujours de même à l'avenir.

Il résulte de là que si, dans le passé, la loi a été plus que suffisante pour conduire glorieusement les guerres d'Afrique, d'Orient et d'Italie, il convient non pas de l'aggraver, comme le propose M. le général Grand, mais de la décharger de rigueurs reconnues inutiles par l'expérience, et de réduire à cinq ans (1) la durée totale du service militaire, en conservant toujours la faculté des libérations provisoires et anticipées d'un an ou de deux ans en temps de paix.

(1) Une modification heureuse à apporter à la loi du recrutement, serait de ne faire commencer la durée du service qu'au moment où l'homme quitte ses foyers, et de fixer ce moment d'une manière invariable pour l'avenir. Naturellement la libération aurait lieu à la date précise où aurait eu lieu le départ pour rejoindre les drapeaux.

Le mois de septembre nous paraît le plus convenable aux incorporations. L'année est assez avancée pour que toutes les opérations du recrutement soient alors terminées. La constitution physique des jeunes gens, âgés de vingt ans au 1er janvier précédent, a eu un délai de neuf mois pour achever son développement. Le printemps et l'été, saisons funestes pour les changements de régime, sont écoulés. L'automne commence avec sa température douce et favorable au passage de la vie de famille à la vie de caserne. Les travaux de l'agriculture ne sont pas pressants à cette époque de l'année, par conséquent les partants ne font pas trop défaut à leurs familles, et les arrivants peuvent se remettre peu à peu aux labeurs dont ils avaient perdu l'habitude. En établissant une date immuable pour l'arrivée aux corps et pour les départs (même pour ceux qui seraient anticipés), il en résulterait pour l'administration, l'instruction, l'habillement, la discipline, le renouvellement des cadres, une régularité très avantageuse au bien du service et aux intérêts de tout ce qui tient à l'armée.

On nous objectera peut-être qu'une réduction de cette nature allégerait à la vérité l'impôt du sang pour les citoyens ayant eu la mauvaise chance de tomber au sort, mais qu'en temps de guerre elle occasionnerait des levées plus nombreuses et pèserait alors d'une manière regrettable sur la population. Nous répondrons que, de deux maux, l'un certain et habituel, l'autre assez rare et éventuel, c'est au premier qu'il importe de parer. Comme nul ne sait *à priori* s'il aura un bon numéro, chacun accueillera avec joie la diminution du temps pendant lequel il peut se trouver astreint à compter dans l'armée. D'ailleurs, non-seulement nous croyons opportune la diminution dont nous parlons, mais même elle nous paraît devoir être bientôt la conséquence forcée de la loi du 26 avril 1855.

En effet, depuis cinq ans qu'a été accordée la faculté de se faire exonérer du service militaire, on en a tellement usé, que les engagements et les rengagements ou remplacements par voie administrative, en 1860 et 1861, ont été loin de couvrir numériquement les exonérations (1). Or, celles-ci iront toujours nécessairement en augmentant, car avec une faible somme placée soit à la naissance d'un enfant, soit versée pour lui annuellement pendant quinze ou vingt ans, il se trouvera exonéré au moyen d'un sacrifice à la portée même des familles pauvres. Le taux de l'exonération viendrait à être doublé, comparativement à ce qu'il est

(1) Des personnes, en position d'être bien informées, affirment qu'en 1860 la différence a été de plus de 25,000 hommes.

aujourd'hui, qu'il n'ôterait pas encore à un très grand nombre de jeunes gens la possibilité d'échapper à l'obligation de servir personnellement. Il est permis d'avancer que si aucune modification n'est apportée aux lois de 1832 et de 1855, le *déficit* sur 100,000 hommes appelés sera bientôt considérable, et finira par monter peut-être au tiers ou à la moitié de ce chiffre. Il y aura donc sans doute nécessité, pour avoir un effectif suffisant, d'élever d'année en année le contingent, d'autant mieux qu'il y aurait d'autre part justice et convenance réelles d'élargir le cercle des exemptions légales, et d'être plus sévère relativement à la constitution physique ainsi qu'à la santé, afin de renvoyer définitivement (1) les soutiens de famille devenus tels après leur incorporation, et d'écarter de l'armée les sujets faibles et malingres, dont la présence dans les corps est une vraie charge pour l'État.

Prouvons maintenant qu'il faudra abréger la durée du service, si l'on veut opposer l'accroissement des engagements, des rengagements et des remplacements à celui des exonérations, et rétablir ainsi l'équilibre dans les contingents.

La caisse de la dotation de l'armée aura beau s'être enrichie énormément et être en mesure d'offrir de fortes primes, si l'on reste astreint à passer sept ans sous les drapeaux, ce laps est de nature à effrayer les jeunes gens et à les détourner d'aliéner leur liberté pendant si longtemps; peu se présenteront pour rem-

(1) Actuellement, si un homme devient fils aîné de femme veuve ou de septuagénaire un jour après avoir été classé dans l'armée, il reste lié au service, ce qui est fort rigoureux et [illegible] rationnel.

placer par voie administrative ou pour s'engager. Au contraire, après avoir été exonérés par les compagnies d'assurances au moyen des versements qu'auront faits leurs parents, beaucoup se laisseront séduire par l'appât de la somme assez forte qu'ils auraient à gagner en ne restant éloignés de leurs foyers que *trois* ans probablement, que *cinq* ans au plus.

Quant aux soldats qui auront accompli une première fois la durée du service imposée par la loi, ils ne seront réellement tentés de se rengager qu'autant que ce sera pour peu de temps. On l'a déjà compris, et par une modification heureuse des dispositions légales de 1855, on a autorisé les rengagements de deux ans, tandis qu'on n'admettait auparavant que ceux de trois ans et qu'on ne favorisait que ceux de sept. Pour retenir beaucoup d'anciens militaires dans l'armée active, ce n'est pas la perspective d'une retraite tardive qu'il faut leur montrer. On atteindra mieux le but désiré en faisant luire à leurs yeux la possibilité d'obtenir dans un bref délai un capital, susceptible de pourvoir aux premiers frais d'un établissement, auquel chacun rêve ici-bas, et une petite pension insaisissable qui soit une ressource assurée contre la misère et les revers, s'il en survenait. Ce n'est d'ailleurs ni dans l'intérêt individuel, ni dans l'intérêt de l'Etat de conserver les hommes de troupe (sous-officiers, caporaux, brigadiers et soldats) jusqu'à quarante-sept ans dans l'armée; il vaudrait mieux ne chercher à les garder que jusqu'à trente-cinq ans (1).

En effet, au delà d'une certaine jeunesse, la vie de

(1) Il va sans dire que cette limite d'âge souffrirait des exceptions,

caserne, analogue en quelques points à celle du cloître, devient difficile à supporter sans une somme de vertus dont sont capables des religieux, mais qu'on ne saurait, sauf l'obéissance passive, exiger des soldats. Sans ces vertus, la compression de la discipline use prématurément au physique et au moral. L'homme est essentiellement créé pour vivre au sein d'une famille que la meilleure camaraderie ne saurait remplacer. Au fond de son âme ont été déposés, pour y germer un jour avec force, les sentiments d'époux et de père, et le mariage est tellement dans ses aspirations, qu'afin de le contracter il renonce aux avantages qu'il trouverait au régiment (1).

De vingt à vingt-cinq ans, on est leste, bien portant, docile, insouciant; on se plie aisément à la volonté et à l'humeur des autres; on est curieux parce qu'on a peu vu; l'imagination se berce volontiers d'illusions et envisage les choses de leur côté le plus agréable: c'est le véritable âge pour courir le monde, les hasards et les garnisons. De vingt-cinq à trente ans, on conserve presque toutes les qualités de la jeunesse; on n'a pas

d'abord dans les corps sédentaires où il est possible de se marier, comme la gendarmerie, puis dans les régiments en faveur de militaires à certains égards dignes d'intérêt, ou rendant des services spéciaux, tels que les maréchaux ferrants, etc.

(1) Dans la garde impériale, malgré une belle tenue, une forte solde, une bonne nourriture, l'espoir d'une prime et d'une pension, un petit nombre de soldats parmi ceux qui ont plus de trente ans d'âge, veulent continuer à servir, tandis que dans la gendarmerie où les permissions de mariage sont facilement accordées, presque tous les militaires de ce corps se marient et accomplissent ensuite le temps exigé pour la retraite.

encore les défauts de l'âge mûr, et l'on en possède l'aplomb avec une bonne dose d'expérience; on est dans d'excellentes conditions pour servir à la guerre. A trente ans, on a déjà éprouvé bien des fatigues, des dangers, des ennuis; on a vu nombre de vides se faire à ses côtés par la mort et par les départs répétés; les bons camarades se sont en allés; on est entouré de nouveaux visages; il faut obéir à de tout jeunes gradés, *conscrits* de la veille, et l'amour-propre souffre; on pense à sa vieille mère, à son petit patrimoine qu'on sera obligé de faire cultiver par des mains étrangères; on se demande si l'on attendra d'être vieux, blessé, infirme, pour retourner dans son village et y arriver oublié, méconnu; la perspective de l'hôtel des Invalides n'a de loin rien de séduisant, car c'est toujours le régime de la caserne; si l'on est resté bon sujet, on désire s'unir à une honnête compagne, avoir un foyer, élever des enfants; on peut être encore un excellent citoyen, on est près de devenir un médiocre soldat. Lorsque trente-cinq ans ont sonné, les jambes n'ont plus l'agilité nécessaire aux marches rapides, aux exercices des tirailleurs; les nuits passées au bivouac, au corps de garde ont engendré des douleurs; les séances trop fréquentes à la cantine, refuge ordinaire contre l'ennui, ont émoussé le tempérament et peut-être aussi le sens intellectuel; l'esprit devient triste et maussade: alors on fait sagement de rentrer dans la vie civile.

En encourageant les rengagements de sept ans, la loi de 1855 a eu un résultat funeste qu'elle n'avait pas prévu (1); savoir: qu'un très grand nombre de sous-

(1) Si l'on s'était rappelé les motifs de la création, puis de la sup-

officiers (plus de 23,000 sur 32,000) se sont rengagés de manière qu'ayant dépassé, ou devant dépasser quinze ans de service, ils ne voient plus que peu de temps à attendre pour avoir leur retraite et se rengagent de nouveau jusqu'à ce qu'ils l'aient obtenue. L'avancement est ainsi arrêté presque complétement, et les grades inférieurs, où une grande activité est nécessaire, qui réclament particulièrement l'élan et l'ardeur de la jeunesse, vont se trouver remplis d'hommes vieux dans de mauvaises conditions pour faire campagne, sans qu'il y ait derrière eux des sujets aptes à les remplacer convenablement, car les jeunes gens les plus capables et les plus instruits se dégoûtent de la carrière des armes où ils végéteraient dix ans comme caporaux et brigadiers, et rentrent dès qu'ils le peuvent dans la vie civile.

En n'autorisant désormais que des rengagements de deux ans, l'État n'aurait plus les mains liées et il lui serait possible, sans rigueur et sans injustice, de se débarrasser d'un homme, dès que sa conduite ou ses qualités, soit physiques, soit morales, laisseraient à désirer. En le renvoyant à trente-cinq ans d'âge, cet homme aurait droit, au taux actuel des rengagements, à un capital d'environ 3,000 francs (1), qui lui donnerait les facilités de s'établir avantageusement. Son passage de quinze ans dans l'armée, qui serait

pression des compagnies de sous-officiers et de fusiliers vétérans, on aurait voulu éviter la reproduction de la présence dans les corps d'un grand nombre de vieux soldats.

(1) Quel est le paysan, quel est l'ouvrier qui, à trente-cinq ans, a pu, dans son champ ou dans son atelier, réaliser un capital de 3,000 francs.

une preuve incontestable de sa bonne conduite et une garantie à plusieurs égards (s'il n'eût pas été bon sujet on ne lui aurait pas laissé contracter cinq rengagements successifs), lui attirerait la bienveillance, lui assurerait du travail, lui ouvrirait la porte à des emplois. La brièveté des rengagements, les avantages pécuniaires et autres dont ils seraient suivis détermineraient beaucoup de soldats à en contracter, et les *déficits* produits par les exonérations, au lieu de suivre la progression ascendante qu'ils offrent depuis 1856 diminueraient rapidement. On pourrait d'ailleurs améliorer la position des hommes libérés après avoir servi l'État douze ou quinze ans. Le nombre toujours croissant des exonérations permettrait d'augmenter la prime annuelle, et pour mettre les anciens militaires à l'abri de perdre tout le fruit de leurs rengagements, on ferait sagement de ne le leur donner qu'en partie en argent comptant, le reste devrait être converti en une pension viagère représentant l'intérêt à 10 pour 100 de la portion qu'on leur aurait retenue et qui serait le tiers, par exemple, du capital gagné. Une autre mesure à prendre dans leur intérêt bien entendu, serait de leur économiser et de leur placer pour le temps où ils rentreraient dans leurs foyers, la prime journalière attribuée aux chevrons, laquelle est dépensée généralement d'une manière inutile ou nuisible à la santé, en tabac, en boissons alcooliques, etc. La qualité de pensionnaires de l'Etat, attribuée ainsi à un grand nombre de citoyens qui auraient d'abord puisé dans l'armée l'habitude de la subordination, les attacherait aux idées d'ordre et de stabilité dans les institutions, les rendrait ennemis des

mouvements révolutionnaires qui font toujours craindre un arrêt ou une diminution dans les payements de la dette publique.

Faisons remarquer, ici, que la médaille militaire, qui comporte une pension annuelle de *cent* francs, a été jusqu'à présent beaucoup trop facilement accordée et, qu'à moins de faits de guerre, de blessures ou d'actes d'un mérite exceptionnel en temps de paix, elle ne devrait être donnée qu'au bout de quinze ans de services, comme signe de la conduite la plus honorable et la plus exemplaire.

Ce serait l'avantage actuel de l'armée que ses cadres fussent sans cesse rajeunis, mais son avenir gagnerait aussi à ce qu'elle rendît au pays des hommes encore verts, qui deviendraient les chefs de vigoureuses familles où les causeries du soir, alimentées par les souvenirs du régiment, engendreraient l'esprit militaire. L'argent et la pension, fruits de quinze ans de bons services, secondant des bras que n'auraient affaiblis ni l'âge, ni les fatigues, ramèneraient l'aisance dans nombre de chaumières. La petite propriété aujourd'hui morcelée à l'excès se reconstituerait en des conditions meilleures, si, à l'ouverture d'une succession, l'un des héritiers, après avoir porté les armes, rentrait au village avec la somme nécessaire pour acquérir les parts de ses frères dans le champ paternel trop divisé. Ainsi prospérerait cette forte race de paysans (*plebs rustica*) dont la Rome antique composait ses légions, presque à l'exclusion des habitants de la ville (*plebs urbana*), et qui de nos jours continue à fournir aux corps leur meilleur recrutement, mais qui

tend malheureusement à diminuer, en abandonnar
les campagnes pour aller demander aux ateliers indu
triels des salaires plus rémunérateurs que ceux d
l'agriculture (1).

Terminons cet article par quelques mots sur le
15,000 hommes non instruits que M. le général Gran
propose de laisser dans leurs foyers en temps de paix
comme réserve du contingent annuel.

Une telle réserve ne vaut rien pour le pays, et l
hommes qui la composent, en raison de l'appel auqu
ils doivent toujours être prêts à répondre pendant
série d'années du service militaire, ne sont pas dan
une position beaucoup meilleure que s'ils étaient part
immédiatement. Ils ne peuvent ni se marier, ni faire c
projets, et plus la vie s'avance plus ils ont de chagrin
quitter leurs familles, s'ils viennent à recevoir l'ordı
de rejoindre un régiment. Tardivement incorporés, i
servent à regret, ne pensent qu'à leur libération, se lai
sent aller à la nostalgie, en murmurant, en maudissar
leur sort. Si on les prend lorsqu'ils ne doivent plus qu'u
an ou dix-huit mois, on a la peine de les dresser, on d
pense beaucoup pour les habiller et les entretenir, pu
on est obligé de les renvoyer au moment où ils com
menceraient à être utiles. S'ils ne paraissent pas sous l
drapeaux, ils ne sont pas formés comme soldats, et e
cas d'invasion ils seraient de peu de ressources pour l
défense du territoire.

Tant qu'il ne s'agira pour la France que de porter l

(1) L'agriculture donne des produits rémunérateurs dès qu'o
travail des bras ; elle peut ajouter l'appui du capital.

guerre hors de ses frontières, dans des conditions raisonnables, c'est-à-dire contre une seule puissance ou avec des alliés, une armée de 500,000 hommes instruits (dont moitié pourra en temps de paix recevoir des congés) et une durée de cinq ans pour le service suffiront à toutes les éventualités. Quand la guerre deviendra défensive et aura lieu sur le sol même de la patrie, la loi du recrutement seule, quelles que soient ses rigueurs, ne paraîtra jamais offrir assez de moyens pour résister à l'ennemi, et alors on remettra en vigueur les lois sur la garde nationale, on armera de nouveau les anciens soldats, et on se félicitera d'en trouver un grand nombre prêts à mettre la solidité et l'aplomb dans les bataillons mobilisés (1). On regretterait, au contraire, en un pareil moment, d'avoir accueilli l'idée des réserves de M. le général Grand, parmi lesquelles on ne rencontrerait que des hommes sans instruction militaire et inspirant peu de confiance.

(1) Un des combats les plus glorieux pour les armes françaises, en 1814, celui de la Fère-Champenoise, fut soutenu par des gardes nationales mobilisées composées d'anciens soldats, dont plusieurs avaient encore leurs habits et leurs sabots de paysans. Ces braves, au nombre de 6,000, formés en carrés, battus par quarante bouches à feu, attaqués par 20,000 hommes de cavalerie, résistèrent jusqu'à la dernière extrémité, et ne furent sabrés qu'après que le canon eût ouvert de loin de larges brèches dans leurs rangs impassibles.

Pour la rédaction,
NOIROT.

(La suite à la prochaine livraison.)

CHRONIQUE MILITAIRE.

L'année qui vient de s'écouler n'a pas produit de bien grands événements militaires, quoique la poudre ait parlé sur plusieurs points du globe, mais en revanche 1862 s'annonce comme devant amener, selon toute probabilité, de terribles conflits.

— L'Italie se fatigue des lenteurs que subit l'enfantement de son unité. Garibaldi, le héros populaire, et les patriotes les plus ardents, cherchent à réveiller la masse de la nation, qui jusqu'à ce jour n'a pas mis un grand empressement à prendre les armes, et ils veulent être prêts, pour le printemps prochain, à compléter la délivrance de la Péninsule. Si les Italiens sont seuls à accomplir cette entreprise, ils auront, croyons-nous, fort à faire.

— Les riverains du Danube, d'une part, les Polonais de l'autre, sont loin d'être tranquilles, et la puissance ottomane, toujours à la veille de s'écrouler, semble plus que jamais approcher de sa chute, ce qui mettrait probablement en campagne plusieurs armées européennes. Les affaires de Syrie ne sont point terminées; bien des ferments de discorde subsistent, prêts à éclater au premier jour. Enfin, des symptômes d'agitation ont été signalés dans les Indes, et notre conquête de la Cochinchine n'est pas achevée.

— Toutefois, le Nouveau Monde est le pays qui semble appelé à voir se produire, avant peu, les faits de guerre les plus importants. L'escadre de l'amiral Jurien de la Gravière, qui a été dirigée sur le Mexique, est encore en route, mais des troupes espagnoles, commandées par le général Serrano, ont déjà débarqué sur la côte mexicaine et se sont emparées, dit-on, de Saint-Jean d'Ulloa, qui n'aurait pas opposé de ré-

sistance. Les Mexicains réservaient tous leurs efforts pour la défense du pays entre la mer et Mexico, leur capitale.

Cette campagne du Mexique ne présentera cependant qu'un intérêt secondaire, comparativement à la guerre qui se continue entre les États unionistes et les pays séparatistes de l'Amérique du nord, et à la lutte qui se prépare entre les premiers et l'Angleterre. Nous avons rappelé, dans notre dernière chronique, l'incident du *Trent;* la presse avait annoncé que le gouvernement anglais avait aussitôt adressé un ultimatum au cabinet de Washington, et que la réponse serait connue en Europe à la fin de décembre. Les premiers jours de janvier se sont passés sans que le document attendu soit arrivé, et déjà quelques esprits se demandent si la diplomatie anglaise a réellement agi ainsi que les journaux l'ont publié.

— Le gouvernement français a désapprouvé la conduite des Américains du Nord, et il est venu par là en aide à l'Angleterre, contrairement à l'opinion fort répandue de l'autre côté de l'Atlantique, où l'on paraissait convaincu que la France allait au plus vite saisir l'occasion de nuire à sa vieille rivale. Loin de là, les relations continuent d'être très amicales entre les deux pays. Le *Morning Post* en cite pour preuve le fait suivant : « Le gouvernement anglais se trouvant à court de bottes pour la neige, pour les troupes qu'il envoie au Canada, s'est adressé à l'empereur des Français, qui a ordonné que 2,000 paires de bottes de ce genre, qui étaient en magasin, fussent livrées immédiatement à l'administration de la guerre anglaise. » Espérons que, malgré cette livraison, nos gendarmes n'auront pas à souffrir de la pénurie de bottes.

— Il est certain, toutefois, que la plus grande activité se manifeste dans les arsenaux et dans tous les services militaires et maritimes de nos voisins. Les Anglais ne veulent pas être pris au dépourvu, et déjà ils ont envoyé des renforts à leurs garnisons du Canada,

en même temps qu'ils tiennent prêts une quantité réellement effroyable de bâtiments de guerre (1).

Si maintenant nous examinons les conditions des belligérants, dans une guerre entre les Américains du nord et la Grande-Bretagne, il nous semble que les premiers vont se trouver dans un état d'infériorité incontestable. Les fédéraux, qui déjà ont fort à faire s'ils veulent vaincre la résistance des séparatistes, ne paraissent avoir aucune chance de succès contre les Anglais. Sur terre, ils n'ont point d'armée organisée capable de résister aux régiments de nos alliés, et tous leurs ports seront infailliblement bloqués. On a dit, il est vrai, que les Américains feraient la course sur toutes les mers, qu'ils construiraient à la hâte, dans chaque anse de leur littoral, une foule de petits navires destinés à ruiner le commerce de leurs ennemis. Mais on oublie que ces bâtiments, s'ils naviguent à la voile seulement, ne pourront donner la chasse à la marine à vapeur de l'Angleterre, et que s'ils sont munis de machines à vapeur, ils n'auront pas dans leurs cales des approvisionnements de charbon suffisants, et ne trouveront nulle part à s'en procurer selon leurs besoins, tandis que les Anglais possèdent sur tous les points du globe des ports et des provisions de houille. Les Américains, du reste, se font tellement illusion sur tout ce qui concerne la conduite d'une guerre, qu'un de leurs journaux vient de publier les lignes suivantes :

« Quant à la puissance de l'organisation et surtout à cette connaissance de la stratégie dont l'Angleterre fait tant de bruit, cette éducation militaire des écoles a beaucoup moins d'importance qu'elle ne se l'imagine. La plupart des grands généraux de l'Amérique sont sortis de l'atelier ou de la ferme, et la connais-

(1) Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que le différend survenu entre l'Angleterre et les Etats de l'Amérique du Nord se trouve réglé par la reddition des prisonniers du *Trent*, et que la paix est assurée entre les deux nations intéressées.

sance des règles est souvent plutôt une entrave qu'un avantage, car elle peut empêcher de profiter des circonstances, qui exigent souvent des résolutions imprévues et sans précédents. »

Il est difficile de pousser plus loin l'ignorance, ainsi que la présomption. Nos lecteurs, qui ont sans doute présentes à l'esprit les pages récentes, dans lesquels le *Spectateur* a démontré de la façon la plus victorieuse l'insuffisance des grandes bandes de volontaires, pour tenir lieu d'armées régulières, sont certainement édifiés, autant qu'il est possible.

— Quant à la guerre existante entre les provinces fédérales et les états séparatistes, elle se poursuit avec une lenteur et une indécision notoires. Les journaux annoncent constamment de grands projets d'invasion du nord sur le sud ; plusieurs corps de 60 à 80 mille hommes chacun, doivent marcher de concert sur une ligne de bataille très étendue et entamer une lutte décisive, mais l'exécution de cette vaste entreprise se fait toujours attendre. Beaucoup d'argent a été dépensé depuis un an ; autant à peu près qu'il en coûte à la France pour entretenir son armée pendant dix années, et l'organisation militaire n'est pas très avancée. Nous voyons à cet égard un symptôme des moins rassurants dans ce fait que le congrès vient de nommer un comité spécial, chargé de faire une enquête sur la conduite de la guerre, et de citer devant lui toutes les personnes dont les actes sembleraient motiver une investigation.

— Chez nous, il n'est nullement question de préparatifs de guerre ; deux régiments ont même été licenciés, et l'un d'eux, le 1er étranger, fournit des hommes au recrutement d'une légion qui se forme actuellement en Angleterre, à destination du Canada.

— L'Empereur vient d'approuver d'une manière définitive le système relatif *aux ordinaires* des troupes qui avait été mis à l'essai depuis quelques mois. A l'avenir, l'achat, la réception, la distribution des aliments et des objets à la charge de l'ordinaire, seront

assurés dans chaque régiment par les soins d'une commission spéciale, nommée par le colonel.

— On sait que depuis longtemps déjà la France fournit plus que toutes les autres nations civilisées, des instructeurs militaires aux divers peuples du monde. Certes, la cause de cette préférence doit être attribuée avant tout, à la réputation que notre armée s'est acquise par ses nombreux succès, mais il ne faut pas oublier que cette facilité d'humeur, cet esprit d'ubiquité dont beaucoup de nos officiers sont doués, leur assurent plus promptement les sympathies, tout en leur rendant tolérables les ennuis du séjour à l'étranger. En dehors même de ces officiers, auxquels notre gouvernement confie des missions à l'extérieur, beaucoup d'autres de nos compatriotes vont isolément et sans bruit se mettre au service des peuplades les plus ignorées, et il arrive à chaque instant que le hasard fait découvrir, au milieu de populations presque sauvages, les traces de Français aventureux qui n'ont pas hésité à porter au loin quelques parcelles de notre savoir. Parmi les premiers, nous devons rappeler les instructeurs militaires tirés de nos rangs et envoyés, à diverses époques, sur plusieurs points du globe, entre autres : le royaume de Siam, l'Indoustan, la Perse, l'Égypte, la Turquie, les Nations danubiennes, la Régence de Tunis, les États des deux Amériques. Nous avons à dire quelques mots d'un de ces missionnaires de civilisation, et nous nous hâtons d'avancer qu'il s'agit d'un des plus heureusement doués, des plus remarquables sous tous les rapports.

Dans les derniers jours de novembre, le lieutenant-colonel de Taverne succombait à Tunis, et l'élite de la population s'empressait aux funérailles de notre compatriote. M. Roches, consul général de France, tous les consuls étrangers, les officiers du palais, figuraient en tête de l'assistance. C'est que l'officier, auquel on rendait les derniers honneurs, était un homme du plus

grand mérite, et que personne ne l'ignorait, à Tunis.

De Taverne (Ernest-Jean-Nicolas), né en 1819, sous-lieutenant au mois d'octobre 1840, avait suivi les cours de La Flèche, de Saint-Cyr, de l'École de l'application de Metz et de l'École de tir de Grenoble. Le colonel Ulrich, inspecteur de cette dernière école, disait de Taverne, à la fin de 1846 :

« Cet officier est doué d'une mémoire prodigieuse... il est aussi intelligent qu'habile. Il peut professer n'importe quel cours...c'est un officier tout à fait hors ligne. »

Désigné peu après cette époque, pour faire partie comme instructeur du tir de la mission militaire de Tunis, il sut aussitôt se gagner la bienveillance du bey Ahmed, auprès duquel il avait accès, sans demander d'audience, et son importance grandissant chaque jour, il finit par jouer le rôle d'un véritable réformateur. Il construisit des casernes, éleva des fortifications, créa un gymnase, organisa un bataillon de chasseurs à pied, professa l'art militaire, fit adopter nos manœuvres, traduisit nos règlements dans l'idiome du pays, en les modifiant toutefois, selon les exigences des mœurs musulmanes, et régénéra tous les services de la guerre. L'École militaire du Bardo prit un tel essor sous sa direction, depuis 1855, qu'elle vient de fournir, au bout de six ans de préparation, des élèves admissibles à notre École de Saint-Cyr.

Mais on ne remplit pas une mission semblable sans froisser nombre d'individus, et trois fois de Taverne faillit être assassiné ! Il avait néanmoins atteint le but désiré, et il songeait à rentrer en France, lorsque déjà fatigué et malade, il eut la douleur de perdre un enfant de trois ans, pour lequel il avait une ardente affection. Ce malheur porta le dernier coup à la santé de notre compatriote, qui expirait le 20 novembre.

Lors de la guerre de Crimée, et plus tard, au moment de la campagne d'Italie, de Taverne s'était em-

pressé de demander à rejoindre son régiment, mais sa résolution dut fléchir devant les instances personnelles du bey, qui le conjura de ne pas abandonner l'œuvre à laquelle il était indispensable. A la mort du bey Ahmed, son successeur, Mohammed, licencia une partie de l'armée et fit rappeler la mission de France, mais en demandant le maintien à Tunis de Taverne seul, dont il était impossible à la régence de se priver.

Pour qui connaît les populations musulmanes, surtout les chefs et les autorités diverses qui ont action sur elles, les succès obtenus par de Taverne sont des plus extraordinaires et révèlent des aptitudes fort rares. Cet officier a dû laisser des notes, des renseignements manuscrits du plus haut intérêt. Nous souhaitons bien vivement qu'ils soient recueillis, s'ils existent, et livrés à la publicité par les soins de ses parents ou amis.

Ajoutons que le bey a rendu pleine justice à la mémoire de Taverne, et a prononcé, lorsqu'on est venu lui annoncer la mort de ce travailleur infatigable, des paroles pleines d'affection et de reconnaissance.

F. HUGONNET.

Le Directeur-Gérant, NOIROT.

Paris. — Imprimerie de L. MARTINET, rue Mignon, 2.

LE

SPECTATEUR MILITAIRE.

APERÇU HISTORIQUE

SUR

LES FORTIFICATIONS, LES INGÉNIEURS

ET SUR LE CORPS DU GÉNIE.

CINQUIÈME PARTIE (1).

DU 31 DÉCEMBRE 1776 AU 31 DÉCEMBRE 1789.

Ordonnance du 31 décembre 1776 concernant le corps du génie.

L'ordonnance qui parut à la fin de l'année 1776, avait été précédée de nombreux mémoires des ingénieurs. Le plus remarquable est celui que Le Bègue-Duportail (2) adressa au ministre à la fin de 1773 : les

(1) Voir le *Spectateur militaire* de janvier à décembre 1860, janvier à novembre 1861 et janvier 1862.

(2) M. Duportail fit la guerre d'Amérique, et à son retour en France il fut ministre de la guerre, depuis le 8 octobre 1790 jusqu'au 3 décembre 1791.

attributions que doit avoir le corps, sa formation, l'avancement, les retraites, la solde, l'uniforme, le commandement, les rapports de service, l'instruction des élèves, toutes ces questions y sont traitées avec un grand talent d'écrivain. Le comte de Robien, ingénieur, chargé du dépôt des plans, d'Arçon, Coulomb, déjà connu comme physicien, sont auteurs de mémoires qui furent consultés.

Avant de donner au corps sa nouvelle constitution, le comte de Saint-Germain en fit examiner l'administration par la réunion de tous les officiers généraux des divisions, et il rapporte dans ses mémoires que de tous les corps militaires qui sont en France celui du génie l'a le plus pénétré d'admiration par la probité, par les lumières et les talents qui y sont réunis. Sans être parfaite, la nouvelle ordonnance fut une amélioration en ce qu'elle mit du moins la constitution du corps du génie en harmonie avec celles des autres corps de l'armée. Elle est divisée en six titres et contient 141 articles.

Titre Ier. — *Composition du corps.*

Art. 1er. Le corps des ingénieurs militaires portera à l'avenir le titre de *corps royal du génie ;* tous les officiers de ce corps seront désignés par leurs grades respectifs et par la dénomination commune d'*officiers du génie*.

Art. 2, 3, 4. Ce corps sera de 329 officiers dont 13 directeurs. Les autres, en paix comme en guerre, seront répartis en 21 brigades; chaque brigade sera

composée d'un chef de brigade, d'un sous-brigadier, d'un major, de 4 capitaines en premier, de 5 capitaines en second et de 3 lieutenants en premier; total 15 officiers par brigade et 315 pour les 21 brigades, ce qui, avec les 13 directeurs, fait 328 officiers, auxquels il faut ajouter un officier qui était chargé des ouvrages de la Bastille et prenait soin des plans-reliefs.

En réduisant à 329 le nombre des officiers, on avait entièrement perdu de vue les motifs qui avaient fait rendre l'ordonnance du 4 décembre 1762, et cependant on exigeait d'eux plus de travaux.

L'article 5 attachait par extraordinaire (pour la reconnaissance des frontières) deux ingénieurs-géographes à chaque direction.

En 1777, une ordonnance du 26 février leur donna la dénomination d'*ingénieurs-géographes militaires* et les annexa, en paix comme en guerre, au corps du génie, en mettant néanmoins à leur tête un chef particulier, qui fut M. de Vault, maréchal-de-camp, directeur du dépôt de la guerre.

Le département des affaires étrangères avait en outre créé exprès pour la topographie des limites des frontières un corps de vingt ingénieurs-géographes qui étaient exclusivement à ses ordres.

L'article 7 créait dans chaque direction un conseil d'administration, composé du directeur et de tous les officiers supérieurs des brigades qui se trouveront le plus à portée du lieu de sa résidence. Il appelait dans ce conseil comme président le commandant de la province, et comme membres les officiers généraux des

divisions répartis dans l'étendue de la direction, et le commandant de la place où résidait le directeur. Cette disposition était dans l'esprit de l'ordonnance citée du 27 juin, qui voulait que l'objet des fortifications ne fût pas étranger aux officiers généraux.

Ces conseils pouvaient servir au perfectionnement de l'art, parce que les directeurs devaient y soumettre à la discussion les projets des travaux les plus nécessaires à faire chaque année dans les places, et parce que l'on devait y entendre la lecture de mémoires des officiers. Seulement il était difficile, à raison de l'étendue des nouvelles directions, de réunir dans les conseils tous les officiers qui devaient en faire partie.

L'article 8 fut l'origine du comité des fortifications. Il portait que chaque année Sa Majesté ferait assembler chez le secrétaire d'État ayant le département de la guerre tel nombre d'officiers généraux ou autres qu'il jugerait convenable pour comparer le résultat des divers conseils d'administration et pour statuer surtout ce qui serait relatif aux fortifications.

TITRE II. — *Formation du corps royal du génie.*

L'article 1er exigeait les preuves spécifiées dans l'ordonnance d'administration du 15 mars 1776. (Voir plus loin le règlement de l'école, titre Ier.)

L'article 2 faisait subir au candidat son examen en présence de l'état-major et de tous les officiers et élèves de l'école. Le règlement le changea.

Les articles 3, 4, 5, 6 et 7 apportaient de grands changements à la position des jeunes officiers au commencement de leur carrière.

En sortant de Mézières ils n'avaient que le titre d'aspirants et devaient servir deux ans à la suite des troupes du génie, deux ans à la suite des brigades du corps et deux ans à la suite d'un régiment d'infanterie. Les besoins du service ne permirent pas de se conformer exactement à ces prescriptions.

Dans le premier détachement d'aspirants qui fut envoyé, en 1777, à la suite des mineurs à Verdun, se trouvait Meusnier, dont on a le mémoire que les aspirants étaient dans l'obligation de produire, à la fin de l'année, sur les connaissances qu'ils avaient acquises. Dans ce mémoire il loue la disposition de l'ordonnance de 1776, qui mettait les officiers du génie à même de s'instruire dans l'art des mines, auquel l'organisation des mineurs les rendait étrangers. « Mais selon l'esprit qui régnait alors, dit-il, le secret s'étendait à l'égard des aspirants sur tous les objets d'instruction. On prétendait qu'il y avait pour chaque grade un genre d'instruction qui lui convient, que les surnuméraires du génie n'étant que des lieutenants, ne devaient recevoir que l'instruction de lieutenants, sans considérer que les suites d'un pareil système sont de dévouer à l'inaction les plus beaux moments de la vie, pour réserver l'instruction à l'âge où l'esprit n'est plus capable d'acquérir, sans considérer que le besoin d'avoir des officiers instruits est ce qu'il faut d'abord consulter, et que tout inconvénient disparaît devant un objet si important. »

L'article 10 portait que tous les emplois seraient donnés, ainsi que ceux de directeurs, au mérite et aux talents et non à l'ancienneté.

Cet article tranchait une grave question sans entrer dans aucun détail sur l'application. Mais pendant quatorze ans, de 1777 à 1790, il fut comme non avenu, parce que les directeurs restaient en fonctions jusqu'à la caducité. Nous croyons qu'on ne fit d'exception à l'ordre du tableau qu'en faveur de d'Arçon et de La Fitte-Clavé.

Titre III. — *Répartition du corps royal du génie.*

L'article 1er réduisait à douze les vingt et un directeurs qui existaient. En outre des douze directeurs il devait y en avoir un treizième, toujours amovible, auprès du ministre de la guerre. Le comte de Saint-Germain fit choix de M. de Fourcroy, brigadier, directeur des fortifications à Perpignan. M. de Fourcroy avait alors soixante-deux ans : il avait fait les guerres de son temps, avait servi dans les places, était en tout un homme distingué, intègre, très honorable, extrêmement laborieux, et reçut des félicitations de tous ses collègues. Il eut le talent que l'on reproche à tous les hommes dans pareille position, de se rendre inamovible.

L'article 6 attachait deux officiers du génie au dépôt de la guerre, aux ordres de l'officier général à qui le dépôt était confié, à Versailles.

L'article 7 attachait à l'école de Mézières un commandant, un major et un aide-major, chargeait des travaux de la place le commandant, et le mettait, tant pour ces travaux que pour tout ce qui concernait les détails et l'instruction de l'école, sous les ordres du directeur du département. Le commandant de l'école ne pouvait plus, comme depuis 1763, exercer les fonctions de lieutenant de roi à Mézières, mais il pouvait commander une des brigades du corps.

M. Ramsault de Raulcourt étant mort le 24 mars 1776, et M. Du Vignau ayant reçu un autre emploi, M. de Villelongue fut en 1777 nommé commandant de

l'école du génie ; il eût été difficile de faire un meilleur choix. Le directeur des fortifications du département fut M. de Caux de Blacquetot, qui était brigadier et qui devint maréchal-de-camp.

TITRE IV. — *Traitement des officiers du corps royal.*

Les directeurs, qui étaient tous maréchaux-de-camp ou brigadiers, jouissaient des traitements suivants : les deux plus anciens, de 12,000 livres, les six suivants de 10,000 livres et les cinq derniers de 9,000 livres, sans qu'aucun pût prétendre d'augmentation pour frais de dessinateurs ou pour appointements de grades.

Les appointements des autres officiers étaient réglés ainsi qu'il suit : chef de brigade, 4,800 livres ; sous-chef de brigade, 3,360 livres ; major, 3,000 livres. Il y avait 21 capitaines à 2,400 livres, 63 à 2,000, 21 à 1,600, 84 à 1,350 et 63 lieutenants en 1er à 1,080 livres ; les aspirants détachés dans les régiments d'infanterie, 1,080 livres ; les aspirants à la suite des brigades du corps ou à la suite de l'artillerie, 900 livres ; enfin les élèves de l'école, 720 livres.

Des suppléments d'appointements étaient accordés au directeur résidant à Versailles, à l'officier qui avait la garde des plans, et aux officiers attachés à l'école de Mézières ou au dépôt de la guerre.

L'article 10 portait : « On se conformera dans le corps du génie, pour ce qui regarde les récompenses militaires (les pensions de retraite ou de chevalier de Saint-Louis), à ce qui est prescrit par le titre VIII de l'ordonnance d'administration du 25 mars 1776, articles 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7.

D'après la teneur de ces articles, il ne devait être à l'avenir accordé aucune retraite aux officiers et soldats qui quittaient le service, à moins qu'il n'eût été constaté, dans les formes les plus rigoureuses, qu'ils étaient dans l'impossibilité de le continuer à cause de l'âge, de l'épuisement des forces, d'infirmités ou de

blessures. Les retraites étaient de la moitié des appointements du grade, et de la totalité si l'on avait perdu quelque membre à la guerre.

Ce système, pratiqué dans sa rigueur, avait produit en 1789 une stagnation si grande dans l'avancement de l'armée, qu'il n'y avait que dégoût et découragement dans les grades inférieurs.

Titre V. — *Service du corps royal dans les places et sur les frontières*, 66 *articles.*

L'article 1er portait qu'à l'avenir le grade déciderait seul du commandement, tant dans les places que dans les armées : à grade égal, l'ancienneté de commission ; à égalité de grade et de commission, l'ancienneté dans le corps.

Les directions étant très étendues, l'ordonnance y créait des arrondissements appelés districts.

L'usage était de cesser les travaux au 11 novembre, à la Saint-Martin, même plus tôt, et d'accorder des congés de plusieurs mois aux officiers. Dans le mois de septembre, chaque directeur adressait au ministre la liste des officiers qui désiraient un congé de semestre.

L'article 20 exigeait la présence du commandant de la place aux adjudications, non moins que celle du maire ou de l'officier municipal.

L'article 26 concernait ce qu'on appelle aujourd'hui les travaux mixtes.

Les articles 55 et 56 chargeaient les officiers du génie de perfectionner la reconnaissance militaire des frontières, par des plans et des mémoires qui pussent

en temps de guerre servir aux armées. C'était pour les officiers du génie une attribution nouvelle et spéciale, dont ils se montrèrent dignes par les travaux topographiques qu'ils exécutèrent.

Les articles 63, 64 et 65 avaient pour objet d'encourager, par des témoignages de satisfaction, les officiers qui avaient composé des mémoires ou qui étaient auteurs de découvertes intéressant l'art des constructions. L'article 65, qui a donné naissance aux prix d'encouragements, créés en 1803 et renouvelés en 1819, promettait aux auteurs des mémoires jugés dignes d'importance, non-seulement des récompenses pécuniaires, mais des grades suivant l'utilité de leurs découvertes.

Enfin l'article 66 statuait que c'est dans le *conseil* des fortifications, assemblé tous les ans dans le mois de décembre et composé au choix du secrétaire d'État de la guerre, que seraient examinés en dernier ressort les projets relatifs aux places fortes.

TITRE VI ET DERNIER. — *Service du corps royal du génie dans les armées.*

D'après l'article 3, le général de l'armée pouvait confier aux officiers du corps du génie, dans la proportion de leur grade, le commandement sur les troupes, dans les détachements ou postes où se trouveront lesdits officiers.

L'article 13 renouvelait la défense à tout officier du corps servant dans les armées, de donner ou envoyer aucun plan de places ou des ouvrages qu'il aura exé-

cutés, si ce n'est au général de l'armée ou à l'officier général commandant le corps de troupes avec lequel il sera détaché.

Les articles 17, 18 et 19, définissaient d'une manière claire les attributions que les officiers ont toujours eues dans les siéges, ainsi qu'il suit :

Art. 17. Quand le siége d'une place aura été résolu, les officiers du génie se rendront avec les premières troupes devant cette place, pour en commencer aussitôt la reconnaissance. Ils construiront un plan de la place aussi juste qu'il sera possible. Ce plan servira pour asseoir le plan général de l'attaque, que le commandant en chef du génie, aidé des principaux officiers, formera, et qu'il présentera au général commandant le siége.

Art. 18. Le commandant en chef du corps du génie dirigera les opérations du siége sous l'autorité du général; il lui rendra compte directement, prendra ses ordres pour tout ce qui regardera les officiers dudit corps et le service de la tranchée; il lui remettra tous les jours une copie du plan, sur lequel seront marqués les progrès des attaques; il en enverra une autre également, tous les jours, au secrétaire d'Etat ayant le département de la guerre.

Art. 19. La disposition des tranchées et autres travaux du siége, supposant nécessairement des emplacements de batteries, le commandant du génie exprimera sur son plan d'attaque lesdites batteries, et proposera, de concert avec le commandant de l'artillerie, au général commandant le siége, celles que la suite des opérations pourra exiger.

L'art. 20, concernant les mines, était rédigé dans l'esprit de l'ordonnance de 1765. Le commandant du génie et le commandant des mineurs devaient se concerter pour leurs travaux, et se rendre compte de temps en temps de leurs ouvrages respectifs pour s'assurer qu'ils reçoivent les uns des autres toute la protection qu'ils se doivent.

Par l'art. 36, le corps du génie obtenait une faveur que les plus jeunes officiers ambitionnaient depuis longtemps. Cet article portait : « Sa Majesté veut bien déroger à l'art. 29 de l'ordonnance du 10 mars 1759, et se réserver à l'avenir de pouvoir employer quelques officiers dudit corps dans les états-majors de ses armées. »

En 1777, lorsqu'on mit à exécution l'ordonnance du 31 novembre, le corps était composé de 365 officiers. On conserva 14 directeurs, on forma 21 brigades de 15 officiers et, conformément à l'ordonnance, on attacha à la galerie des plans en relief et aux travaux militaires du château de la Bastille, un lieutenant-colonel qui renonçait à son avancement. 35 officiers furent placés comme surnuméraires à la suite, tant des brigades que des compagnies de sapeurs et de mineurs.

Voici le tableau des 12 directions et des 21 brigades du corps royal du génie en 1777 :

DIRECTIONS.	DIRECTEURS.	CHEFS-LIEUX des 21 brigades.	NOMBRE de places ou forts.
1. Flandre de terre, partie de l'Artois et du Cambrésis.	Larcher, maréchal-de-camp.	Lille, Cambray.	8
2. Partie de l'Artois, Picardie, Calaisis, Boulonais, Soissonnais et Flandre maritime.	Bouillard, brigadier.	Saint-Omer, Amiens.	18
3. Hainaut et Champagne.	De Caux de Blacquetot, id.	Valenciennes, Maubeuge.	12
4. Les évêchés et la Lorraine.	Daubigny, id.	Metz, Thionville.	17
5. Alsace.	D'Aumont, id.	Strasbourg, Landau.	18
6. Les deux Bourgognes.	D'Aumale, id.	Besançon.	8
7. Dauphiné et Provence.	Pontleroy, id.	Grenoble, Toulon.	18
8. Roussillon et Languedoc.	Pinsun, colonel.	Montpellier, Perpignan.	24
9. Guyenne, Aunis, Poitou et Saintonge.	Dajot, brigadier.	Bordeaux, la Rochelle.	21
10. Bretagne.	Damoiseau, id.	Brest, Saint-Malo.	10
11. Normandie.	De Caux (aîné), id.	Cherbourg.	9
12. Corse.	De Rozières, id.	Bastia.	9
			172

M. de Fourcroy, brigadier, treizième directeur, qui devait travailler avec le ministre, résida à Versailles.

M. Du Vignau, attaché au dépôt de la guerre, eut également sa résidence à Versailles.

Les directeurs qui ne furent pas compris dans la nouvelle organisation avaient tous de soixante-quinze à quatre-vingts ans, et plus, ils conservèrent leur traitement de directeur qui était de 6,000 livres; les plus distingués étaient les généraux Filley et Bourcet. Le premier avait alors quatre-vingt-trois ans, et mourut à Thionville le 1er décembre 1779. Tous ses plans et papiers, envoyés au dépôt des fortifications, formaient soixante-deux gros portefeuilles; c'était, après la collection de Cormontaingne, la plus précieuse dont le dépôt se fût enrichi jusqu'alors (1). Tous les matériaux en ont été répartis dans les diverses sections des archives auxquelles ils étaient relatifs. Le général Bourcet avait soixante-dix-sept ans (né le 1er mars 1700), et mourut le 14 octobre 1780 à Meylan, non loin de Grenoble. Ses pensions, compris sa retraite, montaient à 32,400 livres.

NOUVELLE ORGANISATION DE L'ÉCOLE DU GÉNIE.

Dans le mois de mars de l'année 1777, M. Decaux de Blacquetot reçut du ministre de la guerre des instructions pour s'occuper, de concert avec Bossut, examinateur, et de Villelongue, major, commandant

(1) On n'a pas eu entièrement celle de Vauban. La plus grande partie est encore entre les mains de ses héritiers.

de l'école, du projet d'un règlement. M. de Fourcroy écrivit de son côté à M. de Blacquetot : il lui disait qu'il était indispensable d'insister dans le règlement sur la bonne discipline, et principalement sur l'article des mœurs, dettes, emprunts ou dérangements des élèves, et de prévoir, autant qu'il serait possible, tous les cas que l'expérience du passé mettait à portée de prévoir pour l'avenir. Dans la même lettre, il lui indiquait les objets d'instruction concernant soit l'abbé Bossut, soit l'état-major de l'école.

Le nouveau règlement fut en grande partie l'ouvrage du major de Villelongue, alors âgé de quarante-six ans, et sorti de l'école en 1753. Il le fit précéder d'un avant-propos remarquable, dans lequel il discutait, avec une grande hauteur de vues, différentes questions liées au sujet, telles que l'utilité générale des examens, le progrès des examens, si les examens actuels étaient trop sévères, s'ils devaient être faits en particulier et en quel lieu, les différentes branches de l'instruction qu'on devait donner à l'école, enfin la police qu'on devait y faire observer.

« Les examens actuels sont-ils trop sévères? » A cette question le major de Villelongue répondait ce qui suit :

« Quelques personnes se plaignent qu'aujourd'hui
» les examens sont trop sévères et qu'ils roulent sur
» un trop grand nombre d'objets. Mais outre que la
» science est toujours utile par elle-même, et que dans
» un corps à talents on ne peut pas mettre en question
» si elle vaut mieux que l'ignorance, on a été conduit

» inévitablement, et comme malgré soi, à cette sévé-
» rité des examens qui paraît outrée lorsqu'on n'en
» considère pas les causes. En effet, les avantages atta-
» chés au service dans le corps du génie et la difficulté
» d'obtenir de l'emploi dans les autres corps militaires,
» pendant une longue paix, ayant fort multiplié le
» nombre des aspirants, tandis qu'au contraire le nom-
» bre des places vacantes à l'école de Mézières est venu
» à diminuer, il fallait de toute nécessité que l'émula-
» tion, déjà fort vive, s'accrût encore et fût portée au
» plus haut degré parmi des jeunes gens ardents, spi-
» rituels et laborieux. De là est arrivé ce qui devait
» arriver : la masse d'instruction des aspirants s'est
» augmentée d'elle-même, sans que l'examinateur ait
» eu le mérite ou le tort de concourir à ses progrès.
» Or, de deux sujets qui se présentent à l'examen, et
» dont le moins instruit le serait néanmoins assez pour
» être reçu à Mézières s'il était seul, ne doit-on pas
» préférer celui qui a le plus de connaissances ? N'est-
» ce pas là un des principaux moyens de mesurer les
» esprits et d'assigner à chacun sa véritable place ? »

La raison brille dans cet argument. C'est à la sévérité des examens que fut dû le bon recrutement de l'école, qui donna à la France une élite d'ingénieurs.

Au nombre des connaissances qu'on devait enseigner, le major de Villelongue comprenait l'application de l'analyse à la stéréotomie. « Il convient, disait-il, qu'en exposant les principes de la stéréotomie on en généralise et perfectionne l'usage, en y appliquant les éléments du calcul. »

de 720 livres d'appointements par an, et de la pension de 200 livres de sa famille.

Observations. L'art. 6 prescrivant l'examen en particulier chez l'examinateur, violait l'art. 2 du titre II de l'ordonnance, qui voulait que l'examen fût public. Le major de Villelongue avait longuement traité cette question, mais les motifs par lesquels il fit prévaloir l'examen en particulier étaient spécieux ; les avantages de la publicité des examens sont réels et incontestables. La même question fut débattue en 1791, et les partisans des examens en particulier s'appuyèrent fort à tort sur l'opinion de Vauban, qui dit au contraire « qu'on doit examiner publiquement et à diverses fois les jeunes gens qui veulent devenir ingénieurs. » (Vauban, le directeur général des fortifications.)

Titre II. — *De l'instruction des élèves et des examens qu'ils subiront.*

Les différents objets d'instruction qui sont indiqués sous ce titre forment un corps d'enseignement plus complet que le programme qui est placé en tête de l'*Exercice* de M. Du Vignau. Depuis 1768, l'instruction avait fait des progrès qui étaient dus à Monge. Ainsi, dans le nouveau règlement était comprise la *stéréotomie* (1) ; auparavant, on se bornait au dessin géométral de la coupe des pierres, à la détermination des

(1) Suivant M. Ferry, que nous avons connu, on ne faisait encore à Mézières, en 1788, que les préliminaires très bornés de la géométrie descriptive. En 1788, on commença à faire l'épure de intersection des cônes et des cylindres.

ombres et à quelques règles de perspective. Le cours de mathématiques, exigé pour être admis, était supprimé dans l'école et remplacé par un cours de physique, de chimie et d'histoire naturelle.

L'art. 6 faisait expressément mention de la fortification de campagne ; l'art. 9, des éléments de l'art des mines. L'art. 10 portait que les mémoires du simulacre d'attaque seraient envoyés au secrétaire d'État de la guerre, qui en exprimait son opinion dans les termes qu'on lui demandait.

L'art. 15 consacrait la publicité des examens dans l'intérieur de l'école, en présence du directeur, des officiers-majors et de tous les élèves dans un ordre déterminé. Le directeur et les officiers-majors formaient, avec l'examinateur en titre, un jury qui dressait la liste de classement des élèves. Autrefois, l'examinateur en titre établissait seul cette liste. L'intervention des commandants de l'école, bien moins exposés à se méprendre sur la capacité des sujets qu'ils surveillent journellement, fut regardée comme une innovation heureuse.

A la fin de la première année, les élèves subissaient un examen : 1° sur la stéréotomie et la coupe des pierres ; 2° sur la charpente ; 3° sur la science des ombres et de la perspective ; 4° sur l'architecture ; 5° sur le nivellement ; 6° sur le lever des plans et des cartes.

A la fin de la seconde année, l'examen roulait sur les matières suivantes : 1° la physique, l'histoire naturelle et la chimie ; 2° l'étude des machines et usines, avec plans et mémoires ; 3° les cartes militaires levées

à vue et la reconnaissance du pays; 4° la théorie du tracé, du relief et de la construction des ouvrages de la fortification; 5° l'attaque et la défense des places.

Le résumé ou procès-verbal de l'examen prescrit par l'art. 16, consistait dans un tableau divisé en autant de colonnes (plus une consacrée aux noms des élèves) qu'il y avait de matières distinctes d'examen. Les noms des élèves écrits dans l'ordre du classement antérieur qui avait été fait, on remplissait les colonnes par ces énonciations vagues : *a satisfait*, *a satisfait d'une manière brillante*, etc., etc.

TITRE III. — *De la police et de la discipline.*

Les articles placés sous ce titre montrent toute l'importance que l'on attachait à la bonne conduite des élèves. La discipline était paternelle, mais en même temps sévère. Les commandants étaient sans indulgence pour les élèves (cas rares) qui manquaient de délicatesse sur les choses qui touchent l'honneur.

D'après l'art. 14, aucune personne étrangère au corps royal du génie ne pouvait être admise aux exercices de l'école. Cet article avait autant pour but de ne pas fournir de distractions aux élèves par la fréquentation d'étrangers, que de concentrer dans le corps du génie l'instruction de la fortification. Cependant on y dérogea. En 1777, sur la demande de la république de Gênes, alliée de la France, on admit à l'école de Mézières deux jeunes Génois, s'appuyant sur ce que ces sujets resteraient toujours au service de France.

En 1787 on y admit six officiers napolitains.

En 1788, voulant fournir des moyens d'instruction plus étendus et plus variés aux élèves de l'école militaire qui par leur grande naissance étaient plus particulièrement appelés au commandement des régiments, le roi décida qu'il y aurait à la suite de l'école du génie quatre sous-lieutenants de cette classe de la noblesse, et qu'ils participeraient aux instructions des élèves, soit dans les salles, soit en dehors. Pour prévenir les inconvénients qui pouvaient résulter de ce mélange d'élèves externes, en général riches, et qui n'avaient pas le même intérêt que les élèves du corps à suivre les instructions nécessaires pour y être admis, on les assujettit aux mêmes études préliminaires, à la même discipline et au même uniforme.

COMPOSITION DE L'ÉCOLE RÉORGANISÉE.

L'état-major de l'école se composait : 1° du major du génie de Villelongue, commandant; 2° de deux capitaines, MM. Sanlot de Fontenailles et Lapisse de la Mothe, le premier avec le titre de major de l'école, et le second avec celui d'aide-major ; 3° du sieur Chabrol, chirurgien-major du corps du génie, qui avait une grande pratique de son art. M. Decaux de Blacquetot, directeur des fortifications du département de Mézières, résidant à Maubeuge, avait l'inspection de l'école, recevait les rapports du commandant et les adressait au ministre. Il avait, dans le mois d'avril, fait examiner et sortir de l'école quatorze élèves restant des promotions de 1774 et 1775, afin que la division entrante, qui fut de dix élèves, ne pût recevoir aucune

tradition du régime antérieur au nouveau règlement. Il abolit en même temps l'usage qu'il trouva établi de permetttre à des jeunes gens, fils de charpentiers, de maçons, de venir étudier la charpente, la coupe des pierres et le dessin dans les gâcheries de l'école. Il donna pour raison de cette réforme la misérable économie de quelques cents francs.

A la fin de l'année, le major de Villelongue adressa, avec des notes sur chacun d'eux, l'état suivant des professeurs et employés de l'école :

PROFESSEURS :

1. M. Monge, correspondant de l'Académie royale des sciences, professeur de mathématiques, physique, chimie et histoire naturelle, très savant, doux, sage, complaisant, honnête, se livrant avec le plus grand zèle à l'instruction des élèves.

En 1780, M. de Villelongue ajoutait : possède supérieurement toutes les connaissances et tous les talents nécessaires pour avancer et étendre l'instruction des élèves.

2. Barré, professeur de dessin.

3. Marion, maître de la coupe de la charpente.

Tous deux hommes rares, hors ligne, comblés d'éloges depuis vingt ans dans tous les rapports de l'école pour les services qu'ils rendaient.

EMPLOYÉS :

Savart (1), mécanicien, pour l'entretien des machines

(1) Savart eut deux fils, Nicolas et Gérard. Le premier, né en 1765, habile dans le dessin, remplaça Barré, fit les deux premières

de la première classe ou nés nobles, seront proposés au secrétaire d'Etat ayant le département de la guerre, et lui adresseront en même temps leur extrait baptistaire dument légalisé, avec leur certificat de noblesse, vérifié et visé par le commandant de la province et l'intendant de la généralité où réside leur famille. Ceux de la seconde classe joindront à leur extrait baptistaire légalisé, l'attestation en bonne forme des services et grade de leur père; en sorte qu'aucune admission au premier examen de concours ne leur sera accordée que ces formalités n'aient été remplies.

L'art. 4 excluait du premier examen les sujets qui avaient la vue courte ou qui étaient affectés de surdité.

L'art. 5 exigeait la mécanique et l'hydrodynamique, le dessin du paysage et de l'ornement à la plume et au crayon.

Par l'art. 6, l'examen avait lieu à Paris, chez l'examinateur, du 1er novembre au 15 décembre, et les élèves admis devaient être à Mézières pour le 1er janvier suivant.

L'art. 7 exigeait que la famille du sujet examiné lui assurât, par un engagement écrit, une pension de deux cents livres par an, payable tous les trois mois à Mézières, laquelle pension ne pouvait être ni moindre ni plus forte tant que l'élève serait à l'école, et lui serait continuée par sa famille jusqu'à ce qu'il fût parvenu au grade de lieutenant en premier.

Par l'art. 8, le sujet admis avait rang de sous-lieutenant et jouissait à l'école de Mézières du traitement

de 720 livres d'appointements par an, et de la pension de 200 livres de sa famille.

Observations. L'art. 6 prescrivant l'examen en particulier chez l'examinateur, violait l'art. 2 du titre II de l'ordonnance, qui voulait que l'examen fût public. Le major de Villelongue avait longuement traité cette question, mais les motifs par lesquels il fit prévaloir l'examen en particulier étaient spécieux; les avantages de la publicité des examens sont réels et incontestables. La même question fut débattue en 1791, et les partisans des examens en particulier s'appuyèrent fort à tort sur l'opinion de Vauban, qui dit au contraire « qu'on doit examiner publiquement et à diverses fois les jeunes gens qui veulent devenir ingénieurs. » (Vauban, le directeur général des fortifications.)

TITRE II. — *De l'instruction des élèves et des examens qu'ils subiront.*

Les différents objets d'instruction qui sont indiqués sous ce titre forment un corps d'enseignement plus complet que le programme qui est placé en tête de l'*Exercice* de M. Du Vignau. Depuis 1768, l'instruction avait fait des progrès qui étaient dus à Monge. Ainsi, dans le nouveau règlement était comprise la *stéréotomie* (1); auparavant, on se bornait au dessin géométral de la coupe des pierres, à la détermination des

(1) Suivant M. Ferry, que nous avons connu, on ne faisait encore à Mézières, en 1788, que les préliminaires très bornés de la géométrie descriptive. En 1788, on commença à faire l'épure de intersection des cônes et des cylindres.

ombres et à quelques règles de perspective. Le cours de mathématiques, exigé pour être admis, était supprimé dans l'école et remplacé par un cours de physique, de chimie et d'histoire naturelle.

L'art. 6 faisait expressément mention de la fortification de campagne ; l'art. 9, des éléments de l'art des mines. L'art. 10 portait que les mémoires du simulacre d'attaque seraient envoyés au secrétaire d'État de la guerre, qui en exprimait son opinion dans les termes qu'on lui demandait.

L'art. 15 consacrait la publicité des examens dans l'intérieur de l'école, en présence du directeur, des officiers-majors et de tous les élèves dans un ordre déterminé. Le directeur et les officiers-majors formaient, avec l'examinateur en titre, un jury qui dressait la liste de classement des élèves. Autrefois, l'examinateur en titre établissait seul cette liste. L'intervention des commandants de l'école, bien moins exposés à se méprendre sur la capacité des sujets qu'ils surveillent journellement, fut regardée comme une innovation heureuse.

A la fin de la première année, les élèves subissaient un examen : 1° sur la stéréotomie et la coupe des pierres ; 2° sur la charpente ; 3° sur la science des ombres et de la perspective ; 4° sur l'architecture ; 5° sur le nivellement ; 6° sur le lever des plans et des cartes.

A la fin de la seconde année, l'examen roulait sur les matières suivantes : 1° la physique, l'histoire naturelle et la chimie ; 2° l'étude des machines et usines, avec plans et mémoires ; 3° les cartes militaires levées

à vue et la reconnaissance du pays; 4° la théorie du tracé, du relief et de la construction des ouvrages de la fortification; 5° l'attaque et la défense des places.

Le résumé ou procès-verbal de l'examen prescrit par l'art. 16, consistait dans un tableau divisé en autant de colonnes (plus une consacrée aux noms des élèves) qu'il y avait de matières distinctes d'examen. Les noms des élèves écrits dans l'ordre du classement antérieur qui avait été fait, on remplissait les colonnes par ces énonciations vagues : *a satisfait*, *a satisfait d'une manière brillante*, etc., etc.

TITRE III. — *De la police et de la discipline.*

Les articles placés sous ce titre montrent toute l'importance que l'on attachait à la bonne conduite des élèves. La discipline était paternelle, mais en même temps sévère. Les commandants étaient sans indulgence pour les élèves (cas rares) qui manquaient de délicatesse sur les choses qui touchent l'honneur.

D'après l'art. 14, aucune personne étrangère au corps royal du génie ne pouvait être admise aux exercices de l'école. Cet article avait autant pour but de ne pas fournir de distractions aux élèves par la fréquentation d'étrangers, que de concentrer dans le corps du génie l'instruction de la fortification. Cependant on y dérogea. En 1777, sur la demande de la république de Gênes, alliée de la France, on admit à l'école de Mézières deux jeunes Génois, s'appuyant sur ce que ces sujets resteraient toujours au service de France.

En 1787 on y admit six officiers napolitains.

En 1788, voulant fournir des moyens d'instruction plus étendus et plus variés aux élèves de l'école militaire qui par leur grande naissance étaient plus particulièrement appelés au commandement des régiments, le roi décida qu'il y aurait à la suite de l'école du génie quatre sous-lieutenants de cette classe de la noblesse, et qu'ils participeraient aux instructions des élèves, soit dans les salles, soit en dehors. Pour prévenir les inconvénients qui pouvaient résulter de ce mélange d'élèves externes, en général riches, et qui n'avaient pas le même intérêt que les élèves du corps à suivre les instructions nécessaires pour y être admis, on les assujettit aux mêmes études préliminaires, à la même discipline et au même uniforme.

COMPOSITION DE L'ÉCOLE RÉORGANISÉE.

L'état-major de l'école se composait : 1° du major du génie de Villelongue, commandant; 2° de deux capitaines, MM. Sanlot de Fontenailles et Lapisse de la Mothe, le premier avec le titre de major de l'école, et le second avec celui d'aide-major ; 3° du sieur Chabrol, chirurgien-major du corps du génie, qui avait une grande pratique de son art. M. Decaux de Blacquetot, directeur des fortifications du département de Mézières, résidant à Maubeuge, avait l'inspection de l'école, recevait les rapports du commandant et les adressait au ministre. Il avait, dans le mois d'avril, fait examiner et sortir de l'école quatorze élèves restant des promotions de 1774 et 1775, afin que la division entrante, qui fut de dix élèves, ne pût recevoir aucune

tradition du régime antérieur au nouveau règlement. Il abolit en même temps l'usage qu'il trouva établi de permetttre à des jeunes gens, fils de charpentiers, de maçons, de venir étudier la charpente, la coupe des pierres et le dessin dans les gâcheries de l'école. Il donna pour raison de cette réforme la misérable économie de quelques cents francs.

A la fin de l'année, le major de Villelongue adressa, avec des notes sur chacun d'eux, l'état suivant des professeurs et employés de l'école :

PROFESSEURS :

1. M. Monge, correspondant de l'Académie royale des sciences, professeur de mathématiques, physique, chimie et histoire naturelle, très savant, doux, sage, complaisant, honnête, se livrant avec le plus grand zèle à l'instruction des élèves.

En 1780, M. de Villelongue ajoutait : possède supérieurement toutes les connaissances et tous les talents nécessaires pour avancer et étendre l'instruction des élèves.

2. Barré, professeur de dessin.

3. Marion, maître de la coupe de la charpente.

Tous deux hommes rares, hors ligne, comblés d'éloges depuis vingt ans dans tous les rapports de l'école pour les services qu'ils rendaient.

EMPLOYÉS :

Savart (1), mécanicien, pour l'entretien des machines

(1) Savart eut deux fils, Nicolas et Gérard. Le premier, né en 1765, habile dans le dessin, remplaça Barré, fit les deux premières

du cabinet de physique, honnête homme, plein de talents, d'intelligence et d'adresse et très utile à l'école.

Tirman, caissier et bibliothécaire, de la plus grande exactitude.

Ybert, maître de dessin à la plume, doux, sage, intelligent.

Persy, écrivain, honnête homme, intelligent, discret et exact.

Trois écrivains et dessinateurs, un menuisier, un concierge et deux hommes de peine.

La dépense annuelle de l'école, comprenant les traitements des employés, les fournitures de bureau, l'achat de quelques ouvrages, etc., montait à huit mille et quelques cents livres.

Galeries des plans-reliefs des places fortes.

La galerie des plans-reliefs s'était, sous le règne de Louis XV, enrichie du beau relief de Briançon, place nouvellement construite, des reliefs d'Aire, d'Antibes,

campagnes de la guerre de la révolution française en qualité de géographe, fut pendant deux ans employé à l'École polytechnique, et plus tard devint professeur de fortification à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, et publia son cours qui eut du succès.

Savart (Gérard) succéda à son père à Mézières, fut en 1796 appelé à la nouvelle école du génie de Metz, y acquit de la réputation pour la bonté des instruments qui sortirent de ses ateliers, et mourut en 1842. Il laissa deux fils distingués, Savart, mort lieutenant-colonel du génie, et Félix Savart, physicien, membre de l'Institut, enlevé trop tôt aux sciences.

de Besançon et de Landrecies; du relief de Saint-Omer, construit à Mézières sous les yeux des élèves, enfin des reliefs de partie des conquêtes du roi, nommément du fort Saint-Philippe de Mahon. Les plans-reliefs, au nombre de plus de cent, occupaient toute la galerie du Louvre, depuis le salon carré réservé aux expositions annuelles jusqu'aux Tuileries. Louis XVI leur affecta, en 1776, les combles de l'Hôtel des Invalides, que l'on mit en état de les recevoir et où on les transporta en 1777.

Larcher Daubancourt, ingénieur qui était chargé des travaux de la Bastille, prenait soin des plans-reliefs depuis 1758. En lui remettant à cette époque la clef de la galerie, le marquis de Paulmy, ministre, lui rappela que de tout temps il avait été défendu d'y laisser entrer quelque personne que ce fût sans la permission du roi, et que cette défense n'était susceptible d'aucune exception. Ces règles ont été en vigueur jusqu'à la fin de la monarchie. La dernière permission accordée par le roi et signée par Sa Majesté est datée du 23 mars 1792 et adressée au maréchal de Rochambeau; il y est dit qu'il n'est pas d'usage de laisser entrer les domestiques dans la galerie.

On ne fit aucun plan neuf sous Louis XVI; on s'occupa uniquement de remettre en état les anciens reliefs qui avaient besoin de réparations après le transport aux Invalides. A la tête de la galerie, sous Larcher, était Joseph Gengembre, avec le titre de chef des travaux. C'était un artiste habile et instruit, qui avait fait plusieurs campagnes avec les ingénieurs géographes,

auxquels il était assimilé. Il avait sous lui un menuisier-modeleur et un aide pour la décoration des plans. La galerie lui doit beaucoup.

Ordre de Saint-Louis.

Une ordonnance de janvier 1779 accorda au corps du génie une dignité de grand'croix et deux de commandeur.

AUGOYAT.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

CONSTITUTION

ET

PUISSANCE MILITAIRES

COMPARÉES

DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE.

CHAPITRE XXI (1).

Embarras et difficultés de la situation intérieure en Angleterre (suite) : De l'Irlande ; — l'Irlande est-elle satisfaite ? — L'Irlande est-elle soumise ? — Rôle probable de cette province du Royaume-Uni au cas où l'Angleterre serait engagée dans une guerre extérieure. — Les ressentiments des Irlandais contre l'Angleterre sont toujours aussi ardents qu'au jour de la conquête, et ils les portent dans tous les pays où ils émigrent. — La famine en Irlande. — Exposé sommaire des griefs de l'Irlande. — Opinion du général Burgoyne sur les dangers que l'Irlande entraîne pour l'Angleterre. — L'occupation de l'Irlande est la tâche la plus lourde de l'armée anglaise à l'intérieur. — Troubles de Belfast. — Attitude de l'Irlande pendant l'insurrection de l'Inde. — La conspiration du Phénix. — Les Irlandais des États-Unis. — L'Irlande n'a pas de volontaires. — Résumé.

Considérations générales sur la Constitution *omaine colonial*
de l'Angleterre : La domination extérieure Grande-Bretagne

(1) Voyez le *Spectateur militaire* du 15 avril 1860 au 15 janvie 1862.

peut-elle être maintenue au degré d'extension qu'elle a atteint? — La conservation de son intégrité est-elle d'une sage politique? — Les dépenses qu'elle nécessite, les dangers qu'elle fait naître, sont-ils conciliables avec la sécurité de l'Angleterre; sont-ils compatibles avec les exigences de sa situation comme puissance européenne?

Nous avons analysé dans le chapitre précédent les difficultés intérieures de l'Angleterre. Nous avons signalé les dangers qui peuvent en résulter, tôt ou tard, pour la paix publique, par suite du récent armement de la population; enfin nous avons laissé entrevoir les périls inhérents à la constitution imparfaite et surannée de l'armée britannique.

Au nombre des embarras avec lesquels nos voisins sont obligés de compter au sein même de la métropole, il en est un dont la gravité sollicite une attention toute particulière.

Nous voulons parler de l'Irlande.

M. de Montalembert lui-même reconnaît « qu'il faut bien consacrer quelques lignes à l'Irlande en passant », quand on s'occupe de l'avenir politique de l'Angleterre. Si quelque chose doit étonner, c'est plutôt la sobriété de l'illustre écrivain à l'endroit de ce malheureux pays. Il est vrai que la triste condition de l'Irlande n'était pas un sujet facile à aborder, surtout dans une œuvre consacrée à la glorification de l'Angleterre « et de tout ce qu'elle représente dans le monde ».

Pour notre compte, moins gênés par notre cadre, nous serons moins brefs, tout en cherchant à définir, aussi succinctement que possible, la place qui doit être

faite à l'Irlande dans les préoccupations militaires de l'Angleterre.

L'Irlande est-elle satisfaite du régime qui lui est imposé? — L'Irlande est-elle soumise et dévouée? — *L'Irlande*, enfin, *au cas où l'Angleterre viendrait à s'engager dans une guerre, présenterait-elle les mêmes garanties de sécurité et de tranquillité intérieures que les autres parties du Royaume-Uni?*

Telles sont les questions que nous nous proposons d'examiner successivement.

S'il fallait s'en rapporter uniquement aux discours et aux assurances d'un certain parti, les Irlandais n'auraient aucun droit de se plaindre de leur sort : il aurait été fait pour eux, pour leur prospérité, tout ce qui était possible. Ceux qui murmurent encore ne formeraient qu'une ingrate minorité.

Cependant si nous cherchons à nous rendre un compte exact, sinon de la prospérité, au moins de la prétendue satisfaction de l'Irlande, de nombreux symptômes viennent infirmer les assurances de la presse anglaise. Au lieu de ce calme, de cette soumission qui caractérisent un peuple heureux de son sort, nous voyons se produire tous les indices d'un mécontentement profond et beaucoup plus général que les journaux et les écrivains d'outre-Manche ne semblent disposés à l'admettre.

Il faut bien le reconnaître, c'est en vain que l'on voudrait fermer l'oreille à ces plaintes amères, à ces cris de haine, à ces explosions de ressentiment et de vengeance que fait entendre le peuple irlandais. Cette

espèce de guerre sociale, sourde et persistante, ces manifestations de sentiments hostiles qui profitent de toutes les occasions pour se faire jour, trahissent évidemment une situation anormale, périlleuse, et dont nous devons, sommairement au moins, indiquer les causes et les conséquences.

Dans cette étude, suivant la règle invariable que nous nous sommes imposée toutes les fois qu'il s'est agi de questions exigeant de notre part un surcroît de prudence et d'impartialité, c'est à des documents, c'est à des témoignages exclusivement anglais que nous aurons recours pour nous guider.

A tort ou à raison, les Irlandais sont imbus de cette idée : que depuis le règne d'Elisabeth la politique anglaise poursuit, par des voies détournées, un but en désaccord avec ses constantes professions de libéralisme : la destruction lente, mais progressive de l'élément irlandais et catholique en Irlande.

Jusqu'en 1782, on ne saurait le contester, l'histoire de la pauvre Erin sous la domination anglaise n'est qu'une longue série de violences, de massacres, de confiscations, de spoliations de toutes sortes. A cet égard les historiens protestants eux-mêmes ont prononcé la condamnation de l'Angleterre : « Par leurs horribles excès les Anglais achetèrent la malédiction de Dieu et des hommes dans la malheureuse Irlande (1). »

Sous la reine Elisabeth, suivant les termes d'un rap-

(1) Leland, liv. II, chap. III.

port du temps, « il ne restait guère à Sa Majesté à régner en Irlande que sur des squelettes et des cendres. »

Dès cette époque, la famine, cette calamité qui semble spéciale à l'Irlande, la famine exerçait ses ravages, et en moins d'un an et demi réduisait les populations au dernier état de misère. L'Irlande présentait l'affreux spectacle d'un peuple périssant de faim sur un sol qui avait produit les plus belles moissons : « On voyait les habitants sortir des bois, s'aidant de leurs mains pour marcher, et dévorant des restes d'animaux (*dead carrions*), heureux s'ils pouvaient en trouver..... et soudainement une contrée populeuse et fertile resta vide d'hommes et de bêtes. » *Swenser's state of Ireland*, p. 65.

Sous le règne d'Elisabeth on ne compte pas moins de soixante révoltes irlandaises.

Plus tard, écrasée sous Cromwell pour sa fidélité à la cause royale, ravagée, inondée de sang, l'Irlande se vit encore une fois traitée comme rebelle par Guillaume III. Les dix onzièmes de son sol se trouvèrent confisqués au profit des protestants. Longtemps elle gémit sous ces trop fameuses « lois pénales », monument de barbarie et de honte pour le gouvernement qui les édicta. Sous cette legislation cruelle, le catholique était l'esclave du protestant, et ce code odieux a régi l'Irlande jusqu'en 1782.

Pendant cette sinistre période, l'objet favori de tous les gouverneurs et du parlement, dit Leland (liv. V, chap. 4), « était de déraciner du sol tous les catholiques et les purs Irlandais (*to root out the mere Irish*). »

La formule du serment des orangistes portait : « Je jure d'être fidèle au roi et au gouvernement et d'exterminer, autant qu'il sera en mon pouvoir, les catholiques de l'Irlande. »

Nous n'insisterons pas plus longuement sur la situation de ce peuple martyr (comme l'a nommé si justement O'Connell) pour toute la partie de son histoire antérieure à 1782. Tyrannie politique et commerciale, oppression systématique et barbare, persécution religieuse incessante, tel est en résumé le régime que l'Angleterre a imposé aux Irlandais pendant des siècles, et dont le souvenir reste toujours vivant dans leurs cœurs.

Sans doute, cette histoire est ancienne; mais l'Irlande qui a souffert, l'Irlande qui souffre encore, comme nous le verrons plus loin, l'Irlande n'a rien oublié. Suivant l'expression d'un écrivain militaire anglais, ses ressentiments sont toujours aussi vifs qu'au lendemain de la funeste bataille, tombeau de son indépendance : « It is nearly two centuries since the » battle of the Boyne, and the mere mention of it » excites in the Irish breast all the old feud. »

Partout où l'émigration les conduit, les Irlandais, suivant l'expression de sir James Alexander, transportent avec eux leurs vieilles inimitiés : « The Irish, most » quarrelsome of races, carry their religious, as well » as political animosities across the Atlantic, and the » cities of the West are, at times, made a field of battle » in the interest of Popery or of Orangism (1). »

(1) *Passages in the life of a soldier*, par sir James Alexander.

Lorsque du passé on en vient à l'examen de la situation contemporaine, on est tenté de se demander si la politique de l'Angleterre à l'égard de l'Irlande n'est pas toujours la même. La forme a pu changer, mais, à entendre les nombreux griefs articulés par les Irlandais, le fond est toujours le même.

De nos jours, comme du temps d'Élisabeth, on meurt encore de faim en Irlande. Depuis 1800, date de son union définitive avec l'Angleterre, la famine continue à être l'état permanent de l'Irlande. Antérieurement à la cruelle disette de 1846-1851, elle a subi les famines de 1817, 1823, 1832, 1837.

Sous l'influence de ces misères continues, la population, par le fait de l'émigration et du typhus, est descendue de 8 millions à 5 millions et demi.

Cependant, la plupart des économistes s'accordent à reconnaître que l'Irlande pourrait nourrir 25 millions d'habitants!

D'après le *Parliamentary Gazetteer of Ireland*, ouvrage considéré comme une autorité officielle : « L'Irlande ne produit actuellement que la moitié, quelques-uns disent même le cinquième de ce que le sol est capable de donner. »

Cependant il est constaté que, pendant les années

La remarque de l'honorable écrivain s'applique ici aux colons irlandais du Canada. Nous aurons occasion de revenir ailleurs sur les sentiments de cette partie de la population de notre ancienne colonie. Les aspirations et les tendances des habitants d'origine française, si nous en croyons le colonel Alexander, ne méritent pas moins de fixer l'attention.

1846, 1847, 1848, où manqua, en Irlande, la seule nourriture du pauvre, — les pommes de terre, — l'Irlande a exporté annuellement, en Angleterre, pour une valeur de 15 millions de livres (275 millions de francs) de produits de son sol. Il est constaté que, pendant ces mêmes années, elle aurait pu nourrir le double de sa population !!!

Certes, l'étude approfondie des causes d'une pareille anomalie serait aussi curieuse qu'intéressante ; malheureusement elle nous entraînerait trop loin, et nous devons nous restreindre à l'exposé strictement nécessaire pour expliquer les dispositions de l'Irlande à l'égard de l'Angleterre.

Si la famine, « ce monstre des âges de barbarie », peut encore, en plein XIXe siècle, désoler une province appartenant à l'un des premiers empires du monde, ou, tout au moins, à celui dont les prétentions sont les plus hautes, quant à sa civilisation, quant à la perfection de ses institutions, cela tient par-dessus tout à la législation féodale et cruelle qui règle en Irlande les rapports du paysan et du propriétaire. Là, en effet, de par la loi, le paysan est encore une sorte de propriété du seigneur. L'expression de *tenant at will*, tenancier à merci, à la volonté, à la discrétion du propriétaire, explique assez comment celui-ci peut chasser ses fermiers locataires sans avoir de compte à rendre à personne, sans indemnité pour le malheureux qui aura mis dans sa ferme non-seulement son travail, mais tout son avoir, tout l'avenir de sa famille. Quelle que soit la régularité avec laquelle il aura payé ses fer-

mages, quels que soient l'industrie et le soin qu'il aura déployés dans son exploitation, rien ne protége le cultivateur contre l'*éviction*. Une simple signification de congé (*notice to quit*) suffit pour le dépouiller, pour le réduire, ainsi que sa famille, à demander asile au *work house* (maison des pauvres), — ou à émigrer s'il en trouve les moyens.

Quant au fermier assez heureux pour échapper au *process-server* et au *driver*, sa position n'est guère meilleure. Pressuré par les usuriers, par les intermédiaires (*middlemen*), à qui les récoltes sont vendues à l'avance, c'est miracle s'il ne meurt pas de faim sur la terre qu'il a fécondée. La raison en est bien simple : l'Irlande n'a ni argent, ni industrie; elle est donc obligée de payer *en nature* sa rente à l'Angleterre.

L'Irlande n'a pas d'argent, parce que les neuf dixièmes des propriétaires du sol irlandais (confisqué presque en totalité à l'époque de la conquête) sont absents (*absentees*), et résident en Angleterre. C'est à peine si un quart des revenus sont dépensés en Irlande.

Elle n'a pas d'industrie, parce que, de 1699 à 1782, toutes les lois ont été faites pour empêcher l'établissement de manufactures pouvant faire concurrence aux produits similaires de l'Angleterre. Pendant cet intervalle de près d'un siècle, l'Irlande a été tellement distancée par sa jalouse maîtresse, qu'il lui serait impossible de lutter aujourd'hui contre l'industrie britannique,

L'Angleterre est donc forcément le marché de l'Ir-

lande. L'Angleterre ne donne rien et reçoit tout ; l'Ir-
lande donne tout et ne reçoit rien.

Telles sont les désastreuses conséquences de l'*absen-
téisme*, du monopole industriel, et de la loi d'expulsio
discrétionnaire que subit l'Irlande; aussi a-t-on p
dire que, dans ce malheureux pays, « la loi vient e
aide à la famine, comme la famine vient en aide à l
loi. »

Aux sujets de plainte que nous venons d'énumére
il faudrait en ajouter bien d'autres qui contribuent
surexciter encore l'irritation toujours croissante d
Irlandais : « L'entretien forcé d'une riche église offi-
cielle à la charge d'un pays où les neuf dixièmes de
population repoussent les doctrines de cette mêm
église; un système d'éducation établi par l'État, ten-
dant à détruire peu à peu chez le peuple irlandais
foi catholique et à effacer tout sentiment de la natio-
nalité irlandaise; une administration défectueuse
l'assistance publique, ayant pour effet d'accroître l
misères morales du pauvre, sans pourvoir suffisam-
ment à son dénûment physique : enfin la justice,
bien des cas, partialement rendue. »

Toutes ces causes de malaise et de ressentiment
sont un secret pour personne en Europe; elles e
pliquent l'inflexible persistance avec laquelle les Irlan-
dais réclament le rappel de l'Union, c'est-à-dire l'abr-
gation de l'acte qui a détruit leur indépendance. Sa
être plus partisan que de raison du droit des nation-
lités et, tout en concédant ses limites, sans voulo
prétendre que l'Irlande, dans les conditions géogr

phique où elle est placée, puisse se séparer de l'Angleterre et vivre d'une vie qui lui soit propre, on peut se demander pourquoi les Irlandais n'auraient pas les mêmes titres à l'intérêt du monde civilisé, que les Polonais, les Lombards, les Romains, les Siciliens ou les Napolitains, auxquels ni l'appui, ni les sympathies de l'Angleterre ne font défaut.

Si l'Angleterre blâme l'Autriche de ne pas rendre aux Hongrois leurs institutions nationales, l'Autriche n'est-elle pas en droit de demander pourquoi l'Angleterre ne restitue pas aux Irlandais leur indépendance et leur parlement?

En effet, l'Irlande a des droits tout aussi fondés que ceux de la Hongrie à revendiquer ses anciennes institutions. En 1782, l'Angleterre reconnut solennellement que le parlement irlandais avait seul qualité pour imposer des lois à l'Irlande. En 1800, cet acte fut déchiré sans que l'Irlande eût jamais autorisé qui que ce fût à livrer ou à vendre son indépendance. L'union législative ne fut pas seulement une illégalité flagrante, elle fut la ruine définitive de l'Irlande à qui il avait suffi de quelques années de liberté locale, de quelques heures d'autonomie, pour réaliser des progrès immenses (1).

Pitt n'était-il pas obligé de reconnaître lui-même

(1) Dans un discours prononcé en 1798, le comte de Clare, lord-chancelier d'Irlande depuis 1789, portait ce témoignage : « Il n'y a pas sur la surface du globe de nation qui, pendant la même période, ait fait en agriculture et en industrie des progrès aussi rapides que l'Irlande. »

cette reconnaissance de l'Irlande, lorsqu'en proposant l'Union des deux pays il disait : « Si l'Irlande est devenue si prospère sous son parlement, nous pouvons calculer que cette prospérité sera triplée sous une législature britannique. »

Chacun peut apprécier de quelle façon les prévisions de Pitt se sont réalisées.

« *L'Union*, c'est l'Irlande gouvernée par des étrangers à son préjudice et à leur unique profit; c'est l'Irlande forcée d'exporter ce qu'elle devrait consommer, et d'importer ce qu'elle devrait fabriquer; c'est-à-dire condamnée aux famines périodiques et à la misère perpétuelle.

» Le *rappel de l'Union*, c'est un gouvernement irlandais en Irlande; c'est à Dublin, non-seulement une cour, mais une chambre des lords et une chambre des communes, c'est-à-dire la résidence des propriétaires du sol, par conséquent une société riche qui ramènerait le luxe et la prospérité; c'est l'Irlande développant toutes ses ressources, se créant des industries nationales, s'ouvrant un vaste commerce et nourrissant ses enfants; c'est, en un mot, une nation qui retrouve avec la liberté les conditions nécessaires et naturelles de son existence (1). »

Quelque légitimes que soient ces prétentions, la raison d'État sera toujours invoquée en Angleterre comme un obstacle invincible aux satisfactions que réclame l'Irlande. A cet égard, Irlandais ou Anglais ne

(1) *La question irlandaise*. Paris, 1860.

se font pas d'illusions; aussi, d'un côté comme de l'autre, on se tient prêt pour les éventualités que peut ménager l'avenir.

Nul n'a mieux défini que le général Bourgoyne cette situation si périlleuse pour l'Angleterre; voici, du reste, textuellement ce que dit l'honorable général dans son étude intitulée : ***The possible results of a war with France*** (Résultats probables d'une guerre avec la France) :

« A maxim has been thoroughly inculcated into the » minds of the great bulk of the people there, that « Ire- » land's hope » as it is called, *and time for energetic » proceedings is to be found in England's difficulties;* » and such an extreme subversion of all existing order » of governement is sought for as could never be con- » ceded by statesmen of even the most liberal political » principles; *the arrière-pensée* of the irish people can » never be mot, and it will require very many years » before it can be so far moderated by the most conci- » liatory measures as to obtain a thorough amalgama- » tion of feelings of identical interests with those of » Great-Britain. »

Toutes les espérances de l'Irlande, suivant le général Bourgoyne, résident donc dans les embarras qui pourront assaillir l'Angleterre. C'est en vue de ces difficultés que les Irlandais réservent et préparent leurs efforts les plus énergiques. D'un autre côté, la réalisation du programme gravé dans le cœur de tout Irlandais entraînerait un tel bouleversement de l'ordre de choses actuel, qu'il n'est pas un homme d'État anglais, même

parmi les plus libéraux, disposé à lui prêter son concours.

En admettant que les mesures de conciliation recommandées par le général Bourgoyne soient adoptées, et il y a lieu d'en douter, bien des années doivent s'écouler avant que l'union des deux races et la fusion de leurs intérêts soient accomplies. Aussi l'honorable général ne se le dissimule pas : l'occupation de l'Irlande est pour longtemps encore, pour plus d'un siècle peut-être, la tâche la plus lourde qui incombe à l'armée de la métropole (1).

Nous avons pénétré assez avant dans l'examen des griefs du peuple irlandais, pour pouvoir répondre avec connaissance de cause aux deux premières questions que nous avons posées au début de ce chapitre. L'Irlande n'est pas satisfaite de son sort ; — l'Irlande n'est ni résignée, ni soumise, ni dévouée.

Si de l'étude des causes de cette désaffection on passe à celle de ses effets, on est effrayé parfois des révélations que les journaux anglais eux-mêmes ne peuvent se dispenser de faire.

A propos des troubles de Belfast, qui vinrent protester si malencontreusement, en 1857, contre cet apaisement prétendu des luttes politiques et religieuses dont la presse anglaise se complaisait à proclamer l'extinction, le *Times* s'exprimait ainsi : « Les troubles

(1) With regard to the number of troops for Ireland, no course of events or of circumstances can preclude for the next fifty or hundred years, the necessity for the presence of a large force in that country at such a period. (*The possible results of a war with France.*)

prennent chaque jour un caractère plus sérieux, et il est évident qu'il faudra une grande énergie pour réprimer cette tendance au désordre social que l'on a laissé se développer.

« Dans certains quartiers de Belfast, c'est une véritable terreur ; des centaines d'individus ne se couchent pas avant trois ou quatre heures du matin, craignant d'être attaqués dans leurs maisons. Hier, entre onze heures et minuit, au moment où la police s'était rétirée pour prendre un peu de repos, on a appris qu'une bataille terrible était engagée entre les catholiques et les protestants à Sandy-Row. »

Un journal irlandais, le ***Freeman's Journal***, à l'occasion de ces mêmes désordres, donne les détails suivants, qui caractérisent trop fidèlement l'attitude respective des catholiques et des orangistes : « Quoique l'état de siége (la loi martiale) n'ait pas été proclamé, on ne voit dans toutes les rues de Belfast que des détachements de constables. Les catholiques romains sont bien décidés, s'ils sont attaqués, à montrer ce qu'ils peuvent faire. Le club des fusils (catholique) tient séance ; les loges orangistes s'assemblent de leur côté. Des forces imposantes de police sont interposées entre les deux quartiers ennemis. Malgré toutes ces précautions, la nuit il se commet des violences sans nombre, et l'on entend sans cesse des détonations d'armes à feu. »

Pendant l'insurrection indienne, de vives sympathies se manifestèrent hautement en Irlande en faveur des Hindous. Le *Morning Post* nous l'apprend en ces

termes : « Il paraît que des placards incendiaires, dans lesquels étaient exprimés des vœux en faveur des Cipayes, ont été affichés sur les murs *dans toute l'étendue des comtés de Kilkenny et de Waterford.* »

La magistrature locale proposa une récompense de 100 livres (2,500 fr.) à celui qui dénoncerait les coupables. Personne ne se présenta pour toucher cette récompense.

Ainsi, tandis que le monde entier frémissait aux récits des atrocités commises par les Cipayes ; tandis que la France et les autres nations européennes souscrivaient à l'envi pour venir en aide à leurs victimes, les Irlandais osaient seuls applaudir à ces cruautés ; ils refusaient leur obole à ces misères inouïes, tant le désir de la vengeance étouffait en eux toute pitié pour des victimes britanniques.

La presse anglaise s'indigna ; les journaux irlandais, *la Nation* de Dublin entre autres, répondirent en rappelant les souffrances, les humiliations, les persécutions que la race irlandaise avait eu elle-même à endurer de la part de ses conquérants. Plus les journaux anglais criaient vengeance contre les Cipayes, plus les journaux irlandais mettaient d'acharnement dans leurs représailles historiques contre ceux qu'ils appelaient insolemment « *les Cipayes saxons* », les oppresseurs de l'Irlande.

Faut-il parler maintenant de cette mystérieuse affaire du *Phœnix*, qui, il y a quelques années à peine, mettait l'Angleterre en si grand émoi. C'était précisément au moment où l'on croyait passé, pour l'Irlande, le

temps de ces ténébreuses associations qui ont porté des noms si étranges et si divers. On se félicitait des améliorations réalisées; on s'applaudissait des prétendues modifications opérées dans l'opinion publique; on se flattait d'avoir définitivement éteint en Irlande tout ferment de résistance, tout germe de révolte. Tout à coup, on découvrait une vaste conspiration ayant des ramifications dans plusieurs comtés, et organisée dans le but de renverser la domination anglaise, avec le concours des milices des États-Unis formées d'émigrés irlandais. Ceux-ci devaient débarquer en armes et en uniforme sur le rivage de leur ancienne patrie, sous le prétexte de lui faire une visite amicale et de lui donner une marque de leur constant attachement. La conspiration fut éventée; le gouvernement anglais déclara qu'il s'opposerait à la visite des milices américaines, et cette affaire, dont on ne connut jamais bien exactement la portée, se termina par la condamnation d'un certain nombre d'individus convaincus d'avoir fait partie de la Société du Phœnix.

Puisque nous venons de parler des Irlandais émigrés en Amérique, peut-être est-ce ici l'occasion de montrer, par quelques exemples, l'exactitude de la remarque que nous avons faite à propos des Irlandais du Canada.

Nous avons dit que, partout où leur triste *Exode* les conduisait, les Irlandais emportaient avec eux leur haine inextinguible pour tout ce qui tient à l'Angleterre. Ce sentiment implacable ne manqua pas de se manifester, à l'occasion du voyage que le prince de

Galles (sous le nom de baron de Renfrew) fit en Amérique, il y a bientôt deux ans.

Au moment du passage du prince à New-York, une revue générale de la milice fut ordonnée, en son honneur, par le major-général Sandford. Le 69ᵉ régiment, commandé par le colonel Corcoran, et composé exclusivement d'Irlandais, se mit en rébellion ouverte, et refusa de paraître à cette revue. Les soldats déclarèrent qu'ils ne voulaient à aucun prix, en rendant cet honneur à l'héritier de la couronne d'Angleterre, donner lieu à leurs concitoyens de prendre le change sur leurs véritables sentiments, ni permettre à la presse anglaise de les dénaturer. Le colonel Corcoran, qui avait approuvé cette manifestation, fut traduit devant un conseil de guerre, mais pour la forme seulement, car le gouvernement américain savait bien qu'il serait aussitôt réélu que destitué. Le peu de convenance et de courtoisie que les autorités américaines apportèrent au règlement de cette affaire assez peu connue en Europe, n'est pas le moindre des griefs dont l'Angleterre garde rancune aux États du Nord.

A côté de cette démonstration plus puérile que sérieuse, il faut enregistrer d'autres symptômes, d'autres déclarations d'une nature beaucoup plus grave, et qui, à notre avis, auraient dû donner grandement à réfléchir à l'Angleterre, au cas où l'affaire du *Trent* n'aurait pas reçu la solution pacifique que chacun sait.

A tort ou à raison, les Irlandais considèrent les Américains comme devant être tôt ou tard leurs vengeurs. Leur sympathie pour la nation qui a donné et

qui continue à garder un asile toujours ouvert aux affamés de la pauvre Irlande, ne néglige aucune occasion de se manifester aux dépens de l'Angleterre. Bien longtemps avant que l'affaire du Phœnix vint éveiller l'attention, un député irlandais, en plein Parlement, déclarait que la prétendue fidélité de ses compatriotes à la couronne d'Angletere était un mensonge officiel, et que si, sur une côte irlandaise, un vaisseau anglais et un vaisseau américain en venaient aux prises, ce ne serait pas au premier que les témoins du combat, sur le rivage, souhaiteraient la victoire. Le journal *la Nation*, rappelant ces paroles du député irlandais, ajoutait : « Ce qui était vrai en 1853 l'est encore aujourd'hui. »

Le dernier conflit américain est venu tout récemment corroborer cette assertion : au moment où la guerre semblait inévitable, Smith O'Brien et les autres exilés politiques déclaraient hautement que les États du Nord pouvaient compter sur 200,000 Irlandais pour envahir le Canada. En faisant la part de l'exagération probable de ce chiffre, il n'en reste pas moins hors de doute qu'en cas d'invasion de la colonie anglaise, tout ce que la milice canadienne compte d'Irlandais ouvrirait les bras aux envahisseurs et passerait à l'ennemi.

Quoiqu'on veuille le paraître en Angleterre, on ne se trompe nullement sur les véritables dispositions des Irlandais. Il est convenu de l'autre côté du détroit qu'on doit les déclarer sans fondement et sans importance ; il est même de mode de les nier ; en attendant, on prend des précautions qui annoncent que l'on est parfaite-

ment fixé sur les dangers qu'elles peuvent faire courir. Nous avons vu que l'Irlande n'avait pas été autorisée à armer des volontaires. Lorsque l'État est intervenu pour diriger et régler ce mouvement populaire, il a été accordé des carabines aux corps des comtés anglais et écossais ; l'Irlande a été exclue de cette faveur. Les journaux qui soutiennent que la domination anglaise y est détestée n'ont pas manqué d'interpréter cette exclusion à défiance. Cette manière d'agir du gouvernement britannique a été regardée comme la preuve qu'il n'osait lui-même compter sur la fidélité irlandaise.

L'Angleterre, par cette conduite prudente, a pu écarter le danger matériel et immédiat ; mais le danger moral qu'elle a en quelque sorte proclamé elle-même dans cette circonstance ne perd rien de sa force.

Si les armes et les munitions sont les seules choses qui fassent défaut aux Irlandais pour élever leur mauvais vouloir à la hauteur d'une insurrection en règle, l'Angleterre, qui admet en Italie le principe des nationalités et l'autorité du suffrage populaire, l'Angleterre, en applaudissant à l'insurrection de la Sicile, et en souscrivant pour Garibaldi ; — l'Angleterre, il faut l'avouer, a donné dans ces derniers temps un exemple qui pourrait bien être retourné contre elle.

En définitive, n'était-elle pas en paix avec les souverains italiens dont elle a réclamé l'expulsion? Ses relations avec eux étaient-elles officiellement rompues? En ce qui regarde Naples, les hostilités étaient-elles ou seulement dénoncées?

Le recrutement de la légion anglaise des colonels Peard et Dowling par Garibaldi en pleine rue de Londres, appartient à un droit des gens tout nouveau, et dont l'Angleterre, qui n'a pas craint d'en poser les bases, pourrait bien un jour pour elle-même reconnaître les inconvénients (1).

Certes nous ne doutons pas que les jurisconsultes royaux appelés à donner leur avis dans l'affaire du *Trent*, s'ils étaient consultés, ne déclarassent que « the legality of thus enlisting Englishmen to fight the battles of other countries IS VERY QUESTIONABLE. »

Cependant, après le précédent qu'elle a établi, l'Angleterre aurait-elle le droit de se plaindre, si un beau jour une puissance, sans autre raison légitime qu'une profonde horreur pour la politique intérieure du gouvernement britannique (2), s'avisait de lâcher sur l'Irlande un Michel, un Smith O'Brien ou un O'Meagher quelconque? De quel droit se plaindrait-elle, si cette puissance venait à fournir de l'argent, des armes et même des hommes à ce condottieri, pour le mettre à

(1) Le triste sort de cette légion (qui devait faire oublier, par ses exploits, les services que la France a rendus à la cause italienne à Magenta, à Solferino) est aujourd'hui bien connu; un publiciste anglais résume ainsi son histoire : « It is to be hoped that its short and inglorious career may have convinced the English, *as it has the italian people*, that the best support this country (England) can give to the cause of Italy, consits in.... its sympathy. »

(2) En réalité, quel autre grief l'Angleterre pouvait-elle invoquer, si ce n'est sa désapprobation pour la *politique intérieure* du gouvernement napolitain ?

même de jouer en Irlande le rôle que Garibaldi a joué en Sicile?

Nous croyons avoir suffisamment éclairé la dernière question qui nous restait à résoudre relativement à l'Irlande : non-seulement par sa répugnance invincible pour la domination anglaise et son perpétuel esprit de révolte, cette portion du Royaume-Uni est en tout temps une plaie ouverte pour la Grande-Bretagne; mais on peut affirmer qu'en cas de guerre extérieure l'Irlande serait pour cette puissance une menace et un danger permanents.

Le parallèle que nous avons poursuivi jusqu'ici au point de vue militaire entre la France et l'Angleterre, resterait incomplet si nous omettions de constater que la première de ces deux puissances n'a à lutter contre aucun embarras analogue à l'Irlande, et si nous ne faisions pas ressortir tout l'avantage qui en résulterait pour elle sur la seconde en cas de guerre.

Nous rappelions ailleurs les sentiments peu fraternels exprimés en Irlande à l'égard de l'Angleterre pendant la guerre des Indes, et les manifestations auxquelles avait donné lieu l'affaire du *Trent*, nous ne croyons pas nous avancer beaucoup, en affirmant que les Irlandais convieraient avec grand plaisir les Français à partager le rôle que nous leur avons vu assigner aux Américains. Nos lecteurs seraient étonnés si nous leur faisions connaître ce que des journaux de Dublin ont osé imprimer pendant et depuis la guerre d'Italie. Nous pourrions mettre sous leurs yeux les preuves de l'incroyable enthousiasme excité, au moins dans quel-

ques parties de l'Irlande, par le glorieux retentissement qu'ont obtenu certains noms de l'armée française. Nous préférons nous abstenir et n'attribuer qu'à l'origine irlandaise de ces noms des manifestations sur lesquelles nous ne voulons pas nous étendre davantage. Ce qui nous importe avant tout, c'est qu'on ne se méprenne pas sur le but que nous nous proposons dans cette étude. Elle est exclusivement militaire; son seul objet, toute autre considération mise de côté, c'est d'apprécier aussi exactement que possible la situation et les conditions offensives et défensives de l'Angleterre.

A ce dernier titre l'Irlande tenait une place trop importante pour n'être pas comprise en première ligne dans l'examen auquel nous soumettons plus loin toutes les colonies, tous les groupes principaux de l'empire britannique. Dans un travail de ce genre, tout ce qui est source de force ou de faiblesse doit être aussi scrupuleusement enregistré qu'impartialement apprécié. On pourra juger si nous sommes resté fidèle à ce programme par les lignes suivantes que nous empruntons à un écrivain militaire d'outre-Manche, et que nous donnons ici comme le résumé des considérations dans lesquelles nous sommes entré relativement à l'Irlande:

« Ireland — most assuredly, if we are ever invaded
» as our preeminently weak point, will not be over-
» looked . . . .
» Ireland does not possess any of our boasted volun-
» teers, which are declared, on authority, to have
» rendered England invulnerable, and in all quarters
» but the Black North, a French invading force would

» have all the sympathies of the population; so
» that, if not successfully encountered by a regular
» garrison, the island would soon fall before their
» arms (1). »

Nous en avons fini avec le bilan des embarras intérieurs de l'Angleterre. Pour toute autre puissance, l'examen auquel nous nous sommes livré suffirait à donner la mesure des difficultés de nature à gêner sa liberté d'action à l'extérieur, et celle des avantages qu'une nation rivale ou ennemie pourrait en tirer. Dans les États compactes, homogènes, la situation de la métropole domine tout. Celle des possessions extérieures ou des colonies n'a qu'une importance relative et souvent secondaire; c'est le cas de la plupart des puissances européennes. Il en est tout autrement pour l'Angleterre. Dans un chapitre précédent, en passant en revue ses conquêtes et ses annexions successives, nous avons montré comment, puissance secondaire par son étendue propre et par le chiffre de ses nationaux, l'Angleterre, grâce à ses colonies innombrables, dis-

(1) « L'Irlande, en cas d'invasion, comme notre point faible par-dessus tous les autres (*preeminently weak*), serait certainement l'objet d'une tentative de l'ennemi....

» L'Irlande ne possède aucun de ces volontaires dont nous sommes si fiers, et qui sont réputés, sur la foi du gouvernement, avoir rendu l'Angleterre invincible. Dans tous les districts de l'Irlande, le Black North peut-être excepté, *une invasion française aurait toutes les sympathies de la population*, si bien, qu'à moins d'une bataille décisive, gagnée dès le début, par les troupes régulières chargées de la défendre, l'île serait bientôt tout entière au pouvoir de l'ennemi. *Military system of Great Britain.* — U. S. »

paraissait en quelque sorte pour faire place à l'*Empire britannique*.

Pour prononcer avec certitude sur la solidité ou les causes d'ébranlement de ce vaste édifice, il faut en visiter soigneusement toutes les parties; — pour apprécier sainement la force de résistance et les symptômes de faiblesse ou de dissolution du Royaume-Uni, il faut sortir de son territoire, il faut faire le tour du monde.

La domination extérieure de la Grande-Bretagne peut-elle être maintenue au degré d'extension, presque sans limite, qu'elle a atteint de nos jours? — La conservation de son intégrité, si l'on tient compte des changements survenus au point de vue militaire et naval, est-elle d'une sage politique? — Les frais que nécessite la protection de cet immense domaine colonial, les dangers qu'il peut faire naître, sont-ils compatibles avec la sécurité de l'Angleterre, sont-ils conciliables avec les exigences de sa position comme puissance européenne?

Telles sont les graves questions que nous voulons examiner.

Si l'on parcourt sur la carte l'ensemble des possessions extérieures de l'Angleterre, on est obligé de reconnaître qu'à aucune époque de l'histoire pareil empire n'a existé.

Dans l'antiquité, les vastes royaumes de Xercès et de Darius; les conquêtes accumulées d'Alexandre le Grand; l'amalgame plus prodigieux encore de peuples et de provinces qu'au temps de sa plus grande prospé-

rité Rome avait réuni sous ses lois; — au moyen âge: l'empire de Charlemagne; — dans les temps modernes: les nombreuses possessions héritées ou conquises par Charles-Quint; — enfin dans le siècle actuel: l'imposante dynastie fondée par Napoléon, avec son cortége de royaumes vassaux et de provinces dépendantes..... tous ces Empires immenses, tous ces États grandioses étaient assis sur un domaine compacte, concentré, homogène, si on les compare à l'assemblage incohérent, dispersé, éparpillé, désuni, de territoires, de provinces, de mers, d'îles, de forteresses et que l'on nomme *l'Empire britannique.*

Que ces colonies sans nombre aient aidé au développement de la puissance anglaise, non-seulement il serait puéril de le contester, mais on peut même affirmer que l'accroissement de l'influence britannique dans les affaires du monde a suivi, pendant plusieurs siècles, la même progression que son empire colonial. D'un autre côté, cette concession faite, il faut reconnaître que les circonstances exceptionnellement favorables, au milieu desquelles l'Angleterre a pu poursuivre sa marche ascendante, semblent, chaque jour, se modifier de plus en plus.

Les peuples, comme les individus, doivent mesurer leurs entreprises à leurs forces. De fait, la plupart ont une tendance marquée à les outre-passer, et l'Angleterre plus que tous les autres, grâce à son esprit de convoitise aussi prompt à s'éveiller qu'ardent à se satisfaire. Depuis un demi-siècle, les États-Unis nous offrent un spectacle du même genre; et les symptômes

de dislocation et de démembrement qu'ils accusent aujourd'hui n'est pas un mince enseignement. Sans prétendre que l'Angleterre en soit au même point, si l'on réfléchit à l'avantage évident que les États-Unis avaient sur elle, quant à la cohésion de leurs diverses annexes; il est permis de se demander dans quelle mesure l'Empire britannique est bien sauvegardé contre le sort qui menace les États-Unis. Il est intéressant de rechercher si le principe de sa force dans le passé ne tend pas à devenir, dans les conditions nouvelles, une véritable cause d'affaiblissement.

Longtemps déjà, avant les insurrections du Canada, du Cap et de l'Inde, l'opinion avait cessé, en Angleterre, d'être unanime à l'égard des avantages résultant de l'extension démesurée donnée aux colonies.

Adam Smith, le premier, avait signalé les inconvénients résultant pour la mère patrie de l'absorption toujours croissante de son capital, par des établissements dont le développement n'avait cependant d'espoir que dans cet auxiliaire. Les emprunts faits par l'extérieur à la population de la métropole causaient moins d'inquiétude, l'Angleterre ayant cru trouver dans l'émigration la solution de la question irlandaise; cependant il y avait là aussi un danger pour l'avenir, et, sous ce dernier rapport, la menace s'est même déjà réalisée. L'Angleterre, qui s'applaudissait de voir disparaître le trop-plein de la turbulente Irlande, s'alarme aujourd'hui d'une désertion en masse qui ne laisse plus

de bras pour la culture (1). En outre, la portion du Royaume-Uni, jadis la plus fertile à exploiter par le sergent recruteur, a vu disparaître cette foule de pauvres hères, toujours disposés à accepter la prime et à endosser l'uniforme. Le recrutement de l'armée, déjà plus difficile depuis la séparation du Hanovre, devient presque impossible par suite de l'épuisement de l'Irlande.

Aujourd'hui, à l'encontre des gens qui continuent à faire dépendre exclusivement la gloire, la richesse et la puissance de l'Angleterre, de l'intégrité de son empire colonial ; à côté des gens qui soutiennent toujours qu'en abandonner la moindre partie serait abdiquer le rang qu'elle occupe dans le monde ; il en est d'autres qui se préoccupent sérieusement des lourdes charges auxquelles les possessions extérieures condamnent la métropole (2). Ces derniers insistent sans relâche sur la difficulté, sur l'impossibilité de défendre dans son

(1) « ... Plusieurs évêques ont cru devoir user de leur autorité morale pour détourner leurs ouailles de suivre désormais le courant de l'émigration. » — De Montalembert, *Avenir politique de l'Angleterre.*

(2) Pendant longtemps, l'Angleterre a été citée en France pour la perfection et l'économie de son régime colonial. Par contre, il était de mode dans nos anciennes assemblées, de protester à toute occasion contre les dépenses de cet établissement algérien auquel nous devons la conservation de nos traditions militaires, et qui a permis à la France de reprendre son rang parmi les nations. Il n'est pas sans intérêt d'être fixé sur la prétendue insignifiance des charges suppor[illegible]r nos voisins au titre de leur établissement colonial. Un [illegible]rlement, M. A. Mill, en évalue le total à plus de

ensemble un système, dont les différentes parties sont tellement décousues, tellement éparpillées, qu'aucune ne peut venir en aide à l'autre. Dans leur pensée, le maintien des communications entre l'Angleterre et ses nombreuses annexes dépend absolument d'une suprématie navale que, dans les conditions nouvelles, il n'est plus donné à aucune nation d'exercer en même temps, à la même heure, sur tous les points du globe à la fois.

Les partisans de la réduction, du resserrement (*contractedness*) des colonies anglaises, n'ont pas de peine à fixer l'attention sur les embarras et les dangers dans lesquels une guerre avec une puissance maritime quelconque pourrait jeter l'Angleterre ; — aujourd'hui que la vapeur permet d'organiser, avec une certitude presque mathématique, ces expéditions à grande vitesse

100 millions (4 millions de livres) ! Sur ce chiffre 37 millions environ sont affectés aux postes exclusivement militaires, tels que Gibraltar, Malte, Corfou, etc., et les 60 millions restants sont distribués entre vingt-huit colonies dont la plupart, telles que : les Antilles, le Canada, le Cap, etc., ne rapportent pas un sou !

350,000 livres ou 8,750,000 fr., c'est-à-dire moins de la dixième partie de ce qu'elles coûtent ! voilà tout ce que rapportent les colonies anglaises. Dans ce chiffre, Victoria, Ceylan, la Nouvelle-Galles du Sud, figurent à elles seules pour 240,000 livres. Sans doute les facilités données au commerce anglais, et le développement prodigieux de son trafic, grâce à ces comptoirs multipliés, ont fourni, jusqu'ici, de larges compensations ; mais supposons que la mer ne soit plus libre, admettons que ce commerce soit entravé, que les matières premières, le coton par exemple viennent à manquer à l'industrie anglaise, on reste effrayé, à bon droit, du désordre, de la crise, de la ruine qui menaceraient l'Angleterre.

qui trompent toute surveillance et déjouent toute précaution.

Sous l'influence de ces craintes et sur la proposition de M. A. Mill, un comité a été désigné pour rechercher les modifications commandées, dans le régime colonial, par le nouvel ordre de choses.

Si l'on en juge par les opinions nettement formulées, dans le Parlement, à propos de la discussion du système de défense qu'il conviendrait d'adopter, les membres du comité sont loin d'être rassurés. Ce qui le prouve, c'est l'insistance avec laquelle plusieurs orateurs ont réclamé l'indépendance, — ou, pour parler plus exactement, — l'abandon de certaines possessions à leurs propres ressources. Au fond, cette émancipation ne serait qu'un moyen honorable de couvrir le retrait des garnisons chargées de les protéger, garnisons dont l'insuffisance et l'inefficacité frappent tous les yeux, en présence des éventualités qui pourraient atteindre l'Angleterre.

Suivant M. A. Mill, les colonies doivent organiser des forces locales et se suffire à elles-mêmes ; il serait absurde (*preposterons*) que l'Angleterre s'obstinât plus longtemps à entretenir des poignées de soldats (*a few fragments of troops*) dans tous ses établissements, ainsi qu'elle l'a fait jusqu'ici.

En réalité, ces détachements ne défendent et ne protégent rien ; ils ne peuvent que ménager un facile triomphe à l'ennemi qui viendrait à les assaillir, même avec des forces insignifiantes ; — en revanche, ils [illegible]sent et énervent l'armée anglaise. En cas de dan-

ger, faible et disséminée partout, celle-ci n'est en état de faire face nulle part.

La tâche du comité de « Défense coloniale » ne serait pas déjà fort ardue en elle-même, que nous lui prédirions encore le triste sort de toutes ces commissions dont nous parlions au début de cette étude, et auxquelles donne naissance, chez nos voisins, l'autorité multiple et divisée qui régit toutes les affaires militaires (1).

Le résultat inévitable des investigations auxquelles doit se livrer la commission (autant que l'on en peut juger par l'esprit qui semble animer ses membres) sera de relâcher, un peu plus encore, les liens déjà fort détendus qui unissent l'Angleterre à certaines de ses colonies. A ce dernier égard, comme les renseignements et les conclusions de la commission ne seront très probablement pas publiés, nous chercherons, dans le prochain chapitre, à suppléer à son silence, en donnant à nos lecteurs un aperçu de la situation intérieure, sinon de chaque colonie, au moins de chacun des groupes principaux qui constituent le domaine extérieur de la Grande-Bretagne.

(1) En 1859, le général Peel, à l'instigation de M. Hawes, a déjà présenté une motion dont la conséquence a été la nomination d'un comité de trois membres fournis par le ministère de la guerre, la trésorerie et l'office colonial, afin d'examiner la situation des établissements extérieurs au point de vue militaire et financier. De cette commission, au lieu d'un travail d'ensemble indiquant les idées pratiques que réclame la situation, il est sorti trois rapports distincts et diamétralement opposés dans leurs conclusions, qui, cela va sans dire, n'ont abouti à rien.

En dehors des considérations purement stratégiques et militaires (que nous réservons pour une autre étude), l'appréciation des relations de ces établissements avec la métropole, leurs aspirations, leurs intérêts spéciaux, leurs embarras particuliers, enfin et surtout la nature exacte de leurs dispositions et de leurs sentiments pour la mère patrie, seraient, — dans telles circonstances données, — d'un intérêt sur lequel il n'est pas besoin d'insister.

CH. MARTIN,
Lieutenant-colonel au 3e lanciers.

(La suite à la prochaine livraison.)

SOUVENIRS
DE
LA CAMPAGNE DE CRIMÉE.

JOURNAL
D'UN
MÉDECIN ALLEMAND AU SERVICE DE L'ARMÉE RUSSE (1).

LE COMMENCEMENT DE LA FIN.

Il y avait déjà longtemps que les troupes russes avaient repris la batterie Gervais, lorsqu'il sonna quatre heures aux clochers de la ville ; mais si l'affaire avait été si prompte à se décider sur ce point, elle n'en fut que plus lente à le faire sur l'autre. Quoique certains de leur déroute définitive, les chasseurs français refusèrent tout quartier, ne voulant rien entendre, si on ne les laissait se retirer librement. Les nôtres durent attaquer à la baïonnette les maisons, les chambres, les moindres recoins l'un après l'autre, mais ils firent des

(1) Voir les livraisons de juillet à décembre 1861 et janvier 1862.

pertes effroyables dans cette manière de combattre et ne purent même avancer que pas à pas. La compagnie du régiment Levsk perdit certainement, à l'assaut des premières maisons, les deux tiers de son monde, et la moitié de nos volontaires joncha bien le carreau de ses cadavres. Cependant, de nouvelles troupes arrivaient toujours pour remplacer nos morts; une batterie russe de campagne, qui avait paru trop tard pour agir efficacement sur le principal théâtre, ouvrit une brèche aux assaillants : on enleva un poste après l'autre, et enfin, vers cinq heures, le reste de ces admirables braves, à peine une centaine d'hommes en tout, se constitua prisonnier.

Pendant ce combat, l'ennemi, au dehors, ne fit absolument rien, quoiqu'il dût nécessairement, au bruit et au tumulte de la lutte, savoir ce qui se passait. Il est vrai que çà et là, autant qu'on pouvait en juger du point où nous étions, des troupes se montraient aux tranchées, et même une fois un petit détachement fit mine de vouloir avancer, mais au premier coup de canon il se hâta de regagner ses gabions et les officiers parurent même avoir beaucoup de peine à les retenir dans cette position couverte. Il est certain que si, dans l'état évident de découragement où se trouvait l'ennemi, les Russes eussent opéré une forte sortie, ils auraient obtenu des résultats considérables; mais quoique d'abord tout semblât faire croire qu'il allait effectivement en être ainsi, l'attaque s'arrêta, peut-être parce que là-haut, sur le plateau d'Inkermann, le télégraphe ne cessa pas un seul instant de jouer.

A partir de cinq heures et demie, on ne fut plus occupé du côté des Russes qu'à réparer les dommages occasionnés par le combat. Les troupes avaient formé les faisceaux et préparaient leur déjeuner; on enleva les morts, et les blessés furent emportés par des détachements commandés à cet effet. Quant à nous médecins, nous retournâmes à l'hôpital pour reprendre notre besogne, mais bien avant d'y arriver, j'entendis la voix d'Ivan qui, n'ayant pu apprendre de personne ce que j'étais devenu, me croyait perdu à jamais et, tout en me cherchant parmi les morts, m'appelait avec désespoir, criant mon nom sur tous les tons et dans toutes les directions.

Que ce soit à l'occasion de ces recherches ou seulement plus tard qu'Ivan ait ramassé les différentes bourses plus ou moins garnies, la montre, la croix de la Légion d'honneur et Dieu sait combien de bidons et de bijoux dont il est si fier, c'est ce que je n'essayerai point d'approfondir, mais en tout cas il est certain que je ne l'ai jamais vu aussi complétement rond que le soir de ce même jour. Ce n'est pas, du reste, bien étonnant; car depuis le moment où il me trouva jusqu'à ce que la voix lui manquât tout à fait, il ne cessa d'avoir autour de lui un auditoire dont chacun des membres tint naturellement à honneur de partager avec cet incomparable héros sa ration extraordinaire d'eau-de-vie. C'est, d'ailleurs, parmi les gens de l'hôpital et je crois même parmi la garnison tout entière de Karabelnaïa, un fait acquis que, dans le combat du ravin et à l'assaut des maisons, Ivan a tué de sa propre

main un nombre infini de généraux ennemis, et hier encore des officiers de l'état-major me faisaient compliment de l'intrépide vaillance de mon domestique, de sorte que je ne serais pas étonné de voir un de ces jours la croix briller sur la poitrine du drôle!

A partir de neuf heures du matin, l'ennemi ouvrit contre la place un feu peut-être plus vif, si c'est possible, que celui du jour précédent. Il dura jusque bien avant dans la nuit, et même pendant la nuit les batteries alliées continuèrent de jeter des bombes dans la ville et dans les ouvrages. De notre côté, nos artilleurs prouvèrent suffisamment que leur silence de la veille n'avait été qu'une ruse de guerre. Il y en a cependant beaucoup qui pensent qu'ont eût pu tirer autrement parti de l'embarras et des craintes que ce bombardement dénotait évidemment chez nos ennemis.

Pour ce qui regarde nos chefs, il a déjà été dit que le général Sacken conduisit contre l'ennemi les bataillons du régiment Iakoutzk.

Le général Khroulef se trouvait tout à fait au milieu de l'action, derrière la batterie Gervais; je l'y vis pendant l'affaire comme après. D'autres généraux russes qui me sont inconnus combattaient également en cet endroit. Tottleben, qui était sur l'avancée du bastion Kornilof, eut dès le début du combat une partie du mollet emporté par un éclat de bombe et il aurait failli être pris tandis qu'on le transportait à notre ambulance. Je n'ai point aperçu Nakhimof durant tout le temps de l'affaire, mais il paraît que, suivant son habitude, il n'a cessé d'agir sur tous les

points dangereux, car tout le monde a quelques traits d'héroïsme à citer de lui. On raconte, entre autres choses, que, une bombe étant tombée dans le bastion n° 2 et l'ébranlement de l'air ayant renversé l'amiral, les soldats et les matelots qui étaient près de lui se jetèrent aussitôt sur son corps et lui sauvèrent la vie en sacrifiant la leur propre, action qui, ailleurs, serait très certainement célébrée sur tous les tons par les poëtes, mais qui est beaucoup trop dans le caractère russe pour être ici l'objet d'autre chose que d'une remarque en passant.

Dans la matinée du 19, les vainqueurs descendirent en procession à la ville pour y remercier le Très-Haut, devant la cathédrale, de l'assistance qu'il leur avait donnée. La longue file des combattants mit plus d'une heure à traverser le pont qui, à l'extrémité du port militaire, relie à Sébastopol le faubourg Karabelnaïa. Les bombes ennemies firent maintes trouées sanglantes dans cette procession sans fin. Avec les hommes que nous coûta cette parade religieuse, nous aurions peut-être la veille reconquis la redoute Kamtchatka . . . .

24 juin – 6 juillet.

Une attaque de choléra, dont j'ai été frappé le soir même du jour où j'écrivais les lignes qui précèdent, m'a forcé à rentrer en ville depuis cinq jours déjà, et il n'est pas probable, dans l'état de faiblesse où je me trouve encore, que je puisse reprendre mon poste avant une semaine. Peut-être ne le reprendrai-je pas du tout. Il est presque certain, en effet, que j'aurai très pro-

chainement un emploi dans notre armée de campagne. Le docteur Schneider, qui vint hier me faire visite, me l'a lui-même assuré, et je compte que, si je suis placé, ce sera dans la milice nouvellement créée, dont on attend quelques divisions dans huit ou quinze jours.

Du reste, il est venu à mes oreilles que tous les médecins de la flotte allaient, comme moi, être affectés à l'armée de terre; on dit même que la marine de la mer Noire serait prochainement dissoute en entier et transformée en régiments spéciaux de canonniers et de chasseurs. Cependant je doute que, à raison de la position toute particulière de ce corps et des services éminents qu'il a rendus à la défense de la place, on en vienne à cette extrémité tant que Sébastopol tiendra bon.

Peut-être la chute de la forteresse est-elle, au bout du compte, moins problématique qu'on ne le croit encore généralement. A côté des préparatifs en apparence très sérieux qui se font pour défendre la place à outrance, il se manifeste çà et là des indices avant-coureurs qui laisseraient croire aisément à un prochain abandon volontaire ou forcé de la place. Ainsi que je l'ai appris de source certaine, on s'occupe depuis plusieurs semaines à évacuer en silence sur la rive septentrionale les pièces les plus précieuses de l'arsenal; d'autre part, on travaille très activement à mettre cette même rive, qui fait face à la ville, dans le meilleur état de défense, et d'après ce qu'on entend dire des mines, elles auraient une telle extension et seraient

poussées avec tant de hâte que l'on pourrait se croire à la veille du jour où l'on doit y mettre le feu.

Ce n'est pas tout encore. On parle de la construction d'un pont de bateaux sur le grand port, juste au-dessous du fort Severnaïa, et l'on ne cache même plus que l'objet de ce pont est d'assurer une retraite prompte et facile en cas de désastre. En outre, on s'est mis tout à coup à exagérer les difficultés de l'approvisionnement par la voie de terre, et tandis que jusque-là une simple allusion à la possibilité d'une retraite sur un autre point était considérée comme une trahison, un crime digne de mort, aujourd'hui les officiers de notre état-major et d'autres personnages considérables en parlent ouvertement et sans se gêner, comme de ce qu'il y a de mieux à faire. Quelques-uns de ces messieurs vont même jusqu'à recommander la retraite sur Simphéropol ou Pérécop comme le seul moyen de refaire notre position, en ce moment si mauvaise, la déroute de l'ennemi ne leur paraissant pas douteuse en rase campagne.

Il est certain que tout cela cache quelque secret dessein, et ce dessein, il n'est pas difficile de le pénétrer dans l'état où se trouvent nos affaires. On veut préparer peu à peu le soldat à la pire des éventualités, et peut-être même n'attendra-t-on pas jusque-là ; car, autant que j'aie appris à connaître la diplomatie de notre quartier-général, depuis tantôt neuf mois que je suis ici, les courants qui s'en échappent précèdent ordinairement de fort peu les événements qu'ils présagent.

Il va sans dire qu'on accompagne le tout d'allusions

à Moscou et à l'année 1812 ; en Russie, on ne va pas sans cela, et il faut avouer que nos soldats semblent oublier entièrement les dangers qu'ils courent sur ce sol miné et prêt à les effondrer, en pensant à faire sauter l'ennemi au milieu de son triomphe ou à ne lui laisser qu'un monceau de ruines achetées au prix de torrents de sang . . . .

La population civile, ou du moins le peu qui en était resté, a cependant pris la fuite à la première nouvelle des mines que l'on a pratiquées. La ville est abandonnée et déserte; on ne voit plus que des soldats dans les rues; les restaurants même et les cafés, à part deux sur les quais et un dans la rue Catherine, ont cédé à la panique générale, et de la brillante société qui s'y réunissait au commencement du printemps il ne reste pas la moindre trace. Les prêtres seuls et les sœurs de charité sont restés. Le dévouement et le courage que les uns et les autres n'ont cessé de déployer durant tout le siége leur ont acquis le droit de bourgeoisie dans l'armée, et ils peuvent être considérés comme en faisant partie . . . .

27 juin - 9 juillet.

Mon état s'est considérablement amélioré, et j'espère pouvoir retourner après-demain au plus tard au bastion Khornilof. Ce ne serait cependant pas fort nécessaire, car j'attends tous les jours d'être transféré à l'armée de campagne, et la place que j'ai occupée jusqu'ici est déjà remplie provisoirement par un cer-

tain docteur Benoît, désigné pour m'y succéder. La vie m'est insupportable dans cette ville de silence et de mort; j'y mourrais de tristesse et d'ennui; au dehors, j'aurai au moins quelque chose à faire.

Sébastopol est actuellement le plus affreux séjour qui se puisse imaginer. Pour me distraire et faire un peu d'exercice, je parcourus hier la ville dans tous les sens, ou plutôt j'errai au milieu des ruines, car cet amas de décombres ne peut plus s'appeler une ville. Les bombardements du 5 au 7 juin et des 17 et 18 ont laissé des traces vraiment effrayantes. Des rues entières ont disparu sous les boulets ennemis; ce qui reste debout dans la haute ville et dans le faubourg Karabelnaïa n'a plus la forme de rien. Si les boulets, épars çà et là par centaines et par milliers au milieu des ruines, étaient réunis en monceau, ils dépasseraient aisément la hauteur des murs qui existent encore. Dans ce bouleversement général, il s'élève cependant encore, sur certains points, des barricades et de légères fortifications qui ne s'appuient plus à rien et qui, dans cet état d'isolement et d'abandon, semblent railler toutes les précautions de la prudence humaine.

La haute ville avait beaucoup moins souffert que la basse ville. Il y a bien, il est vrai, en ruines et en amas incendiés, de quoi rassasier l'artiste le plus avide de scènes de désolation, mais la plupart des maisons y montrent encore quelque côté passable et l'on peut sans trop de peine se faire jour dans les rues. Le quartier situé près de la mer, entre autres, conserve à peu près en entier sa physionomie originell[illegible]he,

les maisons voisines du fort Saint-Nicolas jusqu'à l'ancienne amirauté, en descendant, ont été assez maltraitées, et l'amirauté elle-même paraît avoir été un point de mire contre lequel les artilleurs ennemis ont déployé tout leur savoir-faire.

De tout ce grand bâtiment il ne reste plus, à proprement parler, que des pans de mur; l'aile qui s'avance du côté du grand port et dont j'occupais jadis un appartement à l'étage supérieur est néanmoins un peu mieux conservée. Je m'arrêtai quelques instants devant cette ruine et je levai les yeux vers mes anciennes fenêtres. Nues et désertes, elles me produisirent l'effet des orbites immobiles d'une tête de mort. Cette vue cependant réveilla en moi les heureux souvenirs d'un passé dont tous les jours avaient été des jours de fête, et je voulus revoir ces lieux pour une dernière fois; mais en entrant un frisson me glaça des pieds à la tête. L'incendie avait tout ravagé: le toit, le sol, les murs menaçaient de s'effondrer ou de s'écrouler. Ces décombres, au milieu desquels je ne me reconnaissais point, ne me rappelaient plus rien, et je me hâtai de redescendre.

Du grand escalier du port, je considérai les bassins du grand port et du port militaire. Le temps était calme et lourd; le soleil pesait de tout le poids de ses feux sur les eaux, qui battaient mollement le rivage, comme si elles eussent eu peine à se traîner. Les vaisseaux de ligne de notre flotte étaient là amarrés à l'ancre devant le fort Constantin et jusqu'en face de la 34ᵉ batterie; mais, délabrés et percés de boulets, ils

n'avaient pas meilleure apparence que les maisons de la ville. Quelques matelots de garde étaient nonchalamment assis sur le pont; un chien japait à bord d'un navire, et ce bruit fut le seul qui, pendant un quart d'heure, me vint de ce côté.

Sur les quais tout semblait également mort. Un détachement de soldats arrivait du fort Saint-Nicolas; leurs pas résonnaient comme dans un écho, tant la rue était solitaire, abandonnée et déserte. Plus bas, devant le petit escalier, la vie renaissait; mais quelle vie! Deux chariots et quatre ou cinq brancards portaient, à l'ambulance établie de ce côté, les nouvelles victimes de cette épouvantable lutte; une barque attendait pour passer sur l'autre rive cette charge de morts-vivants. Les gémissements et les cris de ces malheureux, la vue de ces épouvantables blessures me firent rebrousser chemin; je me détournai à gauche, pour m'enfoncer de nouveau dans l'intérieur de la ville.

Partout, mais partout sans exception, c'était le même spectacle de désolation générale, de tristesse et d'abandon. Le théâtre, que le premier coup de vent semblait devoir emporter, le palais du gouvernement, dont les quatre murs étaient comme calcinés, la grande bibliothèque, le Casino, les clochers et les dômes de presque toutes les églises, criblés de boulets, tout menaçait de s'écrouler. Seule, la vieille et vénérable cathédrale levait encore fièrement la tête comme autrefois; les canons ennemis en avaient à peine effleuré l'extérieur; à part l'entrée principale, qu'une bombe

avait déchirée à la base, rien, à l'intérieur, ne portait trace de destruction. On aurait presque été tenté de croire, à ce spectacle, que la foi des Russes avait eu raison et que saint Vladimir, le patron de la ville, avait étendu son manteau sur ce sanctuaire vénéré.

L'église était à peu près déserte; çà et là on rencontrait, à genoux devant quelque image de saint, un fidèle en prière, le plus souvent un homme relevant de maladie comme moi ou guéri de ses blessures. Ce recueillement, ce silence profond, où l'âme est comme abîmée, avait, sous les sombres voûtes de ce temple et dans ces immenses nefs, quelque chose de plus solennel encore que la morne solitude des places et des rues de la ville.

Trois cercueils, couverts de velours rouge et ornés de riches écussons, étaient là, dans une chapelle latérale, pour rappeler l'instabilité des choses de la terre. Au-dessous de l'autel, cependant, les pierres redisaient en termes plus éloquents encore le *Sic transit gloria mundi!* Là, en effet, une tombe touchait l'autre. Les épitaphes portaient les noms de Kornilof, d'Istomine, de Timofeyef, et à côté de ces caveaux fermés était une place ouverte, sur laquelle on lisait en grosses lettres : NAKHIMOF! Je me penchai pour jeter un coup d'œil dans ce sombre caveau; il y avait une bière. Un rayon de soleil, qui frappait obliquement sur les vitraux peints de la galerie, se jouait avec les nuances rouge et or du coussin sur lequel reposera bientôt la tête de ce

... Tout cela n'aurait-il été qu'une illusion ?....

entraîne mon doute! Je parle exactement

comme si Sébastopol était déjà perdu. Je ne fais, au bout du compte, que ce que fait tout le monde : la contagion générale m'a gagné comme les autres. Autant on avait cru jusqu'au 18 à la possibilité de conserver la place, autant on en désespère aujourd'hui. Et cependant nous avons vaincu ! Il est vrai que jamais victoire n'a porté de plus tristes fruits.

Lorsque je sortis de l'église, le jour commençait à baisser. Le soleil se couchait dans un amas de nuages noirs, dont les ombres assombrissaient davantage encore le tableau déjà si triste que j'avais devant moi. Je me hâtai de regagner mon domicile, et depuis ce moment je n'ai plus eu envie de mettre le pied dehors.

. . . .

28 juin-10 juillet.

L'ami Ivan est dans les transes ; son imposture a eu pour lui de graves résultats. Il est proposé pour la croix d'honneur, mais en même temps il est incorporé comme soldat au 6e bataillon de tirailleurs avec promesse d'être bientôt fait caporal. Autant le premier serait de son goût, autant le second lui sourit peu. Si on l'avait envoyé aux Tchernomoriens, il se serait peut-être arrangé de cela ; mais dans des troupes régulières ! Cette perspective le jette dans un abattement dont rien ne peut le tirer.

Je suis moi-même contrarié de perdre ce bon garçon, à qui je m'étais habitué, et d'avoir à le remplacer par quelque lourdaud peut-être. Dans son intérêt comme dans le mien, j'ai été tout aujourd'hui de

Caïphe à Pilate pour obtenir son exemption du service militaire. J'ai même réussi à intéresser en sa faveur le docteur Schneider, et comme je l'ai déjà heureusement fait admettre parmi les infirmiers, peut-être reste-t-il quelque espoir de lui conserver sa liberté et de le retenir à mon service. Il s'agit donc uniquement de le soustraire aux premières recherches des autorités militaires. Le docteur Schneider vient donc de me le prendre pour l'envoyer immédiatement en qualité de servant de lazaret dans les hôpitaux de la rive septentrionale. Les absents sont là si vite oubliés, que cette simple mesure peut suffire pour le mettre tout à fait à couvert.

Pour laisser tomber cette affaire, au lieu de me rendre dès demain à mon nouveau poste, ainsi que j'en avais l'intention, je vais encore rester ici quelques jours. Du reste, rien ne me presse ; je sais qu'on peut se passer de moi, et j'arriverai toujours assez tôt.

En partant, Ivan m'a chargé de lui obtenir sa croix, s'il y a possibilité. Il est certain que ce sera infiniment plus difficile que le reste ; mais, pour avoir la paix plus tard, il faudra bien que j'avale la pilule. J'essayerai donc, et si j'échoue, tant pis. Au bout du compte, ce n'est pas peu de chose que d'avoir un domestique décoré. . . . .

28 juin-10 juillet, 8 heures du soir.

Le bruit court en ce moment, au lazaret, que l'amiral Nakhimof aurait été grièvement blessé, il y a une heure environ, dans le bastion Kornilof. Il pleut à

verse, et un violent orage est sur la ville. Dès que le temps sera un peu calmé, je sortirai pour aller voir ce qu'il en est de cette nouvelle. . . . .

Même jour, 10 heures du soir.

D'après un ordre récent du général en chef, personne ne peut plus, à partir de la nuit, traverser le pont de la Karabelnaïa sans une permission écrite. Il ne m'a donc pas été possible d'exécuter le projet que j'avais de monter au bastion Kornilof, pour m'informer, sur les lieux mêmes, du malheur arrivé. Dans les deux cafés du quai où j'ai été le premier à annoncer la nouvelle, on n'a fait que rire de moi. Quelques officiers, en effet, venaient, disaient-ils, de quitter l'amiral parfaitement gai, et l'on a traité mon histoire de plaisanterie qu'un oiseau de mauvais augure m'aura fait accroire.

En attendant, on prétendait savoir que le commandant en chef de l'armée anglaise, lord Raglan, était mort, il y a huit jours et peut-être davantage, du choléra ou, suivant d'autres, de blessures reçues le 18. Quelques-uns assuraient même que son corps était déjà en route pour l'Angleterre. . . . .

29 juin-11 juillet.

J'ai été ce matin à la tour Malakhof et au fort Saint-Paul où l'amiral a été provisoirement transporté. La nouvelle d'hier s'est donc malheureusement trop bien confirmée ; Nakhimof n'est pas seulement blessé grièvement, il est blessé à mort. La balle d'un chasseur français l'a atteint à la tempe, et, avec le carac-

tère de cette blessure, il n'y a à s'étonner que d'une chose, c'est que l'amiral ait pu passer la nuit.

Voici comment ce malheur serait arrivé. Hier soir, peu de temps avant la nuit, Nakhimof, en uniforme de général, avec ses croix et les épaulettes, qu'il ne quittait plus depuis quinze jours déjà, était descendu à la dernière ligne de fortification du bastion Kornilof, et, pour mieux se rendre compte des nouveaux travaux de l'ennemi, il s'était en maints endroits accoudé au parapet. Nonobstant les prières et les représentations des officiers de sa suite, il ne voulut pas se retirer, de sorte que les tirailleurs français cachés en embuscade eurent tout le temps de le remarquer et concentrèrent leur feu sur sa personne. Une balle ayant sifflé juste au-dessus de sa tête et les officiers renouvelant leurs instances pour lui faire quitter la place, il se retourna et leur dit tranquillement : « Vous voyez, messieurs, ils tirent bien, mais ils n'atteignent pas. » Au même moment, comme il faisait de nouveau face à l'ennemi, le coup de la mort vint le frapper au front. Depuis lors il n'a pas repris ses sens, et il n'a prononcé que quelques mots, parmi lesquels, d'après un médecin de mes amis qui a passé la nuit à son chevet, ceux de : « Sébastopol, Russie, victoire, mourir. »

L'effet produit sur la garnison, à la nouvelle que son héros favori était mortellement blessé, ne saurait se décrire. A chaque instant, des députations arrivent des différents bastions pour s'informer de l'état de ce chef bien-aimé. Tous les généraux et officiers supérieurs, que le service ne retient pas à leurs postes, se

trouvent dans l'antichambre du malade ; tout le quartier qui avoisine sa demeure est encombré de marins et de soldats qui arrêtent et questionnent les personnes qu'ils voient entrer ou sortir, sans vouloir croire à ce malheur.

Il va sans dire que j'ai, moi aussi, fait immédiatement valoir mes droits à l'honneur de soigner l'amiral. Le premier pansement a été fait par le professeur de Hubenett lui-même, chef de toutes les ambulances de la Karabelnaïa, qui n'a pas quitté un seul instant le chevet de son malade. Cependant, comme une plus longue absence de cet excellent opérateur n'est guère possible et que son poste le réclame, le docteur Schneider va le remplacer. On veut auparavant avoir une grande consultation de toutes les capacités médicales ; on y attend plusieurs médecins du camp voisin, et j'ai moi-même été invité pour midi. . . . .

30 juin - 12 juillet.

L'amiral vit toujours. Hier soir, il parut un moment avoir repris connaissance. Son état n'en est pas moins désespéré, et l'on doit craindre de le voir passer d'un instant à l'autre. Le blessé n'a presque plus la parole aujourd'hui ; ce matin néanmoins, vers le point du jour, il s'est écrié trois fois de suite, d'une manière distincte, en soupirant : « Mourir, mourir, mourir ! »

. . . .

Même jour, 1 heure après midi.

Le général Gortchakof vient de faire une visite à notre malade. Le général Sacken fait prendre des in-

formations sur son état presque toutes les heures, et, depuis hier midi, il est venu lui-même en personne trois fois déjà.

Le deuil de la garnison est toujours le même ; deux d'entre nous sont constamment occupés à renvoyer les députations des différents corps de troupes et à contenir dans certaines limites les éclats de la douleur des hommes. . . . .

Même jour, après 7 heures du soir.

L'amiral Nakhimof est mort!... A six heures et demie précises, le cœur le plus brave de la brave garnison de Sébastopol a cessé de battre.

Déjà depuis midi le pouls était à peine sensible; le malade gisait sans mouvement, pas une parole ne sortait plus de sa bouche. Vers le soir, il a été un peu plus agité; il a tressailli même, puis sont venus trois légers spasmes, et le héros de Sinope terminait son agonie.

Le tombeau de la cathédrale va donc avoir sa proie ! Fidèle au serment qu'il avait fait de mourir s'il ne pouvait vaincre, ce brave est allé joindre ses pères. La tombe, dans laquelle je jetais naguère les yeux, va se refermer sur son corps. Encore une victime, et, avec Kornilof, la plus noble qu'ait exigée la défense de ce malheureux coin de terre! . . . .

2-14 juillet, 10 heures du matin.

Les divisions depuis si longtemps attendues sont enfin arrivées à Baktchisaraï. Je viens en conséquence de recevoir l'ordre de me rendre immédiatement sur ce point. Ce n'est pas, du reste, à des milices, mais bien

à la cinquième division de réserve que je suis attaché.

Les obsèques de l'amiral Nakhimof doivent avoir lieu aujourd'hui à trois heures. J'ai encore appris hier que le général Tottleben avait reçu une blessure d'un caractère assez sérieux pour faire craindre la mort. . .

8-20 juillet.

Le séjour de Baktchisaraï me plaît infiniment. Ici, du moins, l'on n'entend pas, comme à Sébastopol, ces éternels grondements. Les médecins attachés au service des troupes n'ont à peu près rien à faire, et l'on a de tout en abondance, car avec les divisions sont aussi arrivés d'immenses transports. La ville en elle-même offre peu de distractions; mais la campagne, qui est ravissante, invite aux excursions, et le temps est si beau que ce serait vraiment péché que d'errer dans de longues rues tristes, au lieu d'aller jouir en plein air de cette admirable nature.

Baktchisaraï est une ville tout à fait orientale, c'est-à-dire, le plus affreux amas de maisons qu'un Européen puisse imaginer. Elle s'étend à plus d'une lieue et entre des montagnes qui la resserrent, et elle renferme un grand nombre de mosquées et de palais fort beaux pour la plupart, mais tellement délabrés ou ruinés par le feu et les accidents de cette guerre, qu'ils ne semblent plus tenir à rien. Baktchisaraï se compose d'un enchevêtrement de masures, de jardins, de kiosques et de pavillons grands et petits : l'imprudent, qui, après s'être écarté de la grande route, a seulement fait quelques centaines de pas dans ce labyrinthe, doit

s'estimer heureux si, avec toutes les peines du monde, il parvient encore à gagner l'autre bout.

La ville, avant la guerre, comptait plus de 30,000 habitants ; aujourd'hui, j'en ai la conviction, elle n'en a certainement pas plus de 2 à 3,000 ; car, toutes les fois que je suis sorti, il ne m'est jamais arrivé, dans les quartiers les plus éloignés, de rencontrer âme qui vive, à part quelque soldat isolé, perdu comme moi dans ce dédale.

Outre la 5ᵉ division de réserve à laquelle je suis affecté, et qui ne se compose en réalité que d'une brigade de 8 bataillons, et la 17ᵉ division de réserve qui est au complet, il est encore arrivé ici, dans les journées d'hier et d'avant-hier, 8 *drouginis* ou bataillons de milice, les 40ᵉ et 49ᵉ autant que j'aie pu remarquer. Il faut ajouter à cela une partie de la cavalerie des 2ᵉ et 3ᵉ corps avec une immense artillerie, de grands transports complémentaires pour la garnison de Sébastopol, ainsi que pour les troupes stationnées dans les montagnes, et 5 ou 6 des régiments cosaques tout récemment levés. Le chiffre total de cet effectif peut très bien se monter de 25 à 30,000 hommes. Pour l'armement, l'équipement, l'exercice et les aptitudes physiques, ces troupes sont tellement inférieures aux anciennes, qu'il n'est guère possible d'attendre d'elles de grandes choses.

La milice entre autres présente un aspect qui fris le comique ; elle rappelle singulièrement pour l'extérieur la landwehr prussienne de l'année 1813, dont me souviens comme d'une des impressions de mon e

fance; mais de cet enthousiasme avec lequel on marchait à l'ennemi, je n'ai pu jusqu'à ce moment découvrir ici la moindre trace. Il me semble, au contraire, qu'un aspect assez chagrin règne dans ces bataillons nouveaux, et, de leur côté, les troupes de la réserve montrent fort peu d'entrain.

L'uniforme de ces troupes se compose pour le moment, dans la plupart des bataillons, du bonnet de campagne ordinaire, du manteau jeté sur la chemise sans rien autre chose dessous, d'un pantalon de drap bleu ou même de toile, et de souliers et de bottes passablement usés déjà par une longue marche.

Quant à la milice, elle porte un bonnet couvert de toile cirée et orné sur le devant d'une croix de Saint-André en fer-blanc, une sorte de kaftan ou koutka en drap gris ou brun, un pantalon bouffant de toile blanche, des bottes qui montent jusqu'aux genoux, mais qui se trouvent dans un état déplorable, et, au lieu du sabre et de la baïonnette, une petite hache au côté.

Les armes de la milice comme de la réserve sont vieilles et mauvaises; la buffleterie et les havresacs pourraient bien dater de 1812. Bref, tout l'accoutrement de ces deux troupes est vraiment pitoyable.

Les régiments de Cosaques nouvellement levés n'ont pas meilleure apparence; ils ont plutôt, en effet, l'air de paysans que de soldats, et leur dextérité à manier le cheval et la lance est même, au jugement d'officiers experts, fort contestable. En revanche, les régiments de cavalerie et d'artillerie arrivés en même temps que ces recrues offrent, à côté d'elles, un contraste qui

rassure. Ceux-ci, au moins, sont propres, et leurs mouvements libres et résolus rappellent l'ancienne armée russe des premiers jours du siége ; sous le rapport moral comme sous le rapport physique, ce sont les mêmes hommes.

On ne sait absolument rien encore de notre destination. Les troupes sont casernées dans Baktchisaraï ou campent dans les environs, et font assidûment l'exercice. . . . .

18-30 juillet.

Le temps de repos et de plaisir que nous avons eu nous autres médecins, dès les premiers jours de notre arrivée à Baktchisaraï, a été suivi, depuis une semaine, d'une période de travail ardu et opiniâtre comme nous n'en avons jamais vu à Sébastopol même. Les voitures du train des troupes destinées pour la place en ont ramené des milliers de blessés et de malades, qui vont être dirigés, il est vrai, sur les hôpitaux de Pérécop et de Nicolaïef, mais qui font halte ici et que nous sommes obligés de traiter et de panser. Nous avons outre cela à visiter les malades et les blessés qui se trouvaient déjà dans les villages et les localités des environs à la distance de 3 à 4 milles, et à faire transporter ici ceux qui peuvent supporter la voiture, ce qui n'est pas une petite affaire dans ce pays de montagnes et par d'aussi mauvais chemins. D'un autre côté, les bandes de soldats déserteurs et de paysans réduits à la dernière misère, qui errent dans les bois, rendent les courses au loin si dangereuses, que déjà plusieurs de nous y ont

laissé la vie, et que, pour notre sûreté personnelle, nous devons nous faire escorter de forts détachements à pied et à cheval. . . . .

Personne au milieu de tout cela ne me fait plus défaut que mon Ivan. J'ai mis tout en œuvre pour le ravoir, mais je n'ai rien obtenu. Je ne sais si, dans les hôpitaux au-dessous du fort Severnaïa, il aura déployé un zèle et une activité qui le fassent retenir comme un homme précieux par les médecins, ou si les autorités militaires, malgré notre expédient pour le leur soustraire, n'auront pas mis enfin la main sur lui, car je n'ai pas encore eu de ses nouvelles. Le pauvre diable ! peut-être que mon intervention n'aura servi qu'à empirer son sort. La question serait de savoir s'il ne se trouve pas mieux dans sa nouvelle position que moi dans la mienne. Je l'avoue, en effet, depuis que je n'ai plus ce drôle à mes côtés, il me manque partout, et il me semble que j'ai perdu la moitié de moi-même. . . . .

20 juillet - 10 août,

Grâce à Dieu, notre besogne touche à sa fin : les lazarets de Baktchisaraï et des environs sont dans le meilleur ordre. Les hôpitaux des villages, à part deux ou trois tout à fait au loin, sont tous supprimés ou vides ; on a fait de la place pour 4 à 5,000 malades et blessés, et les préparatifs pour les recevoir ne laissent rien à désirer, malgré les circonstances.

Il n'y a de troupes ici, pour le moment, que trois ou quatre *drouginis* de milice ; tout le reste est parti ces

laïef, chargé d'une mission spéciale, tout paraît aller comme par le passé. Des deux côtés, on travaille activement à élever de nouveaux ouvrages, et l'on s'envoie journellement de part et d'autre des milliers de boulets. Les subsistances seraient de nouveau plus mesurées dans la ville. La blessure du général Tottleben s'était déjà cicatrisée, mais le mouvement de jour et de nuit qu'il ne cesse de se donner l'aurait rouverte. L'état du général inspirait des craintes sérieuses et l'on parlait même de le transporter à Baktchisaraï ou à Simphéropol.

Je sais enfin d'une manière positive qu'Ivan est toujours dans les lazarets du rivage de la grande baie. On a définitivement répondu par un refus aux prières que j'ai adressées pour l'avoir de nouveau. . . . .

1-13 août.

Il y a une heure, ma division, qui n'a pas encore été dissoute, a reçu l'ordre de partir à la brune pour le camp d'Inkerman. Tous les médecins, moins deux, et tous les chirurgiens attachés à cette division sont mis, au contraire, à la disposition du général Tzourof, qui, dans le cas d'une bataille, à laquelle on s'attend pour après-demain, a été chargé de la haute direction du service de santé et du transport des blessés dans les ambulances.

Jusqu'ici le général n'a rien arrêté sur ce que nous rions à faire. Quant à moi, qui, durant le combat clava et à la bataille d'Inkermann, ai rempli les ions qui viennent d'être confiées à ce chef ine bataille, j'ai déjà eu avec lui un

long entretien, dans lequel il m'a demandé des conseils sur la manière d'exécuter sa mission. Il m'a exprimé à plusieurs reprises le désir de m'avoir à côté de lui dans l'action, afin que, étranger lui-même à cette besogne, il ne se trouvât point abandonné à ses seules forces. Franchement, je préférerais de beaucoup une position plus subordonnée, car, si l'on est malheureux, j'en serai nécessairement cause pour une part.

Je ne saurais rien dire des préparatifs du combat projeté, sinon que, à part ma division, toutes les troupes de réserve présentes au camp de Makenzie ont été renvoyées dans les positions situées plus en arrière, et qu'on attend de vieilles troupes de ligne pour les remplacer. Il y avait déjà sur ce point les 5e, 6e et 7e divisions; avec les trois autres qui doivent arriver, et qui comptent chacune en moyenne de 9 à 10,000 hommes, l'effectif total de cette armée sera d'environ 60,000 hommes.

Les tonnerres de l'artillerie grondent toujours du côté de Sébastopol. On assure que les Alliés doivent, demain ou après-demain, ouvrir contre la place un bombardement des plus vifs, et que le prince avait dessein de les prévenir en les attaquant le premier. .

2-14 août.

Le général Tzourof désirant avant tout connaître le terrain sur lequel on doit demain livrer bataille, nous avons, lui et moi, battu ce matin tout le pays jusqu'à Tchorgoun. Depuis que je ne l'avais vu, les redoutes et les travaux de fortification qu'on y a élevés de toutes parts le rendent presque méconnaissable, et quant aux

montagnes de Brod ou de Tediouchin, comme on les appelle aujourd'hui, elles sont hérissées de batteries, qui, au-dessus les unes des autres, s'échelonnent jusqu'au sommet et peuvent, appuyées par des ouvrages situés le long de la rivière, repousser énergiquement toute tentative de passage.

De ce côté-ci de la Tchernaïa, dans les prairies marécageuses qui s'étendent le long du rivage, notamment autour du pont de Traktir, les Français ont élevé encore de puissantes redoutes. Tchorgoun et Karlofka, situés de l'autre côté de la rivière, ainsi que les hauteurs à droite de Tchorgoun, n'ont pas été fortifiés avec moins de soin, de sorte qu'ici encore le passage paraît offrir des obstacles à peu près insurmontables.

. . . .

La 17ᵉ division est arrivée cette nuit au camp, et le général Tzourof m'a annoncé qu'on attendait ce soir la 4ᵉ et la 5ᵉ. La 17ᵉ division, qui a déjà combattu à l'Alma et pris une part glorieuse à presque toutes les affaires qu'il y a eu depuis, ainsi qu'à la défense de la ville, fait certainement exception pour l'effectif que j'assignais hier aux divisions en général ; il n'est guère probable qu'elle compte 10,000 hommes. En estimant à 5 ou 6,000 le chiffre total de l'effectif des seize bataillons qui la composent, on n'est pas loin de la vérité. . . . .

Même date, 10 heures environ.

Jamais veille d'une bataille ne m'a paru plus extraordinaire que celle-ci. Officiers et soldats se refusent

›solument à croire à un combat prochain. Les pre-
iers s'appuient sur l'inexpugnabilité de la position
nnemie; les seconds rient dans leur barbe et pensent
ue ce qui a demandé tant de temps peut bien tarder
ncore ou, tout au plus, qu'on ne fait tant de bruit
ue pour aboutir peut-être à quelque grande recon-
aissance. On n'aperçoit donc nulle part, dans notre
amp, beaucoup d'entrain; tout y a, au contraire,
aspect accoutumé. De cet enthousiasme avec lequel
s Russes, à Inkermann et tout récemment encore, le
8 juin, attendirent le moment de l'attaque, on ne re-
arque pas aujourd'hui la moindre trace parmi les
oupes.

Dans cet état de choses, je ne suis véritablement
s rassuré sur la tournure que peut prendre le com-
t. Mais rien n'est contagieux comme le doute, et je
mmence à me persuader, comme les autres, que
tte bataille, arrêtée pour demain, pourrait bien être
fférée encore. . . . .

3-15 août, 1 heure du matin.

Les troupes s'étaient déjà ébranlées en partie, lors-
'elles ont en effet reçu contre-ordre. Les différents
taillons sont rentrés dans le camp au milieu des quo-
ets et des éclats de rire; tout le long du chemin, en
ssant les uns devant les autres, ils n'ont cessé de
nterpeller. La nuit avait brisé tous les liens de la
scipline. Les sentiments de l'armée se manifestaient
ouvertement, que le général Gortchakof, qui, en-
eloppé de son manteau et accompagné de quelques

aides-de-camp, marchait avec les colonnes, ne doit plus conserver d'illusion à cet égard.

Le hasard, qui m'a jeté inopinément au milieu de la suite du prince, au moment où, quittant la grande route, je venais, pour arriver plus vite, de lancer mon cheval sur les hauteurs, m'a permis aussi de bien l'observer. J'ai pu suivre, autant que la faible carté des étoiles et la distance respectueuse où je me trouvais m'en ont donné la facilité, tous les mouvements de sa figure, et j'ai vu qu'elle se contractait à chaque nouvelle pointe lancée qui faisait écho dans la foule.

. . . .

Même date, vers midi.

Je viens de rencontrer de nouveau le général Gortchakof. Il était accompagné de ses aides-de-camp accoutumés, du général Kotzebue et de plusieurs autres chefs, parmi lesquels le général Liprandi. Je n'avais pas vu ce dernier depuis l'automne : je me suis donc approché et j'ai causé avec lui, car à mon arrivée il ne se trouvait pas au camp, et je n'avais pas eu depuis la chance de le rencontrer lorsque je m'étais présenté chez lui. Il m'a fait l'accueil le plus cordial et nous nous sommes longuement entretenus ensemble ; mais comme je le félicitais de la part qu'il allait prendre à la future victoire, il a souri tristement en hochant la tête et s'est hâté de changer de discours.

Le prince était plus sombre qu'il ne m'a jamais paru : je n'ai pas vu sur son visage ce sourire stéréotypé qui ne le quittait point d'ordinaire. Le général

Kotzebue, qui était à côté de lui, parlait toujours, mais le général en chef ne semblait pas prêter une grande attention à ses paroles. . . . .

Même date, après 7 heures du soir.

Je vais en être décidément pour mes frais de prophétie. L'armée a reçu ordre de se tenir prête pour dix heures, et cette fois je parierais ma tête que nous ne reviendrons point sans nous être frottés avec l'ennemi. . . . .

5-17 août.

Nous avons effectivement attaqué hier matin, et nous avons été complétement battus. Si nous n'avons pas été entièrement anéantis, nous devons en rendre grâces au général en chef ennemi, qui, au lieu de poursuivre à la baïonnette notre armée presque en dissolution, a préféré rester tranquille dans ses positions et faire un pont d'or à notre retraite. . . . .

8-20 août.

Voici le récit de la bataille de la Tchernaïa. J'aurais voulu avoir quelque chose de mieux à raconter. Cette triste issue, du reste, pouvait être prévue aisément, et, à moins d'un miracle, nous ne tarderons pas à voir pire encore.

JULES BAISSAC.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

ESSAI SUR LA CAVALERIE (1).

(Suite du Chapitre III, § 1.)

Choix des chevaux. — Les charges de cavalerie ont deux effets, l'un physique, l'autre moral, produits du poids multiplié par la vitesse. L'effet moral dépendant plus du poids que de la vitesse, on ne peut augmenter la vitesse au préjudice du poids sans diminuer en partie l'effet moral; c'est pourquoi les meilleurs éléments de la charge seront toujours le plus de poids et le plus de vitesse possible. Mais, dira-t-on, la vitesse ne peut exister qu'en diminuant le poids, et si une cavalerie de réserve est rapide, elle ne peut l'être qu'en perdant sa véritable propriété, son poids, sa masse; or, toute cavalerie aujourd'hui doit être rapide; donc la cavalerie de réserve n'est plus possible. D'abord, nous répondrons que la cavalerie de réserve a une vitesse assez grande pour rendre des services sur un champ de bataille, ensuite nous démontrerons que l'objection n'est que spécieuse, car il est possible d'augmenter la vitesse de la cavalerie de réserve sans nuire beaucoup à son poids.

(1) Voir les livraisons du 15 décembre 1861 et du 15 janvier 1862.

Rendons d'abord cette justice à l'idée que nous combattons, qu'elle paraît juste, en ce sens que lorsqu'on parle d'un cheval de cuirassier, grand et gros, c'est ordinairement d'un cheval commun, moins vite, il est vrai, que le cheval de la cavalerie légère ; c'est du moins l'idée qu'on s'en fait. Mais que l'on veuille réfléchir, que l'on cherche la cause de cette supériorité de vitesse et de fond du cheval léger de nos races françaises sur le cheval de réserve, et l'on se convaincra facilement que la cause de cette supériorité n'est pas la légèreté du cheval, mais bien l'origine de sa race. En effet, la taille du cheval entraîne avec elle de longs rayons articulaires, condition de vitesse, surtout si la longueur domine dans les rayons supérieurs ; le système musculaire bien développé est une condition de force et de résistance. Or, si le grand et gros cheval est dans les meilleures conditions de vitesse, de force et de résistance, que l'on donne à cette machine une force puissante pour la faire agir, et ce grand et gros cheval, que l'on croit inférieur au cheval léger, sera le meilleur cheval de cavalerie que l'on puisse avoir. Eh bien ! la force qui met en jeu tous les rouages de la machine, est celle qui donne aux os leur légèreté et leur résistance, aux tendons leur force, aux muscles leur densité, leur puissance ; cette force, qui en donnant les qualités physiques est encore la source des qualités morales, énergie, fond, etc., etc., c'est le sang ! Avec le sang, nous aurons donc toutes les qualités qui conviennent actuellement au cheval de guerre.

Les ennemis du cheval de sang sont nombreux dans

la cavalerie. Avant d'entrer dans la discussion, disons de suite, pour prévenir tout commentaire exagéré de notre pensée, que nous ne demandons pas le cheval ayant trop de sang, mais bien le cheval ayant du sang, ce qui peut se traduire par du cachet, par de l'espèce, par un peu de distinction, en un mot, le cheval se trouvant dans de bonnes conditions de vitesse, de fond et de résistance.

Voyons maintenant si les défauts reprochés au cheval de sang, — cheval anglais, — comme cheval de guerre, existent réellement ou s'ils ne sont pas au moins exagérés. Ces défauts sont tellement graves que, s'ils n'étaient pas exagérés, il faudrait nécessairement rejeter des rangs de la cavalerie tout cheval de sang.

1° Le cheval de sang est fait, dit-on, pour la course ; aussi sa conformation ne répond-elle pas aux services qu'il serait appelé à rendre dans la cavalerie. Il est haut perché, grêle de membres, il se nourrit mal ; — il est irascible, difficile à conduire, et met le désordre dans les rangs ; — enfin, il est usé en peu de temps ;

2° Le cheval de sang a de plus besoin d'une nourriture choisie, il réclame des mains de l'homme de grands soins ; élevé en dehors des influences atmosphériques, il dépérit dès qu'il y est soumis. Aussi, à la guerre où tous ces soins lui font défaut, où les influences atmosphériques ne peuvent être évitées, ce cheval manque-t-il de robusticité. La guerre de Crimée a mis au grand jour les défauts du cheval anglais comme cheval de guerre.

Nous avons divisé en deux catégories les reproches faits au cheval de sang, parce qu'ils s'adressent réellement à des chevaux de types bien différents.

Les Anglais, nos maîtres en industrie chevaline, ont créé des chevaux de sang pour les différents services, pour l'hippodrome, pour la selle, pour le trait léger et le trait lourd. Les chevaux affectés à ces différents services ont des qualités bien distinctes qu'il ne faut pas confondre dans le procès du cheval anglais. Assurément le cheval de pur sang, que nous voyons sur les hippodromes lorsqu'il a subi les exercices de l'entraînement, ne répond en aucune façon aux besoins de la cavalerie, et tous les reproches qui lui sont adressés comme cheval de guerre sont fondés; aussi n'est-il jamais entré dans l'esprit de qui que ce soit de vouloir faire de ce cheval un cheval de guerre. Mais le cheval pur sang a eu une grande influence dans l'amélioration de nos races, et si les besoins de l'hippodrome en ont fait un cheval coureur au détriment de ses qualités de résistance; si le prix élevé auquel revient ce cheval a obligé les éleveurs à le présenter sur le turf dès l'âge de deux ans, ce qui est contraire à sa conservation; si l'appât d'un gain énorme, quoique problématique, a prévalu sur la certitude de bénéfices plus modestes, et a été la cause d'un grand nombre de produits manqués; si toutes ces raisons ont fait du pur sang un reproducteur souvent mauvais, il n'en est pas moins vrai qu'il a non-seulement empêché la dégénération des races, mais encore contribué puissamment à leur amélioration. Depuis longtemps déjà les races françaises

sont dans une voie d'amélioration sensible, de transition, de fusion, due en grande partie à l'influence du pur sang anglais.

Rejetons donc le pur sang des rangs de la cavalerie, mais conservons-le précieusement comme type régénérateur ; nos besoins nous le commandent. La meilleure de nos races, l'anglo-normande, est trop nouvelle, ses caractères physiques et moraux sont encore le fruit trop immédiat du croisement pour que sa puissance organisatrice (c'est-à-dire ses moyens de transmission) lui permette de se conserver par elle-même ; elle a encore besoin du sang anglais.

Les produits manqués du pur sang que nous voyons dans nos régiments, sont en grande partie la cause de la mauvaise opinion qu'ont du cheval anglais beaucoup d'officiers. Nous partagerions cette opinion si elle n'était pas basée sur une grave erreur, celle de juger une bonne race par ses mauvaises exceptions. Ces chevaux ont été élevés pour l'hippodrome, et quoique n'ayant pas les qualités nécessaires pour y paraître, ils ont l'élégance du cheval de selle. On les admet dans les rangs de la cavalerie parce qu'ils peuvent, dit-on, remonter les officiers ; c'est un tort, car ils n'ont pas les qualités du cheval de guerre. Leur plus grand défaut est la finesse de leurs membres, défaut qui tend, il est vrai, à disparaître de jour en jour. Ces chevaux passent rapidement dans les rangs de la troupe, où ils ne font qu'un service très court.

Les principaux défauts reprochés au cheval anglais ne s'adressent en définitive qu'à des exceptions, à des

types défectueux qu'il est facile de ne pas admettre dans les rangs de la cavalerie.

Quant au manque de robusticité du cheval anglais, nous ne l'admettons que sous toutes réserves. Pour nous, la guerre de Crimée n'a pas résolu cette question. La cavalerie anglaise, peu nombreuse, a d'abord été décimée à la bataille de Balaclava, puis il est probable qu'avant de penser à la nourriture des chevaux, l'administration faisait tous ses efforts pour subvenir aux besoins des hommes, et tout le monde sait que ces efforts n'ont pas été couronnés d'un entier succès. Il faudrait pour décider cette question une statistique comparative, sérieuse et consciencieuse, dans laquelle les causes si variées des pertes seraient recherchées avec soin. Nous avons vu entre les escadrons d'un même régiment français des différences sensibles dans les pertes. Si le cheval arabe est celui qui résiste mieux aux fatigues de la guerre, c'est qu'il est élevé en vue de la guerre : privations, longues courses, intempéries, etc., etc., rien ne lui est épargné ; et si la nature lui permet de résister à tant d'épreuves, il est incontestable que ses habitudes contribuent beaucoup à le rendre résistant, infatigable.

Notre système d'élevage, notre hygiène militaire, sont dirigés dans un sens tout opposé et produisent nécessairement des effets contraires. Le long repos dans des écuries bien fermées où les chevaux respirent un mauvais air, les promenades de chevaux au pas et au petit trot pendant deux heures au lieu d'exercices vi-

goureux, etc., etc., rendent nos *bons chevaux* incapables de résister aux fatigues de la guerre.

En résumé, les défauts du cheval anglais pur sang s'opposent, nous en convenons, et pour plusieurs raisons, à l'admission de ce cheval dans les rangs de la cavalerie; mais il ne faut pas être absolu au point de reporter ces défauts sur tous les chevaux ayant du sang à des degrés moindres. Nous le répétons, les besoins actuels de la cavalerie exigent le bon choix des chevaux, l'admission du cheval ayant du sang, c'est-à-dire de la vigueur, du fond, de la vitesse.

Si nous pouvions remonter notre cavalerie en chevaux entiers, il est incontestable qu'elle grandirait de cent coudées. Quelques officiers pensent que le principal obstacle est l'imperfection de notre instruction équestre. Cette idée est vraie, mais exagérée. Nous croyons que le cheval entier, tel que nous le possédons en France, peut être dominé assez facilement par le cavalier, et que son caractère méchant, insoumis, est le seul obstacle sérieux à son service dans la cavalerie. Le cheval entier est élevé seul, loin des autres chevaux : il devient l'ennemi de tous les chevaux qui l'approchent. Il faudrait donc diriger son éducation d'une tout autre manière. Nous ne savons pas si cette réforme est compatible avec les intérêts et les goûts de nos éleveurs ; c'est une question qui pourrait être présentée à Son Excellence le ministre de l'agriculture. Toujours est-il qu'il ne faut pas penser, quant à présent, pouvoir remonter la cavalerie en chevaux entiers.

nos cavaliers eussent-ils tous le talent équestre de nos meilleurs écuyers (1).

Enfin, chercher la vitesse de la cavalerie ailleurs que dans le bon choix des chevaux, c'est vouloir faire perdre à cette arme toutes les propriétés qui font sa force. Il serait possible cependant de diminuer la charge du cheval de quelques kilogrammes, en allégeant le harnachement et l'équipement.

Remontes. — Aujourd'hui plus que jamais le bon choix des chevaux pour la cavalerie est donc une nécessité. Le système de remonte actuel rend-il le choix

(1) Nous trouvons dans les instructions de M. le directeur général des haras, la solution actuelle de cette question : « La castration du » poulin impropre à la reproduction est une nécessité pour tous les » services. L'avenir du commerce est dans le cheval hongre ; il faut » par tous les moyens pousser les éleveurs à perdre cette habitude » fâcheuse d'élever un si grand nombre de chevaux entiers, dan- » gereux aux autres chevaux et à l'homme lui-même, plus chers à » nourrir, exigeant plus de soins et d'espace, nuisant à la bonne » production par des accouplements de hasard, et qui, restant spé- » cialisés dans leur emploi, ne pourraient pas être, à un moment » donné, utilisés au service de l'armée. En dehors du cheval de gros » trait, qui a sa raison d'être, il faut donc nous appliquer par la » persuasion, par les encouragements, à vulgariser l'emploi du » cheval hongre ; il deviendra bientôt une source de richesse pour » l'industrie commerciale et agricole, et assurera des ressources à » la remonte militaire. »

. . . .

« Pour résumer ma pensée sur la production, le cheval de pur sang » sera toujours la base de l'amélioration. Le cheval arabe sera intro- » duit pour les croisements, là où nous en reconnaîtrons l'utilité. » Les étalons demi-sang et trotteurs indigènes et étrangers réunis- » sant les conditions fondamentales de conformation et de mérite, » continueront à être employés dans les établissements de l'Etat... »

facile? Ce système a rendu de grands services à l'armée et au pays, mais il a fait son temps. L'État, dans le but d'améliorer les races, entre autres mesures, a fait acheter les chevaux de l'armée directement aux éleveurs, qui ont cessé d'être ainsi à la merci des marchands de chevaux; pour mettre la consommation en rapport avec la production, il a fait souvent des réformes anticipées; pour subvenir aux besoins des éleveurs, il a acheté à bon prix le cheval de quatre ans. Toutes ces sages mesures ont amené une amélioration rapide et une augmentation dans la valeur du cheval. Maintenant, les éleveurs s'affranchissent de la tutelle du gouvernement et livrent leurs bons chevaux que la remonte ne paye plus assez bien, sur les différents marchés. Qu'arrive-t-il? C'est que la moyenne du prix du cheval de troupe ne permettant plus d'acheter de bons chevaux, tout ce qui est médiocre est présenté à la remonte; le reste, ce qui est bon, va au commerce. Les possesseurs de bons chevaux, et ce ne sont plus les éleveurs mais bien les marchands, en vendent quelques-uns à la remonte à un prix élevé, souvent pour en faire accepter quelques-uns de peu de valeur, et il s'ensuit que les chiffres ne font pas connaître la véritable situation : avec une moyenne passable, sans être assez élevée, on a un grand nombre de chevaux communs et un petit nombre de bons chevaux.

Si l'industrie chevaline a eu besoin de protection lorsque les races étaient communes, elle prend d'elle-même sa liberté maintenant qu'elle y trouve son intérêt; et cette protection est devenue illusoire pour

l'éleveur et nuisible à l'État qui, du reste, est obligé de laisser tomber en désuétude les mesures que nous avons indiquées.

Il faut donc sortir de ce système prohibitif. La remonte achètera le bon cheval partout où il se trouvera, des mains qui le lui présenteront, et elle n'aura plus qu'à choisir parmi le plus grand nombre. Ce mode permettra de n'acheter le cheval qu'à l'âge où il peut rendre des services, c'est-à-dire à cinq ans; de la sorte, il y aura moins de non-valeurs et partant une économie qui pourra compenser en partie, sinon complétement, l'élevation des prix d'achat.

Nous ne voulons pas donner à nos idées sur les remontes un cachet d'absolutisme qui ne pourrait être que préjudiciable à l'armée et au pays. Les ressources chevalines de la France sont trop diverses pour que l'État n'ait qu'un mode d'achat; nous croyons seulement que nos idées sont celles qui doivent avoir l'application la plus générale, et que les sacrifices que l'État doit encore faire pour l'amélioration des races doivent porter principalement sur le nombre et le choix des étalons (1).

Harnachement. — Nous avons dit que l'on peut

(1) Plusieurs réformes viennent d'être faites dans le sens que nous indiquions. Par une instruction du 29 décembre 1860, Son Excellence le Ministre de la guerre a levé l'exclusion qui pesait sur les marchands de chevaux; il a supprimé la déclaration que devait faire le vendeur, qu'il possédait le cheval depuis six mois au moins; il a maintenu, avec raison, l'exclusion des chevaux étrangers.

Après les discussions qui ont eu lieu au sein d'une commission

alléger la charge du cheval en diminuant le poids du harnachement. Nous ne voulons pas traiter ici cette question de détail, parce qu'elle n'entre pas dans le plan de notre travail, mais le harnachement a trop d'importance pour que nous n'en disions pas quelques mots.

La question du harnachement, si vitale pour la cavalerie, puisque c'est d'elle que dépendent en grande partie la conservation du cheval, les moyens d'action du cavalier sur sa monture, — moyens devant faciliter la bonne conduite du cheval, la liberté de mouvements nécessaires pour le combat, — le transport commode des nombreux effets de campement dont le cavalier doit toujours être pourvu; cette question, si longuement étudiée, ayant donné lieu à tant d'essais, et sur laquelle encore les opinions sont si divisées, est loin d'être résolue, car le harnachement actuel ne peut répondre aux besoins de la cavalerie en campagne.

La charge du cheval est tellement différente en garnison et en campagne qu'elle demanderait nécessairement un agencement tout particulier pour chacun de ces deux cas, si tout dans l'armée ne devait pas être fait en vue de la guerre; donc, sans laisser de côté toute coquetterie, il serait bon d'avoir en temps de paix un harnachement pouvant servir en campagne, et le nôtre présente de grands inconvénients.

éclairée, nommée pour donner une solution à cette difficile et importante question de l'industrie chevaline, il a été décidé, ainsi que nous le désirions, que l'Etat ne pourrait pas cesser d'intervenir dans les moyens de production.

Il est incontestable que chaque système de harnachement a quelque chose de bon et que, si l'on prenait, sans égard pour l'absolutisme des inventeurs, ce qui est rationnel dans chaque système, on arriverait, par le grand nombre des modèles et des expériences sérieuses, à créer un harnachement aussi parfait qu'il est possible de l'être à une chose mauvaise en elle-même.

Un fait dominant la question, selon nous, et pouvant en faciliter la solution, n'a pas été pris en assez grande considération par les hommes dont l'opinion a prévalu. Les expériences ont souvent été favorables aux modèles proposés et par la suite adoptés, et le résultat a été démenti par la seule expérience qui doive avoir force de loi, la guerre. De ce fait ne peut-on pas tirer la conclusion suivante : quelque parfait que soit un harnachement, son action sur le corps du cheval, subordonnée à tant de soins qu'il est presque matériellement et moralement impossible de n'en négliger aucun, occasionnera toujours quelques blessures.

Une autre cause de blessures, plus importante encore, existe dans le faux principe qui guide pour l'ajustement du harnachement et dans le manque d'habitude pour le cheval, pendant la paix, du travail de la guerre. Expliquons-nous :

1° Lorsqu'on ajuste la selle, elle est nue, le cheval est au repos sans cavalier. Les premières fois qu'un cheval est sanglé, il se gonfle toujours un peu, il fléchit son dos en l'élevant ; aussi la selle qui convient au cheval dans ces conditions ne lui convient plus et le

blesse, quand elle est démesurément chargée par le cavalier et ses effets, surtout après une longue marche, alors que le dos du cheval s'est affaisé d'une manière sensible par suite de la fatigue. En effet, ce n'est guère que dans les longues marches que les chevaux sont blessés, autrement les blessures sont insignifiantes et sont dues alors au manque de soin des cavaliers.

2° Le cheval doit être habitué à cette charge extrême, à ces longues marches; sa peau doit se durcir, se tanner au contact de la selle; s'il passe sans transition du travail régimentaire, — travail qui n'est qu'un simple exercice hygiénique, — au service pénible de la guerre, les blessures le rendent promptement indisponible : qu'un homme marche sans chaussure, les premiers jours ses pieds seront sanglants, et quelque temps après il marchera impunément sur tous les terrains; qu'une femme, habituée à porter des chaussures fines, moelleuses et élégantes, mette de gros souliers ferrés, ses pieds mignons seront vite meurtris, mais ils arriveront peu à peu à supporter cette maudite chaussure. Eh bien ! il en est de même de la peau du cheval. En Crimée, nous avons eu des chevaux qui ont fait le service de toute la campagne; dans les premières marches beaucoup ont été excoriés, blessés profondément, et à la fin de la première année ils restaient sellés presque pendant les vingt-quatre heures du jour, faisaient de longues marches chargés comme des mulets, et ils n'avaient plus que les blessures que leur faisaient les armes ennemies. Il fallait seulement de temps en temps leur enlever quelques cors, de

même qu'il faut bien enlever, malgré la perfection de notre chaussure, la peau durcie, cornée de nos talons.

Le harnachement est donc un mal nécessaire, indispensable, qu'il faut amoindrir en y habituant le cheval par des exercices en rapport avec ceux de la guerre.

DERIGNY,
Lieutenant au 6e régiment de dragons.

(La suite à la prochaine livraison.)

LES INSTITUTIONS MILITAIRES EN FRANCE

DANS LES SIÈCLES DERNIERS (1).

X

Du ban et de l'arrière-ban. — Droits perçus par le prévôt des armées. — Les vivandiers.

Le ban consistait à son origine en un appel du roi à ses vassaux au moment de soutenir une guerre. Il s'adressait aux gentilshommes feudataires qui devaient au jour indiqué se ranger, sous peine de félonie, sous la bannière du monarque. C'était là presque la seule milice nationale au temps des souverains de la deuxième et de la troisième race. Le rassemblement, entièrement composé de nobles, prit lui-même le nom de *ban*. L'arrière-ban, dernière ressource de la nation, comptait dans ses rangs des nobles et des roturiers ; le premier ne recevait aucune solde, le second touchait la paye du roi. Quand les milices furent régulièrement organisées, le ban ne fut plus regardé que comme un moyen secondaire d'alimenter les armées ; il tomba en discrédit, et la campagne de 1674, où on le vit sous Tu-

(1) Voir les livraisons de septembre 1861 à janvier 1862 du *Spectateur militaire*.

renne lâcher pied en arrivant à l'ennemi, lui porta le coup de grâce. L'armée nationale d'ailleurs était créée, et l'on renonça pour jamais plus tard à convoquer le ban et l'arrière-ban. Les plus récents règlements sur cette institution datent du règne de Louis XIII (1) ; on les publia encore à l'occasion de la guerre de 1688, ce fut la dernière fois. Voici en quoi ils se résumaient :

Les baillis et sénéchaux faisaient la publication de ces lettres dans l'étendue de leur ressort. Après en avoir pris connaissance, les nobles et possesseurs de fiefs devaient se trouver au jour fixé, et dans l'équipage ordonné, au siége du baillage ou de la sénéchaussée, sous peine de confiscation de biens, et d'être privés à tout jamais de porter les armes. Ceux qui ne pouvaient servir en personne envoyaient à leur place des hommes bien équipés en état de faire la guerre, et soumis comme tels à la revue et au contrôle des commissaires des guerres. La base de la réquisition du ban et de l'arrière-ban était d'un homme par 1,000 livres de revenus. La tenue complète de cet homme reposait sur un mode uniforme, et qui avait pour type le chevau-léger.

La première revue du ban ou de l'arrière-ban était passée au siége principal de chaque baillage et sénéchaussée par deux gentilshommes experts dans le métier des armes, et choisis par le bailli ou le sénéchal. Les officiers de robe longue se trouvaient à cette revue pour faire constater la présence par leurs greffiers de

(1) 30 juillet 1635 et 17 janvier 1639.

tous ceux qui se présentaient en personne ou s'y faisaient remplacer, le lieu de leurs demeures, le nom des fiefs pour lesquels ils devaient le service, le nombre et le nom des fiefs saisis ; ils en dressaient le contrôle et l'envoyaient au roi.

La législation se montrait sévère à l'égard des fraudes qui pouvaient se pratiquer à ces revues.

« Veut, Sa Majesté, que ceux qui, aux premières montres, répondront, par supposition, sous le nom d'autrui, soient pendus et étranglés, et que ceux qui les auront substitués dans leurs places soient dégradés des armes et leurs biens confisqués (1). »

Chaque compagnie du ban ou de l'arrière-ban se composait de cent maîtres, et si un baillage ne pouvait fournir qu'une compagnie, le bailli la commandait en personne. Si ce même baillage pouvait en fournir plusieurs, ces autres compagnies avaient pour chefs des capitaines choisis par le bailli dans les gentilshommes qui les composaient. L'état-major de la compagnie comprenait, en outre du capitaine, un cornette, un maréchal-des-logis, un commissaire et un contrôleur.

Quand le ban et l'arrière-ban marchaient, le logement leur était assuré dans les villes par les soins des magistrats au même titre qu'aux gens de guerre, et défense faite aux marchands d'augmenter pour eux la taxe habituelle des vivres.

L'ordonnance de 1635 fixait le service du ban et de

(1) Cette disposition remontait à une ordonnance de François Ier, du 1er mai 1545.

l'arrière-ban à trois mois dans le royaume et à quarante jours au delà de la frontière, à commencer du jour du rassemblement. La confiscation des fiefs était la conséquence de la désertion.

Afin de ne nuire en rien aux intérêts de la noblesse qui prenait ainsi temporairement les armes, la loi lui appliquait également la surséance en matière de procédure civile; l'instruction des affaires pendantes et la mise en jugement s'arrêtaient d'elles-mêmes pendant tout le service du ban.

Il ne faudrait pas conclure de ce qui précède qu'à l'appel du roi, la noblesse entière du royaume était obligée pour y répondre de se lever en armes. Outre qu'il était permis de se faire représenter dans les rangs du ban, il y avait des cas d'exemption applicables à la plupart des gentilshommes en charge, et à ceux dont les fils servaient déjà de leur épée.

Mais ceux qui n'étaient pas pourvus d'une exemption régulière subissaient des peines en rapport avec leur désobéissance, lorsqu'ils manquaient à ce titre aux ordres de leurs souverains.

C'est surtout du XIIe au XVe siècle que la législation qui régissait cette matière apparaît dans son observation rigide, et suivant les formes prescrites par les édits. L'historien Mézeray rapporte, dans la *Vie de Philippe-Auguste*, qu'en 1208 les évêques d'Orléans et d'Auxerre, feudataires du roi de France, avaient été appelés avec leurs vassaux au siége du fort de Gariple, en Bretagne, occupé par les Anglais. Arrivés sous les murs de la place, ils apprirent que le roi ne comman-

dait pas l'armée en personne, et se retirèrent dans leurs évêchés en protestant que la juridiction sur le ban les obligeait à servir sous la bannière du roi seul. Mais Philippe-Auguste, irrité de ce subterfuge, fit saisir les biens que ces prélats tenaient de lui en fief. Ils en appelèrent au tribunal d'Innocent III. Le pape examina la cause, jugea qu'ils avaient manqué aux droits et aux coutumes du royaume de France, et les condamna à payer l'amende ordonnée par la loi pour rentrer dans leurs domaines temporels.

Nous avons parlé de quelques droits attribués aux officiers de l'état-major des places, tels que le pot à la tonne et les langues de bestiaux tués dans les places ; ceux que les anciens règlements accordaient au prévôt des armées n'offrent pas un moindre intérêt de curiosité. Les voici tels qu'ils furent réglés sous Louis XIV par le ministre Louvois :

Chaque marchand de vin, eau-de-vie ou bière, qui avait la permission d'entrer dans les quartiers-généraux pour y débiter sa marchandise, devait au prévôt un pot de chaque pièce vendue en gros pour les entrées.

Chaque vivandier devait un pot par pièce de vin, eau-de-vie et bière vendues en détail, et 20 sols par semaine pour la place qu'il occupait.

Chaque boucher ou mercier devait par semaine 20 sols.

Tous les autres petits marchands et artisans étaient imposés à 5 sols par semaine.

Il n'était rien payé pour les chariots ou chevaux de

t chargés de marchandises, à moins qu'on n'en fît
lage.

Enfin les droits de passeport annexés à la charge du
évôt étaient perçus par lui à raison de 3 livres par
sseport.

Les vivandiers, ainsi imposés au profit du prévôt
s armées, cessaient leur commerce quand les corps
troupes en campagne rentraient à leur garnison;
est du moins ce qui résulte de l'ordonnance du
mars 1768. Les vivandiers furent appelés à la suite
s troupes pour venir en aide, par des transactions
rticulières, aux opérations des administrateurs char-
s de subvenir en temps de guerre à la subsistance
s armées. On se vit dès lors obligé de les soumettre
une certaine discipline et d'en régler le nombre, afin
'ils ne pussent encombrer les routes, et augmenter
ns une proportion fâcheuse les équipages toujours
nants dans le cours d'une campagne. En 1635, les
vandiers étaient enrôlés, et il ne pouvait y en avoir
us de quatre par régiment de dix compagnies et de
uze par régiment de trente compagnies. Plus tard,
exigea qu'ils aient des voitures attelées de quatre
ns chevaux, et le prévôt de l'armée fut chargé de
r assigner leur place dans les camps et dans la
rche.

Il semble qu'ils aient voulu continuer leur industrie
l'intérieur du royaume, et que cette industrie don-
t lieu à de graves abus au préjudice du trésor public,
r le roi rendit, en 1717, une ordonnance qui défen-
it expressément à tous les cavaliers, dragons et sol-

dats et à tous particuliers, pendant que les troupes demeuraient dans l'intérieur du royaume, de se dire vivandier ou d'en faire les fonctions sous peine de punition corporelle et de confiscation des vivres, boissons et ustensiles en leur possession.

Cette interdiction n'atteignait pas les troupes suisses à la solde de la France, en raison de leur traité particulier avec le roi, qui admettait à leur suite des vivandiers particuliers.

La même ordonnance enjoignait aux commandants et officiers des troupes de contenir leurs soldats et valets et de donner aide et secours pour empêcher la fraude, quand ils en étaient requis par les fermiers et leurs commis ou avertis par les intendans des provinces et leurs délégués, sous peine de privation de leurs charges et de condamnation à des dommages et intérêts.

Les femmes à la suite des régiments, convaincues de fraude, étaient condamnées au fouet, outre la confiscation prescrite.

Néanmoins, le roi reconnaissait l'établissement légal d'une cantine dans les citadelles, forts, châteaux ou places de garnison de l'intérieur. Ce vieil usage n'a jamais été supprimé, et aujourd'hui encore, quoique chaque corps de troupes soit pourvu d'un nombre réglementaire de cantinières, le concierge des bâtiments militaires, dans chaque local affecté à ces corps, est autorisé à tenir cantine.

FERDINAND DE LACOMBE.

(La suite à la prochaine livraison.)

OBSERVATIONS SUR LES MISCELLANÉES MILITAIRES

DE M. LE GÉNÉRAL GRAND.

M. le général Grand appartient à la cavalerie, et naturellement ses propositions se rapportent, pour la plupart, directement ou indirectement à cette arme. Il reconnaît implicitement que, dans les dernières grandes guerres, on n'en a pas tiré tout le parti désirable, et partant de ce fait que de 10,000 chevaux entrés en Italie avec l'armée française en 1859, 6,000, le jour de la bataille de Solferino (trois mois après avoir passé la frontière) étaient hors de service par suite des maladies ou par suite des blessures provenant du harnachement, il indique comme motifs d'un si fâcheux état de choses, savoir :

1° La trop courte durée du service militaire, laquelle ne permet pas de dresser complétement les hommes au métier de cavalier ;

2° La faiblesse des effectifs des régiments de cavalerie pendant la paix, faiblesse d'où résulterait un manque d'instruction individuelle et un manque de force morale ;

3° L'augmentation brusque de ces effectifs (au moment d'entrer en campagne) par des hommes sans

(1) Voir la livraison du 15 janvier 1862.

expérience, ainsi que par des chevaux à peine dressés et harnachés à la hâte;

4° L'introduction dans les escadrons mobilisés de soldats venant d'autres corps, inconnus de leurs nouveaux chefs et souvent dépourvus de zèle et de bonne volonté;

5° Le manque de surveillance des officiers;

6° Le fractionnement de la cavalerie dans tous les corps d'armée, au lieu de sa concentration dans la main d'un seul chef habile et expérimenté;

7° Enfin la défectuosité du harnachement et l'excès de charge que le cheval a à supporter.

Première cause. — Nous avons fait voir dans la livraison du *Spectateur* du 15 janvier dernier, qu'il n'était ni nécessaire ni politique d'augmenter la durée légale du service militaire; qu'il fallait seulement mieux utiliser le temps réel que le soldat passe sous les drapeaux (temps qui n'atteint pas moyennement quatre années dans les circonstances politiques ordinaires); qu'on devait désormais ne faire commencer la durée du service qu'au jour (1er septembre de chaque année) de la mise en route pour rejoindre les drapeaux; qu'enfin, sauf le cas de grandes guerres à soutenir, on pouvait libérer provisoirement les classes ayant trois années effectives de présence dans les corps (1).

(1) Les congés de semestre, ainsi que les congés temporaires autres que ceux de très courte durée pour affaires de famille, seraient supprimés. Les engagés et rengagés seraient susceptibles d'obtenir des congés de trois mois, mais seulement après trois ans entiers de présence sous les drapeaux.

Ces trois années bien employées donneraient au pays des cavaliers suffisamment instruits et meilleurs, certainement, que la plus grande partie de ceux qu'a possédés la France jusqu'ici, avec le système des incorporations tardives et des interruptions par congés temporaires ou illimités. Cependant il est incontestable que la cavalerie plus qu'aucune autre arme réclamerait d'anciens soldats, expérimentés dans toutes les parties de leur métier. Aussi serait-il avantageux autant que juste (un bon cavalier étant beaucoup plus difficile à former et à remplacer qu'un bon fantassin) d'encourager les rengagements (1) dans les troupes à cheval par des primes notablement (de 150 ou 200 fr. par an), plus fortes que celles qu'on attribuerait aux rengagés des troupes à pied. On arriverait par là à n'avoir annuellement besoin dans les premières que d'un nombre très petit de recrues entièrement neuves.

Toutefois, il ne suffit pas que le cavalier soit ancien soldat pour avoir l'ensemble des qualités qu'exige le service à la guerre; aussi, comme le demande M. le général Grand, il serait essentiel d'apporter un soin minutieux dans le recrutement de la cavalerie, de n'admettre et surtout de ne conserver dans ses rangs que des sujets ayant une aptitude particulière ou notoire, ou manifestée par la conformation physique, par des habitudes d'enfance, par un goût naturel prononcé (2).

(1) Les hommes pourraient être admis à se rengager deux ans avant leur libération définitive.

(2) Les conseils de révision devraient comprendre dans leur sein

Il ne faudrait pas tenir à la taille autant que dans le passé, car un homme grand, qui surchargera certainement sa monture, ne saura peut-être jamais ni la soigner, ni la conduire, une fois hors des conditions régulières de la vie de garnison. Il y aurait aussi à tenir compte des professions, car on parviendra souvent à faire d'un bottier ou d'un tisserand un écuyer passable, même un excellent maître de manége, mais s'il regrette l'atelier où l'avaient conduit ses penchants sédentaires, s'il n'a pas l'audace et l'esprit de ressources qui font qu'on se jette en avant avec résolution, sa place n'est pas dans un escadron.

Deuxième cause. — La faiblesse de l'effectif d'un régiment pendant la paix ne saurait entraîner un manque d'instruction individuelle et un manque de force morale.

En effet, les cadres ne varient guère, et si l'effectif vient à être réduit, c'est en simples soldats. Or moins ceux-ci sont nombreux, plus les officiers, sous-officiers et brigadiers ont de facilités pour instruire les quelques hommes que chacun a à commander. Si l'instruction individuelle n'est pas aussi complète qu'elle devrait l'être, cela tient à ce qu'on s'y prend mal pour la donner. On fait depuis plusieurs années de grands efforts pour l'améliorer, mais avec le système qu'on emploie elle laissera toujours à désirer. Ce n'est pas en renfermant les cavaliers dans un manége, en les faisant

des officiers de toutes armes chargés de soutenir chacun les intérêts de la sienne dans la répartition des jeunes gens entre les corps.

tourner deux heures par jour sur une piste en plein air, ou en les conduisant en fortes masses, soit sur les grandes routes, soit au champ de manœuvre, qu'on en fera les hardis *casse-cous* qu'il faut à la guerre. Vingt pelotons l'un derrière l'autre apprennent mal à marcher dans un terrain difficile; celui de tête seul a quelque chose à faire; il fraye la voie et les derniers n'ont qu'à le suivre machinalement. Si ces vingt pelotons sont en bataille, chacun d'eux n'a d'autre soin à prendre qu'à se tenir encadré entre son chef et ses guides auxquels seuls il appartient de conserver l'alignement général, ce qu'ils sauront toujours assez faire, s'ils sont à la hauteur des fonctions de leurs grades. L'école essentielle en campagne est celle du peloton, considéré en bataille, en colonne, en tirailleurs, en fourrageurs; si elle s'exécute bien dans tous ses détails, à travers toutes sortes d'obstacles, les mouvements d'ensemble, quand, par hasard, on a l'occasion d'en faire devant l'ennemi, ne sont qu'un jeu pour les soldats. C'est cette école qu'il convient de répéter sans cesse, et dans les plus mauvais chemins ou au milieu des bois, des rochers, des fossés, des ravins, des broussailles. Sans doute il est bon pour les officiers de pratiquer de temps en temps l'école de l'escadron et quelquefois les évolutions du régiment, mais peu importe alors la force de ce dernier pourvu qu'il présente trois ou quatre escadrons complets. La faiblesse des effectifs régimentaires durant la paix ne saurait donc nuire à l'instruction individuelle qui n'exige pas au delà d'un peloton pour passer par tous les degrés.

Quant à la force morale d'un corps, elle provient principalement de la confiance des soldats dans leurs chefs et leurs camarades, et de la confiance des chefs dans leurs soldats. La confiance dans les chefs est basée sur leur courage, leur expérience, leur sollicitude pour la troupe qu'ils commandent; les soldats inspirent la confiance à leurs chefs et à leurs camarades dès qu'ils peuvent passer pour être habiles à manier leurs chevaux et leurs armes, c'est-à-dire pour avoir une bonne instruction individuelle. La certitude d'un recrutement choisi et d'une certaine ancienneté de service serait d'abord une garantie suffisante sans qu'on se connût personnellement.

La force morale dépend aussi du nombre, mais dans l'escadron seulement, car l'escadron a une action propre, indépendante, et on ne le fractionne jamais pour combattre, tandis que le régiment ne peut pas toujours être engagé en totalité, à cause de l'étendue de terrain nécessaire pour le déployer. Demander que l'effectif du régiment soit fort à la guerre, c'est donc demander qu'il ait beaucoup d'escadrons. Or il est difficile de poser une règle absolue à cet égard, puisque, suivant la nature du pays, celle des troupes opposées, le but qu'on a en vue, les ressources en fourrages, etc., tantôt il sera avantageux de réunir six escadrons ensemble, tantôt il sera préférable de n'en donner que quatre à chaque colonel. Quand on a éprouvé des pertes et quand elles n'ont pas été remplacées, il vaut infiniment mieux diminuer le nombre des escadrons dans le régiment que d'avoir des esca-

drons trop réduits : ce n'est malheureusement pas ce qui se pratique en campagne (1).

Troisième cause. — Ce n'est pas tout de compléter tant bien que mal à un effectif respectable un escadron qui va passer la frontière : qu'on se garde de lui laisser emmener des hommes sans expérience, des chevaux à peine dressés, ou qu'on n'a pas eu le temps de harnacher convenablement, si ce n'est en très petit nombre, car quelques exceptions noyées dans une masse ne peuvent être un embarras, d'autant mieux que gens et bêtes se forment très vite en campagne. Mais que doit faire de ses jeunes soldats et de ses jeunes chevaux non dressés un régiment qui, sans eux ou avec eux, ne pourrait fournir le nombre d'escadrons qu'on lui aurait prescrit de mobiliser ? La réponse est simple : il recevra l'ordre de les verser, ainsi que les non-valeurs, dans un ou plusieurs corps de même arme restant à l'intérieur, lesquels auront à lui envoyer, par compensation, leurs *meilleurs* cavaliers et leurs *meilleures* montures, jusqu'à concurrence du chiffre nécessaire.

Nous disons que le versement des recrues et des non-valeurs se ferait dans des régiments de même arme, et nous passons sous silence le *dépôt* : c'est parce que

(1) Souvent les récits historiques, en parlant d'une bataille, mentionnent *tant* d'escadrons qui y ont pris part ; or, il arrive que ces *escadrons* n'étaient guère que des *pelotons*. Par exemple, si les vingt régiments de cavalerie française qui entrèrent en Italie se trouvaient réduits lors de la bataille de Solférino, à 3000 sabres, chaque escadron n'en devait compter en moyenne que *quarante*.

le *dépot* est un des plus grands vices de l'organisation actuelle de l'armée française. Créé en principe pour satisfaire aux besoins de la partie active, il s'est toujours montré impuissant à atteindre son but. Ne renfermant que des comptables, des officiers fatigués ou malades, des cadres incomplets, ayant un nombre exubérant de jeunes soldats et de jeunes chevaux, peu de vieux cavaliers pour monter ceux-ci et former ceux-là par leur exemple, l'instruction y est lente et incomplète. Les ouvriers de ce dépôt, qui étaient en nombre juste suffisant pour confectionner et entretenir pendant la paix des effets, à la conservation desquels on apporte de grands soins, sont bientôt débordés par l'accroissement énorme de consommation et d'usure prématurée que cause la guerre. Si l'on n'a compté que sur eux pour l'habillement et la chaussure, les remplacements ne se font pas en temps utile, les uniformes sont délabrés, les hommes vont pieds nus ou à peu près.

On veut encore que le dépôt centralise la comptabilité de tout le corps; mais il arrive que la fraction mobilisée n'ayant pas la responsabilité immédiate et entière de cette comptabilité, étant souvent pressée par les circonstances, ou en butte à des difficultés très grandes par suite des marches, des détachements, des combats, n'envoie les pièces que tardivement et qu'erronées. Il en résulte des demandes de rectifications adressées de l'intérieur : les officiers qui pourraient redresser les erreurs ont changé de régiment par avancement, sont blessés, peut-être morts; il est impos-

sible d'obtenir des pièces exactes ; des mois s'écoulent, les irrégularités s'accumulent avec les retards, et ce n'est qu'à la paix, quand tous les escadrons se retrouvent réunis à l'intérieur dans une même garnison, que les comptes sont enfin apurés.

Il faut que l'esprit de routine soit bien fort, pour qu'à la suite des guerres d'Orient et d'Italie, pendant lesquelles s'étaient clairement manifestés les inconvénients et le peu d'utilité des dépôts régimentaires, on ne les ait pas supprimés. Mais, dira-t-on, par quoi les remplacer? Par ce qui a suppléé à leur insuffisance, savoir : par les corps de même arme pour combler les pertes en hommes et en chevaux ; par des magasins généraux dépendant de l'administration de la guerre, ou par des entreprises particulières, telles que celle de M. *Godillot*, qui, depuis quelques années, a beaucoup contribué à pourvoir à divers besoins de l'armée, et qui, dernièrement, a pu faire des fournitures considérables aux belligérants de l'Amérique du Nord.

De vastes ateliers pourvus de machines, occupant des ouvriers militaires et gérés de clerc à maître pour le compte de l'État, comme sont les arsenaux, permettraient mieux et plus économiquement que les compagnies et pelotons hors rang d'approvisionner les corps en campagne (1). Ils épargneraient aussi ces transports énormes et dispendieux que nécessite cha-

(1) En 1859, au moment de la paix de Villa-Franca, les approvisionnements de l'armée française ne se faisaient plus qu'avec peine, et elle était à la veille de manquer de souliers.

que changement de garnison, et qui font voyager souvent plusieurs fois inutilement avant d'être mises en service de grandes quantités d'étoffes et d'objets confectionnés.

Quatrième cause. — En se plaignant de l'introduction dans les escadrons mobilisés de soldats venant d'autres corps inconnus de leurs nouveaux chefs, et souvent dépourvus de zèle et de bonne volonté, M. le général Grand fait voir qu'en certains cas, on a eu recours aux régiments restants pour compléter les régiments partants. Notre proposition de faire passer les non-valeurs de ceux-ci dans ceux-là, en échange de bons cavaliers et de bons chevaux, a donc été déjà appliquée, au moins en partie ; elle ne saurait, par conséquent, soulever de véritables difficultés, si elle était érigée en principe. Quant au fait de quelques colonels, qui ont montré assez peu de patriotisme pour se débarrasser de ce qu'ils avaient de pire, au détriment d'un camarade allant soutenir l'honneur de la France, et qui, par là, l'exposaient peut-être à subir un échec, le ministre de la guerre a été bien indulgent, s'il n'a pas puni d'une façon exemplaire cette sorte de félonie. Qu'elle ait été commise, il ne faudrait pas s'en étonner, car malheureusement l'autorité supérieure encourage, sous le nom d'esprit de corps, un sentiment étroit, limité au numéro d'un régiment, qui porte quelquefois les chefs à considérer comme une propriété personnelle la troupe confiée à leurs soins. Il serait plus habile et plus politique de répéter aux officiers et aux soldats que, dans une armée nationale,

tous les étendards ont droit au même amour et au même dévouement, et qu'on doit sans cesse être prêt à passer de l'un sous l'autre, pour peu que l'intérêt du pays le demande.

Cinquième cause. — Le manque de surveillance des officiers est regrettable; mais s'il s'est produit, c'est que les généraux, auxquels appartient la surveillance suprême, n'ont pas su faire servir leurs subordonnés, et l'auteur des *Miscellanées* fait ainsi le procès de ses collègues et de ses égaux. Toutefois, nous ne pouvons croire à cette négligence universelle régnant du haut en bas de l'échelle hiérarchique, et nous ferons remarquer qu'il est des circonstances qui ne permettent pas à l'attention de s'exercer, ou qui s'opposent aux précautions ordinaires. Ainsi, dans les marches forcées aux allures vives et sur des chemins accidentés, il faut arriver à temps, même en blessant des chevaux et en laissant du monde en arrière; quand on parvient tard au bivouac, et qu'on est encore obligé d'aller au loin chercher l'eau, l'herbe, le bois, installer les avant-postes, faire des détachements, les animaux auront nécessairement à souffrir; si le départ a lieu avant le jour, à la hâte, par alerte, après avoir passé la nuit à la pluie, sans feu et sans abri, comme dans une retraite ou un mouvement rapide contre l'ennemi, le plus grand zèle de la part de chacun n'empêchera pas qu'il n'y ait des fourrages abandonnés, des estomacs à jeun, des effets mal paquetés, des charges mal faites : autant de causes, soit de maladies, soit de chairs entamées, dont ne sauraient être rendus responsables de braves offi-

ciers qui partagent avec la troupe ses misères, ses privations, ses dangers. Si les pertes ont été moins fortes dans des régiments que dans d'autres, c'est sans doute parce que les plus maltraités se sont trouvés dans des conditions plus difficiles.

Sixième cause. — Devrait-on, comme le propose M. le général Grand, ne pas fractionner la cavalerie entre les divers corps de l'armée et la concentrer en une seule masse dans la main d'un chef unique ? Sur un champ de bataille de 10 à 12 kilomètres d'étendue, celui de Solferino par exemple, où trouverait-on à placer, sans gêner l'artillerie et l'infanterie, dix mille chevaux réunis en une position telle, que, sans avoir d'abord à souffrir du feu, ils fussent cependant assez rapprochés de l'ennemi, pour qu'au moment opportun on en fît paraître le nombre nécessaire sur tout point où l'on viendrait à en avoir besoin ? Supposons-les, si l'on veut, en arrière du centre, c'est-à-dire le plus à portée possible à la fois de la droite et de la gauche : possédât-on une télégraphie militaire sûre qui fît parvenir un ordre, en termes clairs et précis, à 5 ou 6 kilomètres de distance, en cinq minutes, il faudrait encore (à cause des détours occasionnés par les obstacles naturels et la présence des autres armes couvrant le terrain) plus de trente minutes avant que les escadrons demandés n'arrivassent à l'extrémité de la ligne de bataille où ils auraient à agir ; or, durant ces trente minutes, l'occasion de charger se serait perdue dix fois.

Dans les marches que ferait-on de cette masse de dix mille chevaux ? Si elle formait une colonne isolée

des autres corps de l'armée, les derniers régiments ne pourraient pas s'ébranler plus tôt, que s'ils étaient précédés de deux divisions d'infanterie ; si elle rencontrait des bois, des villages, des défilés solidement occupés par l'ennemi, il lui serait difficile à elle seule de le forcer, et ainsi arrêtée ou contenue pendant que les colonnes voisines poursuiveraient leur route, ces dernières se trouveraient bientôt en l'air, et exposées à être prises en flanc pendant qu'on les attaquerait de front. Sans admettre l'hypothèse fâcheuse que la cavalerie serait arrêtée dans sa marche, supposons seulement qu'un combat s'engage loin d'elle, comment la ferait-on intervenir à propos, si des obstacles et une grande distance la séparaient des combattants. Écartons encore tout encombre pendant qu'elle est en mouvement, comme elle ne peut ni se garder par elle-même, ni bivouaquer isolément sous peine d'être exposée à de grands dangers, il faut absolument qu'elle subordonne son établissement à celui du reste de l'armée, par conséquent qu'elle ne s'arrête et ne mette pied à terre qu'après qu'on connaît exactement l'emplacement où on passera la nuit, et cet emplacement n'est pas toujours susceptible d'être déterminé d'avance ; il dépend souvent des circonstances de la journée. La proposition de M. le général Grand de tenir dans les marches et les batailles la cavalerie en une seule masse aurait donc beaucoup de périls et d'inconvénients ; aussi les tacticiens sont à peu près unanimes pour recommander de la répartir en plusieurs corps sur les immenses champs de bataille d'aujourd'hui, de

manière à en avoir à portée de tous les points du théâtre de la lutte.

En 1859, les quatre-vingts escadrons de l'armée française sont demeurés groupés en quatre masses: c'était peut-être le cas, dans un pays excessivement coupé comme est l'Italie, de les disséminer davantage et de former (exceptionnellement à cause de la nature du terrain) des divisions mixtes comprenant chacune un régiment de cavalerie. Il fût encore resté une brigade au moins à la réserve de chaque corps d'armée, et l'événement a prouvé que c'eût été suffisant, en raison du peu d'occasions qui ont été offertes aux troupes à cheval de charger.

En demandant que la cavalerie tout entière soit, confiée à un chef habile et expérimenté, M. le général Grand veut éviter qu'elle soit soumise à des ordres émanant d'un général d'infanterie ou du génie qui n'entend rien à la conduire, ou rédigés par un chef d'état-major qui ignore les précautions à prendre pour la ménager. Nous avons fait voir qu'il n'était, le plus souvent, pas possible à proximité de l'ennemi de laisser marcher isolément une masse considérable de chevaux, et que le mieux était de la répartir dans chaque corps d'armée. Mais parce qu'une troupe à cheval doit suivre une direction commune à elle et à d'autres armes, elle n'est pas toujours obligée cependant d'être prête à partir à l'heure fixée pour la levée du bivouac. Si elle n'est pas appelée à former la tête de colonne; si le pays est assez ouvert pour qu'elle puisse marcher sur le flanc de l'infanterie; si aucun danger n'est à craindre

pour elle dans le cas où elle resterait quelque temps en arrière, c'est à son chef particulier à se faire autoriser, à ne seller et à ne rompre que juste au moment opportun pour éviter les temps d'arrêts, les à-coup et les fatigues inutiles. Ordinairement un chef d'état-major-général, si peu qu'il sache son métier, pense à indiquer dans l'ordre de marche au moins le rang de chaque corps, et d'après la connaissance de ce rang il est ensuite facile aux commandants des différentes divisions de régler l'instant précis de leur départ.

Septième cause. — La septième cause est sans contredit celle qui occasionne le plus de pertes à la cavalerie, et à laquelle il importe particulièrement de remédier.

Depuis vingt-cinq ans on a mis en essai plusieurs modèles de harnachement; mais, à en juger par la guerre d'Italie, ils n'ont pas justifié les espérances que l'on en attendait. Est-il donc impossible de faire une bonne selle militaire? Remarquons d'abord que les blessures sont occasionnées beaucoup moins par la selle que par ce qu'on y adapte, et ce qu'on lui fait porter. La selle hongroise, la selle française, la selle anglaise, sont trois types, dont chacun a ses avantages et ses inconvénients : en atténuant ceux-ci et en conservant ceux-là, on arrivera sans doute à un résultat satisfaisant. Les qualités essentielles se réduisent d'ailleurs à trois, savoir : la simplicité, pour rendre les réparations faciles en toutes circonstances; la légèreté, pour ne pas contribuer à charger le cheval; la forme convenable, pour que l'homme soit assis solidement et com-

modément (1). Parmi les divers modèles qui ont été adoptés, puis rejetés, il en est qui, après quelques petites corrections, seraient susceptibles d'être repris, sans que se reproduisissent les conséquences fâcheuses qu'on leur a reprochées, et qui, en réalité, ne provenaient pas d'eux.

La charge réglementaire d'un bon mulet qui ne doit aller qu'au pas est de 100 kilogrammes, bât compris, et elle ne peut être plus forte impunément. Qu'attendre donc d'un cheval de cavalerie, auquel on met sur le dos 115 à 150 kilogrammes, suivant l'arme? Il est traité plus mal qu'une bête de somme conformée exprès pour les lourds fardeaux, et on lui demande en outre des allures rapides : or ses forces ont des limites, et s'il a toujours été promptement hors de service à la guerre (2), cela tient uniquement à ce qu'on a trop exigé de lui. Vouloir que le cavalier ait une tenue variée, un armement formidable, un équipement compliqué ; puis vouloir que le pauvre animal, écrasé sous le poids de ce luxe d'effets accompagnés de leurs accessoires indispensables, reste encore doué

(1) En campagne, on marche pendant des mois consécutivement, et l'on reste chaque jour très longtemps à cheval ; si la selle n'est pas établie de manière que le cavalier y soit assis solidement et commodément, sans efforts de sa part, il met de la roideur surtout aux allures vives, déplace continuellement sa position et blesse sa monture en se fatiguant lui-même.

(2) Si on compare les effectifs de la cavalerie au début et à la fin d'une campagne, on trouve qu'à toutes les époques modernes, depuis deux cents ans, les pertes en chevaux ont été énormes, sans compter celles provenant du fait de l'ennemi.

l'une grande vitesse et d'une résistance indéfinie aux fatigues, aux privations, à des frottements continus contre la peau, c'est vouloir l'impossible. Il s'agit désormais moins d'une invention à faire que de rejeter une foule d'objets inutiles en campagne, et nuisibles par les embarras qu'ils causent. L'avenir de la cavalerie est en partie dans un allègement radical ; on obtiendra cet allègement en mettant sur l'homme ses armes, ses cartouches et toute sa garde-robe, consistant en un seul habit, un seul pantalon, un seul manteau ramené aux plus étroites dimensions (en sautoir par le beau temps), une seule paire de bottes ; en ôtant à la selle les fontes (le pistolet est inutile), le paquetage, les porte-fers, et n'y laissant qu'un petit porte-manteau pesant, tout garni, 2 kilogrammes au plus. Le poitrail et la croupière, qui contribuent si souvent à déterminer des blessures, n'auront plus aucune raison d'être conservés, dès que la diminution du fardeau permettra de fixer suffisamment la selle sur la couverte avec les sangles seulement (sans surfaix).

Après avoir soulagé les reins de la monture, il ne sera pas moins important de soulager sa tête. On supprimera le mors du filet, les bossettes, les ornements en cuir et métalliques du chanfrein, du frontal et de la têtière. Les peuples cavaliers n'ont qu'une seule paire de rênes ; mais comme elle peut être facilement coupée par le sabre ennemi ou par les balles, on pourra en avoir une seconde paire fixée au mors, un peu au-dessous des crochets de gourmette, et servant, au bivouac, à tenir lieu de longe de licol.

Un bouchon de foin et de l'eau suffisent pour entretenir la propreté d'un cheval; cependant, si l'on croit que quelques brosses et étrilles par peloton sont indispensables, elles seront portées avec les haches, les ustensiles de cuisine et ceux de campement, sur des chevaux de bât marchant ordinairement avec les bagages, mais tenus en main par des cavaliers montés dans le cas où, soit pour un coup de main, soit pour un détachement, le corps aurait à faire une marche isolément et rapidement; alors ces chevaux ne devraient être chargés qu'à 50 kilogrammes, car, dès qu'il faut trotter ou galoper, un poids inerte blesse infailliblement s'il est tant soit peu fort.

Nous venons d'indiquer les moyens faciles, qu'il dépend du ministre de la guerre d'employer, pour faire disparaître ou au moins pour atténuer les causes signalées par M. le général Grand, comme ayant nui durant les dernières guerres à l'emploi de la cavalerie. Nous bornerons là nos observations sur les *Miscellanées*; mais nous allons dire encore quelques mots sur l'arme qui en est le principal sujet, et qui a été récemment attaquée et défendue avec chaleur par plusieurs écrivains militaires. N'ayant personnellement dans la question ni intérêt professionnel, ni illusion d'esprit de corps, nous espérons la traiter impartialement, et au seul point de vue du véritable progrès de l'art de la guerre.

Les détracteurs de la cavalerie veulent la réduire numériquement à presque rien ou même à rien, prétendant que son rôle est fini, en raison des perfection-

nements apportés aux armes à feu, lesquels donneront à l'infanterie et à l'artillerie une invincible supériorité. Ses admirateurs défendent d'y toucher ou demandent son accroissement, en s'appuyant sur les résultats immenses que l'histoire lui attribue, principalement quand elle a été employée en grandes masses.

Les premiers ont tort de ne pas admettre qu'elle aussi est susceptible de se servir avantageusement du fusil perfectionné en plusieurs circonstances, dans lesquelles la vitesse dont elle est douée lui permettrait de devancer les troupes à pied ; qu'on ne saurait se passer de son concours dans les pays de plaine où l'ennemi posséderait lui-même des troupes à cheval ; qu'enfin elle seule est capable soit de poursuivre fructueusement (sans qu'elle ait pris part si l'on veut à la victoire) une armée vaincue qui se retire en hâte, soit de protéger des débris privés de munitions, comme il arrive après une bataille perdue, et de les empêcher d'être faits prisonniers par les escadrons du parti victorieux lancés sur leurs traces.

Les seconds exagèrent la part due au nombre dans les succès qu'ils prennent pour exemple ; en effet, l'historien fait mention, à la vérité, de *tant de régiments* présents à telle affaire, ou même ayant fourni telles charges ; mais, en premier lieu, ces régiments ont pu diminuer d'effectif au point d'être descendus au tiers où à la moitié de ce qu'ils étaient au début de la campagne. Ainsi, d'après le rapport de M. le général Gudin cité par M. le général Grand, il y avait à Solferino *vingt* régiments *nominatifs ;* mais *effectivement* ils

ne représentaient que *six* régiments à *cinq cents* sabres dans le rang pour chacun ; en second lieu, quand un rapport officiel cite un corps comme ayant combattu, très souvent une de ses fractions seulement à réellement donné, le reste est demeuré en réserve à une grande distance ou quelquefois s'est trouvé détaché au loin ; enfin, en troisième lieu, d'une masse lancée d'abord tout entière, une partie seulement a utilement agi : c'est ce qui arrive dans les charges en colonnes profondes, que le manque de temps ou de largeur du terrain ne permet pas de déployer ; dans les charges en bataille, si des obstacles viennent à arrêter plusieurs escadrons et les forcer de demeurer en arrière ; dans les mouvements combinés entre plusieurs chefs, les uns étant en retard, les autres prenant de fausses directions et ne rencontrant pas les troupes qu'ils devaient attaquer.

La vérité existe entre les termes extrêmes du débat. L'absence ou la trop petite quantité de cavalerie dans une armée aurait des conséquences funestes pour celle-ci. D'un autre côté, les troupes à cheval (1) ont à la guerre des inconvénients qui se font d'autant plus sentir qu'elles sont plus nombreuses ; elles coûtent extrêmement cher, ne trouvent à vivre qu'à grand'peine, et exigeant tant pour marcher que pour camper et agir des terrains particuliers, elles contrarient sou-

(1) Il faut comprendre l'artillerie dans ce que nous appelons ici les troupes à cheval ; car à elle peut s'appliquer presque tout ce que nous allons dire de la cavalerie.

vent de la façon la plus fâcheuse les plans de campagne, les projets d'opérations et le choix des champs de bataille. Si elles renferment de mauvais éléments (hommes et chevaux), les dépenses et la nourriture de ces éléments ne sont pas moindres que s'ils étaient bons; ils augmentent les embarras lorsqu'il en survient; ils absorbent une partie notable des ressources quand elles sont rares, ils prennent leur part de l'espace quand il est étroit, et ainsi affaiblissent, gênent et paralysent dans les circonstances difficiles, sans être d'un grand secours habituellement. Le plus lâche des fantassins tue de loin avec son fusil aussi bien que le plus brave; à l'allure lente de l'infanterie, il est entraîné bon gré mal gré dans la masse, et les serre-files ont tout le temps de faire avancer et de maintenir à son rang quiconque voudrait s'arrêter ou reculer.

Dans cette arme l'infériorité physique et morale des uns se trouve compensée par la valeur personnelle des autres. Le cavalier au contraire doit arriver jusque sur son ennemi, le joindre et lutter corps à corps avec lui le fer à la main; s'il n'est pas doué d'un vrai courage pour fondre impétueusement dans la mêlée; s'il n'éperonne pas vigoureusement sa monture lancée au galop; s'il profite des obstacles pour les tourner au lieu de les franchir, il est bientôt dépassé et reste en arrière, ou même fait demi-tour entraînant peut-être par la pression et par l'exemple les files qui l'avoisinent ou le suivent, sans que les chefs emportés par la rapidité du mouvement, tout occupés de porter les premiers coups,

puissent ni le forcer à rejoindre, ni seulement le re-
marquer (1).

En résumé, la cavalerie doit être véritablement une troupe d'élite sans aucun mélange de mauvais ni de médiocre. Un État bien organisé n'en aura que ce qu'il peut en entretenir dans un état de perfection complète sous tous les rapports. Son effectif variera dans chaque pays suivant ses ressources en hommes et en chevaux doués des qualités convenables, mais ne dépassera jamais le *quart* (2) de l'infanterie. S'il faut à l'homme une solidité de centaure, une bravoure téméraire, un esprit fécond et aventureux, un goût naturel pour le cheval; s'il faut au cheval la souplesse, la légèreté, la force, la vitesse, la sobriété, une conformation à rendre rares les blessures par le harnachement; la France, dont une partie considérable n'élève presque que des moutons et des bœufs, dont une autre partie est industrielle, qui possède une longue étendue de côtes peuplées de marins et de pêcheurs, a plus de troupes à cheval que ne le comportent le chiffre et la nature de sa population tant masculine que chevaline. Nous avançons, sans crainte d'être contredit, que, dans

(1) Les charges contre l'ennemi, même les mieux conduites, sont ordinairement loin d'avoir la régularité de celles qu'on remarque dans les exercices de garnison : chaque escadron, après avoir parcouru un certain espace, présente une masse assez confuse, ayant moins l'aspect d'une ligne de bataille que d'une sorte de colonne dont les braves tiennent la tête.

(2) Il est admis en principe, que la cavalerie d'une armée peut varier du quart au dixième de l'infanterie.

l'état actuel des choses, sur *dix* cavaliers français, admis à l'école de l'escadron, il n'en est pas *six* qu'un *Seydlitz*, un *Lasalle*, un *Korte* noteraient comme *bons*. En apportant à l'avenir dans le choix des hommes et des chevaux un soin minutieux, et en excluant impitoyablement tout ce qui serait médiocre, mauvais et même passable, loin de pouvoir conserver les soixante-quatre régiments actuels, on trouverait à peine à en recruter quarante-cinq (partagés en trois catégories suivant les tailles, grande, moyenne, petite). La suppression de *vingt-quatre* régiments de cavalerie, dont chacun coûte environ *un million par an*, aurait une grande importance financière, et la puissance militaire serait plutôt fortifiée qu'affaiblie, car, on ne saurait trop le répéter, le médiocre en fait de troupes à cheval est funeste à la guerre (1).

Nous ne terminerons pas cette série d'observations sans appeler l'attention sur l'estime et la considération dont devraient être particulièrement entourés les hommes qui auraient été jugés dignes de servir dans la cavalerie et d'y contracter des rengagements.

Au moyen âge et à l'époque de la renaissance, quand la noblesse était tout, on ne l'obtenait qu'en combattant à cheval, et la chevalerie qui faisait la principale force des armées était l'objet des faveurs les plus distinguées de la part du souverain, des seigneurs et des dames.

Le temps des priviléges est passé, et depuis 1792 la

(1) L'artillerie aurait à subir une réduction dans le même genre.

noblesse en butte aux haines implacables de la démocratie est peut-être plus dangereuse que désirable. Nous ne demandons ni celle-ci ni ceux-là pour les cavaliers; mais si on veut rendre pleine justice aux citoyens qui auront consacré la plus belle partie de leur existence à un métier difficile, et périlleux même pendant la paix (à cause des chutes de cheval, si fréquentes dans les exercices d'instruction), on devra améliorer leur sort sous le rapport de la solde, multiplier les grades afin d'accroître la facilité de les obtenir, et enfin leur ménager, à leur rentrée dans la vie civile, des emplois avantageux et honorifiques, proportionnés au rang dont chacun aurait été pourvu dans l'armée.

Pour la rédaction,

NOIROT.

HARAS ET REMONTES DE CAVALERIE (1).

La direction générale des haras vient d'adresser à S. Exc. le ministre d'État son premier rapport annuel sur l'ensemble des résultats obtenus pendant l'exercice 1861, soit par elle-même, soit par l'industrie particulière.

Le *Spectateur militaire*, qui a entretenu ses lecteurs de la nouvelle organisation des haras et des conséquences importantes qui doivent en résulter pour la remonte de notre cavalerie (1), ne peut rester muet devant le remarquable compte rendu de M. le directeur général des haras, et ces précédentes études deviendraient incomplètes s'il n'analysait et ne commentait ce document qui fait suite à l'historique de la question.

Avant de tracer le tableau des améliorations qui se sont produites depuis la réorganisation de l'institution, le rapport juge nécessaire d'entrer en scène par un exposé de la situation faite à l'ancienne administration, et des causes qui ont paralysé ses efforts. D'ailleurs une inspection sérieuse, accomplie pendant le cours de l'année 1861, a permis de confirmer des appréciations qu'on n'osait formuler qu'avec un certain doute. L'exposé apparaît donc comme une vive lumière dans la discussion.

(1) Voir les livraisons de mai et juin 1861.

Nous n'avons pas hésité à signaler ici, parmi les vices de cette administration, son engouement funeste pour l'étalon anglais, engouement qui lui faisait méconnaître entre les types reproducteurs des deux sexes certain antagonisme de tempérament et de conformation, et créer ainsi des produits abâtardis et manqués. Le rapport l'affirme, sans spécifier toutefois l'origine des étalons auteurs involontaires de ces méfaits, et qui ont peuplé, dit-il, nos dépôts de beaucoup de sujets médiocres, et dont la répartition, opérée sans ensemble, a souvent introduit dans les contrées des chevaux mal appropriés aux exigences de la production locale.

Il y a mieux, et ceci est encore à la charge de l'ancienne administration, c'est que l'achat de ces étalons était fait « sans épreuve publique, sans unité d'appréciation », et que la plupart de ceux réformés par la direction générale furent reconnus « défectueux et nuisibles ».

Il n'est donc pas étonnant que la production d'élite ait fait défaut sur nos marchés, et que la remonte militaire, dont les ressources ne peuvent s'étendre qu'en raison du développement de celle-ci, soit restée stationnaire. Pressée par les besoins, limitée dans les achats par l'exiguité de son budget, elle agissait sur tous les produits bons ou médiocres, éloignait le commerce par la puissance de son monopole, n'offrait pas à l'éleveur un prix rémunérateur suffisant, en un mot ne satisfaisait qu'à demi les intérêts. En temps de paix, elle suffisait aux besoins de l'armée; mais en temps de

guerre, elle se voyait obligée de tirer des marchés de l'étranger d'onéreuses importations, et de vivre à la merci du bon ou du mauvais vouloir des gouvernements voisins.

M. le directeur général, qui n'a nul motif pour taire la vérité à ses prédécesseurs, ne tergiverse pas dans son opinion. Il dit franchement que la période, presque décennale, pendant laquelle se sont produits ces faits regrettables est une période perdue pour le progrès. Les causes, il les attribue au manque de direction et de ressources, au manque de système dans lequel le service des haras a été abandonné, enfin au défaut d'accord entre la remonte et les haras.

Quels remèdes ont été apportés à ces maux originaires? Voici ce que le dernier exercice a accompli en marchant suivant les voies tracées par les arrêtés organiques des 10 et 12 février 1861, ces bases d'un programme lucide et animé de l'esprit de progrès.

Et tout d'abord, l'administration a été réorganisée. La création d'une direction générale l'a sauvée de l'anarchie vers laquelle elle inclinait; car elle a eu « pour premier et salutaire effet de rendre la confiance et la sécurité aux éleveurs, de donner un chef immédiat au personnel qui n'en avait plus, et de reconstituer la hiérarchie et la discipline indispensables à toute organisation. »

L'augmentation du nombre des inspecteurs généraux a permis de partager la France chevaline en sept arrondissements distincts. Ces officiers, constamment en rapport avec le directeur général et chargés de la

plus haute surveillance, résument dans leurs mains le fonctionnement général de l'administration

Aux directeurs incombent d'importantes attributions, et il n'est plus permis de supposer aujourd'hui que la production hippique souffrira du manque d'intelligence d'un palefrenier, de l'ignorance ou de l'incurie des propriétaires dans l'art des accouplements.

Nous avons fait remarquer, en effet, que la décadence de nos races tenait surtout au peu de discernement apporté au choix des sujets destinés à les perpétuer. Il ne suffit pas pour arriver à une heureuse création que l'étalon soit de l'espèce la plus pure, il convient aussi que la jument qui lui est offerte s'accorde avec lui par l'harmonie de ses formes, de son tempérament, et souvent par la conformité de l'origine. Et quand le poulain vient au monde, on lui doit des soins particuliers à ceux de sa famille. Le régime et l'alimentation, qui entretiennent la vigueur des chevaux arabes ou navarréins, ne tremperaient pas d'une façon identique l'acier des jarrets anglais ou normands. Voilà des objets auxquels les directeurs apportent et apporteront désormais la surveillance la plus entendue.

« Ils doivent faire pendant la saison de la monte des tournées incessantes pour diriger, par leurs conseils, les accouplements, les croisements et l'élevage ; surveiller les étalons approuvés ; étudier enfin toutes les questions qui se rattachent à l'industrie chevaline. »

On a vu comment la réorganisation des haras, en conservant et protégeant l'intervention directe, s'est proposée d'augmenter l'intervention indirecte, en ul

mot d'encourager largement l'industrie privée. Ce qui depuis une année s'est fait pour l'un et l'autre de ces modes de production, nous allons le résumer.

L'administration des haras compte vingt-six établissements qui, au moment de la monte, fournissent quatre cent vingt stations. L'effectif des étalons répartis dans ces dépôts, y compris celui d'Annecy nouvellement fondé, a été ramené au chiffre réglementaire de 1,250 ; il était en 1860 de 1,320. C'est donc 70 chevaux pris parmi les plus médiocres, défectueux ou nuisibles, qui ont tout d'abord subi la réforme.

Après la monte, une réforme plus radicale encore d'étalons inférieurs, et portant principalement sur les chevaux de gros trait, fut de nouveau effectuée, et fit descendre le chiffre des étalons conservés à 983. De nouvelles acquisitions ramèneront cet effectif avant la monte prochaine au nombre de 1,150.

Le compte rendu donne à ce sujet quelques éclaircissements qu'il est utile de faire connaître ici.

« On n'a laissé dans les établissements de Bretagne, du Boulonnais et des Ardennes, que l'élite des reproducteurs de gros traits pour conserver le caractère de ces races locales ; ceux des autres dépôts ont été vendus avec approbation ou autorisation pour la plupart.

» Moyennant 300 francs de prime, l'État conserve donc à l'industrie privée des chevaux, pour lesquels il payait, sans profit suffisant, 2,000 francs d'entretien. Les étalons de gros trait supprimés seront remplacés pour la monte prochaine par des chevaux anglo-normands ou anglais, se rapprochant le plus possible des

poulinières par la force et le volume. Les produits qui en résulteront ne seront pas moins aptes que précédemment aux travaux de la terre et aux transports de la ferme; mais beaucoup d'entre eux castrés en temps utile, lorsque déjà ils auront payé en travail la dépense de leur élevage et de leur bonne nourriture, pourront devenir à quatre et cinq ans, par l'énergie, les allures et les lignes régulières dont ils seront doués, ces chevaux à deux fins que nous trouvons si difficilement aujourd'hui. Le bon état de nos routes, l'amélioration prochaine de nos chemins vicinaux, nos voies ferrées, les exigences nouvelles de notre artillerie transformée, le progrès de la carrosserie, le besoin d'activité du mouvement de notre état social, rendent de plus en plus indispensable l'emploi du cheval amélioré. »

On ne peut nier que ceci soit un pas en avant sur le chemin du progrès. D'ailleurs l'industrie privée marche vers son émancipation; elle a été plus favorisée qu'en aucun temps, on peut en juger.

L'administration, qui approuvait 650 étalons en 1860, a pu, malgré l'augmentation des primes, en accorder 796 en 1861 au moyen de la somme de 336,000 fr., et ce fait amène M. le directeur général aux plus graves considérations. Il prévoit que par l'état ropositions des inspecteurs généraux cette allo-
dgetaire, déjà considérable, ne sera peut-
e pour satisfaire aux demandes sus-
ées.
-il, dans un temps donné, ou
oive une augmentation de cré-

dit qui lui permette de s'associer à l'élan qu'elle aura elle-même imprimé, ou qu'elle se retire sur certains points pour faire place à l'industrie privée. Dans ce dernier cas, qui fera l'objet d'un rapport spécial, la direction générale demandera comme conséquence du système mixte qu'elle représente, que les économies résultant de la diminution d'un certain nombre d'étalons soient attribuées à l'extension des primes. »

Voilà un triomphe auquel les partisans de l'industrie privée ont dû applaudir d'une façon d'autant plus joyeuse que le système précédent était loin de chercher à lui imprimer de tels élans.

L'étalon autorisé a été pourvu d'une médaille indicative qui, ostensiblement portée, aura pour but de *démonétiser* le cheval non pourvu de brevet.

Les étalons départementaux seront conservés, toutefois l'administration se réserve ultérieurement à leur égard d'intervenir dans l'action des départements.

L'allocation de primes pour les juments de pur sang qui était de 70,000 fr. en 1860 a été portée à 90,000 fr. l'année suivante.

De même l'allocation des poulinières de demi-sang ou de trait léger a été élevée de 111,000 à 196,000 fr.

Des primes combinées avec les épreuves au trot ont été offertes aux pouliches de trois ans, saillies pour la première fois dans l'année, mais bien nourries, bien dressées et soumises à un travail approprié à leurs forces et qui n'arrête en rien le développement de leur constitution physique.

Sur les pouliches de choix qui se sont présentées 317 ont pris part aux épreuves réglementaires.

« C'était, ajoute le compte rendu, un spectacle nouveau et digne d'être remarqué que de voir à Caen, au Pin, à Saint-Lô, en Normandie, en Bretagne, comme dans tous les pays d'élevage, jusqu'à vingt-cinq à trente juments montées par des jockeys improvisés, venant à offrir des garanties à l'avenir de la production. »

M. le directeur général redoute avec raison la pénurie des bonnes poulinières, et pour intéresser l'éleveur à garder ses meilleures juments, il a fait primer autant qu'il l'a pu, non-seulement les mères indigènes, mais encore celles que nous a transmises l'importation.

Son rapport entre ensuite dans d'excellentes considérations sur les courses, et il fait entrevoir de larges encouragements, non-seulement pour les coureurs de pur sang, mais encore pour toutes les espèces françaises en les proportionnant au degré d'amélioration de chacune d'elles.

Le directeur général a fixé surtout son attention sur le choix des étalons et a entouré leur achat des garanties les plus sérieuses. L'élite des poulains de demi-sang est visitée au printemps et à l'âge de deux ans par MM. les inspecteurs généraux, qui délivrent des cartes d'aptitude à ceux qu'ils jugent dignes de l'acquisition ultérieure de l'administration. A trois ans, les jeunes animaux munis de ces cartes sont admis aux épreuves au trot pour les chevaux d'attelage et au galop avec ou sans obstacles pour ceux destinés à la selle. Les étalons, qui dans ces luttes vigoureuses ont fait preuve

de noblesse et justifié d'un mérite éclatant, sont adoptés par l'administration et entrent aux haras impériaux. On conseille et on encourage par des primes la castration de ceux reconnus impropres à devenir reproducteurs.

Il a été établi, en 1861, pour les chevaux hongres de nombreuses primes de dressage attelé et monté, des steeple-chases et des courses au galop sur une grande échelle. En encourageant ainsi l'élevage du cheval de luxe que nous allons chercher sur les marchés de l'étranger, M. le directeur général espère, avec raison, arriver à une révolution équestre, amener nos éleveurs à lutter contre la concurrence de l'Angleterre et de l'Allemagne et retenir ainsi en France les capitaux qui passent la frontière en quête du cheval de luxe.

Les écoles de dressage ont également attiré les soins de la nouvelle administration. Celle de Caen, fortement subventionnée, a reçu de vastes développements et servira de type à toutes les autres. Déjà celles de Séez, de Rochefort, de Napoléon-Vendée ont été réorganisées dans les conditions qui régissent l'école modèle de Caen. Celles de Nancy et de Toulouse, nouvellement fondées, ont pu fonctionner au 1er janvier 1862.

« Le double but de cette institution est de fournir à l'éleveur les moyens qu'il n'a pas de préparer à la selle et à l'attelage les chevaux qu'il veut vendre au consommateur, et de propager par l'exemple de piqueurs et de cochers habiles l'instruction pratique qui manque à nos hommes d'écurie. »

En raison du rôle important que les terrains d'exer-

cice jouent dans la préparation des chevaux de cour: puisque l'Angleterre, qui en possède de parfaits, le doit une partie de sa supériorité, la direction génér exhorte à l'amélioration des hippodromes.

« Pour joindre *l'exemple au précepte,* elle vi d'installer dans l'ancienne jumenterie du Pin et beaux herbages qui l'entourent une école d'entraîn ment modèle. »

Et si elle a choisi la Normandie pour la doter cet établissement, c'est que la Normandie est le ha de la France.

Le rapport se résume en constatant les sympath protectrices qui entourent en France l'institution c haras, en énumérant les moyens employés et qui c été rappelés plus haut pour assurer l'avenir de la 1 production, et il se termine par ces mots :

« C'est à l'aide de ce grand mouvement équestre commercial que la direction générale, profitant ‹ leçons du passé, espère développer l'industrie chev line en France, créer pour le luxe, par une transfc mation intelligente, les douze ou quinze mille cheva qui lui manquent, assurer par une entente de plus plus parfaite avec le service des remontes l'effectif notre cavalerie sur le pied de paix, rendre possible cel du pied de guerre, augmenter en un mot notre riches nationale en nous affranchissant du tribut que no payons à l'étranger. »

M. le général Fleury ne pouvait exprimer de pl sages et de plus patriotiques paroles. Son rapport d'ai leurs donnera satisfaction aux plus difficiles.

Il est constant que M. le directeur général a justifié par d'immenses améliorations accomplies pendant le court espace d'une année la confiance mise en lui par le chef de l'État, et les espérances qui ont salué dans le monde hippique sa haute et nouvelle position. Ennemi du préjugé, fort de son indépendance, éclairé par un jugement droit et par une connaissance peu ordinaire de la question, il marche à son but par les plus louables efforts. Noble but que celui qui tend à décupler chez une nation des éléments de force, de richesses, de grandeur et de civilisation.

FERDINAND DE LACOMBE.

UN DERNIER MOT SUR LES VOLONTAIRES.

Dans son numéro du mois de décembre dernier, le *Spectateur* s'est proposé de démontrer qu'à aucune époque et dans aucun pays les milices irrégulières n'avaient pu suppléer les troupes de ligne, ni suffire à la défense des États. Cette thèse nous a conduit à une sorte de revue rétrospective de toutes les campagnes où les volontaires avaient été employés. Nous croyons avoir apporté dans cet examen toute l'impartialité que commandait la circonstance; — le plus souvent nous avons procédé par des citations empruntées aux auteurs militaires les plus en renom.

Puisque nous nous étions donné la tâche de discuter une institution qui nous semble en contradiction complète avec les saines doctrines militaires, nous devions évoquer tous les mécomptes, tous les désastres, qu'en dépit de la sainteté des causes qu'ils défendaient, les volontaires ont invariablement attirés sur les nations assez imprévoyantes pour leur abandonner la défense de leur territoire et de leurs libertés.

Il ne faut pourtant pas qu'on puisse se méprendre sur l'esprit qui nous a guidé dans cette étude. Personne plus que nous n'est disposé à rendre justice aux magnanimes efforts d'un peuple défendant son indépendance contre l'étranger. — Personne plus que nous n'honore le courage que, Suisses ou Français, Esp

gnols ou Italiens, ont déployé aux époques néfastes de leur histoire respective, même quand la fortune n'a pas secondé leur héroïsme. Seulement, si nous comprenons, si nous excusons l'exagération qui se met parfois au service d'une cause autant politique que militaire; si nous ne voyons pas grand mal à ce que l'engouement vienne en aide au côté politique, surtout quand la cause est juste et honorable, nous ne pouvons faire la même concession en ce qui touche au côté militaire. Nous pensons que l'écrivain consciencieux doit se tenir en garde contre ces enthousiasmes, sous peine d'accréditer des erreurs, aussi préjudiciables à la vérité historique qu'à la certitude des principes.

« Tous les peuples pris en masse se valent, disions-nous au sujet des volontaires anglais : Français, Espagnols, Prussiens, Suisses ou Suédois, et tous ont eu, tour à tour, leurs périodes de suprématie guerrière (1). » Il faut bien le reconnaître, tous ont eu aussi leurs époques de défaillances. Un pareil aveu ne saurait coûter qu'à ceux qui n'ont pas eu l'énergie nécessaire pour les surmonter, et dont la décadence était sans remède. Grâce à Dieu, ce n'est le cas d'aucun des peuples que nous avons mis en cause.

Nous n'avons pas craint, pour notre propre compte, d'instruire le procès en règle de ces premiers volontaires de la République, dont les condottieris de notre époque font depuis quelque temps, et pour cause, un éloge immérité. En montrant l'indiscipline, le désor-

(1) *Spectateur* de janvier 1862, p. 50.

dre, le brigandage et l'assassinat qui déshonorèrent les volontaires de Dumouriez ; en montrant, sans chercher à en rien déguiser, que la première campagne de 1792 ne fut qu'une « immense et honteuse déroute », dans laquelle, poussés en avant par la clameur des clubs, les volontaires français furent toujours repoussés en arrière par le bruit du premier coup de canon;... nous croyons avoir acquis le droit de nous exprimer avec la même liberté et la même franchise sur les circonstances de l'histoire des autres nations qui nous offraient des exemples analogues.

Nous le répétons : dans tous les temps et chez tous les peuples, les troupes irrégulières, volontaires ou autres, ont donné lieu à des remarques identiques. Partout même défaut de constance, mêmes excès, mêmes cruautés, même penchant au pillage, dont souffrent plus encore les nationaux que l'ennemi.

En général, nous avons emprunté les témoignages à l'appui de cette triste vérité, non pas à des auteurs français, mais bien chaque fois à des autorités de la même nationalité que les troupes irrégulières dont nous faisions l'historique (1). On comprendra parfaite-

(1) En relisant notre dernier article sur les Volontaires anglais, nous nous apercevons cependant qu'il est un cas où nous nous sommes départi de cette règle. C'est à propos de l'Espagne. Les excès *réciproques* commis par les Français et les Espagnols dans la guerre de la Péninsule sont tellement connus, que nous avions cru pouvoir nous dispenser de citer textuellement les témoignages fournis par les nationaux. Nous réparons cette omission. « Le marquis de la Romana, nous apprend le général John Moore, se plaint autant que nous de l'indifférence des habitants, de son désappointement sur

ment le sentiment de courtoisie qui nous a fait agir de la sorte. Si l'expression d'une opinion défavorable, mais qui ne s'attaque qu'aux principes et aux choses, laisse toute liberté, il n'en est plus de même de celle qui touche aux individus, soit qu'on les prenne isolément comme acteurs principaux, soit qu'on les envisage collectivement comme peuples engagés dans les événements militaires que l'on discute. Dans ce cas, nous croyons qu'il est de meilleur goût de placer dans une bouche amie de ceux que l'on juge, des appréciations dont on a besoin de se fortifier, mais dont la sévérité, en passant par ce canal, ne peut donner lieu à aucun soupçon de partialité ou d'intentions blessantes.

Ayons donc la franchise de le reconnaître, si tous les peuples, pris en masse, se valent en fait de courage; si tous ont eu leurs jours de triomphes et de gloire, tous ont eu également leurs moments de faiblesse, et, dans leurs excès, les uns n'ont pas valu mieux que les autres.

Les soldats américains qui tuaient leurs officiers, et

leur manque d'enthousiasme. *Il m'a dit en termes directs* que, s'il avait su que les choses fussent ainsi, il n'aurait pas accepté le commandement et ne serait pas revenu en Espagne... » (Lettre du 31 décembre 1808 à lord Castlereagh.)

« Nos compatriotes, écrit le général Francisco de Paula Leite, promirent beaucoup et ne font rien; après avoir vu un brigadier me disputer l'autorité à Campo-Major, où j'étais président de la junte, et d'où son prédécesseur avait emporté 60,000 écus sans en rendre compte, j'ai vu la marche des Espagnols marquée par la dévastation de nos champs, et nos habitants déserter leurs demeures *pour éviter le pillage de leurs troupes...* » (Estremos, 16 septembre 1808.)

qui menaçaient le général Wayne *de le couper en morceaux*; — les soldats français qui égorgeaient le malheureux Dillon s'efforçant de les retenir sur le champ de bataille ; — les soldats espagnols qui massacraient à Sommo Sierra le général Saint-Jean, et attachaient son cadavre à un arbre ; — les soldats suisses qui assassinaient le général en chef d'Erlach, après l'affaire de Fraubrunnen ;... tous ces soldats appartenaient à des troupes mal disciplinées, à des milices irrégulières, à des *Volontaires* enfin, qui n'en font jamais d'autres.

C'est tout ce que nous avons voulu prouver à l'occasion des Volontaires anglais. — Ajoutons que l'étude du passé serait bien stérile pour le présent, si chaque peuple ne voulait livrer de son histoire que les épisodes de nature à flatter son amour-propre et sa fierté. C'est dans l'infortune, plus encore peut-être que dans la prospérité des nations et des individus, qu'il faut chercher les enseignements les plus utiles.

Ch. Martin.

CHRONIQUE MILITAIRE.

L'Europe est tranquille pour le moment, malgré les présages de guerre qui avaient inauguré la nouvelle année. D'une part, l'empereur d'Autriche a prononcé récemment, au milieu de son armée de Vénétie, des paroles qui semblaient annoncer des hostilités prochaines, et d'un autre côté Garibaldi a renouvelé ses exhortations périodiques, ayant pour but de pousser les Italiens à prendre les armes, mais cette fois encore les populations de la Péninsule sont restées sourdes à l'appel de leur compatriote. La situation actuelle a donc chance de se maintenir sur les bords du Pô. Cependant il se dit que le solitaire de Caprera prépare une expédition qui rappellerait sa campagne de Sicile, et se dispose à descendre avec quelques centaines d'hommes, sur les côtes de Dalmatie, pour soulever les habitants. Trouverait-il là les mêmes facilités qu'en Sicile? C'est ce qui reste à démontrer. On prétend, à ce propos, que le fameux corsaire américain, *Sumter*, qui navigue à proximité de l'Italie, est à la disposition du chef de partisans piémontais. En tous cas, on ne s'explique guère la présence du navire confédéré, dans les eaux de la Méditerranée, alors qu'il trouverait dans l'Atlantique beaucoup plus d'occasions de capturer des bâtiments fédéraux.

— On n'entend plus parler du Monténégro, ni de

l'armée d'Omer-Pacha ; les peuples de l'Europe orientale, bien qu'inquiets et disposés à se remuer, ne semblent pas complétement décidés à employer la force.

— C'est encore le Nouveau-Monde qui fournit à notre chronique les événements militaires les plus importants. Le différend entre l'Angleterre et les États fédéraux du nord de l'Amérique, ayant été réglé par la reddition des confédérés faits prisonniers sur le *Trent;* le gouvernement de M. Lincoln, libre de toute appréhension du côté de l'Europe, met son activité à la poursuite de la guerre sur le Potomac. Chaque courrier nous annonce que tout est disposé pour une aggression immédiate ; un combat important a même été livré, dit-on, dans le Kentucky, à l'avantage des fédéraux, et cependant les faits décisifs tardent à se produire. La nation s'impatiente et voudrait en finir. Si les confédérés comptent un plus grand nombre de chefs militaires expérimentés, les fédéraux ont à leur disposition beaucoup plus de ressources matérielles. Les inventions industrielles sont, on le sait, le fort des Yankees, ils ont créé naguère des wagons-batteries dont il n'est plus question ; ils viennent d'essayer un canon-revolver, qui paraît être appelé à un succès moins contesté. Cet engin dont l'idée appartient à M. Brame, est disposé comme un pistolet-revolver. Il se compose d'un tube rayé et de plusieurs culasses mobiles, venant, à tour de rôle s'adapter au cylindre. Ce dernier, amélioration entièrement neuve, croyons-nous, est percé de fentes, qui laissent pénétrer l'air extérieur. Par ce moyen, le canon ne s'échauffe pas, il n'y a pas de recul

et la portée du boulet n'est pas moindre que dans les autres pièces, parce que d'après les expériences qui ont été faites, paraît-il, la poudre n'ayant pas de puissance propulsive à une certaine distance de la chambre, le tube n'est plus utile que pour diriger le projectile. L'essai est annoncé comme ayant complétement réussi. Nous ne voyons pas, dès lors, pourquoi le fusil d'infanterie ne serait pas modifié de la même manière. On éviterait ainsi l'échauffement de l'arme, l'encrassement et le recul, trois inconvénients fort graves. Nous aimons à croire qu'il s'agit bien là d'une invention réelle des Américains, et non pas de la mise à exécution d'un modèle existant déjà dans notre musée d'artillerie. Il est à remarquer, en effet, que la plupart des armes à feu perfectionnées, depuis une trentaine d'années, et pour lesquelles il a été pris de nombreux brevets d'invention, sont tout simplement la copie d'armes qui font partie depuis longtemps de nos collections du musée d'artillerie. Nous citerons entre autres le pistolet-revolver, pour la fabrication duquel un major américain a gagné plusieurs millions, après avoir pris l'idée de cette petite arme dans l'établissement que nous venons d'indiquer.

— On sait qu'une convention ayant été arrêtée entre la France, l'Angleterre et l'Espagne, dans le but de rétablir la tranquillité au Mexique et de sauvegarder les intérêts des Européens qui y résident, chacune de ces puissances a dirigé sur les Antilles un petit corps de troupes. La France avait envoyé tout d'abord 3,000 hommes de débarquement, mais les Espagnols

la Havane ont cru devoir occuper la Vera-Cruz, sa[illegible]ns tendre les contingents alliés, et les dispositions pris[illegible]es ar les Mexicains, en conséquence de cette détermin[illegible]a-ion, ont persuadé à notre gouvernement de renforc[illegible]er le corps d'expédition. Six mille hommes de toute[illegible]s armes viennent d'être embarqués, sous les ordres d[illegible] général de Lorencez, qui commandera en chef la petit[illegible]e armée française. Les chefs anglais, français et espa[illegible]-gnols, discuteront la conduite à tenir, et se décideron[illegible]t à la majorité des voix. On a beaucoup parlé de l'archi[illegible]-duc Maximilien, comme d'un futur roi, qui serait im[illegible]-posé au Mexique par les puissances alliées; mais cett[illegible]e nouvelle n'a encore rien de positif.

Un de nos correspondants de la Vera-Cruz nous en[illegible]n-voie, sur l'état du pays, des renseignements que nou[illegible]s sommes obligé de résumer en quelques lignes. D'aprè[illegible]s lui, la population mexicaine conserve encore une hain[illegible]e profonde pour l'Espagne; les représentants du pay[illegible]s rappellent avec une vive animosité, chaque fois qu'il[illegible]s en trouvent l'occasion, combien leur patrie a souffer[illegible]t au temps de la domination espagnole, et l'interventio[illegible]n anglo-française, qui pouvait avoir une tâche facile, v[illegible]a trouver devant elle des obstacles sérieux, par suite d[illegible]e l'accord fait avec le gouvernement de la reine Isabelle[illegible]. Nous ne voyons pas, du reste, comment cet inconvé-nient aurait pu être évité; les Espagnols, qui compten[illegible]t beaucoup de leurs nationaux au Mexique, ont plus [illegible] se plaindre que nous des dissensions qui désolent ce[illegible] contrées, et leur résolution d'intervenir est au moin[illegible] aussi motivée que la nôtre. Ceci admis, il était difficil[illegible]

de dire à l'Espagne : Agissez de votre côté, comme vous le voudrez ; pour nous, nous ferons à notre guise ; c'eût été compliquer à plaisir une question déjà fort embrouillée. Mais revenons à notre correspondance.

Dès les premiers jours de décembre, le gouvernement mexicain était informé que les Espagnols de la Havane se disposaient à envahir le Mexique. Il avait été décidé aussitôt que la ville de la Vera-Cruz serait abandonnée, que les forces nationales et les familles indigènes se retireraient dans l'intérieur du pays. Le 8 décembre, on commence à voir au large les premières voiles d'une flotille, qui se rendait au mouillage d'Anton-Lizardo, à 20 milles de Vera-Cruz. Le 11, l'escadre espagnole est au complet ; les Mexicains se retirent, ne laissant dans la ville que des femmes, des enfants et les résidents étrangers. Le 12, l'amiral Rubalcaba s'approche avec quelques bâtiments, et a plusieurs entrevues avec les consuls étrangers. Le 14, les envoyés espagnols viennent réclamer la reddition de la place, et ils apprennent de la commission municipale, de l'*ayuntamiento*, que l'évacuation avait été décidée d'avance par le gouvernement central. Par suite de retards provenant de l'état de la mer, ce n'est que le 17 que les troupes de la Havane, commandées par le général Gasset, prennent possession de la ville, ainsi que du fort Saint-Jean-d'Ulloa. Les jours suivants, les bataillons s'installent à terre, et organisent les divers services. La ville est fort triste, les maisons sont fermées, les balcons vides, les jalousies baissées, les vivres et l'eau potable deviennent rares....

Nous avons remarqué dans les journaux du pays deux petits faits insignifiants en apparence, mais qui nous paraissent fort instructifs. Le général Gasset ne parle pas dans ses proclamations de l'alliance anglo-franco-espagnole ; en revanche, il fait suivre son nom de la liste de ses titres, et elle tient onze lignes de texte. Au nombre de ses qualités figurent celles-ci : « *Qui a bien mérité de la patrie,... décoré de beaucoup d'ordres pour actions de guerre.* » Toujours ma bonne lame de Tolède.

Le second fait que nous avons à signaler concerne la population mexicaine. Un journal, *le Trait-d'Union*, insère les lignes suivantes : « Nous espérions recevoir, hier soir, notre correspondance de Vera-Cruz, qui nous aurait, sans doute, apporté des détails propres à mieux former notre conviction et celle de nos lecteurs ; mais la malle a été *volée* hier, à Rio-Frio, par la bande de Jimenez, et nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons déjà dit. » Nous n'ajouterons rien non plus ; ceci nous dispense de toute dissertation sur l'état de cet heureux pays.

— Nous verrons peut-être l'année prochaine un de nos généraux, investi d'une distinction nobiliaire, rappelant quelque fait d'armes mexicain, nous avons dès à présent un nouveau comte dont le titre est chinois. Un décret récent confère au général Montauban le titre de comte de Palikao, et une dotation annuelle de 50,000 fr. sera demandée pour lui au Corps législatif.

— Une dépêche télégraphique annonce la prise de Bien-Hoa (Cochinchine), opération à laquelle auront

sans doute concouru les troupes qui revenaient de Tien-Tsin sous la conduite du général O'Malley.

— Il est de nouveau question de compléter l'école de Saint-Cyr et d'en faire un établissement apte à fournir des officiers d'artillerie et du génie. L'école centrale recevrait les jeunes gens qui se destinent aux emplois du gouvernement dans les ponts et chaussées, les mines, les télégraphes, les tabacs, les constructions navales.

— Le corps d'opération du Mexique va expérimenter le nouveau mode de transport, prescrit pour les bagages des état-majors, des officiers et du personnel administratif des troupes. Le maréchal ministre de la guerre a mis à la disposition du général de Lorencez des voitures construites dans nos établissements de Vernon et de Châteauroux, et l'on espère beaucoup de cette mesure, qui doit rendre plus prompte la mobilisation des troupes.

— Le privilége du *chroniqueur* est de pouvoir parler un peu de tout. Nous venons de relever un fait qui rappelle toute la vivacité de l'orgueil castillan, il nous sera bien permis de citer un détail relatif à notre propre nation. La galanterie, même exagérée, est de tradition parmi nous. Jadis le fier chevalier Jehan de Saintré n'hésitait pas, sur l'invitation de la *dame des belles cousines*, à lutter corps à corps avec *Damp abbé*, un vilain courtaud, trapu, vigoureux, habitué à ces sortes de jeux, et le gentilhomme était aussitôt jeté à terre dans une position ridicule. A la dernière fête donnée par le ministre de la guerre, au moment de la figure nommée

cotillon, on a vu de jeunes officiers se lancer, le corps ramassé, à travers des cerceaux de papier, exercice qui se pratique tous les jours dans les divers cirques. On n'est pas plus aimable.

— Nous nous empressons d'annoncer à nos lecteurs la publication du troisième volume des *Progrès de l'artillerie*, ouvrage que nous devons aux recherches et aux études remarquable de Sa Majesté l'Empereur.

— Le dépôt de la guerre espagnol vient d'achever l'*Atlas de la guerre d'Afrique*, dont l'exécution fait le plus grand honneur au corps d'état-major. Cette publication donne aussi une excellente idée de l'état de perfection où sont arrivées, en Espagne, la typographie et la lithographie. Il est à noter que la gravure des feuilles de cet atlas a été exécutée par la section de graveurs, attachée au dépôt de la guerre, section qui se compose d'hommes de troupe que l'on dresse, et que l'on a soin d'encourager par un avancement rapide. Leur premier travail qui a été la chromolithographie de l'itinéraire de la capitainerie générale de Navarre, dont le *Spectateur* a rendu un compte favorable, et l'atlas que nous annonçons donnent la preuve de l'intelligente direction que le brigadier Porreño sait imprimer aux services qui lui sont confiés. Cet officier général fait commencer dès maintenant, par la section historique, des travaux non moins intéressants, relatifs aux guerres soutenues par les Espagnols pendant le XIX[e] siècle.

—Le corps d'état-major néerlandais continue, avec un zèle remarquable, la publication de la carte topo-

phique et militaire des Pays-Bas. Les livraisons de beau travail se succèdent avec la plus grande régu-ité, et les dernières feuilles qui viennent de nous venir, sont exécutées avec un soin qui ne laisse rien lésirer.

— M. le colonel Zeller, chef de l'état-major nd-ducal, nous adresse également une nouvelle ille de la carte chorographique du grand-duché de le, au $\frac{1}{200000}$. Elle fait partie de la réduction en feuilles du bel atlas topographique du grand-duché Bade, terminé il y a quelques années. Cette carte, me l'atlas, fait le plus grand honneur au corps at-major badois.

— Nous croyons savoir que notre dépôt de la guerre it de publier aussi deux magnifiques atlas des cam-nes de Crimée et d'Italie; mais il ne nous met pas iême, comme ses dignes émules de l'étranger, de voir apprécier ses importantes productions.

— Il ne suffit pas à une armée que ses chefs et que soldats soient excellents, que les uns et les autres ent doués de toutes les qualités du cœur et de l'in-igence, il faut aussi qu'ils se maintiennent en bonne ité. Des hommes malades ne sauraient bien com-tre, et de nombreux désastres nous apprennent els affreux ravages exercent au milieu de grands semblements de troupes, des maladies telles que le oléra, le typhus, le scorbut. Veiller à la santé du dat doit donc être un des principaux soucis d'un nmandant d'armée, et il est bon que tous les offi-rs partagent cette préoccupation du chef. L'expé-

rience a indiqué quelques règles d'hygiène pratique, que l'on ne saurait trop recommander à nos corps de troupes; nous avons la bonne fortune d'annoncer, que ces indications ont été réunies en un petit volume, par les soins du docteur Thomas, du 1er bataillon de chasseurs à pied. Cet officier de santé avait été chargé par le général de Wimpffen, commandant de la 1re division d'infanterie de l'armée de Lyon, de faire quelques conférences aux officiers et sous-officiers de la division, sur l'hygiène militaire, et les explications données par le docteur forment la brochure qui vient de paraître. Le *Spectateur* examinera prochainement et en détail ces *Notions d'hygiène militaire*, car, nous le répétons, elles appellent l'attention sur un ordre d'idées de la plus grande importance. Nous dirons simplement dans ces quelques lignes que nous voudrions voir un traité semblable faire partie des instructions militaires, au même titre que le service intérieur, les théories sur les manœuvres, le service en campagne, etc. Nous ajouterons que nous sommes heureux de voir un de nos généraux les plus distingués prendre l'initiative, et rappeler instamment à ses officiers tout ce qui touche au bien-être du soldat. Puisse son exemple être suivi!

— M. Mortimer-Ternaux vient de publier le premier volume d'un ouvrage qui a pour titre : *Histoire de la Terreur*. Le récit des événements de cette époque si troublée, et surtout l'appréciation des faits et des personnages forment une tâche bien lourde. Le régime de la Terreur n'a pas surgi brusquement, il s'est produit peu à peu et a été amené par une foule de cir-

constances, par une série de faits dont les premiers remontent assez loin, avant 89. Les esprits étaient travaillés depuis longtemps dans le sens d'une révolution, et l'incapacité des gouvernants n'a fait que précipiter le dénouement. Aussi, est-il très difficile, selon nous, de préciser les limites de la part de responsabilité, qui doit incomber à chacun des meneurs du mouvement politique, pendant les dernières années du XVIIIe siècle. Il est même à craindre, à voir la divergence des opinions qui se sont produites jusqu'à ce jour, que l'élucidation parfaite des événements de cette période de notre histoire, ne soit jamais atteinte. Le premier volume de l'ouvrage de M. Mortimer-Ternaux, s'arrête du reste, à la journée du 20 juin 1792; nous ne sommes pas encore sous le véritable régime de la Terreur.

Une bonne partie de ce volume est consacrée à l'épisode des Suisses du régiment Châteauvieux, et c'est à ce titre qu'il rentre dans la série des livres qui touchent aux intérêts militaires. Ces Suisses s'étaient révoltés précédemment à Nancy, et avaient fait feu contre les troupes qui avaient été envoyées pour faire respecter l'autorité. Le chiffre des victimes parmi ces dernières, atteignit plusieurs centaines, et à la suite de la rébellion, quarante soldats suisses furent condamnés aux galères. Mais leur amnistie ayant été accordée, au commencement de 1792, malgré l'opposition des cantons suisses eux-mêmes, les quarante soldats de Châteauvieux, présentés au peuple, comme des victimes du despotisme, furent reçus à Paris, au milieu d'une

fête publique. Admis aux honneurs de la séance, à l'Assemblée nationale, ils sont l'objet des éloges les plus pompeux, et singulière contradiction, les discours adressés à ces rebelles, proclament bien haut le respect dû aux lois.

C'est ainsi que le pouvoir politique préludait au renversement de notre organisation et de nos principes militaires. Fort heureusement, la guerre extérieure vint ranimer dans nos rangs, les sentiments d'honneur et de discipline, et les belles armées de la République ne tardèrent pas à faire oublier le triste épisode des Suisses de Châteauvieux, et de leurs approbateurs emphatiques.

Le livre de M. Mortimer-Ternaux nous a semblé écrit sous une inspiration des plus honorables, mais l'auteur n'est pas arrivé à la partie la plus difficile de son œuvre, et la nature de ce recueil ne nous permet pas d'examiner si, dans ce premier travail, il a suffisamment approfondi la situation qu'il s'est donné la tâche de nous faire connaître.

F. HUGONNET.

Le Directeur-Gérant, NOIROT.

Paris. — Imprimerie de L. MARTINET, rue Mignon, 2.

APERÇU HISTORIQUE

SUR

LES FORTIFICATIONS, LES INGÉNIEURS

ET SUR LE CORPS DU GÉNIE.

CINQUIÈME PARTIE (1).

GUERRE D'AMÉRIQUE.

Le 6 février 1778, la France signa avec les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale un traité d'alliance qui était une déclaration de guerre à l'Angleterre; il n'y en eut pas d'autre. Déjà plusieurs nobles français (à la tête était le marquis de Lafayette, et quatre officiers du génie, Duportail, de Gouvion, La Radière et Laumoy) étaient dans les rangs des Américains. Après les campagnes de 1777 et 1778, Dupor-

(1) Voir le *Spectateur militaire* de janvier 1860 à février 1862.

tail et de Gouvion construisirent, sur une langue de terre qui s'avance dans l'Hudson, le fort de Westpoint qui, en 1780, le 22 septembre, faillit tomber au pouvoir de l'ennemi par la trahison de son commandant.

SIÉGE DE SAVANNAH QUI FUT LEVÉ.

Savannah, capitale de la Géorgie, est située sur la rive droite de la rivière dont elle porte le nom, à peu de distance de son embouchure dans la mer. Elle n'était pas fortifiée et n'était gardée que par 400 miliciens, lorsque les Anglais s'en étaient emparés en y entrant par la rivière ; ils l'avaient depuis enveloppée, du côté de terre, d'une ligne de redoutes et de batteries construites en sable, revêtues en partie intérieurement de saucissons. Les merlons des batteries étaient coffrés en madriers. A 50 ou 60 mètres de ces ouvrages, régnait dans tout le pourtour un abatis très épais en certains endroits. En arrière de cette première ligne, en était une seconde qu'on ne put bien reconnaître et qui ne paraissait être qu'une large tranchée où la garnison campait. La première ligne était armée de 48 pièces de canon de neuf, 2 du calibre de vingt-deux et 7 petits mortiers.

La droite de la ville, défendue par un marais, était inattaquable. La gauche n'offrait pour les approche[illegible] qu'un terrain bas et marécageux. Le centre présent[illegible] un petit rideau à l'abri duquel on parvenait jusqu[illegible] 400 mètres des retranchements. C'est là que se [illegible] l'ouverture de la tranchée.

L'amiral d'Estaing, qui commandait l'escadre fra[illegible]

se envoyée en 1778 au secours des Américains et sur
uelle étaient 3,000 hommes de troupes de débar-
ement, fut, en 1779, chargé de faire le siége de
vannah, avec le concours d'un détachement d'Amé-
ains que devait lui amener par terre le général
icoln. La garnison de la place, qui n'était d'abord
e de 1,300 hommes, se trouva portée à 2,100 par un
fort qu'elle reçut. O'Connor, officier du génie fran-
s qui s'était embarqué avec l'amiral, dirigea les
aques et a écrit un journal du siége. En adressant
journal, l'amiral le déclara véridique et l'accom-
gna de nombreuses observations pour expliquer la
uvaise issue des attaques.

« Le 11 septembre, au soleil couchant, toutes les cha-
pes et canots de l'escadre chargés de troupes se trou-
it à l'embouchure de la rivière Vernon, précédés d'un
iment à bord duquel le général français franchit la
re; il est suivi par toutes les chaloupes et canots, et
re neuf et dix heures du soir, 1,800 hommes débar-
nt sans obstacle, à 12 kilomètres de l'embouchure
la rivière. Le 12, le général s'avance à la tête de
0 hommes jusqu'à la fourche de deux chemins. Le
, l'armée, forte de 2,400 hommes, fait une marche
16 kilomètres pour s'approcher de Savannah; le
ème jour, elle fait sa jonction avec l'armée améri-
ine. Le général envoie une sommation au gouver-
ur, qui demande un délai et répond le 17 qu'il est
solu à se défendre. Pendant quatre jours le mauvais
mps empêche toute communication avec l'escadre.
 22, l'armée française se met en marche et prend

poste à 1500 mètres autour de la place. L'armée américaine se place à sa gauche et achève l'investissement.

Le 23 septembre, à sept heures du soir, O'Connor ouvre la tranchée sous les yeux du général, avec 300 travailleurs soutenus par 600 grenadiers. Il pousse un boyau de 200 mètres et commence un bout de parallèle éloigné de 300 mètres des ouvrages des ennemis. Au jour, ils font une sortie qui est repoussée.

La deuxième nuit, du 24 au 25, on fait deux boyaux pour communiquer de la parallèle avec le dépôt de tranchée, et l'on commence à la gauche une batterie pour douze pièces, six de 18 et six de 12.

De la troisième à la onzième nuit, ou du 25 septembre au 4 octobre, on achève la batterie de la gauche et l'on en construit deux nouvelles, l'une à la droite pour seize pièces (onze de 18 et cinq de 12), et l'autre pour neuf mortiers.

Le 4, à la pointe du jour, on dirige toutes les pièces sur celles des ennemis et la canonnade commence. La place y répond par un feu très vif et supérieur.

La douzième nuit, du 4 au 5, le feu est très faible de part et d'autre. Nos troupes, excédées de fatigue par l'armement des batteries, par la confection et le transport des gabions, sont hors d'état de continuer les cheminements. La treizième nuit, les maladies causées par l'intempérie du climat s'y joignent, et elles ne fournissent point de travailleurs.

La quatorzième nuit, du 6 au 7, encouragé par les reconnaissances de M. de Laumoy, actuellement au service des Américains, et par les rapports des déserteurs, le général se détermina à faire les dispositions d'une attaque de vive force sur la droite des ennemis. Le 9, à quatre heures du matin, cette attaque, longuement décrite dans les observations de l'amiral, eut lieu avec 2,200 hommes de nos troupes et 1,000 Américains. Le feu des retranchements causa un changement dans la direction des colonnes qui, malgré l'exemple de beaucoup d'officiers, malgré leurs exhortations, se jetèrent à gauche dans le terrain marécageux. Lorsqu'elles en sortirent et marchèrent à l'attaque, elles étaient mêlées et sans ordre et furent repoussées.

Les 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 on fut occupé à retirer l'artil

›rie des bàtteries et à l'embarquer, ainsi que les blessés et les ba-ages. Le 18, l'armée quitta le camp de devant Savannah. Le 19 et : 20 elle se rembarqua, et arriva le lendemain à l'escadre.

SIÉGE DE PONDICHÉRY.

La guerre avait lieu en même temps dans l'Inde. En .778, au commencement d'août, les Anglais mirent le iége devant Pondichéry avec une nombreuse artillerie.)epuis le 5 juillet, M. de Bellecombe, maréchal de amp, qui en était gouverneur, y faisait exécuter des ravaux de défense. Le 8 août, les ennemis ouvrirent a tranchée devant la place au nord et au sud, pour artager les forces de la garnison. L'attaque du sud, ui fut la principale, chemina lentement; la capitulaion ne fut signée que le 18 octobre.

LE MARÉCHAL DE SÉGUR, MINISTRE DE LA GUERRE.

Le maréchal marquis de Ségur prit le ministère de la guerre le 23 décembre 1780 et se démit le 29 août 1787. Son administration a été une des plus longues et des plus remarquables.

SIÉGE D'YORK EN 1781.

Le siége d'York, dans la Virginie, est une des opérations les mieux combinées que les armées française et américaine ont exécutées. Le caractère et les talents des deux généraux en chef, Washington et Rochambeau, étaient une garantie certaine du succès. Duportail commandait le génie dans l'armée américaine, où servait Lafayette, revêtu du grade de général-major.

Querenet de la Combe, officier du génie sorti de Mézières en 1752, commandait son arme dans l'armée de Rochambeau et adressa au ministre un journal du siége avec plan et carte.

La ville d'York est bâtie, partie sur le sommet, partie sur le revers d'un plateau de la rive droite de la rivière d'York. Ce plateau, coupé de ravins, se termine en escarpement du côté de la rivière. A la gauche, par rapport à nous, il est borné par un ravin profond et marécageux qui couvrait les deux tiers de la position qu'occupait lord Cornwallis avec environ 8000 hommes, compris les troupes qu'il avait à Glocester, sur la rive gauche du fleuve. Cette position, sur près de 2000 mètres de développement, était fortifiée par des redoutes et des batteries fermées à la gorge et liées par des courtines. Ces ouvrages étaient fraisés et leurs fossés défendus par des abatis. Dans quelques parties, la courtine était d'arbres debout, jointifs et terrassés par derrière. Enfin, l'assiégé occupait à sa gauche un point avantageux sur l'escarpement de la rivière, par une petite redoute fraisée et entourée d'abatis, avancée à 340 mètres au delà de la ligne principale. A la droite de cette redoute, en était une autre plus considérable qui était étoilée. Ces deux ouvrages n'avaient point de communication entre eux ni avec le corps de place.

Le 28 septembre, les deux armées combinées, montant à environ 16,000 hommes, se réunirent aux environs d'York pour en former l'investissement. L'armée américaine appuya sa droite à la rivière et sa gauche à un marais; l'armée française, comme armée auxiliaire,

se plaça à la gauche de la première, appuya sa droite au marais et sa gauche à la partie supérieure de la rivière. Le 29, on procéda à une reconnaissance. Le 30, on s'empara des postes avancés que l'ennemi occupait dans la campagne, et on les lia par une ligne de contrevallation.

La nuit du 6 au 7 octobre, on ouvrit la tranchée par une première parallèle tracée à la distance d'usage, la droite appuyée à l'escarpement de la rivière, la gauche à un ravin, et l'on commença la construction de redoutes pour l'assurer contre les sorties. La deuxième nuit, on élargit la parallèle et l'on traça plusieurs batteries auxquelles on travailla. La sixième nuit, du 11 au 12, on entama la seconde parallèle et on traça les redoutes nécessaires à sa sûreté et à la protection des batteries que l'on commença la nuit suivante, en avant de la parallèle.

La neuvième nuit, du 14 au 15, le baron de Viomênil, avec quatre compagnies de grenadiers et chasseurs français, et le marquis de Lafayette à la tête de l'infanterie légère américaine, emportèrent les deux redoutes avancées qui n'avaient pas de communication avec le corps de place, et on les comprit dans la seconde parallèle. La dixième nuit, l'ennemi fit une sortie sur notre gauche et encloua sept pièces de canon qui n'étaient pas encore en batterie. La onzième nuit, du 16 au 17, on arma les batteries de la deuxième parallèle. Le 17, elles en imposèrent tellement au feu des retranchements de l'ennemi, que lord Cornwallis demanda une suspension d'armes et signa, le 18, une

capitulation par laquelle il se rendait prisonnier de guerre et nous livra 200 pièces de canon, dont 80 de bronze.

La perte de l'armée française n'excéda pas 90 hommes, tués ou morts de blessures, dont 3 officiers ; celle des Américains fut moindre.

Le 20 octobre, dans un ordre du jour, Washington adressa des remercîments à l'armée pour la conquête qu'elle venait de faire. Il exprima sa vive reconnaissance au comte de Rochambeau pour les conseils et l'assistance qu'il avait reçus de lui dans tous les temps. Ne pouvant pas nommer tous les officiers, il voulut cependant faire mention de la vigueur et de la science que le général Duportail et le colonel Querenet de la Combe avaient fait briller dans la conduite des attaques.

Le cabinet de Versailles se montra très généreux envers les officiers du génie du siége. Querenet reçut une pension de 1,200 livres et une commission de colonel; Cantel d'Ancteville, d'Oyré, Garavaque et Plancher des pensions de 600, 400 et 300 livres; Crublier d'Opterre la croix de Saint-Louis, le baron de Turpin et Bouan chacun une gratification.

SIÉGE DU FORT SAINT-PHILIPPE DE MAHON.

Par le traité de paix de 1763, les Anglais avaient recouvré l'île Minorque. Le premier soin du général qui en eut le commandement fut de faire table rase dans l'emplacement du faubourg de Saint-Philippe et de transporter ce faubourg plus loin. Il semblait après

ela que le fort, armé d'une bonne défense souterraine, ût être imprenable.

En 1781, les cours de France et d'Espagne, unies ar une alliance intime et maîtresses momentanément le la mer, résolurent de reprendre sur les Anglais l'île Minorque et, s'il était possible, Gibraltar. La tâche rincipale incombait à l'Espagne ; la France lui prêta on appui comme auxiliaire.

Dans le siége du fort Saint-Philippe, le duc de rillon, lieutenant-général, reçut des pleins pouvoirs our commander en chef les troupes des deux nations. 'armée espagnole fut d'environ 10,000 hommes et ce ont ses ingénieurs qui dirigèrent tous les travaux 'attaque. Le corps auxiliaire français fut de huit batail-ons, commandés par le baron de Falckenhayn, maré-hal de camp ; deux ingénieurs, Saint-Hillier, capi-aine, et d'Aumont, lieutenant, furent mis sous ses rdres.

Le débarquement de l'armée espagnole se fit les 20 21 août en deux détachements, l'un, qui fut le plus nsidérable, à la Mezquita, au nord-est du fort, autre, de 2,000 hommes seulement, au sud-ouest, ans l'anse d'Alcafa. Le projet, qui était de surprendre ennemi, fut manqué. Le corps français ne débarqua u'à la fin d'octobre, et fut chargé de garder les pres-u'îles qui sont à la gauche de l'entrée du port.

Avant de commencer les travaux d'attaque, le duc de Crillon fit construire huit batteries destinées à em-pêcher l'introduction des secours dans le fort par la voie de la mer. Ces batteries furent l'ouvrage d'environ

deux mois. On fit ensuite choix du front d'attaque, qui fut le même que dans le siége de 1756, le front entre les lunettes d'Anstruther et de Kent. On travailla en même temps à six batteries et à la ligne ou première parallèle qui devait les soutenir. Il n'y eut point de tranchée ouverte; tout fut en remblai. Les ingénieurs espagnols profitèrent habilement des murs en pierres sèches qui restaient de l'ancien faubourg pour dérober à l'ennemi la connaissance de leur travail; ils élevaient derrière et joignant ces murs un parapet en sacs de terre séparés par quelques lits de fascines, consommant 216 sacs de terre par mètre courant. Quand il s'agissait d'une batterie, on abattait le mur après que le parapet avait été fait.

Le 6 janvier 1782, dix-sept batteries armées de 101 canons de gros calibre et 29 mortiers étaient en état de tirer, et les trois quarts de ces bouches à feu battaient le fort. Un feu terrible eut lieu de part et d'autre pendant un mois.

Quel ne fut pas l'étonnement des assiégeants, n'ayant encore entrepris aucun cheminement vers le fort, dont ils étaient éloignés de 5 à 600 mètres, lorsque le 4 février, à neuf heures du matin, ils virent un drapeau blanc arboré sur les ouvrages : le duc de Crillon reçut à la même heure un projet de capitulation que lui envoyait le général Murray, gouverneur de Saint-Philippe. Ce brave militaire cédait à la nécessité. Ses soldats, réduits par le feu et les maladies au nombre de 2,000, mourant d'infection dans les casemates, étaient hors d'état de se défendre; le 5, ils défilèrent avec

tous les honneurs de la guerre entre deux haies de troupes françaises et espagnoles, déposèrent leurs drapeaux et leurs armes sur les glacis, et reconnus prisonniers de guerre jusqu'à échange par la capitulation qui fut signée, ils s'embarquèrent pour l'Angleterre. Leurs ingénieurs, se souvenant de 1756, avaient fait dans les chemins couverts, les fossés et les contre-mines, des préparatifs de défense contre une attaque de vive force, qui ont été décrits par Saint-Hillier dans un mémoire fort intéressant.

La cour d'Espagne prit le parti fort sage d'ordonner la démolition du fort Saint-Philippe; on la commença immédiatement. Minorque lui fut restituée par la paix qui fut conclue.

ATTAQUE DE GIBRALTAR.

Depuis les siéges de 1705 et 1727, les idées étaient fixées sur la préférence à donner à une attaque par mer pour réduire cette hydre de forteresse. A la fin de juillet 1781, d'Arçon, lieutenant-colonel du génie, fut appelé à Versailles et envoyé en Espagne. Il reconnut avec un soin extrême la place et fit un projet d'attaque par mer, appuyée d'une attaque par terre. Après la prise du fort Saint-Philippe, ce projet fut approuvé par les deux cours. Le duc de Crillon, nommé capitaine général d'Espagne, eut le commandement du nouveau siége. La cour de Madrid mit sous ses ordres une armée de 27,000 hommes et un nombre considérable d'ingénieurs. La France fournit le corps de 4,000 hommes qui était commandé par le baron de

Falckenhayn, et une brigade de huit officiers du génie à la tête desquels était d'Arçon, qui, à la fin de mai (1782), se rendit à Algésiras pour diriger et hâter les préparatifs de l'expédition.

Son projet était d'ouvrir une large brèche dans les fronts de mer contigus au vieux môle, se servant de dix batteries flottantes insubmersibles et incombustibles, portant à babord, les unes 10, les autres 20 canons de vingt-quatre. Le côté gauche ou de babord avait à la flottaison un redoublement de madriers impénétrable aux projectiles et deux bordages entre lesquels filtrait continuellement de l'eau pour éteindre le feu des boulets rouges, au cas qu'ils pénétrassent. Le premier bordage devait être soigneusement calfaté, afin que cette eau n'entrât pas dans le bâtiment. Les canons étaient placés sous un double blindage incliné, au sommet duquel était une rigole dans laquelle des pompes faisaient parvenir une eau abondante qui devait se répandre dans toutes les parties de l'intérieur des redoublements, en quelque point qu'ils fussent attaqués par les boulets rouges.

Lorsque ces batteries ou prames furent construites, on fit l'épreuve de la rigole nourricière, et l'on reconnut malheureusement que les calfatages avaient été mal faits et que l'eau passait à travers; en sorte que les commandants des bâtiments, craignant de voir leurs poudres avariées, ne firent pas usage de ce moyen ingénieux qui était leur salut. D'Arçon fait l'aveu qu'il croyait que les boulets rouges ne seraient pas très pénétrants ou s'éteindraient, comme il arrive souvent

Enfin il espérait que toute l'attaque des prames concentrée sur le vieux môle, secondée par les 186 bouches à feu de l'attaque de terre, avait suffisamment de chances de succès.

La nuit du 15 au 16 août, commença l'attaque de terre par une sape volante d'un nouveau genre, en sacs et tonneaux remplis de sable, à laquelle on employa 11,000 travailleurs et qui avait 3000 mètres de développement; on la porta dans la même nuit à 2 mètres 60 centimètres de hauteur sur 3 mètres 25 centimètres d'épaisseur. Au moyen des préparatifs qui avaient été faits les jours précédents, on déroba à l'ennemi la connaissance de ce travail par une rapidité d'exécution qui n'a pas d'exemple. Cette sape se composait d'une longue communication et d'une parallèle-batterie, à l'épaulement de laquelle on ajouta, la nuit du 17 au 18, 3 mètres 25 centimètres d'épaisseur et où l'on marqua les embrasures. D'Arçon avait compté quatorze jours pour les travaux de l'attaque par terre, et, en effet, le 31 août les batteries auraient pu recevoir leurs bouches à feu, savoir : la parallèle-batterie, distante de 1000 mètres du vieux môle, 60 pièces de vingt-quatre et de seize, 24 mortiers et 6 obusiers; les forts et les batteries du camp Saint-Roch, 66 autres bouches à feu; sept batteries flottantes étaient alors finies, les trois autres devaient l'être dans peu de jours.

Le 12 septembre, l'escadre combinée ayant débouché du détroit et le vent étant à l'ouest, le duc de Crillon ordonna que l'attaque aurait lieu le lendemain. Gi-

braltar n'a, du côté de terre, qu'un front de fortification. Du côté de la rade sont : 1° le demi-bastion Nord A (1), commun au front de terre ; 2° le bastion d'Orange B, auquel s'appuie le vieux môle ; 3° le bastion Montaigu C ; 4° le bastion Royal D, et tous unis par des courtines et, à partir du bastion B, développés à peu près en ligne droite. D'après ce qui avait été convenu, la ligne d'embossage des prames devait être devant les fronts AB, BC, n'ayant point de feux à craindre de la place sur leur gauche. Il en fut autrement le 13, après que les 186 bouches à feu de l'attaque de terre eurent commencé à tirer ; à huit heures du matin, les dix batteries flottantes, portant 152 canons, se mirent en mouvement ; à dix heures, les deux qui étaient en tête, la *Talla-Piedra*, de 23 canons, montée par le prince de Nassau et sur laquelle était d'Arçon, et la *Pastora*, montée par le chef d'escadre Moreno, étaient mouillées à 600 mètres de distance de la place, l'une devant le bastion Montaigu, l'autre devant le bastion Royal ; deux autres prames étaient mouillées encore plus au sud et à une distance un peu plus grande de la place ; une cinquième était en arrière, dans l'intervalle des deux premières ; enfin, les cinq autres étaient sur la gauche, à 1,000 ou 1,200 mètres de distance des fronts contigus au vieux môle (2). Dans cette situation, la *Pastora* et la *Talla-Piedra* eurent à soutenir un

(1) Les lettres ne sont employées ici que par abréviation pour les noms des bastions.

(2) Nous entrons dans ces détails pour rectifier ce que dit de l'attaque de Gibraltar M. le lieutenant de vaisseau Grivel, dans un [illegible]

lutte très inégale; elles eurent en peu de temps 50 à 60 hommes hors de combat par des coups dans les sabords. Cependant, après quatre heures de combat, les murailles de la place étaient sensiblement entamées; vers midi, l'ennemi avait ralenti son feu; plusieurs boulets rouges avaient été éteints à bord de la *Talla-Piedra* par les soins d'un capitaine du génie en retraite qui avait suivi volontairement d'Arçon, et à trois heures elle soutenait encore son feu, lorsqu'un boulet rouge de quarante-deux, qui avait pénétré de plus d'un mètre dans les bordages, répandit une fumée qui causa l'alarme dans l'équipage; après avoir fait de vains efforts pour l'éteindre, à cinq heures, le prince de Nassau fit mouiller les poudres. L'attaque de terre cessa son feu à la même heure. Tout était fini; on eut alors le spectacle le plus affligeant. La *Pastora* n'ayant pas été moins maltraitée, le chef d'escadre Moreno était allé prendre les ordres du duc de Crillon qui l'avait conduit chez l'amiral Cordova, où il avait été décidé d'évacuer les prames et de les abandonner. On eut de la peine à en retirer les équipages sous le feu de l'ennemi. Le général Elliott, gouverneur de Gibraltar, envoya lui-même des chaloupes qui recueillirent 5 officiers et 337 soldats espagnols. Cinq batteries flottantes sautèrent ou furent brûlées. Quatre tenaient encore la mer le 14 à six heures du matin. D'Arçon ne quitta la *Talla-Piedra* qu'à minuit et demi. L'équipage eut

cellent écrit intitulé : *La marine dans l'attaque des fortifications.* In-8° de 48 pages. Paris, 1856.

2 officiers tués, 3 de blessés, 31 hommes tués ou noyés, 50 blessés grièvement et 11 faits prisonniers, total 97 hommes sur 400 qui le composaient, tous Français.

Après cette triste journée, on convertit le siége en blocus avec bombardement. La place était aux abois lorsque, le 18 octobre, l'amiral Howe la ravitailla.

DUNKERQUE.

Par l'article 17 du traité de paix définitif qui *fut* signé à Versailles le 3 septembre de l'année 1783, l'Angleterre consentit à l'abrogation de tous les articles des traités antérieurs relatifs à Dunkerque.

A dater de 1785 (lettre de M. de Calonne du 3 juin), le port fut destiné aux armements de commerce, et, suivant l'ordre établi en 1762, tous les travaux y furent dirigés et exécutés comme ceux qui se faisaient à Cherbourg et au Havre par les ordres du ministre des finances.

PREUVES DE NOBLESSE EXIGÉES.

Par suite des ordonnances et des règlements qui avaient été rendus sous le minisière du comte de Saint-Germain, il y avait dans l'armée deux classes d'officiers : les uns, qui avaient fait les preuves de quatre degrés de noblesse de père ; les autres qui avaient seulement fait la preuve qu'ils étaient nobles ou fils d'officiers supérieurs ou de capitaines chevaliers de Saint-Louis. Le maréchal de Ségur, voulant faire cesser cet état de choses, fit prendre par le roi la décision du 22 mai 1781, portant « que tous les sujets qui seraient

proposés à Sa Majesté pour être nommés à des sous-lieutenances dans ses régiments, seraient tenus de faire les mêmes preuves que ceux qui lui sont présentés pour être admis et élevés à son école royale militaire, et que Sa Majesté ne les agréerait que sur le certificat du sieur Chérin, généalogiste. Sa Majesté a décidé en même temps qu'elle agréerait les fils de chevaliers de Saint-Louis. »

Cette décision, qui fut appliquée à l'artillerie et au génie, a été reprochée au maréchal de Ségur comme un acte de mauvaise administration : elle changeait un ordre de choses qui était en harmonie avec le temps, et elle rendait plus difficile l'accès de la carrière militaire; enfin elle causa du mécontentement par la rigueur avec laquelle elle fut exécutée. Le maréchal ne permettait pas que la règle fléchît devant aucune considération (1). La preuve de quatre degrés de noblesse de père, y compris le produisant, exigeait la production dispendieuse de pièces originales de famille, nombreuses, bien authentiques et plus ou moins anciennes, telles que les arrêts de maintenue de noblesse. La moindre irrégularité dans ces pièces suffisait pour faire

(1) Le maréchal de Ségur était rigoureux sur le fond comme sur la forme en toute chose. Cassini, membre de l'Académie des sciences, ayant oublié le mot *Monseigneur*, dans une lettre qu'il lui écrivit, en 1786, pour lui faire observer que les petits graphomètres ordinaires ne valaient rien pour les opérations de la carte de France, le maréchal la lui renvoya, en vertu d'un règlement de tribunal, suivant lequel il doit en être ainsi toutes les fois que le protocole dû aux maréchaux de France ne sera point observé. (Vol. 3,751 du dépôt de la guerre.)

rejeter par le ministre les demandes d'examen pour l'artillerie et le génie, et à plus forte raison l'admission dans les autres corps. Toute noblesse qui ne faisait que de commencer jusqu'à la troisième génération était exclue, quel que fut l'appui qu'on pût lui prêter. Foi entière était ajoutée par le ministre au rapport du généalogiste, dont personne ne pouvait contrôler les opérations et qui se bornait à délivrer un certificat portant que le candidat avait la noblesse requise pour être reçu sous-lieutenant. Si le candidat était fils de chevalier de Saint-Louis, il devait produire l'original des lettres de nomination et de réception dans ledit ordre.

Dernières années de Monge à Mézières.

Au commencement de l'année 1780, Monge fut nommé à une place d'adjoint (1) dans la classe de géométrie de l'Académie des sciences. Bossut, s'appuyant sur cette nomination et sur l'avantage pour l'école du génie de conserver comme professeur un savant du mérite de Monge, proposa au ministre, dans une lettre datée du 12 janvier 1780, pour tout con-

(1) Chaque classe de l'Académie des sciences avait à cette époque deux places d'adjoints.

M. Arago rapporte dans la biographie de Monge, que ce savant fut en 1780 nomme à une chaire d'hydraulique, que Turgot avait créée au Louvre. Ce fait ne parait pas exact. Bossut, qui en 1775 fut nommé à la chaire d'hydraulique créée par Turgot, n'en fut jamais dépouillé; mais il s'adjoignit à une certaine époque, peut-être en 1780, son ami le géomètre Charles, académicien, à qui il céda les deux cinquièmes des appointements, qui étaient de 5,000 livres. (*Biographie universelle*, note de Bossut.)

cilier, de permettre à Monge de passer une partie de l'année à Paris sans perdre ni le titre ni la place de professeur à Mézières, et de lui donner pour adjoint son frère, dont il garantissait les talents et la capacité.

Le ministre consentit à tout ce qu'on lui demandait, et, par une lettre du 1er mars, permit à Monge de passer six mois à Paris, sans spécification des six mois qu'il devait passer à Mézières, et lui donna pour les mathématiques un adjoint qui était obligé de résider toute l'année à Mézières, aux modiques appointements de 1,000 livres par an. Cet adjoint fut, pendant deux ans, son frère cadet, et, en 1782, Ferry, né en 1756 à Raon-l'Étape, dans les Vosges, qui avait fait un travail sur la stéréotomie.

En 1783, le 27 septembre, Bezout étant mort, Monge fut nommé à sa place examinateur des gardes du pavillon et de la marine. « Il quitta alors définitivement, dit M. Arago, l'école de Mézières. Les chefs *militaires* (il n'y en avait pas d'autres) placés à sa tête se montraient jaloux de leur jeune subordonné; le commandant supérieur alla jusqu'à s'écrier, en faisant un emprunt au cardinal Mazarin : « *Il nous faut remplacer Monge par un homme qui ne soit personne.* » Voici exactement comment les choses se passèrent.

Le major de Villelongue fit décider le 14 décembre par le ministre de la guerre que Monge tiendrait strictement résidence à Mézières pendant les six premiers mois de l'année, temps auquel les élèves étaient plus à portée de profiter des instructions que les fonctions de

ses deux places l'obligeaient de leur donner. En 1784, Monge ne se conforma point à ces dispositions; après avoir, au commencement de l'année, suivi le travail des élèves sur la stéréotomie et la coupe des pierres et des bois jusqu'au 1er avril, il commença le cours de physique et l'abandonna le 15 mai pour aller faire les examens de la marine. Lorsqu'il revint à Mézières, le 11 septembre, les élèves étaient occupés du simulacre de siége et hors de mesure de reprendre le cours de physique.

Le major de Villelongue fit alors sur Monge, le 10 octobre 1784, sans avoir égard à ses rares talents et à ses services, un rapport sévère qui le força à opter entre la place de professeur à Mézières et celle d'examinateur des gardes du pavillon et de la marine. Monge opta pour cette dernière et reçut du roi le titre d'une pension de 1,000 livres, en considération des services qu'il avait rendus à l'école du génie. Il fut remplacé par Ferry, qui avait beaucoup d'esprit, de pénétration et de talent, et qui s'occupait avec zèle de l'instruction des élèves. Le malheureux état de sa fortune ajoutait à l'intérêt qu'on lui portait. (Voir sur les travaux de ce professeur l'*Essai sur Monge*, par Ch. Dupin.)

CLOUET ATTACHÉ A L'ÉCOLE.

En 1783, M. de Caux attacha à l'école, comme maître de dessin, Clouet, homme sage, exact et laborieux, qui réunissait une multitude de talents, tous très utiles à l'instruction des élèves, tant pour le dessin que pour le

levé et le figuré du terrain, l'usage, les détails et les procédés des arts, et par ses connaissances en physique, chimie et histoire naturelle. Il avait établi une manufacture de faïencerie et savait beaucoup de chimie. Clouet, voulant donner à peu près tout son temps, dix heures par jour, à l'école, exigeait 1,200 livres, sans retenue. M. de Caux pensa qu'un sujet aussi rare et qui, n'étant âgé que de trente ans, faisait espérer de longs et très utiles services, n'était pas trop payé à ce prix. Les employés de l'école étaient en usage, par une longue possession, de ne travailler que pendant six heures chaque jour.

AUGOYAT.

(La suite à la prochaine livraison.)

NOTICE GÉOGRAPHIQUE ET STATISTIQUE

SUR LE MEXIQUE EN GÉNÉRAL

ET SUR LES PROVINCES CENTRALES EN PARTICULIER (1).

Ce n'est point une étude de la question mexicaine que nous entreprenons : l'objet de cette notice est beaucoup plus restreint. Plus tard, quand les événements auront abouti à une solution, le *Spectateur militaire* fera, s'il le faut, l'histoire de la campagne, et pourra même, à cette occasion, développer les circonstances qui y ont donné lieu. Pour le moment, laissant aux journaux politiques le soin d'instruire le public des faits qui ont amené l'intervention des trois puissances alliées, nous devons nous borner à quelques détails de statistique et de topographie de nature à éclairer nos lecteurs sur les provinces qui vont être le théâtre des opérations. Ces détails, que nous avons pris aux sources officielles, nous ont paru indispensables. Le Mexique est loin de nous; on le connaît peu, et les opérations courraient risque de n'être pas comprises, si l'on ne savait à quoi s'en tenir d'une manière certaine sur la configuration du pays, ses difficultés et ses ressources.

(1) Voir la carte pour servir à l'intelligence des opérations militaires au Mexique, jointe à cette livraison.

Néanmoins, comme les opérations en question ne sortiront pas des provinces de Vera-Cruz, de Puebla, de Mexico et de Queretaro, nous nous restreindrons à la description de ces quatre États, que traversent, d'ailleurs, les routes de Tampico et de la Vera-Cruz à Mexico, les seules que puissent suivre les armées alliées pour gagner la capitale de la République. Mais auparavant un aperçu général sur l'ensemble de cet empire nous a paru nécessaire.

Population. — Avant l'annexion du Texas aux États-Unis, la superficie totale du Mexique était de 1,650,000 milles carrés américains, de 2588 mètres le mille.

En 1793, suivant le rapport adressé au roi d'Espagne par le comte de Ravellagigedo, la population du Mexique, à l'exclusion des intendances de Vera-Cruz et de Guadalajara, était répartie de la manière suivante :

Indiens.	2,319,741
Européens.	7,904
Créoles.	677,458
Métis, nègres, mulâtres, etc.	1,478,426
Total.	4,483,529
Quant à la population des intendances de Vera-Cruz et de Guadalajara, elle était, d'après le recensement de 1803, de.	786,500
Population du Mexique à la fin du dernier siècle.	5,270,029

M. de Humboldt, en 1803, estimait cette même population à 5,837,100 ; en 1824, M. Poinsett l'évaluait

à 6,500,000, et en 1830, M. Burkhardt, savant voyageur allemand, la distribuait ainsi :

Indiens.	4,500,000
Blancs.	1,000,000
Nègres.	6,000
Métis et autres mélanges.	2,490,000
Total.	7,996,000

Aujourd'hui la population du Mexique est de 8,283,088 habitants, répartis entre les provinces suivantes :

Sonora.	147,133 habitants.
Chihuahua.	160,000
Coahuila.	67,590
Nouveau-Léon.	144,869
Tamaulipas.	108,514
San-Luis Potosi.	390,360
Zacatecas.	302,141
Aguascalientes.	83,243
Durango.	156,519
Sinaloa.	160,000
Jalisco.	804,058
Guanajuato.	874,073
Michoacan.	491,679
Queretaro.	180,000
Mexico	1,019,554
Puebla.	655,622
Vera-Cruz.	338,859
Guerrero.	270,000
Oaxaca.	499,567
Chiapas.	161,914
Tabasco.	63,596
Yucatan.	680,325
A reporter.	7,752,616

Report. . . .	7,752,616	habitants.
District de Mexico.	230,000	
Basse Californie.	9,000	
Colima.	61,243	
Tlaxcala.	80,171	
Tehuantepec.	82,395	
Le Carmen.	12,305	
Sierra Gorda.	55,358	
Total. . . .	8,283,088	

Les éléments dont se compose la population du Mexique sont très inégalement répartis. Le siége principal des blancs, originaires d'Europe, est sur les plateaux, particulièrement au centre, dans les États de Puebla, de Mexico, de Querétaro, de Michoacan, de Guanajuato, de Zacatecas et de Jalisco, ainsi que dans les États d'Oaxaca et de San-Luis Potosi. Les différentes races indiennes sont également concentrées dans ces nêmes États, qui comprennent tout le territoire de ancien empire d'Anahuac et ceux des royaumes et des ɔpubliques alliés, amis ou tributaires de cet empire. u nord, on ne rencontre presque exclusivement que s descendants de blancs. Ils sont issus pour la plurt de colons basques, navarrais et catalans, et comme sont restés purs de tout mélange avec les indigènes, s'en montrent très fiers. Ils ont conservé les mœurs es qualités de leurs ancêtres. Ils sont entreprenants, ves, hospitaliers, polis, intelligents et adroits. Indiens nomades (Indianos bravos), qui, autrefois, vraient à la chasse dans ces contrées, comme les hes et les Comanches, se retirèrent, à l'époque de

la conquête, mais après avoir longtemps résisté aux envahisseurs, dans le Bolson de Mapimi, dans les montagnes de San Saba entre le Rio del Norte et les frontières méridionales des États-Unis, et dans les régions inhospitalières du nord-ouest. On les voit sortir quelquefois, mais rarement, de leurs forêts, pour commercer avec les blancs ou inquiéter leurs établissements. Dans le Durango, le Chihuahua, le Nouveau-Léon et Coahuila, la race indienne pure est totalement inconnue. On la retrouve dans l'Etat de Sinaloa et dans la Sonora, où les vainqueurs arrivèrent à temps pour arrêter l'émigration des tribus et les empêcher de passer le Rio Gila. On rencontre encore çà et là des tribus d'indigènes en Californie, mais, dans ce pays, les Indiens à demeure fixe vivent partout séparés des blancs. Sur les côtes des deux océans, ainsi que dans les profondes vallées, chaudes et humides, de l'intérieurs habitent des nègres, des mulâtres et des Zambos, qui y cultivent la canne à sucre et les bananes. Les Zambos sont des espèces de mulâtres issus de noirs et d'Indiens : ils sont de haute taille, forts, robustes et parfaitement propres aux travaux de la tierra caliente. Ceux qui habitent les côtes y exercent, dans les villes, les métiers pénibles et y font tous les gros ouvrages. Quant aux métis, ils composent la classe moyenne de la population et sont ouvriers, fermiers, petits marchands ou petits employés.

Les Indiens purs, que l'on pourrait croire au premier abord ne former qu'une seule grande masse, se divisent en une foule de dénominations d'origine et

général tout à fait différente. Les traditions, les coutumes, les langues sont aussi éloignées, plus éloignées même les unes des autres que celles des diverses nationalités de l'ancien continent. On a compté, dans le seul territoire du Mexique, jusqu'à vingt langues bien caractérisées, complétement indépendantes, sans aucun lien qui les rattache d'une manière apparente ou constatée. Quelques-unes ont des articulations qui ne se retrouvent pas dans les autres, et elles se distinguent toutes à la prononciation, quoiqu'on ne les comprenne pas. On est frappé, par exemple, de la différence que l'on observe, en arrivant dans le pays, entre les sons profondément gutturaux de l'idiome aztèque, parlé dans les États de Mexico, de Puebla et de Vera-Cruz, et les syllabes pleines et larges de l'otomi, que parlent les Indiens de l'État de Michoacan; entre les sons criards de la langue des Mijes et les articulations douces, presque molles de leurs voisins, les Zapotèques.

Voici quelles sont les principales familles d'Indiens que l'on retrouve encore dans le Mexique :

1. Dans l'État de Yucatan : les Mayas.

2. Dans l'État de Chiapas et dans une partie de celui de Tabasco : les Teochiapanèques, les Zoques, les Cendales et les Mames.

3. Dans l'État d'Oaxaca : les Zapotèques, les Mixtèques, les Mijes, les Chinantèques, les Chontales, les Cuicatèques, les Chochos, les Chatènes, les Huabes, les Huatequimanes, les Izcatèques, les Almoloyas, les Soltèques, les Triqués, les Pabuques, les Amusgos, les

Zoques sur les frontières de l'est, et des Aztèques disséminés çà et là.

4. Dans les États de Mexico, de Puebla et de Vera-Cruz : les Aztèques, en général. On trouve encore, dans l'État de Puebla, des Totonaques; dans l'État de Vera-Cruz, au nord-est, des Popolucas et des Tlapanèques, et sur les frontières d'Oaxaca, des Mixtèques; dans l'État de Mexico, des Huastèques et des Cuitlatèques.

5. Dans l'État de Michoacan : des Tarrasques et des Otomis.

6. Dans l'État de Querétaro : des Otomis, quelques familles de Chichimèques et des colonies d'Aztèques.

7. Dans l'État de Guanajuato et dans celui de Zacatecas : les ramifications chichimèques des Pamos, des Capuces, des Samues, des Mayolias, des Guamanes et des Guachichiles, avec des colonies d'Aztèques.

8. Dans l'État de Jalisco : des Cazcanes, des Guachichiles, des Guamanes, des Tenoxquines, tous autant de rameaux de la grande famille chichimèque, ainsi que des Matlacingos et des Jaliscos.

9. Sur les frontières des États de San-Luis Potosi, Nouveau-Léon et Tamaulipas : quelques faibles restes de tribus chichimèques et de colonies d'Aztèques ou plutôt de Tlascaltèques.

10. Dans les États de Durango et de Chihuahua : les Tepehuanes et leurs ramifications, c'est-à-dire les Topias, les Acaxis, les Xiximes, les Sicurabas, les Himas et les Huimis, avec quelques colonies aztèques; en outre, les Acotlanes, les Cocoyames, les Yanos et les Tarahumaras dans les gorges de Tarahumara-Alta.

11. Dans l'État de Sinaloa : les Coras, les Vayarites et les Hueicolhues, au sud ; les Tubars, les Sinaloas et les Cahitas, au nord.

12. L'État de Sonora renferme un nombre considérable de tribus indiennes, dont les plus importantes sont : les Mayos, les Yaquis, les Seres, au midi; les Pimas, les Apaches, etc., au nord.

13. Dans la presqu'île californienne : au sud, les Pericues, les Monguis, auquels se rattachent les Guaycuras et les Coras, des Cochimas ou Colimis, des Laimones, des Utchitas ou Vehitis et des Icas.

Quelque séparées les unes des autres que soient ces nombreuses tribus, quelque grande différence qu'on remarque dans leurs langues, leurs mœurs, leur constitution physique même, elles ont cependant toutes des traits qui leur sont communs entre elles et avec toutes les autres familles de la grande race américaine, depuis le Saint-Laurent et le Mackenzie jusqu'au détroit de Magellan et à la Terre de Feu. Les Indiens du Mexique, comme tous les naturels du nouveau monde, à fort peu d'exceptions près, ont le teint cuivré tirant plus ou moins sur le brun, les cheveux lisses, noirs, plats et très luisants, les pommettes des joues saillantes, les yeux noirs, bien fendus, légèrement obliques, la vue excellente et très étendue, les lèvres grosses et épaisses, mais le nez droit et bien fait. La tête est angulée, le front bas et couvert, les oreilles grandes, les sourcils saillants et bien arqués, le visage un peu large sans être plat : la ligne faciale est fortement inclinée en arrière, plus fortement que chez les

Mongols, mais moins que chez les nègres. La barbe est rare, en général, quoique plus épaisse que chez les Indiens de l'Amérique du Sud, et se montre assez tard. Le plus ou moins d'élévation de la température n'a pas sur la peau des Américains l'influence qu'elle exerce sur celle des populations de race caucasique. Les habitants de l'extrême nord, des plateaux les plus froids, sont aussi bruns que ceux des régions les plus chaudes, des côtes les plus orageuses, et souvent même les parties couvertes du corps sont plus foncées que les mains et le visage. Les dents sont admirablement blanches et bien rangées; la taille est haute, la charpente solide et musclée, la poitrine bombée et large. Les déformations sont rares, le rachitisme à peu près inconnu.

Tels sont les caractères généraux de la race américaine. Bien des tribus présentent des déviations, mais, quelque considérables qu'elles paraissent, elles peuvent être facilement ramenées au type commun.

Ressources. — Les revenus du Mexique se composent d'impôts fonciers, de droits sur l'exportation de certains produits, de monopoles, comme celui du tabac, de la poudre, du sel, etc. En 1840, ces revenus étaient de 12,744,157 piastres (1). Aujourd'hui, ils peuvent être de 14,000,000.

Dette. — La dette du Mexique est relativement très considérable. Elle peut être divisée en dette intérieure et dette étrangère :

(1) La piastre ou paso = 5 fr. 40 cent.

Dette intérieure.	18,550,000 piastres.
Dette étrangère..	65,800,000
Total.	84,350,000 piastres.

Dépenses. — Il y a quelques années, les dépenses totales de la République, y compris les intérêts de la dette, étaient de 13,155,922 piastres. Elles n'ont pas dû varier beaucoup depuis lors, dans les moments de calme.

Armée. — La guerre civile, que l'ambition des généraux n'a cessé d'entretenir au Mexique, a souvent modifié les rapports d'effectif et les termes de l'organisation de l'armée, chaque prétendant à la présidence ayant des exigences particulières de position à satisfaire.

Dans l'état normal, les forces de terre de la République comprennent l'armée permanente, la milice active et la garde nationale. Les deux premières relèvent uniquement du ministère de la guerre et sont commandées par le président. Les chefs des dix-huit divisions militaires n'ont pas affaire aux autorités administratives des États particuliers dans lesquels ils résident.

L'armée permanente se compose de la manière suivante :

État-major général.	14 généraux de division.	40
—	26 — de brigade.	
Artillerie.	3 brigades à pied.	1,767
—	1 brigade montée.	
—	5 compagnies séparées.	
	A reporter. . . .	1,807

		Report. . . .	1,807
Génie	1	directeur général	239
—	3	colonels.	
—	6	lieutenants-colonels.	
—	1	adjudant.	
—	14	capitaines.	
—	16	lieutenants.	
—	10	sous-lieutenants.	
	44	sous-officiers.	
—	12	musiciens.	
—	132	hommes.	
Infanterie.	12	bataillons d'infanterie de ligne (de 1223 hommes chacun). 14,676	15,798
—	11	compagnies d'infanterie légère (de 102 hommes chacune). 11,122	
Cavalerie.	12	régiments de cavalerie de ligne (de 815 hommes chacun). 9,780	14,200
—	2	escadrons de chevaux-légers (de 500 hommes chacun). 1,000	
—	35	compagnies de cavalerie légère de frontière de 3,420 hommes en tout.	
Effectif total de l'armée permanente. . . .			32,044

La milice active, au complet, se compose ainsi :

			Hommes.
Artillerie.	12	compagnies.	1,152
Infanterie.	20	bataillons à l'intérieur.	24,240
—	13	— sur les côtes.	6,600
—	15	compagnies aux frontières du nord. .	1,500
Cavalerie.	7	escadrons et 5 compagnies.	2,675
			36,167

La milice active est fournie par contingents spéciaux et organisée sur le modèle de l'armée permanente; mais, quoique toujours prête, elle n'est mobilisée

que dans les grandes occasions. C'est une sorte de landwehr, que l'on peut employer, non-seulement à l'intérieur, mais au dehors.

Quant à la garde nationale, elle n'a pas d'effectif déterminé. Après la chute du régime fédéral, en 1834, le général Barragan, qui venait de succéder au vice-président Farias, fixa par décret à $\frac{1}{500}$ de la population valide de chacun des États le contingent à fournir pour la garde nationale. Ce décret dérisoire équivalait à une dissolution.

Les dépenses de l'armée permanente et de la milice ont varié de la manière suivante. Elles étaient en :

1825 de	18,916,524 piastres.
1826	13,587,083
1827	10,378,678
1828	10,382,977
1829	8,340,659
1835	9,372,875
1836	11,000,000
1840	17,116,878

On voit que, dans certaines années, le budget de la guerre a pu absorber tous les revenus de la République et nécessiter même des emprunts.

Église. — L'Église du Mexique comprend un archevêché, huit évêchés, 1,190 paroisses, et retire de la dîme un revenu de deux millions de piastres.

	Paroisses.	Revenu épiscopal en piastres.
Archevêché de Mexico	244	130,000
Evêché de Puebla	241	110,000
— de Valladolid (Michoacan)	116	100,000
A reporter.	601	340,000

		Paroisses.	Revenu épiscopal en piastres.
	Report.	601	340,000
—	de Guadalajara (Jalisco). . .	120	90,000
—	de Durango.	46	35,000
—	de Monterey (Nouv.-Léon).	51	30,000
—	de Yucatan.	85	20,000
—	d'Oaxaca.	140	20,000
—	de Sonora.	30	6,000
		1,073	541,000
—	de Chiapas.	117	
	Total général. .	1,190	

Le diocèse de Chiapas, qui appartient au Mexique depuis l'annexion de cet État, n'est pas suffragant de l'archevêché de Mexico, mais de celui de Guatemala.

Outre la dîme, le clergé du Mexique possédait un capital d'au moins 44,500,000 piastres, sans compter celui des couvents, qui, au commencement de ce siècle, était de plus de 10,000,000 de piastres. Cette immense richesse est aujourd'hui diminuée grâce à la révolution, mais elle n'en est pas moins toujours fort considérable.

I. — État de Véra-Cruz.

L'État de Véra-Cruz, où auront lieu les premières opérations des armées et des flottes alliées, s'étend du nord-ouest au sud-est, le long du golfe du Mexique, entre les 17° 43' et 22° 15' de latitude septentrionale. Il est compris entre les 0° 15' et 4° 25' de longitude orientale en partant du méridien de Mexico, ou 96° 46' et 101° 21' de longitude occidentale du méridien de Paris, et il a une superficie de 3,501 lieues carrées

espagnoles, de 5,000 mètres la lieue. Sa population, d'après les dénombrements les plus récents, est de 338,860 habitants.

Le terrain, à l'exception des côtes, est très montagneux, surtout dans le district d'Orizava, coupé par la Sierra-Madre, qui y pénètre par l'État d'Oaxaca et se prolonge dans celui de Puebla. Cette cordillère est remarquable par les deux pics élevés qu'on y rencontre et qui lui donnent un aspect imposant et majestueux. Le premier et le plus considérable, le volcan de Citlaltepetl ou mont de l'Étoile, de *Citaline* (étoile) et de *tepetl* (montagne), est situé au nord-est d'Orizava. La forme en est conique, et la cime, couronnée d'une neige éternelle, apparaît de loin, quand le soleil y envoie ses rayons, comme une *étoile resplendissante.* M. de Humboldt en a calculé la hauteur, qu'il estime à 5,295 mètres au-dessus du niveau de la mer. On l'aperçoit du golfe à plus de 30 lieues de là, et il sert de point de repère aux navigateurs. Le second pic est le fameux *Coffre de Perote,* connu des anciens Mexicains sous le nom de *Nauchampatepetl* ou montagne carrée. La cime de ce pic figure un coffre immense, et c'est à cette apparence qu'il doit la dénomination que lui donnèrent les Espagnols. Son élévation est de 4,088 mètres au-dessus du niveau de la mer. De cette hauteur, la vue embrasse les belles plaines de Puebla, et s'étend, à l'est, jusqu'aux côtes du Mexique, au port de Vera-Cruz et au château de Saint-Jean-d'Uloa.

Quoique le climat de cet État soit en général très chaud, la température présente, sur certains points, d'assez grandes variations, comme dans les districts d'Orizava, de Cordoue (*Cordoba*) et de Jalapa, dont le fertile sol offre toutes les productions des climats chaud, tempéré et froid. Dans les autres districts, notamment le long des côtes, la chaleur est parfois excessive, et elle y occasionne différentes maladies, dont la plus grave est ce redoutable *vomito prieto*, que nous appelons la fièvre jaune. En hiver, néanmoins, les vents du nord y rafraîchissent d'une manière très sensible la température, et cette saison est la meilleure de l'année.

Quant aux productions naturelles de l'État de Vera-Cruz, elles sont très variées. Celles du règne minéral ne sont pas toutes exploitées, quoique les capitaux des entreprises privées dussent y trouver ample matière à de fort gros bénéfices. Malheureusement l'anarchie, qui semble avoir élu domicile au Mexique, ne permet pas de compter sur les garanties certaines dont toute grande industrie a besoin. Un grand nombre de mines ont même été tout à fait abandonnées ; entre autres, celles de Dolores, de Saint-Pierre et Saint-Paul, du Carmen, de la Mancuerna, du Dorado, de Chorreadura-Verde, des Animas, de Saragosse, de San-Antonio-el-Alto, de l'Arenal, etc. Néanmoins, au nord de Jalapa et à 7 lieues au nord du Coffre de Perote, on trouve quelques mines qui continuent d'être exploitées ; ce sont celles de Tatatila, de Zomelahuacan et

de Tenepanoya. Le minerai qu'on y trouve est un mélange de plomb et d'or, de plomb et de cuivre, de cuivre et de fer ou du cuivre seul.

Les rivages du golfe sont sablonneux et stériles, notamment dans le district de Vera-Cruz ; mais le reste de l'État est fertile.

Vera-Cruz, ainsi que nous le disions plus haut, offre à côté l'un de l'autre tous les climats possibles. En montant du rivage de la mer, le voyageur peut, en moins de deux jours, passer par tous les degrés du thermomètre. Sur les plages marécageuses, qui s'étendent le long des côtes, règne une chaleur excessive, tempérée, néanmoins, d'octobre jusqu'à mars, par de forts vents du nord, qui amènent tout à coup des régions polaires, sans aucune transition, des courants d'air glacial, et sont, à cause de leur violence, dangereux pour la navigation. A peine ont-ils cessé, que la chaleur reprend le dessus avec toute la force de la réaction ; elle fait sortir des marais stagnants des miasmes délétères, et la fièvre jaune commence ses épouvantables ravages. Les blancs et les métis non encore acclimatés, les étrangers qui arrivent par le golfe ou qui descendent du plateau, sont les premiers saisis, et tombent frappés par ce fléau terrible. Les blancs et ceux de couleur qui habitent depuis longtemps le pays sont davantage épargnés, et les Indiens ne sont jamais atteints. Ceux-ci, toutefois, ont aussi leur ennemi particulier dans le redoutable *matlazahuatl*, maladie qui les frappe exclusivement, partout où elle les rencontre, sur la côte comme dans les plus

froides régions, mais qui ne se montre qu'une fois par siècle.

A mesure que l'on monte, le ciel, les règnes végétal et animal, les coutumes, les systèmes d'agriculture, tout change d'aspect. Dans les épaisses forêts de Papantla, d'Acayucam et de Plan del Rio, la végétation des tropiques déploie tout le luxe de ses riches produits. Les palmiers et les bananiers y protégent de leur ombre ou renversent de leur souffle les pauvres cabanes des Indiens. Quatre mille pieds plus haut, dans les environs de Jalapa et de Cordoue (*Cordoba*), le climat est plus tempéré, le ciel fréquemment parcouru par des nuages, l'air imprégné de plus d'humidité et chargé de parfums. Les orangers et les citronniers, la canne à sucre, le caféier y donnent d'abondantes récoltes; le bananier s'y rencontre toujours, mais le froment ne s'y montre pas encore. Des forêts de chênes, de storax, de chines, de mélastomes et de cèdres couvrent le flanc des montagnes, et les maladies des côtes n'atteignent point jusqu'à ces heureuses régions. Quelques lieues plus loin, à 1,500 pieds plus haut, toutes les plantes tropicales disparaissent; les pins commencent à se mêler parmi les chênes. Encore une demi-journée de chemin, 2,000 pieds plus haut, et l'on approche du grand plateau mexicain, climat froid et rigoureux, où le froment, le maïs et le maguey sont seuls cultivés avec espoir de riches moissons. A 6,000 pieds au-dessus, car le plateau mexicain est un des points habités du globe les plus élevés, on ne voit plus de chênes, et les sapins

peuplent seuls les forêts. Les sapins disparaissent aussi à leur tour, et le sol aride, que surplombent les neiges éternelles, n'offre plus que mousse et lichen.

Montagnes, rivières, lacs, barres, îles. — Les principales montagnes sont celles que forment les ramifications de la Sierra Madre et qui s'étendent sur une grande partie des districts de Cordoba (Cordoue) et d'Orizava, et les chaînes secondaires des districts de Jalacingo, Tuxpan et Tampico. Les chaînes de moindre importance sont celles où se trouvent le pic d'Orizava et le coffre de Perote, et les montagnes de Zongolica qui occupent tout le sud d'Orizava et de Cordoue. Au midi de la côte de Vera-Cruz, non loin de la frontière de Tehuantépec, on a encore la montagne des Tuxtlas, où est le volcan du même nom. Ce volcan est le seul qui jette encore des flammes de temps en temps, celui du pic d'Orizava, dont il a été question plus haut, n'ayant pas fait éruption depuis 1545.

La côte de l'État de Vera-Cruz, quoique de moins de 4° 1/2 de latitude, a, cependant, à cause de ces grands et nombreux replis, plus de 160 lieues espagnoles d'étendue. Les mouillages y sont tous difficiles et peu sûrs. Le fameux port de Vera-Cruz lui-même est mauvais et dangereux, et ne mérite pas le nom de hâvre. Boca del Rio, Antigua, Juan Angel, Tuxpan, Chuchalacas, Tampico et surtout Guasacualco valent, il est vrai davantage, mais tous ces ports sont plus ou moins barrés par des bas-fonds. A Tampico, à Alvarado, on peut aborder par la marée haute, et à Guasacualco les navires marchands de moyen tonnage

peuvent même entrer par la basse marée, mais les plupart des autres n'ont accès que pour les petites embarcations, les chaloupes et les barques, encore le plus souvent dans la seule saison des pluies.

Les rivières, les fleuves et les lacs ou lagunes sont nombreux dans l'État de Vera-Cruz. Les rivières sont constantes, comme disent les habitants du pays, ou seulement entretenues par les pluies : se sont ces dernières que l'on rencontre en plus grand nombre. Elles n'ont d'eau que lorsqu'il pleut, et ce sont alors des torrents impétueux que les ravins ont peine à contenir; mais à peine les pluies ont-elles cessé, que tout redevient calme et les lits sont de nouveau à sec. Parmi les rivières constantes, il en est quelques-unes qui se perdent dans de profonds abîmes ou dans les sables du rivage. On trouve de ces abîmes dans les environs des villages de Mixtla et de Tehuacan, non loin d'Orizava. Des rivières qui arrivent jusqu'à la mer et se jettent dans le golfe du Mexique, les plus importantes sont :

Le Tonto, qui prend sa source dans l'État d'Oaxaca et sépare cet État de celui de Vera-Cruz. Il est très profond à l'époque des pluies, et après s'être réuni au rio de las Vueltas, il prend le nom de rio de Papaloapan.

Le rio Blanco, qui prend sa source au pied du pic d'Orizava, à Acalzingo, traverse les districts d'Orizava, de Cordoue et de Vera-Cruz, et se jette dans la lagune d'Alvarado. Il reçoit, dans son cours, une foule d'affluents, dont quelques-uns lui arrivent des environs de Tehuacan, de las Granadas et d'Acapulco, dans

'État de Puebla. Dans l'État même de Vera-Cruz, il reçoit le Cezetillo, le San Juan de Dios, le Palatlac, le Tequesolapa, le Chicomapa, le San Antonio, le rio Seco, le Chiquihuite, l'Alejo, le Mitlac, le Zapote et le rio de Amatos. Grossi par un si grand nombre d'affluents, il est, quoique d'un cours assez peu étendu, en partie navigable.

Le Jamapa ou Medellin, qui part également du pic d'Orizava, traverse les territoires de San Antonio Huatusco, Calcahualco, Ishuatlan, Tepatlasco, Temascal et Medellin, reçoit plusieurs affluents, entre autres le rio de Cotastla, et se jette dans le golfe près du village de Boca del Rio.

Le rio de la Antigua, qui prend sa source dans les montagnes comprises entre le coffre de Perote et le pic d'Orizava, reçoit plusieurs affluents, dont la plupart lui arrivent du sud, baigne les localités de Xicochimalco, Xalcomulco, Puente nacional, où se trouve un superbe pont qui relie la grande route de Vera-Cruz à Jalapa, et enfin Antigua, où il se jette dans la mer.

Les rivières de Nautla, de Tecolutla et de Cazones, qui arrosent le district de Jalacingo.

Le rio de Tuxpan, qui prend sa source dans l'État de Puebla et se jette dans le golfe, où il forme le port de Tuxpan.

Le Panuco, qui sépare, au nord, l'État de Vera-Cruz de ceux de San-Luis Potosi et de Tamaulipas.

Enfin, au midi, au-dessous de la ville de Vera-Cruz, les rivières de San Juan, de los Tuxtlas, de Tezechoacan, du Zapotal, de Paso de la Corriente, qui, se réu-

nissant tous dans les lagunes de Tequiapa et de la Camaronera, forment la barre d'Alvarado; le rio Aquivilco, qui prend sa source dans le lac de Catemaco, au sud du volcan de Tuxtla et se jette dans le San Juan ; le rio Guasacualco, qui sépare les États de Vera-Cruz, de Tabasco et d'Oaxaca. Ce dernier prend sa source dans les montagnes de Tarifa et se jette dans le golfe du Mexique au-dessous du village de Minatitlan, autrefois Fabrica del Paso. Il reçoit une foule d'affluents, dont les plus considérables sont : le rio de Chalcisalpa ou Chalchijapa, le rio de Guachapa, le rio de Uspanapan, le rio de Jaltepec, le rio Manzapa, le rio Tlacojalpan.

Les lagunes les plus importantes de l'État de Vera-Cruz sont les suivantes :

La lagune de Tamiahua. Séparée du golfe par une langue de terre longue et étroite, qui part de l'embouchure du Panuco et des flancs de laquelle s'élancent les caps de Jerez et de Cabo-Rojo, cette lagune, la plus considérable de toutes celles des côtes du Mexique, a 10 lieues de diamètre du nord au sud et 8 lieues de l'est à l'ouest dans sa plus grande largeur. Un canal naturel de 6 lieues prolonge la lagune du côté du sud jusqu'à Tuxpan. C'est sur ce canal qu'est situé Tamiahua.

La lagune de Tampico. C'est une sorte de lac d'eau douce qui a 4 lieues de long sur 3 de large, à peu de distance au sud du Panuco.

La lagune de Mandingo, entre Medellin et Alvarado, reliée au golfe par un canal naturel fort étroit. Ce fut

sur cette lagune que Cortès fonda le village de Medellin, qu'il appela du nom de sa ville natale. La ville actuelle de Medellin, sur le rio de Jamapa, un peu plus au nord, n'a que le nom de commun avec le premier établissement du conquérant espagnol.

Les lagunes d'Alvarado, au nombre de huit : la lagune de Tequiapa, la lagune del Embarcadero, celles del Madero, de Aculca, de Miel, de Maria Cizamba, les lagunes Camaronera et Culada.

Le lac de Catemaco, au sud du volcan de Tuxtla. Il a dix lieues de tour, 90 pieds de profondeur et il est entouré de montagnes qui portent toutes le caractère de volcans éteints. Le lac lui-même n'est peut-être qu'un cratère qui s'est abîmé. Sur ces rives on trouve beaucoup de vestiges antiques. Les environs gardent les traces des plus violentes convulsions, et les traditions locales parlent de nombreux villages d'Indiens qui auraient disparu dans des tempêtes de feu.

Le lac d'Alijoyuca, près du village de San Juan de los Nogales, dans le district d'Orizava. Il a une lieue de tour et donne naissance à une rivière sulfureuse qui va se jeter dans le rio Blanco,

Le lac de Tenango, beaucoup moindre que le précédent, dont il est peu éloigné. Il se trouve comme perdu au milieu d'une forêt épaisse, sur le sommet d'une montagne escarpée et presque inaccessible, le Tampico, et paraît n'être qu'un cratère éteint. On retire de temps en temps, du fond de ses eaux, des idoles et autres objets religieux que les Indiens y avaient probablement jetés, à l'époque de la conquête, pour les dérober à la profanation des conquérants.

Division territoriale et population. — L'État de Vera-Cruz est divisé en sept districts et seize *partidos* ou cantons. La population, en 1826, d'après le recensement qui en fut fait, se montait à 242,658 habitants; en 1831, elle était de 245,256 âmes, et aujourd'hui, suivant le dénombrement le plus récent, elle est de 338,859 habitants. Cette population n'est pas également répartie sur tout le pays; les districts d'Orizava et de Jalapa, qui jouissent d'un climat doux et sain, sont relativement plus peuplés que les districts moins hospitaliers de Vera-Cruz et d'Acayucam. Quelquefois, dans un même district, les proportions varient d'une manière très considérable d'un canton à l'autre, comme on peut le voir dans le tableau suivant :

Districts.	Cantons.		Population.
Vera-Cruz. . .	Vera-Cruz.	36,038	67,297
	Cosamaloapan . . .	13,924	
	Tuxtla.	17,335	
Jalapa.	Jalapa.	37,115	61,159
	Coatepec.	19,494	
	Misantla.	4,550	
Orizava. . . .	Orizava.	37,695	55,050
	Songolica.	17,355	
Cordoue. . . .	Cordoue.	26,575	36,955
	Huatusco.	10,380	
Jalacingo. . . .	Jalacingo.	24,058	32,660
	Papantla.	8,602	
Tuxpan. . . .	Tuxpan.	18,968	46,399
	Chicontepec.	27,431	
Tampico. . . .	Osuluama.	19,525	39,339
	Tantoyuca.	19,814	
	Total.		338,859

On compte dans l'État de Vera-Cruz quatre villes,

onze bourgs, cent quatre-vingt-six villages et cent vingt-six hameaux. Nous citerons les plus importantes de ces localités, en commençant par la capitale.

Vera-Cruz, autrefois *Villa rica nueva de la Vera-Cruz* et puis *Vera Cruz la Eroica*, chef-lieu de la province et jadis de toute la Nouvelle-Espagne, est située sur le bord de la mer, dans une plaine aride et desséchée, sous le 19°, 11′ 52″ de latitude et le 98° 29′ de longitude. La plaine de Vera-Cruz portait jadis, sous la domination aztèque, le nom de *Chalchiucuecan*. En 1519, par conséquent avant la conquête de Mexico, les Espagnols fondèrent la première *Villa rica de la Vera-Cruz*, à trois lieues de Cempoalla, capitale du pays des Totonaques, sur le petit port de Chiahuistla. Trois ans plus tard, cette position ayant été reconnue mauvaise, on bâtit, un peu plus au sud, un port nouveau, aujourd'hui la Antigua, à l'embouchure de la rivière du même nom. Cet établissement ne tarda plus à être abandonné, les fièvres ayant enlevé les deux tiers des habitants, et vers la fin du xvie siècle, le vice-roi Monterey jeta les fondements de la ville actuelle à l'endroit même où Cortez aborda le 12 avril 1519.

Quoique le plus important de la République par son commerce, le port de Vera-Cruz est peut-être la moins sûre de toutes les rades du golfe du Mexique. La ville a un mur d'enceinte peu élevé, d'une étendue totale de 3174 vares et flanqué de neuf fortins. L'éclairage au gaz y a été introduit, et l'on s'occupe actuellement à y amener les eaux du rio Jamapa. Le voyageur qui arrive d'Europe est frappé du style hispano-mauresque

des constructions et des nombreux dômes et cloches d'églises et de chapelles qu'il a devant lui. La plupart des rues sont larges, droites, et se coupent à angles droits. Celles du centre de la ville sont cependant irrégulières et même tortueuses.

Le pavage est excellent, et il y a partout, de chaque côté de la voie publique, de larges trottoirs en mortier battu, très uni et fort dur. En général, les rues sont propres et bien aérées, et rien, à l'aspect de l'endroit, ne laisse soupçonner les maladies terribles qui y règnent pendant l'été. Les maisons y sont bien bâties, la plupart à deux étages, et souvent avec une façade de fort bon goût. Quant aux loyers, ils sont énormément chers. Parmi les édifices publics les plus remarquables, nous devons citer le palais du gouvernement, la douane, les arsenaux de marine, l'école pratique d'artillerie, le théâtre, les églises Saint-Dominique, Notre-Dame-de-la-Miséricorde, Notre-Dame-de-Lorette, Saint-François, Saint-Augustin, etc. L'*Alameda*, ou promenade publique, rendez-vous du monde élégant les dimanches et jours de fête, est une large allée, autrefois plantée d'arbres, mais aujourd'hui complétement nue et sans ombrage, et située au midi de la ville.

La population de Vera-Cruz, que M. de Humboldt, en 1803, évaluait à 16,000 âmes, sans compter la troupe ni les marins, et qui, peu avant la révolution, aurait été de 30,000, d'après une estimation évidemment exagérée, n'a présenté, au dernier dénombrement officiel, que le chiffre restreint de 9,647 habi-

tants, dont un grand nombre de mulâtres, de métis et de zambos.

Le port de Vera-Cruz, ainsi que nous le disions plus haut, est une rade à découvert, peu sûre, dangereuse même. Les îles Sacrificios et les bas-fonds d'Arcife del Medio, d'Isla-Verde, d'Anegada de Adentro, de Blanquilla, de Galleguilla et de Gallega, forment avec la rre ferme, entre la pointe Gorda et le cap Mocambo, une sorte de baie qui regarde le nord-ouest. Le mouillage est fort mauvais, de sorte que, lorsque les vents du nord soufflent avec violence, les navires qui se trouvent sous le fort Saint-Jean-d'Ulua, ne pouvant jeter l'ancre, sont exposés à périr, et n'évitent même le naufrage qu'en regagnant au plus vite la haute mer ou en tirant vers l'est entre Sacrificios et l'île Verte. Le meilleur ancrage est encore entre le fort, la ville et les bas-fonds de la Lavandera. Près du fort, on a jusqu'à six brasses d'eau, mais le canal par lequel on arrive n'en a pas quatre. En avant de la ville, dans la mer, est situé le fort Saint-Jean-d'Ulua. L'île où il a été bâti fut visitée, en 1518, par Jean de Grijalva, qui y trouva des restes de victimes humaines. Grijalva ayant demandé aux naturels pourquoi ils sacrifiaient des hommes, ils lui répondirent que c'était par ordre du roi d'Acolhua. Les Espagnols ou leurs interprètes, pensant qu'Acolhua était le nom de l'île, lui donnèrent le nom d'*Ulua*. La construction du fort a coûté 40 millions de piastres ou 216,800,000 francs. Il a quatre bastions, ce qui ne l'empêcha pas d'être emporté en quelques heures par les Français en 1840. La

forteresse commande entièrement la ville, qu'elle pourrait très facilement réduire en cendres.

Vera-Cruz est un des principaux siéges de ces épidémies terribles, qui désolent en été toute la côte du golfe du Mexique. Quand on arrive par mer, et que, en entrant dans la ville, on voit tant de propreté dans les rues, d'ailleurs si larges, on se demande avec étonnement d'où peuvent venir ces maladies ; mais si l'on parcourt la campagne, on ne tarde pas à reconnaître les causes du fléau destructeur. Dans la grande plaine sablonneuse qui environne la ville, on trouve, notamment du côté d'Arollo del Gavilan, de nombreux marais stagnants, dont les plus considérables sont ceux du Bajio de la Tembladera, la petite lagune de la Hormiga, la Laguna del Rancho de la Hortaliza et la lagune d'Arjona. Ces marais sont couverts de rhizophores, d'avicennies et autres plantes aquatiques, et exhalent, du milieu de matières végétales et animales en putréfaction, des miasmes empestés. Lorsque, au mois d'octobre, les vents du nord habituels, vents d'ordinaire très violents, commencent à souffler, ils chassent ces miasmes, et Vera-Cruz est alors une ville comparativement saine ; mais vers la fin de mars ou au commencement d'avril, quand les vents cessent, que les feux du soleil, reprenant toute leur ardeur, viennent de nouveau activer dans les marais les décompositions de matières mortes, et que les miasmes peuvent se condenser librement dans une atmosphère que rien n'agite plus, fièvre jaune et typhus sévissent avec rage. Les ravages de l'épidémie ne sont pas tous

les ans d'une égale étendue; le mal varie même d'intensité, et se prolonge plus ou moins longtemps.

ORIZAVA, chef-lieu du district de même nom, au nord du Rio-Blanco, est une jolie ville de 37,695 habitants. Elle est située dans une vallée, formée par les ramifications de la Sierra-Madre. Les maisons en sont bien bâties, et les rues garnies de trottoirs en grosses dalles. Le cabinet de lecture et la bibliothèque de livres à louer d'Orizava sont les premiers établissements de ce genre qui aient été créés dans tout le Mexique. Il y a, en outre, dans cette ville un collége où l'on enseigne le latin, dit naïvement l'*Atlas* tout nouveau d'Antonio Parcia, la philosophie, le dessin, le droit civil et le droit canonique; deux hôpitaux, dont un pour les hommes, celui de Saint-Jean-de-Dieu, et l'autre, celui des Douleurs, pour les femmes; douze églises, trois couvents et plusieurs écoles.

CORDOUE (*Cordoba*), chef-lieu de district, est une ville de 6,098 habitants. Les rues en sont droites et très régulières, le climat chaud et humide. On y remarque un monument en forme de pyramide érigé à la gloire des citoyens qui succombèrent dans la guerre de l'Indépendance, et pour perpétuer le souvenir de la victoire du 16 mai 1821. Il y a plusieurs écoles, un collége de marine, trois hôpitaux et huit églises, dont les principales sont l'église paroissiale et celle du couvent de Saint-Antoine-de-Padoue.

JALAPA, chef-lieu de district, est une ville de 10,628 habitants. Sa belle position sur le flanc du Macuiltepec, à la hauteur de 1576 vares au-dessus du

niveau de la mer, la douceur de son climat, la riche et luxuriante végétation de ses campagnes, font de cet endroit un des sites les plus agréables et les plus pittoresques de tout le Mexique. Jalapa est fort bien bâtie, propre et coquette même. Les rues sont en général courtes et tant soit peu irrégulières, ce qui tient à la situation de la ville sur un sol inégal, mais elles sont larges et bien pavées. Les maisons, dont la plupart n'ont qu'un seul étage, présentent peu de façade, mais elles sont admirablement disposées et ont toutes des cours intérieures avec petits jardins. On trouve dans cette ville de nombreuses églises, beaucoup de couvents d'hommes et de femmes, car les Jalapans sont très dévots, plus dévots qu'on ne l'est à Vera-Cruz. La population se compose plus particulièrement de créoles et de métis, les premiers réputés fort beaux, surtout les femmes, dont la peau fine et transparente paraît être due à la douceur humide de l'atmosphère. La bigoterie des Jalapans, quoique assez peu tolérante, comme en général chez tous les Mexicains qui sont bigots, a ici son correctif dans l'aménité remarquable du caractère, la politesse et la grâce des manières.

Du haut du Macuiltepec, qui domine la ville, on a le plus beau point de vue qui se puisse imaginer. Au pied, Jalapa et sa ravissante campagne; à l'ouest, la chaîne des Cordillères, le Coffre de Perote, qui se perd dans les nues, et à l'est le golfe du Mexique, dont les eaux resplendissent sous les feux d'un soleil incomparable. Au sud, derrière une suite de montagnes sombres et escarpées, on voit s'élever le pic d'Orizava,

ıt la pointe couronnée de neiges éternelles semble tir du milieu des nuages. Au nord, l'horizon est né par une série de hauteurs richement boisées, coupent çà et là des vallées profondes. Du côté de le d'Elotepec, on aperçoit une cataracte élevée, qui, point où l'on se trouve, ressemble à une grande onne blanche, et à droite se déroule la grande route, ge et animée, qui va à Mexico.

Léon Deluzy.

(La suite à la prochaine livraison.)

ESSAI SUR LA CAVALERIE (1)

(Suite du Chapitre III, § 2.)

Dressage des chevaux. — Instruction des officiers et des sous-officiers. École de cavalerie. Avancement. — Instruction des cavaliers. Travail individuel. — Exercices de la cavalerie. — Organisation de la cavalerie.

Nous avons déjà dit qu'en rendant la cavalerie plus rapide, elle devait être nécessairement plus manœuvrière, et nous ajoutons qu'elle n'est pas assez habituée aux exercices de la guerre. Ces qualités de la cavalerie, ayant entre elles une liaison qu'on ne saurait contester, reposent non-seulement sur le bon choix des chevaux, mais encore sur une solide instruction.

La base d'une cavalerie instruite est la bonne instruction individuelle des cavaliers. Malgré cette vérité reconnue de tous, cette instruction n'est pas assez soignée dans les régiments, et son imperfection a pour conséquence forcée la maladresse presque irrémédiable de nos cavaliers.

Mais l'instruction individuelle n'est qu'une ébauche. Il faut, pour rendre la cavalerie parfaite, étudier ses nombreux rouages afin de les faire fonctionner dans

(1) Voir les livraisons du 15 décembre 1861 au 15 février 1862.

un sens favorable aux progrès indispensables de cette arme. Nous ne ferons qu'effleurer les principales questions qui intéressent la cavalerie, celles qui nous paraissent avoir le plus d'importance, les limites restreintes de notre travail ne nous permettant pas de faire une étude complète de la cavalerie pour laquelle il faudrait des volumes, tant cette arme demande de soins, tant elle offre de difficultés.

Dressage des chevaux. — Il est fâcheux d'avouer que les chevaux de notre cavalerie sont mal, très mal dressés ; et cependant le bon dressage des chevaux est d'une importance capitale pour la cavalerie. Le cheval bien dressé rend facile l'instruction des recrues, — nous le démontrerons plus loin, — il ne présente plus ces résistances qui rendent sa conduite difficile, obligent le cavalier à agir violemment, par coups, et qui sont une cause d'usure prématurée.

Le cheval bien dressé est complétement à la disposition du cavalier. Si le cavalier agit seul, pouvant conduire son cheval à sa guise, il aura toujours l'avantage sur un adversaire dont la monture sera moins maniable, et cet avantage le rendra confiant, entreprenant; si la cavalerie agit en masse, les chevaux étant bien dressés, les mouvements seront exécutés avec ensemble, avec précision, et l'effet principal de la charge, le choc, sera le produit d'un plus grand nombre de forces réunies, abstraction faite de l'effet moral résultant d'un ensemble parfait. Si nos chevaux sont mal dressés, si, montés individuellement, ils sont incertains ou volontaires, si dans les rangs ils sont

lourds à la main ou tellement en dehors de la main qu'ils ne peuvent plus être maîtrisés par les cavaliers, si partout, en un mot, ils ne répondent pas aux services qu'on exige d'eux, à quoi faut-il attribuer ce vice capital?

Nous croyons que la cause principale de l'imperfection du dressage des chevaux est l'instruction tronquée, vicieuse, que reçoivent à l'école de cavalerie les officiers destinés à devenir capitaines instructeurs.

Les officiers qui suivent les cours de l'école de cavalerie montent beaucoup à cheval, et la grande quantité de bons chevaux qu'ils montent présentant des difficultés plus ou moins grandes et variées, il s'ensuit qu'ils deviennent bons cavaliers, hardis, vigoureux. Mais tout leur savoir est routine; les principes qu'ils reçoivent sont sans liaison, et le défaut de méthode qui en est la conséquence les empêche de dresser et surtout de faire dresser de jeunes chevaux. L'instruction théorique est presque nulle, il n'y a qu'un livre d'enseignement qui n'est pas suivi, parce qu'il n'est, dit-on, ni assez rationnel dans les principes, ni assez complet; et, en attendant que le conseil d'instruction ait rempli cette lacune, les officiers restent sans instruction équestre solide. Il n'y a rien d'exagéré dans ces reproches : que l'on consulte les officiers qui ont suivi les cours de l'école, nous sommes convaincu qu'ils diront comme nous, en examinant leur savoir : nous ne savons pas assez.

Tous les écuyers qui ont fait école ont cherché la domination du cheval dans les assouplissements des

différentes parties de la machine animale. Pour tous, le but a été le même, mais presque tous ont employé des moyens différents. Le chef de la dernière école, M. Baucher, est le seul qui ait employé une méthode prompte dans ses résultats, rationnelle dans sa base. En effet, tous les principes de l'école Baucher sont conformes à la mécanique animale ; et de leur bonne application résultent un équilibre parfait dans la répartition du poids et des forces, une grande liberté de mouvement, lesquels sont plus étendus, une soumission aussi complète, aussi instantanée que possible. Si dans l'armée le nombre des bauchéristes, surtout de ceux qui réussissent, est restreint, il ne faut pas en accuser les difficultés que présente l'application des principes de cette école, mais bien l'autorité hiérarchique de ses nombreux détracteurs et le manque d'enseignement. Du reste, un fait qui proclame hautement la supériorité de l'école Baucher sur celles qui l'ont précédée, c'est la supériorité bien marquée des écuyers de cette école.

Cependant deux écueils sont à éviter : l'usage immodéré de l'éperon et l'abus du rassembler. L'éperon doit être employé avec le plus grand ménagement, parce qu'il a pour effet de rendre le cheval très sensible, craintif à l'action des jambes, et que dans le rang le cavalier ne pouvant plus mesurer ses actions, surtout dans les moments de fréquentes pressions, le cheval trop sensible se livre à des mouvements désordonnés qui amènent le désordre.

Le rassembler est nécessaire à la domination com-

plète du cheval, pour combattre victorieusement les résistances que le cheval peut présenter dans maintes circonstances, pour faire un travail serré ; mais il n'est pas indispensable pour la bonne conduite du cheval de guerre bien dressé. Le cheval au rassembler est dans un état de demi-flexion qui nuit à l'étendue des mouvements, et l'abus du rassembler fait que le cheval prend de lui-même cette position et n'en sort plus : il perd ainsi les vives allures, l'initiative, qui conviennent au cheval de troupe. Cela est tellement vrai que les chevaux de manége de l'école de cavalerie, habitués aux allures ralenties, ont les mouvements très limités, alors même qu'ayant toute liberté d'action, ils sont excités par le cavalier.

Instruction des officiers et des sous-officiers. École de cavalerie. Avancement. — L'instruction des cadres, dans une arme telle que la cavalerie, où les difficultés de bien faire sont grandes et nombreuses, doit être aussi parfaite que possible ; s'il n'en est pas ainsi, cela tient principalement aux trop nombreuses occupations du capitaine instructeur, lequel devrait être chargé spécialement de l'*instruction sérieuse* des officiers et des sous-officiers, du dressage des jeunes chevaux et de ceux des escadrons qui ont besoin d'être remis. L'instruction des recrues serait confiée aux soins d'un capitaine adjoint au capitaine instructeur.

Le capitaine instructeur doit donc connaître parfaitement toutes les parties constitutives de la cavalerie. Cet officier acquiert à l'école de cavalerie les connaissances qu'il doit enseigner. A ce titre, l'école de cava-

lerie exerce une grande influence sur la bonne composition des cadres de la cavalerie.

Cette école rend de grands services, mais elle ne fait pas tout ce qu'elle pourrait faire, surtout si elle utilisait tous les éléments de savoir, d'intelligence et d'expérience qu'elle peut trouver dans les officiers qui suivent les cours.

Nous allons faire connaître les modifications que nous croyons nécessaires d'apporter dans l'organisation de l'école, dans le programme des études et dans le choix des élèves. Mais avant tout, nous devons dire que le désir de voir progresser la cavalerie est le seul mobile qui nous guide. Loin de nous est la pensée de faire des attaques personnelles ; nous respectons à plus d'un titre les officiers qui concourent par leur zèle et leur savoir à propager, en les professant, les connaissances étendues qu'ils ont sur la cavalerie.

Le but de l'école de cavalerie doit être de faire non-seulement de bons instructeurs de détail, mais encore des officiers de cavalerie instruits ; d'étudier sérieusement toutes les questions relatives à la cavalerie que l'école doit diriger, faire progresser.

Le caractère normal de l'école de cavalerie donne une grande importance au professorat. Pourquoi donc là seulement les emplois de professeurs sont-ils donnés arbitrairement ? Pourquoi la voie si ordinaire, si rationnelle des concours ne serait-elle pas suivie pour le choix des professeurs ? L'école de cavalerie fait à ce sujet une exception qui n'a pas de raison d'être.

Par une décision ministérielle toute récente, l'école

de cavalerie reçoit des engagés volontaires, des brigadiers et des sous-officiers. On ne saurait trop louer cette détermination de S. Exc. le ministre de la guerre, qui augmente le nombre des élèves de l'école de cavalerie. La distinction faite entre les sous-lieutenants qui sont appelés à parfaire leur instruction et les lieutenants destinés d'une manière toute particulière au professorat dans les régiments, ne peut donner que de bons résultats. Cependant une lacune fâcheuse existe dans cette organisation, et cette lacune cesserait d'exister si l'on admettait à l'école des sous-lieutenants sortant de la classe des sous-officiers. Cette exclusion en faveur des officiers sortis de l'école spéciale militaire tend à leur donner trop de titres à l'avancement au préjudice des officiers sortis de la classe des sous-officiers, et cela nuit aux véritables intérêts de la cavalerie, ainsi que nous le démontrerons plus loin.

Quant au choix des élèves, on ne saurait y apporter trop de soins. Les conditions d'instruction, d'aptitude, de goût au travail, de zèle, doivent être prises en grande considération. Il est vrai que souvent les demandes d'admission sont tellement restreintes, qu'il est impossible de choisir entre plusieurs candidats : l'idée généralement admise que l'instruction acquise à l'école de cavalerie n'est pas suffisante pour faire de bons officiers, et le manque d'émulation résultant d'un mode d'avancement dont la base n'est pas le concours, en sont les principales causes. Que l'on donne des avantages réels aux officiers qui suivent de bons cours à l'école de cavalerie, et les candidats seront nombreux.

Le programme des études n'est pas assez étendu pour permettre aux capitaines instructeurs d'enseigner aux officiers, dans les corps, toutes les connaissances que doit posséder un bon officier de cavalerie. L'instruction de détail est nécessaire, mais il ne faut pas qu'elle occupe constamment les officiers. On perd un temps précieux à apprendre littéralement l'ordonnance sur les exercices et les évolutions. L'officier qui sait le mieux la théorie littéralement est le mieux classé, et il est quelquefois peu apte à remplir les importantes et difficiles fonctions de capitaine instructeur. Le littéral ne constitue pas un savoir, car il faut l'apprendre de nouveau tous les trois ou quatre mois. Les officiers devraient s'attacher à connaître l'esprit de l'ordonnance, le mécanisme des mouvements, et le temps consacré à l'inutile et pauvre littéral pourrait être mieux employé. Les officiers pourraient alors s'occuper plus sérieusement d'équitation, d'hippologie, dont le côté pratique est trop négligé. L'administration, le harnachement, l'habillement, l'équipement, l'armement, pourraient être étudiés. Les différents services de la cavalerie, surtout le service en campagne, seraient moins négligés. On n'a pas encore compris à l'école de cavalerie que tout officier est appelé à commander nos escadrons, et qu'à ce titre il doit connaître les principes de la petite guerre. Les officiers devraient en outre avoir quelques notions sur la tactique des trois armes et la stratégie.

Des conférences sur les différentes parties constitutives de la cavalerie, dans lesquelles on discuterait les

idées de chacun, donneraient de bons résultats. Ces conférences devraient avoir lieu non-seulement à l'école de cavalerie, mais encore dans tous les corps, sous la présidence des colonels. Les généraux pourraient réunir dans un but semblable les officiers des différentes armes qui se trouvent dans leurs résidences. Ces conférences ne laisseraient pas oisifs de bons officiers; elles chasseraient la paresse de nos rangs, et l'armée ne resterait pas en dehors du progrès intellectuel.

La durée des cours, fixée à un an, n'est pas suffisante pour que les officiers suivent, avec fruit, les études dont nous venons de faire connaître le programme; il faudrait la fixer à dix-huit mois.

La bonne instruction acquise à l'école de cavalerie ne suffit pas, il faut qu'elle soit propagée dans les régiments, et l'instruction des officiers et des sous-officiers des régiments ne deviendra satisfaisante qu'autant que l'émulation sera excitée par un bon mode d'avancement.

L'avancement, dont le but principal est de remplir les vides qui se font dans les cadres de l'armée, est le meilleur moyen de récompenser les services rendus; et si l'intérêt de l'armée est le seul mobile qui guide les dispensateurs de l'avancement, les cadres seront bien composés, l'émulation sera entretenue, excitée, et plusieurs qualités militaires permanentes (discipline, zèle intelligent, dévouement, abnégation, etc.) en seront le fruit.

Le principe fondamental de l'avancement est le choix, — avancement et choix sont presque deux sy-

ıonymes ; — l'ancienneté ne peut servir qu'à sauvegarder quelques intérêts contre les choix arbitraires, et si des mesures sages étaient prises pour éviter les abus du choix, l'avancement basé sur l'ancienneté serait un mal.

L'avancement au choix, — nous admettons un choix juste, équitable, — donnerait des résultats d'une grande importance, dont nous allons énumérer les principaux.

1° Il ferait donner les grades aux plus méritants sous tous les rapports ; il assurerait ainsi l'occupation des postes élevés par les hommes les plus distingués ; il permettrait de ne donner les missions importantes et difficiles — et toutes ont leur importance, — qu'aux officiers capables de les bien remplir. Le général Jomini indique comme le plus sûr moyen de réussir dans les choses que l'on entrepend, la nécessité de laisser à un général le choix et le sort de ses lieutenants, et il ajoute : « s'ils sont parvenus — les lieutenants — à ce » grade par le seul droit de l'ancienneté, on peut déci» der d'avance qu'ils ne possèderont jamais les qualités » nécessaires pour en remplir les importantes fonc» tions. Cette circonstance seule peut faire manquer » les entreprises les mieux conçues. » Nous trouvons la justification de cette idée dans l'avancement prodigieusement rapide des officiers de mérite du premier Empire. Si l'état de guerre est plus favorable au mérite qne l'état de paix, il n'en est pas moins vrai qu'il faut toujours, quand même, chercher et récompenser le mérite. L'importance qu'attache le général Jomini

au bon choix des généraux existe pour tous les grades de la hiérarchie, quoique cette importance soit relative à l'élévation du grade.

2° Les hommes capables de rendre de bons services dans toutes les positions pourraient arriver jeunes encore aux grades supérieurs. Cette condition d'âge est capitale pour la bonne composition des cadres, *surtout pour l'avenir de la cavalerie*. Si la cavalerie n'est pas vigoureusement exercée, l'âge avancé d'une grande partie de ses chefs en est l'une des principales causes.

3° L'avancement au choix mettrait les officiers dans la nécessité de travailler, parce que tous sont soucieux de leur avenir et que leur ignorance bornerait infailliblement leur carrière, retarderait d'une manière sensible l'amélioration de leur bien-être.

Le travail, l'émulation qui en résulterait, ne feraient qu'ajouter à la somme des connaissances nécessaires, indispensables à tout bon officier. Nous ne pensons pas, comme le dit S. A. R. le prince Frédéric Charles de Prusse, que ce soit notre ignorance qui fasse notre force.

L'oisiveté serait détruite, et avec elle ses tristes conséquences.

4° Tout bon militaire est ambitieux, chacun peut s'en convaincre en jetant les yeux autour de soi. L'avancement au choix favoriserait cette juste ambition, entretiendrait le zèle intelligent de tous les officiers qui travaillent sérieusement. Quelle différence avec le triste effet produit par la conviction que le travail ne sera pas récompensé !

Nous pouvons diviser les officiers de cavalerie en deux grandes classes, entre lesquelles il est de toute nécessité d'exciter l'émulation, si l'on veut être utile à l'une et à l'autre, et surtout au bien général. Les officiers sortent des rangs des sous-officiers ou de l'école spéciale militaire. Pour les uns et pour les autres, l'avancement, s'il n'existe pas par un choix bien réglé, est une question de temps. Ainsi les officiers sortant de la classe des sous-officiers ont leur carrière bornée au grade de capitaine, malgré leur zèle, leur travail, leurs services, parce qu'ils n'ont pas devant eux le temps nécessaire pour dépasser ce grade, à moins, chose rare, qu'un choix extraordinaire ne vienne les tirer de là. Ces officiers se trouvent donc dans une position qui ne les excite pas au travail. Quant aux autres, plus la carrière des premiers est bornée, plus la leur est illimitée, et ils peuvent arriver aux grades supérieurs sans effort, quel que soit leur mérite, par le seul fait de l'ancienneté et du droit au choix que leur constitue, quelquefois sans raison, le titre d'élève de l'école de Saint-Cyr. Ni les uns ni les autres ne sont donc engagés à travailler sérieusement ; aussi ne travaillent-ils pas, et l'armée perd, par ce vice qu'il faut détruire par l'avancement au concours, une grande somme de qualités précieuses. Nous croyons, sans contester le mérite de qui que ce soit, que la crainte de voir tout l'avancement appartenir, par ce mode, à une seule classe d'officiers est loin d'être fondée ; il y a dans ces deux classes d'officiers de nombreux et bons éléments, qu'il faut utiliser dans l'intérêt de l'armée.

5° Le bon esprit militaire repose sur des qualités peu

agréables au cœur humain : discipline, abnégation, dévouement. Il ne faut rien moins que le sentiment du devoir, l'amour de la patrie, la perspective d'une récompense pour que l'homme conserve précieusement ces qualités, sans lesquelles une armée n'est plus qu'un amas d'hommes que le vent du canon disperse. L'avancement au choix, en ouvrant une carrière plus vaste aux officiers, leur ferait accepter facilement les sacrifices que nécessite leur carrière. Ceux qui ne feraient aucun effort pour concourir d'une manière avantageuse, seraient contraints d'accepter, plus que les autres encore, ces mêmes sacrifices, sous peine de voir leur carrière bornée, leur avenir brisé.

6° Chaque chef doit être réellement supérieur à ses subordonnés, et il n'y a qu'un choix judicieux qui puisse mener à cette perfection. Cette supériorité réelle du chef est une nécessité au point de vue de la discipline, surtout dans l'armée française, où toutes les actions, tous les ordres du chef sont commentés. Malheur à celui qui se trompe! à celui qui prête à rire! il perd vite a confiance, la considération de ses subordonnés; son autorité est minée sourdement, ses ordres ne sont jamais bien exécutés. Qu'on ne se trompe pas sur la valeur des jugements portés par les soldats français! L'arrêt qui prononce la condamnation est formé par des avis s'épurant l'un l'autre, à un tel point que cet arrêt, quoique brutal ou plaisant, est toujours prononcé sans appel et souvent avec raison.

L'ancienneté a des effets diamétralement opposés à ceux résultant de l'avancement au choix.

Toutes les raisons que l'on donne en faveur de l'an-

cienneté tombent d'elles-mêmes, si l'avancement au choix est réglé de manière à éviter les abus. La meilleure de ces raisons n'est que spécieuse, nous voulons parler de l'ancienneté considérée au point de vue des services rendus. L'ancienneté ne fait connaître en aucune façon la somme des services rendus. Tel a rendu plus de services en un an que tel autre en dix ans.

Malgré les bons effets de l'avancement au choix, il vaudrait mieux encore donner tout l'avancement à l'ancienneté parresseuse qu'au choix, si ce choix était arbitraire, s'il était basé sur la faveur, sur l'intrigue, sur le hasard.

Le mauvais choix a de plus tristes effets que l'ancienneté, parce qu'il est de plus une injustice criante qui lèse tous les intérêts, qui porte le découragement, l'insouciance dans tous les cœurs. Frédéric le Grand répondait à un père qui lui demandait une sous-lieutenance pour son fils : « Pour le nommer sous-lieutenant, je ne lui trouve pas assez de mérite, mais j'en ferai un chambellan. »

Le mode d'avancement actuel donne les deux tiers des vacances à l'ancienneté et le dernier tiers au choix. Ce choix, qui n'est pas toujours justifié, repose peut-être plus sur le hasard que sur la faveur et l'intrigue; car rien n'est fait dans les régiments pour connaître la valeur réelle des officiers.

Nous voudrions voir le contraire, c'est-à-dire les deux tiers des vacances donnés au choix, et le dernier tiers à l'ancienneté. Ce tiers à l'ancienneté serait suffisant pour sauvegarder certains intérêts, certains droits

acquis en dehors d'un mérite réel, et encore cette mesure ne devrait-elle être que transitoire.

L'avancement au choix devrait être réglé à la suite d'un concours; c'est le seul moyen rationnel équitable, en dehors duquel rien n'assure au mérite la récompense qui lui est due. Ainsi tout officier, tout sous-officier ayant le temps nécessaire pour passer d'un grade à un autre serait admis à concourir. L'examen devrait être fait de manière à apprécier la somme de connaissances purement militaires possédées par chaque candidat. Cette somme de connaissances n'entrerait pas seule dans la balance : les services rendus, la conduite, l'intelligence, le caractère, l'esprit militaire, etc., etc., seraient pris en considération.

L'intelligence et l'instruction sont assez répandues dans l'armée française pour que le concours soit possible. L'émulation, une sage ambition, existent dans le cœur humain; il ne faut qu'un stimulant pour les rendre actives.

Du reste, ce mode d'avancement est plus désiré dans l'armée qu'on ne le pense généralement; sa nécessité repose non-seulement sur les avantages d'une bonne institution militaire, mais encore sur les besoins moraux qui, depuis quelques années, exercent sur les esprits une influence de plus en plus grande. Il est, en outre, le seul moyen de faire acquérir aux officiers les connaissances qu'exige leur position dans l'armée et dans la hiérarchie sociale, connaissances qui leur donneraient la considération si nécessaire à la conservation de l'esprit militaire de la nation.

Et à propos de l'esprit militaire de la nation, qu'il ne faut pas confondre avec l'esprit belliqueux, disons en passant que l'une des causes qui tendent le plus à l'affaiblir, c'est l'infériorité de bien-être dans laquelle se trouve l'armée vis-à-vis des autres classes de la société.

DERIGNY,
Lieutenant au 6e régiment de dragons.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES ET PRATIQUES

D'HYGIÈNE MILITAIRE,

PAR M. LE Dr E. THOMAS,

Médecin aide-major de première classe au 1er bataillon de chasseurs à pied.

RAPPORT DE LA COMMISSION SANITAIRE DE L'ARMÉE ANGLAISE.

(COMPTE RENDU.)

Il y a plusieurs années déjà que le *Spectateur*, en recherchant les causes de l'effroyable mortalité qui avait sévi dans l'armée anglaise de Crimée, insistait d'une façon toute particulière sur l'importance de lob-servation des règles de l'hygiène dans la conduite des troupes.

« Il est reconnu, disions-nous, que dans toutes les
» les guerres, et à toutes les époques, les pertes occa-
» sionnées par les maladies l'ont emporté dans une
» énorme proportion sur celles causées par l'ennemi.
» — En Crimée, sur 22,457 hommes perdus par l'ar-
» mée anglaise, 16,000 ont succombé au choléra ou
» aux affections résultant du manque de soins et de la
» mauvaise organisation des campements et des am-
» bulances. — Savoir conserver ses soldats est aussi
» nécessaire, pour l'officier, que savoir les conduire
» au feu. *Au nombre des connaissances que comportent*
» *dans les armées modernes les divers programmes d'in-*

» *struction adoptés pour les officiers, l'hygiène militaire*
» *devrait figurer en première ligne* (1). »

Ces observations, suggérées par le spectacle des misères de nos alliés en Orient, ne sont pas, malheureusement, exclusivement applicables à l'armée anglaise. Dans l'armée française aussi, avouons-le, on apprend tout, peut-être..... excepté l'hygiène. Cependant que faudrait-il pour combler cette lacune ? quelques heures à peine.

« Si les élèves de Saint-Cyr consacraient seulement
» douze heures à écouter douze leçons d'hygiène, ils
» apporteraient dans l'armée quelques principes d'une
» science dont les soldats eux-mêmes sentiraient vite les
» bienfaits; les conseils des médecins seraient mieux
» écoutés, et les dangers d'épidémie auxquels l'armée
» est sans cesse exposée seraient plus souvent conju-
» rés (2). »

On se tromperait fort, cependant, si l'on croyait que l'alimentation, la santé, et même le confort des troupes n'ont pas été, de tout temps, en France, l'objet de la sollicitude du commandement. Les nombreuses circulaires et instructions insérées au *Journal militaire* en font foi (3). Seulement, il n'est peut-être pas inutile

(1) Puissance militaire des Anglais dans l'Inde (*Spectateur* de 1858), Ch. M.

(2) *La guerre de Crimée, les campements, les abris, les ambulances, les hôpitaux*, etc., etc., par L. Baudens, membre du conseil de santé des armées.

(3) En ce qui regarde l'hygiène, nous citerons entre autres : l'Instruction pour les corps de troupe en prévision d'une épidémie de choléra (*Journal militaire officiel*, n° 53); les Circulaires relatives

d'insister ici sur le sort réservé le plus souvent à ces instructions. —Lorsqu'elles arrivent dans les corps, si leur étendue le permet, elles sont mises *à l'ordre*, et les officiers sont libres de les consulter à loisir. Mais, lorsque leur volume ne se prête pas à ce mode de communication (et c'est précisément ce qui arrive lorsqu'elles sont plus importantes), elles sont soigneusement déposées aux archives du régiment, elles vont s'enfouir dans les cartons du trésorier, et il est bien rare qu'elles en soient jamais tirées.

Ceci explique, en partie, comment, malgré les intentions et la volonté du ministre, bien des prescriptions, bien des essais, bien des tentatives de progrès et d'améliorations, n'ont pas été suivis des résultats que l'on était en droit d'espérer (1).

Depuis quelques années, le partage de l'armée en grands commandements a modifié cette situation. Ce

à la natation, à la gymnastique, etc.; le règlement sur la gestion es ordinaires de la troupe (*Journal militaire officiel*, 1er semestre 1861, n° 8); etc.

(1) Il serait à désirer qu'en France, ainsi que cela a lieu en Belgique et en Angleterre, il y eût dans chaque quartier ou caserne et par régiments un local affecté à la bibliothèque du corps. L'autorité militaire admet l'existence de ces bibliothèques, puisqu'elle alloue leur transport gratuit en cas de changement de garnison (*Décision ministérielle du 6 décembre* 1852). Cependant, à l'exception de la Garde, il n'est peut-être pas un régiment où elles soient organisées. Cette institution aurait des avantages dont nous nous proposons de faire ailleurs l'objet d'une étude spéciale; disons seulement pour le moment qu'en devenant le dépôt de tous les livres, documents et journaux militaires adressés aux corps, ces bibliothèques permettraient au moins, des uns et des autres, une étude impossible dans l'état actuel.

n'est que par la réunion, la comparaison, l'action simultanée dans la main d'un même chef, qu'on obtient l'instruction. Grâce à ces conditions nouvelles, des progrès, des essais qui, dans des corps pris au hasard, n'auraient pas été poursuivis peut-être avec toute la conscience nécessaire, rencontrent aujourd'hui des facilités incontestables, par la formation des divisions et des brigades actives sur un pied permanent. Les innovations, de quelque nature que ce soit, peuvent être faites sur une plus grande échelle, sous une impulsion et une surveillance partant de plus haut, et il devient plus aisé d'en apprécier la véritable portée.

Le petit livre récemment publié par M. le docteur Thomas vient à l'appui de ces observations.

Chargé par M. le général de division de Wimpffen de faire quelques conférences d'hygiène militaire aux officiers et aux sous-officiers de la 1re division d'infanterie de l'armée de Lyon, M. le docteur Thomas a dû céder aux instances de ses auditeurs en livrant ses leçons à l'impression.

Nous ne saurions remercier assez ceux-ci de la violence qu'ils ont faite à la modestie de leur jeune professeur. Nous leur devrons un petit chef-d'œuvre de raison et de bon sens; et nous ne craignons pas de nous trop avancer, en déclarant que, malgré son cadre restreint, cet opuscule est certainement l'une des publications militaires les plus remarquables de l'année qui vient de s'écouler.

L'*hygiène publique et privée* de Michel Lévy, l'*hygiène militaire* de MM. Mutel et Rossignol, *nos armées en*

campagne de M. Cuignet, enfin, les nombreuses circulaires ministérielles relatives à l'hygiène des corps de troupe; telles sont les autorités auxquelles M. le docteur Thomas a fait appel dans la rédaction de son œuvre. En l'analysant avec tout le soin qu'elle mérite, nous nous proposons de suivre notre méthode habituelle. Les armées étrangères, en fait d'hygiène, comme à beaucoup d'autres égards, peuvent nous fournir d'utiles enseignements. Nous continuerons donc nos excursions dans leur domaine. Nous avons fait allusion, au début de cet article, aux épreuves, nous pourrions presque dire aux désastres infligés à l'armée anglaise de Crimée. La campagne d'Orient n'était pas terminée que nos alliés, avec cet esprit pratique qui les caractérise, se livraient déjà à l'étude des causes de leurs mécomptes. Le rapport du colonel Tulloch et de M. M'Niel avait ouvert les yeux sur les nombreuses imperfections du régime hygiénique de l'armée britannique : un comité sanitaire fut chargé de discuter toutes les questions sur lesquelles ces commissaires avaient appelé l'attention du gouvernement.

Nous nous proposons d'établir un parallèle entre les doctrines hygiéniques professées par M. le docteur Thomas et le travail de la commission anglaise. Si les premières résument, sur la matière, l'opinion de nos sommités médicales, il ne faut pas oublier, d'un autre côté, que l'Angleterre est la patrie des Harvey, des Jenner, des Sydenham, et que les Bell, les Grégory, les Hall se sont fait, dans la médecine militaire, un

nom qui ne le cède en rien à celui de nos Bégin, de nos Larrey, de nos Scrive.

Nous constaterons tout d'abord l'identité d'esprit, la parfaite similitude de vues qui, sauf certaines réserves que nous ferons plus loin, semblent avoir présidé aux travaux de la commission sanitaire de l'armée anglaise, aussi bien qu'à la rédaction des *Notions d'hygiène militaire* de M. le docteur Thomas.

L'exposé des deux programmes permettra d'en juger.

M. le docteur Thomas divise ce que nous appellerons ses LEÇONS (malgré le titre trop modeste de simples conférences qu'il lui plaît de leur donner), en six parties :

Dans la première, après avoir défini l'hygiène, il prend le soldat dès son début dans la vie militaire, et commence par le loger et le vêtir. Il examine ensuite au point de vue de l'intérieur ou de la garnison, toutes les questions relatives au casernement, à l'habillement, et enfin aux exercices, tels que gymnastique, natation etc., etc., de nature à maintenir le soldat en santé.

Le deuxième chapitre a pour objet l'hygiène du soldat en campagne. Après avoir fait ressortir tout l'avantage de l'élimination des hommes faibles ou malingres des rangs actifs, M. Thomas reprend les questions de l'habillement et du logement au point de vue spécial du service de guerre. Il passe en revue tout ce qui a trait aux marches, aux haltes, au campement d'hiver ou d'été, soit temporaires, soit permanents. La police

des camps au point de vue de leur salubrité ; la surveillance des cantines eu égard à l'influence qu'elles ont sur la santé du soldat ; les jeux et les exercices dont l'habitude doit être favorisée et entretenue, etc., etc., sont envisagés successivement, et font l'objet d'autant de préceptes simples, clairs et logiques. Le deuxième chapitre se termine par l'examen des maladies que détermine ou favorise l'agglomération des troupes : le choléra et le typhus.

Le troisième chapitre est consacré à l'alimentation du soldat en garnison. La composition de la ration, son évaluation en équivalents chimiques, les caractères auxquels on reconnaît la qualité des denrées, tels que blé, farine, pain, viande, légumes secs, etc., etc., font l'objet principal de cette leçon. Elle se termine par l'examen des conditions nécessaires d'une bonne alimentation, et par le résumé des observations auxquelles donnent lieu les boissons en général, et l'abus des spiritueux en particulier.

Le quatrième chapitre traite de l'alimentation du soldat en campagne. Dans cette leçon, M. le docteur Thomas examine et discute les modifications que les nécessités du service de guerre obligent à introduire dans la nourriture de la troupe. Il passe en revue les avantages et les inconvénients des aliments substitués, en campagne, à ceux qui composent la ration de garnison. Le biscuit, les salaisons, les viandes et les légumes conservés, le riz, le café, le tabac, etc., sont l'objet d'observations et de discussions d'un égal intérêt. Le quatrième chapitre se termine par des considé-

rations générales sur l'alimentation en campagne, et par une étude succincte de la maladie que ces conditions défectueuses tendent à développer : le scorbut.

Le cinquième chapitre traite de l'asphyxie en général; par submersion, par strangulation, par les gaz impropres à la respiration, par la chaleur, par le froid.

Le sixième et dernier chapitre, sur lequel nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs, indique les soins à donner aux blessés en l'absence du médecin. Après une rapide analyse des diverses sortes de blessures, M. le docteur Thomas explique les moyens à employer pour arrêter l'hémorrhagie, pour comprimer l'artère, etc., etc., ainsi que les procédés à suivre pour improviser les moyens de pansement ou de transport qui font défaut. Tous les militaires qui ont assisté aux souffrances atroces endurées par les blessés, surtout dans les cas de fracture, liront avec intérêt les recommandations que prescrit à leur égard M. le docteur Thomas. Rien de plus intéressant et de plus simple à la fois que l'exposé des moyens à l'aide desquels on improvise différentes sortes de brancards; rien de plus utile à connaître, pour tout le monde, que les manœuvres à employer pour y déposer un blessé.

Il est facile de juger, par le simple examen du programme que nous venons de résumer, de l'ordre et de la méthode avec laquelle M. le docteur Thomas a procédé dans l'accomplissement de sa tâche.

Voici maintenant, en ce qui le regarde, le travail de la commission sanitaire anglaise, dans quels termes

s'exprime l'une des autorités médicales les plus écoutées dans l'armée britannique :

« *This is perhaps the most important state paper that*
» *ever was presented to Parliament; extending over no*
» *less than seven hundred folio pages, and embracing*
» *every subject connected with efficiency and ameliora-*
» *tion of the army, at home and abroad; its camps, its*
» *quarters, and its hospitals; its rations, clothing, and*
» *accoutrements; its duties, pastimes virtues and vices;*
» *its crimes, punishments, grievances and complaints;*
» *all collected from professional sources of undoubted*
» *authenticity, and amalgamated into one grand code by*
» *members entitled, in every way, to unreserved confi-*
» *dence.* »

« Le rapport de la commission sanitaire de l'armée anglaise doit être considéré comme l'un des documents les plus importants qui aient été soumis au parlement britannique. Il embrasse, dans un volume qui ne comporte pas moins de 700 pages in-folio, tous les sujets qui touchent à l'amélioration de la condition du soldat, et au développement de sa valeur effective, tant à l'intérieur qu'en campagne.

» Ce rapport passe successivement en revue : le casernement, les camps et les hôpitaux ; — il décrit et discute l'alimentation, l'habillement et l'équipement de l'armée anglaise ; il examine les devoirs et les loisirs du soldat, il apprécie ses vertus et ses vices, ses crimes et ses châtiments ; — il enregistre ses griefs, il expose ses plaintes. Puisés à des sources professionnelles et dont l'authenticité ne laisse aucun doute, tous ces renseigne-

ments sont réunis, classés, condensés en une sorte de code pratique, dont les rédacteurs, par l'autorité de leur nom, inspirent avec raison une confiance illimitée.»

La commission sanitaire, comme on le voit, n'a pas cru devoir borner sa tâche à l'étude de l'hygiène physique et matérielle. Elle a aussi envisagé ce que nous appellerons l'hygiène morale du soldat anglais. Dans l'opinion des membres de cette commission, l'exercice des facultés intellectuelles n'est pas moins nécessaire à la santé, que la libre circulation du sang dans les veines et du courant électrique dans le système nerveux : « *The circulation of the mental faculties is as necessary as the circulation of the blood through our veins, or the electric current through our nerves ; much has been done for soldiers on their health ; but all that has been done is insufficient*....... »

Il faut maintenir l'esprit du soldat en haleine aussi bien que son corps « *more exercise is essential both for body and mind* ». La commission sanitaire reconnaît qu'il a pu être beaucoup fait pour l'amélioration intellectuelle de l'armée anglaise, mais elle déclare qu'il reste bien plus encore à faire. Partant de ce principe, et sous le prétexte de déterminer les procédés à employer pour entretenir ce jeu, ce ressort des facultés intellectuelles chez le soldat, la commission est entrée dans des considérations relatives au recrutement, à l'avancement, aux récompenses, aux pensions, aux retraites, etc., qui ne nous semblent nullement de la compétence d'un jury médical. M. le docteur Thomas en a agi tout autrement. Il a pensé sans doute, et avec raison

suivant nous, que ces questions étaient du domaine exclusivement militaire, il ne s'est pas reconnu l'autorité nécessaire pour les discuter ; il s'est abstenu de les aborder, même par les côtés qui pouvaient les rattacher indirectement à la spécialité de son sujet. Disons-le tout de suite, par cette sage réserve sur ces questions délicates, M. Thomas a fait preuve d'un tact qui ne caractérise pas toujours, au même degré, MM. les médecins militaires, et il a donné à son livre une valeur positive au-dessus de toute discussion. — En comparant ses leçons au rapport de la commission sanitaire anglaise, nous élaguerons naturellement de celui-ci tout ce qui sort du terrain de l'hygiène pure, simple et pratique.

Les théories des commissaires anglais, en fait de casernement, sont tout à fait d'accord avec celles exposées dans le premier chapitre des leçons d'hygiène de M. le docteur Thomas. Nous aurons donc peu de chose à dire à l'endroit des règles générales de salubrité reconnues indispensables en France comme en Angleterre, dans l'établissement des quartiers militaires. L'opinion est la même au sujet des mauvaises conditions hygiéniques d'un trop grand nombre de ceux-ci. Il y a d'ailleurs parfaite similitude de vues quant à l'installation des chambres, des salles de police, cours, latrines (1), corps de garde, etc., etc.

(1) Nous reléguons ici, dans une petite note *honteuse*, certains détails auxquels nous n'osons décemment donner place ailleurs, et qui nous paraissent cependant trop importants pour être passés sous silence. Nous voulons parler des latrines militaires. Chacun sait l'abominable odeur que répandent ces accessoires dans les quartiers, et toute la peine que l'on a à les désinfecter en été, en

Nous croyons devoir insister, cependant, sur les désastreux effets de l'air confiné, auquel on attribue, des deux côtés du détroit, les épidémies qui sévissent le plus souvent sur les armées.

« Il faut à l'homme, dit M. le docteur Thomas, pour que ses fonctions respiratoires et celles qui en dépendent s'accomplissent normalement, une ration d'air atmosphérique de 6 mètres cubes par air....... Trop souvent, par suite de l'encombrement des salles et du défaut de ventilation, l'air des chambrées se trouve saturé de vapeurs qui se dégagent de la surface des corps;....... ces miasmes, produits de la transpiration

dépit de la chaux, de l'hypochlorite du soude, de sulfate de fer et de toutes les drogues que l'on y emploie. Nous trouvons dans la discussion critique du rapport de la commission sanitaire anglaise la description d'un système de latrines en usage dans l'armée de l'Inde, et que nous livrons aux méditations de nos officiers du génie :

« *The requisite number of wells, 4 feet in diameter, is sunk, so as to have twenty or thirty feet of water in them. Over each well is placed a stone slab of air tight cover, with four seats in the centre, back to back, the egestæ fall clear into the well, soon decompose and sink to the bottom, so that very little mauvaise odeur, even after years of use, is perceptible, the well purifying itself, and no requiring cleaning oftener than once in two or three years.* »

Dans ce système, les fosses (ou puits) sont creusées assez profondément, pour avoir une hauteur d'eau de 20 à 30 pieds. Elles ont 4 pieds de diamètre, et s'il faut s'en rapporter aux affirmations d'un rapport nécessairement basé sur une longue expérience, ces latrines ne répandent aucune odeur, les matières se décomposant et tombant au fond de l'eau. *Le puits se purifie de lui-même* et l'on n'a besoin de le nettoyer qu'une fois tous les deux ou trois ans. Avec 4 pieds de diamètre chaque puits peut être disposé pour quatre siéges placés dos à dos.

pulmonaire, de l'exhalation cutanée et des sécrétions, échappent à l'analyse chimique par l'exiguïté de leurs proportions; mais portés par l'absorption dans le torrent circulatoire, *ils agissent sur l'économie comme un poison spécial.* »

La commission sanitaire anglaise s'exprime presque dans des termes identiques au sujet des effets délétères de l'air confiné : « *There cannot be good health without pure air; at night, this is not usually much attended to, but it is of the highest importance; — men inhaling each others breath for eight hours is poison.* Il n'y a pas de constitution qui résiste à la privation d'un air pur; pendant la nuit, cette nécessité, le plus souvent, n'est que très médiocrement satisfaite; elle est pourtant de la plus haute importance. — L'air vicié que respirent les hommes, huit heures durant, *devient pour eux un véritable poison.* »

M. Baudens, dans son ouvrage sur la guerre d'Orient, avait déjà cité, à propos du même sujet, plusieurs faits curieux mentionnés dans les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale,* par le docteur Boudin. L'histoire du fameux palais des Singes, construit en 1834 au jardin zoologique de Londres, et dont tous les hôtes, peu de temps après leur installation, menaçaient de passer de vie à trépas, mérite de fixer l'attention. On s'était attaché à disposer ce local de manière à procurer aux animaux qui devaient l'habiter une température artificielle se rapprochant autant que possible de celle du climat sous lequel ils étaient nés. En dépit de cette précaution, et malgré tout le

luxe et le confort déployés dans leur logement, les deux tiers de nos malheureux singes *étaient déjà morts de la maladie qui tue la majorité de nos soldats*, *la phthisie pulmonaire*, et les autres ne valaient guère mieux, lorsqu'on s'aperçut qu'on avait oublié de renouveler l'air par la ventilation. Aussitôt que l'air fut distribué avec libéralité, les singes qui n'avaient pas encore succombé se rétablirent.

Le fait de la caserne de Saint-Cloud, qui était toujours visitée par le typhus aux époques où la cour venait s'installer dans cette résidence, et d'où l'épidémie disparaissait dès que la famille impériale retournait à Paris, mérite également d'être cité. L'explication de cette bizarrerie apparente est fort simple : pendant le séjour de la cour à Saint-Cloud, la caserne renfermait douze cents hommes, tandis qu'en temps ordinaire elle n'en logeait que quatre cents environ. De plus, cette caserne n'était pas ventilée.

Pendant plusieurs années, on a vu la pourriture d'hôpital, les érysipèles et les inflammations couenneuses régner en permanence dans trois des pavillons de l'hôpital Baujon; un seul, et toujours le même, échappait à la contagion ; — ce quatrième pavillon était *ventilé* par le système de M. Léon Duvoir.

En 1853, à l'époque où l'invasion du choléra semblait imminente, le maréchal de Saint-Arnaud, alors ministre de la guerre, prescrivit dans une circulaire adressée à tous les corps, les mesures à prendre afin de prévenir l'épidémie, ou tout au moins d'en diminuer la gravité.

Entre autres recommandations, nous lisons ce qui suit : « Renouveler, pendant le jour, l'air des chambres par l'ouverture permanente ou souvent répétée des portes et des fenêtres;...... *entretenir* constamment pendant la nuit et le jour, lorsque les fenêtres sont fermées, *une ventilation modérée, à l'aide de ventouses et de ventilateurs appropriés à cet usage, s'ils existent ;* ÉTABLIR CES MOYENS S'ILS N'EXISTENT PAS.... »

Il est regrettable que ces prescriptions soient déjà tombées en désuétude. Aujourd'hui, les ventilateurs adaptés aux fenêtres en 1853, ont disparu dans beaucoup de casernes, et, ce qui est plus fâcheux, le génie militaire n'en fait même plus placer dans les bâtiments neufs qu'il construit tous les jours. Si le typhus ou le choléra venaient à reparaître, on aurait à regretter bien amèrement peut-être cette dérogation aux prescriptions ministérielles.

Pour la nuit, les ventilateurs sont de toute nécessité dans les chambrées, si aérées qu'elles soient sous d'autres rapports.

En France, le règlement sur le service intérieur se borne à recommander en termes généraux, aux officiers et sous-officiers, la propreté et l'aération des chambres occupées par la troupe.

Le règlement anglais (*Queen's regulations for the army*) est beaucoup plus explicite; nous y lisons à l'article 14 du casernement :

« The officer of the day in visiting the barack-rooms is to see that they are properly cleaned ; that the beds

are carefully turned up every morning; *and that the ventalitors are free from obstructions.* »

» L'officier de semaine, en Angleterre, ne doit pas seulement veiller à ce que les chambres soient nettoyées, les lits retournés, etc., etc., *il doit s'assurer par lui-même que rien ne gêne le jeu des ventilateurs.* »

M. le docteur Thomas est grand partisan des bains froids pour la troupe; nous recommandons à nos lecteurs les intéressants détails dans lesquels il entre au sujet des fonctions de la peau et de la surveillance à exercer sur les hommes quant à la propreté du corps.

« Rien n'est plus salutaire pour de jeunes hommes presque tous vigoureux, nous dit M. Thomas, que l'habitude de se baigner une fois par semaine. Le bain frais accroît la contractilité musculaire, augmente l'appétit, facilite la digestion, tempère la chaleur du corps, et fortifie même les constitutions molles ou lymphatiques.»

C'est aussi l'opinion de la commission sanitaire anglaise : « *In military life the free use of cold water for the skin is essential for hardening the system, and clearing the pores from all impurities ; it is also a vonderful promoter of cheerfulness*..... Pour le soldat, l'habitude des ablutions à l'eau froide est indispensable pour endurcir et fortifier le système en général, et pour dégager les pores de la peau des impuretés qui peuvent la souiller ; rien, en outre, ne contribue d'une façon plus surprenante à maintenir l'esprit en gaieté.»

Les habitudes de propreté qui distinguent l'armée anglaise, dit M. Baudens, devraient bien s'introduire

dans l'armée française. Ce souhait, il est regrettable d'être obligé de l'avouer, n'est que trop motivé. Le soldat français n'est pas propre, ou plutôt n'est pas soigneux de sa personne. L'attention qu'il donne à sa toilette ne s'adresse qu'à l'extérieur. En Crimée, les Anglais lavaient à l'eau chaude leur linge de corps et en changeaient deux fois par semaine. Nos soldats étaient loin de prendre de tels soins.

Dans une instruction du docteur James Harrison, mise à l'ordre de l'armée indienne par le général en chef sir Colin Campbell (aujourd'hui lord Clyde), nous trouvons les recommandations suivantes: « *Soldiers should be made to bathe at last three times a week in cold water..... this operation schould always be performed upon an empty stomach, and the morning before break-feast it the best time..... on the march, the evening about four hours after dinner would be an appropriate time..... the skin should be thoroughly dried and rubbed* etc.

Les précautions recommandées lorsqu'on fait baigner les troupes sont les mêmes, comme on le voit, en France et en Angleterre. Remarquons-le, cependant, la baignade que M. le docteur Thomas réclame une seule fois par semaine, est prescrite trois fois dans l'Inde (*three times a week*) par le général anglais.

Lorsque les cours d'eau font défaut, la commission sanitaire recommande de substituer à la baignade les ablutions à grande eau, en les accompagnant de frictions sur tout le corps au moyen d'une sorte de sac en linge (*glove*) dont on enveloppe la main. Le résultat est d'autant meilleur que la friction est plus générale

et plus vigoureuse. La peau doit être «*dried and rubbed*» c'est-à-dire massée et séchée par le frottement.

En ce qui regarde l'habillement du soldat, nous renvoyons nos lecteurs à l'ouvrage même de M. le docteur Thomas. D'une part, ses leçons d'hygiène ne s'occupent que du vêtement de l'infanterie ; de l'autre, les différences radicales qui existent dans la tenue des armées française et anglaise rendraient fort difficiles les comparaisons que nous avons surtout en vue d'établir. Elles nous entraîneraient, tout au moins, dans des discussions trop longues et trop spéciales pour trouver place ici.

Suivant M. le docteur Thomas, l'habillement actuel de l'infanterie ne laisse presque rien à désirer sous le rapport hygiénique; la légèreté du shako pourvu de ventouses, le remplacement définitif du col par la cravate, l'ampleur du nouveau pantalon, sont de véritables progrès réalisés dans la tenue du soldat.

Nous ajouterons, pour notre compte, qu'on ne saurait trop féliciter l'administration supérieure du parti qu'elle a pris de renoncer, dans la tenue de l'infanterie, à cette variété d'uniformes que l'on regardait comme nécessaire pour la distinction des corps ou des armes. La disposition des couleurs doit suffire à cet objet. La tenue des chasseurs à pied ayant été reconnue la plus commode, on l'a donnée à toute l'infanterie; on a bien fait. Il ne devrait y avoir qu'une tenue pour tous les corps de la même arme, et ce devrait être naturellement celle déclarée la meilleure. Suivant le même ordre d'idées, nous voudrions que toute la cavalerie

légère, hussards et chasseurs (à quoi bon cette dernière distinction ?), eût le même uniforme. De même pour les lanciers, les dragons et les cuirassiers. On arriverait bien plus aisément, de cette façon, à la création d'un type définitif et national pour chaque élément de l'armée française, sans compter l'économie qui en résulterait pour la bourse des officiers de cavalerie obligés de changer de corps.

Au moment où il est question de modifier de nouveau la coiffure de la troupe (1), nous croyons utile de présenter le résumé des observations de la commission anglaise sur cette partie de l'habillement. Disons d'abord, en ce qui regarde le bonnet de police récemment adopté, que nous ne partageons pas l'opinion de M. le docteur Thomas à son endroit. Le bonnet de police doit être le *bonnet de coton* du soldat, il ne faut pas plus chercher à lui donner de l'élégance qu'à la veste de corvée, qui devrait être la *robe de chambre* du troupier, et que l'on voit ajuster, pincer, étriquer de la façon la plus ridicule dans certains régiments. Tel qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire pouvant se rabattre sur les oreilles et s'enfoncer de manière à couvrir les yeux, le bonnet de police vaut mieux que le képi avec lequel l'homme ne pouvait se coucher, de plus il est bien plus facile à transporter. Nous avouons que nous regrettons médiocrement cette visière déformée, racornie, tantôt inclinée vers la terre, tantôt menaçant le ciel et qui est

(1) On parle de l'essai d'un nouveau shako dont la carcasse en liége serait d'une extrême légèreté.

si chère aux partisans du képi. Le bonnet de police actuel, nous dit-on, ne protége pas aussi bien contre les insolations, les ophthalmies, etc. : on peut répondre que les hommes ne doivent pas prendre cette coiffure pour la nuit, pour les marches, pour les exercices, etc., mais seulement pour des corvées qui ne sont jamais de longue durée, ou lorsqu'ils sont au repos. Dans ce dernier cas, si le soleil les gêne, rien ne les empêche de se mettre à l'ombre. Quant à la qualification de « *toute française* » que M. le docteur Thomas donne au képi, qu'il nous permette de le lui dire, à certains égards, elle n'est pas fondée, car le képi est porté en Espagne, en Italie, en Angleterre, etc., etc.; sous un autre rapport, elle n'est que trop justifiée : depuis le polisson à l'école qui débute dans la vie, jusqu'au croque-mort qui nous aide à en sortir, commissionnaires, conducteurs d'omnibus, sergents de ville, employés des chemins de fer ou de la voirie, etc., etc., tous, portent, en France, le képi. Une coiffure devenue celle de tout le monde n'est plus une coiffure militaire.

Si nous faisons bon marché de la visière pour la coiffure de corvée du soldat, en revanche, nous reconnaissons toute son utilité pour la coiffure de marche et de guerre. Le shako actuel, avec ses dimensions réduites, nous semble parfait. Il a remplacé avantageusement cet ancien cône renversé, véritable meuble auquel il ne manquait que des tiroirs pour classer l'énorme butin qu'y entassait le soldat.

La forme évasée par le haut de l'ancien shako, avait

pour objet, dit-on, de parer les coups de sabre de la cavalerie. Nos fantassins semblent fort satisfaits du successeur qu'on lui a donné, et très peu préoccupés de l'amoindrissement de ses conditions protectrices. Un voltigeur auquel je communiquais, avec toute la réserve convenable, les craintes que m'inspirait son nouveau shako, au point de vue de la facilité qu'il offrait à un hussard ennemi pour lui couper les oreilles, ne m'a répondu que par ce seul mot : « Tâche » . Je ne lui en ai pas demandé davantage et je conseille à tous les hussards ennemis de faire comme moi.

Dans les pays chauds, la partie du corps qui demande le plus de soins est la tête. La coiffure devrait pouvoir protéger les tempes, les joues et la nuque contre les rayons du soleil. C'est ce que le maréchal Bugeaud avait cherché à réaliser avec son immortel képi à visière circulaire

La commission anglaise est de l'avis de l'illustre maréchal ; elle définit ainsi la coiffure qui devrait être adoptée : « *A ligt, cool, and confortable cap, which at the same time allows of evaporation from the surface of the head, and shades the eyes, the temples, and back of the neck, should be perfect.*»

Si nous sommes bien informé, les coiffures à double visière ou à visière circulaire, adoptées pour l'expédition de Chine, gênent le soldat pour mettre en joue et pour ajuster. Nous avons entendu dire à M. le colonel L*** que les hommes les avaient promptement mises de côté pour retourner au képi. Il faut bien le dire aussi, ces casques ont un aspect assez original

›ur fournir amplement matière à un second couplet e la fameuse chanson faite sur la casquette du maréhal Bugeaud.

Autrefois, dès que l'on entrait en campagne, sur-›ut dans les pays chauds, comme en Algérie, on ver-ıit les shakos au magasin ; le képi devenait l'unique oiffure de la troupe ; or le képi n'offre pas les con-itions de solidité et de durée nécessaires pour un pa-›il service. Au bout de quelques mois, les hommes 'avaient plus qu'une véritable guenille sur la tête. ujourd'hui, cette anomalie doit cesser ; le shako est ›nsidérablement allégé et rien ne s'oppose à ce qu'on porte en campagne. Il reste seulement à corriger ce u'il a de défectueux quant à sa couleur (noire) qui bsorbe les rayons solaires au lieu de les réfléchir, et, urtout, quant à la façon imparfaite dont il protége e cou et les tempes. Les Anglais ont adopté, à cet gard, en le perfectionnant, le système de couvre-nuque maginé par le maréchal Bugeaud, et ils s'en trouvent ort bien dans l'Inde.

« *The cap cover is of wite cloth, strongly quilted with* *otton to a thiekness of almost a quarter of an inch, it is* *used on the shako. It has a deep curtain of flap, quilted,* *which, buttoning on to the other cap, stands stiffly out all* *round, protecting the nape of the neck (a part most vulnerable to the sun) and the temples from the direct heat of* *its rays.* »

Dans ce système, la coiffe de shako (ou couvre-shako), au lieu d'être en toile cirée, est en drap *blanc* solidement doublé et piqué en coton ; à cette coiffe se bou-

tonne le couvre-nuque. Celui-ci également piqué, s'adapte de manière à protéger la tête, autour de laquelle il flotte, protégeant ainsi le cou, les tempes et la nuque de l'action directe des rayons solaires. Deux ouvertures correspondant aux ventouses permettent à celles-ci de remplir leur fonction. Coiffe et couvre-nuque peuvent se laver. Chaque soldat anglais en a deux.

Nous croyons que cet accessoire de la coiffure, que tous nos lecteurs ont pu voir, du reste, dans les gravures de l'*Illustrated News* représentant des scènes de l'insurrection des Cipayes, serait très utile au corps expéditionnaire envoyé au Mexique. Il ne faut pas oublier que la Vera-Cruz est presque sous le tropique du Cancer. Les épreuves qui attendent nos soldats sous cette latitude auront plus d'une ressemblance avec celles réservées à nos alliés dans l'Inde.

M. le docteur Thomas et la commission sanitaire anglaise sont parfaitement d'accord sur l'hygiène du soldat en campagne. Nous regrettons que la place nous manque pour faire ressortir cette similitude d'opinion.

Bornons-nous à dire que cette phrase : « Le soldat anglais est un capital », qui, dans la bouche de sir John Hall, médecin en chef de l'armée anglaise en Orient, étonnait si fort le docteur Baudens, est l'expression d'une vérité reproduite sous toutes les formes dans les discussions du rapport des commissaires anglais. Rien ne peint mieux le caractère mercantile et positif de nos alliés que cette façon d'envisager leur armée. « *The english soldier is too valuable an article to be neglected.* »

Le soldat anglais est UN ARTICLE trop coûteux pour être négligé ; le moins qu'on en puisse dire, voyons-nous ailleurs, c'est qu'il coûte son pesant d'or, « *it is quite enough to say that they are worth their weight in gold.* »

Que l'esprit qui inspire la sollicitude dont nos soldats sont l'objet soit pour fort peu de chose dans les soins que les Anglais prennent des leurs, peu importe, ce qui est constant, c'est que, depuis la guerre d'Orient, il n'est pas une nation au monde ayant fait autant que l'Angleterre pour améliorer les conditions générales de ses armées, surtout en campagne.

Nous résumerons, sous forme d'aphorismes, à cause du peu de place qui nous reste, les préceptes de la commission sanitaire sur cet important chapitre.

Nous trouvons d'abord, dans un ordre du jour du général Colin Campbell, déjà cité plus haut, les lignes suivantes, qui peignent parfaitement la situation d'une armée dont le régime hygiénique n'est pas l'objet d'une attention suffisante : « *Disease may so paralyse an army, that the best efforts of a general are thwarted and rendered abortive. An originally large force dwindles away to a mere shadow without constant renforcements :* lorsque la maladie arrive à envahir une armée, tous les efforts du général deviennent impuissants, ses meilleurs combinaisons doivent avorter, et sans de prompts et solides renforts, les troupes magnifiques avec lesquelles il s'est mis en campagne se trouvent réduites à rien. »

Suivant les Anglais, la première qualité du soldat se

définit en deux mots : « *Seldom in hospital* » Jamais à l'hôpital. »

Neuf fois sur dix, ajoute l'ordre en question, les maladies qui détruisent les armées doivent être attribuées à l'imprudence, à la négligence et à l'ignorance (1). Lorsque le soldat est malade, c'est affaire au médecin ; mais, prévenir les maladies, c'est affaire à l'officier « *Prevention is much better than cure.* » Mieux vaut prévenir les maladies que les guérir..... tout comme nous disons, en France : mieux vaut prévenir les fautes que les punir.

La grande affaire, c'est d'arrêter les maladies au début d'une campagne, pour cela il faut redoubler de soins ; une fois les hommes *entraînés*, ils sont moins exposés : *It is wonderful*, dit la commission sanitaire, *how hardened the system becomes after a few months exposure ;* on ne saurait croire combien tout le système se fortifie et s'endurcit après quelques mois de campagne.

Le grand ennemi du soldat, c'est en partie l'intempérance, et en partie l'ennui, « *The destructive element, the great destroyer is for the soldier parthly intemperance, and ennui.* »

En ce qui regarde l'intempérance, les médecins anglais partagent complétement l'avis de M. le docteur Thomas : « *The pernicious custom of serving out a dram sows the seeds of disease and should be avoided : but, as it is injurious to undergo fatigue after a night's rest upon*

(1) A l'ignorance des officiers pour tout ce qui tient à l'hygiène.

empty stomach, food of some kind should be given to soldiers. C'est une déplorable habitude de boire la goutte (*dram*), et l'on devrait tout faire pour empêcher ce qui est le point de départ de tant de maladies. D'un autre côté, comme il est mauvais pour l'organisme de se mettre au travail avec l'estomac vide, une nourriture quelconque devrait être prise par le soldat dès le matin.

Nos voisins, comme on le voit, partagent l'opinion du docteur Baudens quant à la nécessité d'un troisième repas pour le soldat (1).

« *A tin tot of hot tea was worth all the drams in the world*, une tasse de thé chaud vaut toutes les gouttes du monde. »

Le thé, dans l'alimentation du soldat anglais, joue le rôle du café chez nous ; on a remarqué que dans les quartiers où l'on astreignait les cantinières à avoir toujours du café chaud le matin, les hommes perdaient l'habitude de boire de l'eau-de-vie.

Puisque nous parlons des cantiniers, remarquons, en passant, que la commission sanitaire anglaise ne se montre pas plus tendre à leur égard que le docteur Thomas : « *The spirit procured, by soldiers in the Canteens is most injurious to the health, and the most stringent measures should be enforced to prevent its introduction.* Les alcools qui se débitent dans les cantines sont tout ce qu'il y a de plus détestable pour la santé, les *mesures les plus rigoureuses* devraient être en vigueur pour empêcher leur introduction. »

(1) *La guerre de Crimée*, par Baudens, p. 54.

La question de l'alimentation du soldat, traitée avec tant de soin dans les leçons d'hygiène du docteur Thomas, n'est pas envisagée avec moins d'intérêt par les membres du comité sanitaire.

« *We may run after, or to an enemy without tents or beds, but never without à daily meal*. On peut bien marcher à l'ennemi sans tentes et sans lits, mais il ne faut rien demander au soldat sans sa ration quotidienne ; et nos voisins ajoutent avec l'humour qui les caractérise: « *The bellicose disposition of Ajax depended upon his cuisine* : toute la valeur du fier Ajax lui-même, s'évanouirait bien vite si elle n'était soutenue par sa cuisine. »

La composition de la ration du soldat anglais diffère beaucoup de celle du soldat français ; cependant nous allons en donner le tableau comparatif, afin que nos lecteurs puissent se rendre compte de la portée de certaines observations de la commission sanitaire :

Ration du soldat anglais.	Ration du soldat français.
Pain, 1 livre 1/2, ou biscuit, 1 livre.	Pain, 750 grammes.
Viande fraîche, 1 livre, ou salée, 1 livre 1/4.	Pain de soupe, 250 grammes.
Sucre, 2 onces.	Viande, 250 grammes.
Café, 1 once, ou cacao, 1 once, ou thé, 1/4 d'once.	Riz, 60 grammes.
Riz, 2 onces.	Sucre, 20 grammes.
Rhum, 1/4 pinte.	Café, 16 grammes.
	Sel, 16 grammes.
	Vin, 1/4 litre, ou eau-de-vie, 1/16 litre.

Les tarifs que nous venons de donner s'appliquent aux rations de campagne. En garnison, le soldat anglais n'est pas moins bien nourri. Comme le soldat français, il dispose souvent, dans les temps difficiles, d'une

ortion de ses vivres pour les indigents : « *We are ree to confess that the rations of the soldiers are ample and in general more tan is eaten, and believe that many oor people in the vicinity of every barrack benefit largely by the surplus* ». C'est bien le cas de dire, on le voit, qu'en Angleterre comme en France, si la charité disparaissait de la terre, on la retrouverait toujours dans le cœur du soldat.

Les médecins anglais, dans la fixation des éléments de la ration du soldat, reconnaissent, comme M. Thomas, l'importance de leur composition chimique : « *In consequence of the advances made in physiology and chemistry, the nutritive value of any dictary, deduced from pratical experience, may be tested with care and certainty by reference to its chemical composition* (1). » M. Fomblanque, dans son *Traité sur l'administration anglaise,* donne une table générale fort intéressante de toutes les denrées employées, soit habituellement, soit accidentellement, dans l'alimentation du soldat, avec l'indication de leurs équivalents chimiques.

Je n'insisterai pas ici sur les signes d'après lesquels, suivant M. Thomas, on reconnaît la qualité des denrées. Ces indications diffèrent peu de celles contenues dans le *Cours d'administration de Vauchelle,* que tous nos lecteurs connaissent. En revanche, je regrette que notre jeune professeur n'ait pas profité de l'occasion que lui fournissaient ses conférences, pour éclairer la

(1) Fomblanque, *The administration and organisation of the british army.*

question de l'emploi, pour la soupe, du pain de distribution, tel qu'il est manutentionné aujourd'hui.

Depuis plusieurs années déjà, sur l'initiative de l'Empereur, dont la sollicitude incessante s'étend à tout ce qui touche au bien-être du soldat, le blutage de la farine des manutentions militaires a été porté de 10 à 20 pour 100 d'extraction de son. On pensait que le pain, en devenant plus blanc, pourrait remplacer le pain de soupe acheté aux boulangeries civiles. Cette innovation ne semble pas avoir eu les résultats que l'on était en droit d'espérer. Malgré les recommandations du ministre, aujourd'hui encore, en dépit de la cherté des vivres et de l'économie que l'emploi du pain de munition pour la soupe permettrait de réaliser, on n'a pu amener les hommes à vaincre une répugnance qui nous semble peu justifiée. Cette répugnance, dans le principe, a été entretenue, pour ne pas dire excitée par les fournisseurs et les intermédiaires (caporaux et brigadiers) employés sous l'ancien régime des ordinaires. La nouvelle réglementation, en coupant court à tous les bénéfices, et aux remises illicites prélevées autrefois sur l'alimentation de la troupe, permettrait peut-être une expérience plus décisive.

Il est incontestable que les farines de deuxième qualité qui entrent dans le pain de soupe acheté au commerce, ne valent pas, à beaucoup près, la farine des manutentions militaires. Souvent elles sont avariées et échauffées; plus souvent encore, les semoules de choix et les gruaus en ont été extraits pour la confection du pain de luxe. Dans le pain de munition, il entre

plus de son il est vrai, mais tout ce qui constitue la richesse et les qualités nutritives de l'aliment, se retrouve intégralement.

Sans nous prononcer d'une façon absolue sur une question très controversée, et dont nous aurions voulu trouver la solution dans les leçons d'hygiène, nous nous bornerons à citer un fait qui nous semble de nature à l'éclairer.

Les soldats, dit quelque part M. Thomas, sont de grands enfants : leur indifférence à l'endroit des recommandations qui intéressent le plus leur santé, et leur méfiance invétérée à l'égard des mesures nouvelles les plus propres à assurer leur bien-être, le prouvent tous les jours. Il faut parfois savoir tenir compte de cette disposition d'esprit, et les traiter en conséquence.

En 1852, à l'époque où les essais du pain de munition comme pain de soupe furent ordonnés par le ministre, ce fut un *tolle* général dans un régiment de cavalerie caserné à l'Ecole-Militaire : ce pain, disait-on, ne *trempait* pas, il rendait le bouillon aigre, la soupe n'était pas mangeable, etc., etc. Bref, on alla jusqu'à jeter les gamelles dans les cours du quartier. Un capitaine (que nous connaissons) voulut faire justice de ces plaintes mal fondées, ou tout au moins de ces exagérations. Il avait fait prendre *deux jours à l'avance*, afin de lui permettre de se bien *ressuyer*, le pain fourni par la manutention du quai de Billy; il s'était assuré que *ce pain avait été débité en tranches minces*, *et était resté exposé à l'air pendant plusieurs heures*, de manière à être bien sec avant d'être employé. Il avait goûté la

soupe ainsi trempée et l'avait trouvée parfaitement bonne. Cependant, ses lanciers prétendaient qu'elle avait un goût détestable, et continuaient à déclarer qu'elle ne pouvait soutenir la comparaison avec la soupe au pain de boulanger.

Que faire pour les convaincre, sinon de mauvaise foi, au moins de parti pris?

Notre capitaine donna l'ordre d'amener à la cuisine un lancier de chacun des pelotons de son escadron. Il était recommandé de les choisir parmi ceux qui s'étaient montrés les plus récalcitrants. Là, en présence du capitaine, ces hommes furent invités à tremper *eux-mêmes* deux soupes, l'une avec du pain de boulanger, l'autre avec du pain de la manutention. Cela fait, on banda les yeux au lancier du premier peloton, et devant les trois autres, on lui *entonna* successivement plusieurs cuillerées de soupe prises indifféremment dans les deux gamelles, en lui demandant, chaque fois, de quelle espèce était la soupe qu'on lui servait. Eh bien! cet homme se trompa *trois fois sur quatre*. L'expérience, répétée par un second lancier, donna le même résultat. *Au goût, il fut impossible à ces hommes de distinguer une soupe de l'autre*, et les deux derniers, hués par leurs camarades, ne voulurent pas même tenter l'épreuve.

Nous ne prétendons pas que ce fait soit suffisant pour décider la question de l'emploi du pain de manutention comme pain de soupe; seulement, il établit, de la façon la plus positive, qu'il n'existe pas au goût *différence appréciable* entre la soupe au pain de bou-

manger et la soupe au pain de munition, lorsque cette dernière est préparée avec les précautions que nous avons indiquées plus haut. Bien que la chair nourrisse la chair, ainsi que le fait très justement remarquer M. Baudens; suivant l'opinion des médecins anglais, on aurait tort de penser que la ration de viande en campagne doit être indistinctement augmentée dans toutes les circonstances. Dans les pays chauds, sous les tropiques, cette augmentation serait plutôt nuisible qu'utile. Elle contribuerait, au lieu de fortifier, à échauffer le sang, à prédisposer à la fièvre, à débiliter le corps. « *A large amount of animal food instead of giving strength, heats the blood, renders the system feverish, and consequently weakens the whole body.* »

M. le docteur Thomas et les médecins anglais ne sont pas d'accord sur quelques points de l'alimentation du soldat en campagne. « Le riz, par exemple, suivant M. Thomas, a pris une place trop importante dans les approvisionnements. De toutes les céréales, le riz est la plus pauvre en matières azotées, grasses, alcalines. »

Les Anglais considèrent le riz non-seulement comme un aliment précieux, mais comme un correctif nécessaire des salaisons, comme un préservatif, presque un médicament : « *Condemned for some time to a diet of salt pork and biscuit, we found the corrective to this sort of food in a bag of rice. — The rice and rice water correcting the injurious effects of the pork.* »

M. Thomas pense que le bœuf salé « est un mauvais aliment qui devrait être supprimé. » Les Anglais

prétendent que, bien préparé, c'est-à-dire lorsqu'on a soin de jeter le premier bouillon qui doit enlever le sel en excès, il ne donne pas une mauvaise soupe : « *The way to make a good mess out of salt beef is to boil it for an hour, then throw away the first water, boil it again slowly adding for instance broken biscuit, or rice, the second boiling will produce a fair soup, and meat not at all bad.* »

Nous pensons, comme les médecins anglais, que la manière dont les aliments sont préparés influe beaucoup sur leurs qualités relatives. A cet égard, nos voisins nous semblent avoir examiné la question à fond, et s'être livrés à toutes les expériences de nature à l'éclairer. Au début de la campagne de Crimée, l'inexpérience des soldats anglais dans la préparation de leur nourriture avait été comptée pour une grande part dans les maladies qui avaient décimé l'armée britannique. Lorsque Miss Nightingale se rendit en Orient pour organiser les ambulances de nos alliés, le gouvernement anglais lui adjoignit M. Soyer, l'un des cuisiniers de Londres le plus en renom. Les instructions données aux troupes anglaises pour la préparation de leurs vivres ont été rédigées, nous a-t-on dit, d'après les recommandations de cet artiste culinaire.

La commission sanitaire fait un grand éloge des *viandes conservées*. Comme M. le docteur Thomas, elle les préfère aux salaisons, et nous regrettons que la place nous fasse défaut pour indiquer le procédé de conservation employé par la maison *Hands et Cie*, *...lph Lane*, *Brixton*. Ce système, très simple,

donne, au dire des Anglais, des produits d'une perfection étonnante.

En ce qui regarde les légumes conservés, ou plutôt desséchés, dont M. le docteur Thomas semble assez enthousiaste, et qu'il voudrait voir adopter dans le régime réglé des troupes en campagne, nos voisins pensent tout différemment : ils estiment que ces *juliennes conservées* ne peuvent être obtenues qu'aux dépens de tous les sucs qui rendent les légumes savoureux. Lorsque la dessiccation n'est pas complète, il s'établit une fermentation que M. Baudens signale (1), et qui rend cet aliment détestable : « *an amalgam of tasteless carrots, turnips, cabbages so prepared, that the sacrifice of all perishable matter carries with it every vestige of flavour.* »

M. le docteur Cuignet, auquel M. Thomas nous dit, dans sa préface, avoir fait plusieurs emprunts, parle quelque part, si nous avons bonne mémoire, « *de la féroce répulsion* » dont ces conserves étaient l'objet de la part des hommes à la fin de la campagne de Crimée. Pour notre compte, nous pensons que les *juliennes conservées*, à moins d'être tout à fait nouvelles, constituent, en effet, un assez pauvre aliment, et le potage qu'elles fournissent ressemble fort, quand elles sont anciennes, à celui qu'on obtiendrait avec des allumettes. Les soldats semblent aussi de cet avis. Malgré toutes les tentatives de la maison Chollet pour les faire adopter pendant l'hiver, à l'intérieur, elles ont été presque partout refusées.

(1) *La guerre de Crimée*, par Baudens, 1858, p. 44 et 46.

Quant au rôle nécessaire que remplissent les légumes frais dans l'alimentation du soldat, quant aux conséquences, surtout, résultant de leur privation, il y a concordance parfaite entre les théories de la commission sanitaire et celles de M. Thomas : « *Vegetables would certainly be a most desirable part of the rations but it is very difficult during war operations to keep up a supply of vegetables.* »

Ce mot de végétaux (*vegetables*) par lequel les Anglais désignent indistinctement tous les légumes qui entrent dans le *pot-au-feu*, nous rappelle une histoire assez bouffonne. Un colonel anglais, que la supériorité de nos troupiers dans la confection de leurs *fristich* avait frappé, visitait un jour nos cuisines, désireux, sans doute, de pénétrer les procédés perfectionnés qui y sont en usage.

Un brave *zouzou* était en train d'écumer un maître bouillon, dont l'odeur savoureuse avait attiré, à juste titre, l'attention de l'insulaire.

—Oh ! dites-moi, mon ami, qu'est-ce que vous mettez là dedans, demande le colonel, en inclinant sur la marmite un visage épanoui ?

— Là dedans, mon colonel, mais nous mettons notre viande.

— Oh ! très bien ! eh puis ?

—Eh puis ? Dame nous ajoutons du lard quand nous en avons, nous mettons du poivre, du sel, des clous de girofle.....

— Oh ! oui, très bien ! très bien ! mais..... et des *végétaux ?*

A ce mot insolite, et qui, dans son esprit, doit cacher quelque idée de contrebande, notre cuisinier recule d'un pas, et d'un air de pudeur offensé impossible à décrire :

— Mon colonel, je respecte votre innocence, mais si vous aviez pratiqué le soldat frrrançais, vous *saurezriez* que le rata des camarades est sacré pour lui..... des végétaux !!... Je mets dans ma soupe de la viande, du lard, des choux, des carottes, des oignons, des navets..... tout le tremblement quoi ! mais des végétaux ah !.. JAMAIS !!!

M. le docteur Thomas est d'avis que l'on doit chercher à provoquer dans l'armée, tant à l'intérieur que dans les camps, le goût des exercices et des jeux d'adresse. Il a parfaitement raison et nos voisins d'outre-Manche pensent comme lui.

C'est avec ces jeux, avec la bibliothèque, avec le théâtre, que la division à laquelle appartient M. Thomas se défend si bien, au camp de Sathonay, contre ce terrible ennemi qu'on appelle « l'ennui ». Toutes ces distractions encouragées par le chef éclairé et bienveillant qui la commande, et dont l'initiative nous vaut l'excellent petit livre que nous analysons ; tous ces délassements auxquels se prête si bien l'esprit français font, il est vrai, une rude concurrence aux cabaretiers ; — où est le mal? — Pour notre compte, nous avouons notre fort médiocre intérêt pour cette corporation aussi nombreuse, malheureusement, que peu loyale dans son commerce, et nous sommes peu disposés à gémir sur la diminution des bénéfices qu'elle

prélève sur la bourse du soldat, le plus souvent au détriment de sa santé et de la discipline.

L'escrime (*fencing*), la boxe (*boxing*), la gymnastique (*extension motions*), la promenade (*walking*), la course (*running*), le saut (*leaping*), l'action de soulever des poids (*putting*), l'escalade (*climbing*), la natation (*swimming*), etc., etc., sont recommandés, chez nos voisins, comme les meilleurs moyens d'entretenir la santé et la vigueur des soldat.

Les bibliothèques sont aussi préconisées ; et dans les camps de Kildare, d'Aldershott, etc., on trouve de ces établissements dont le premier fonds est dû à la libéralité de la Reine et de son regrettable époux.

Quant au théâtre qui a tant de succès dans nos camps français, il semble moins goûté chez nos voisins, sinon par le soldat, au moins par les officiers. Ceux-ci se plaignent qu'il facilite la désertion en apprenant aux hommes à se déguiser ; *theatrical amusements are very well also, but sometimes they accustom men too much to plain clothes, ant put notions of desertion in their heads* (1). »

Il pourrait bien entrer aussi, dans cette répugnance pour le théâtre, quelque peu de ce puritanisme particulier à nos voisins; nos lecteurs en jugeront par la citation suivante extraite d'un rapport sur la *Réforme sanitaire de l'armée indienne ;* c'est presque un tableau de mœurs : « *The establishment of theatres in regiments*

(1) Rien n'est plus caractéristique et ne montre mieux la profondeur de cette plaie incurable de l'armée britannique... la désertion

has. therefore, met with many advocates; but while it certainly fulfils the first desideratum by affording both occupation and amusement, it inevitably not only fails in the least, but actually promotes drunkennes, both among men and officers. The bottle is in constant requisition behind the scenes; and the fair performers, selected always from the prettiest and most intelligent women the regiment can supply, are exposed to temptations often leading to their ruin. To aet their parts, the fund, of course, supplies dresses, such as, in many cases, they had often coveted, but never hoped to wear. Charmed with their own appearance they are loaded with compliments from their male coadjutors, and liberally helped to wine and other good things. The practical results are, undoubtedly, evil, and such as should cause regimental theatricals to be discouraged by all well Wishers to the best interests of the army. »

Suivant l'écrivain que nous venons de citer, il faut défendre les théâtres dans les régiments anglais, parce qu'ils favorisent l'ivrognerie, « la bouteille étant toujours en circulation derrière la coulisse. » Ce qui est remarquable, c'est que l'auteur signale cette fâcheuse conséquence aussi bien pour les hommes *que pour les officiers* (*among men and officers*). En outre, ajoute notre moraliste, les actrices sont choisies parmi les femmes les plus jolies et les plus intelligentes des régiments. Pour jouer leurs rôles, il leur est fourni des toilettes qu'elles ont pu, certes, convoiter, mais qu'elles n'auraient pas le moyen d'acheter, et qui sont, dans tous les cas, au-dessus de leur condition. Ces jeunes

filles ou femmes se complaisent dans ces accoutrements ; elles reçoivent les compliments, et sont l'objet des galanteries de leurs collaborateurs masculins ; enfin les soupers, les liqueurs avec lesquelles on excite leur verve, etc., etc., sont autant de causes qui les démoralisent (*leading to the ruin*).

Nous sommes obligé de le confesser : en France, la vertu des jeunes premières qui figurent sur nos théâtres militaires, en général, n'a pas grand'chose à risquer ou à perdre en s'exposant à ces tentations.

D'un autre côté, il faut aussi le noter, le nombre des sous-officiers et des soldats mariés étant beaucoup plus grand chez nos voisins que chez nous, il n'est pas rare de rencontrer, dans les casernes de l'armée anglaise, des jeunes filles modestes et parfaitement élevées, pour lesquelles les dangers signalés plus haut ont infiniment plus de gravité que pour nos cantinières, dès longtemps *éprouvées*.

Nous terminerons ici l'examen comparatif que nous avons entrepris. Avant de prendre congé de l'excellent petit livre qui a servi de base à cette étude, il nous reste à payer un juste tribut de reconnaissance et d'éloges à l'auteur qui l'a publié, et au chef qui l'a inspiré et patronné. Tous deux auront bien mérité du soldat, en contribuant à répandre dans l'armée ces *notions pratiques* que la science a acquises au prix de tant de pertes.

« En y restant fidèle, on sauvegardera l'existence d'un grand nombre de nos braves soldats, de ces hommes que le péril transfigure, et qui, le plus sou-

vent en quittant le service, emportent comme seule récompense des fatigues supportées sans plaintes et des dangers affrontés sans peur, la satisfaction intime du devoir accompli, et le légitime orgueil de raconter aux leurs les laborieuses et sanglantes péripéties des drames militaires dont ils furent les acteurs, et les hauts faits de leur régiment. »

Ce vœu de M. le docteur Thomas est à la fois d'un homme d'esprit et de cœur; en France, grâce à Dieu! on est toujours écouté lorsqu'on parle un pareil langage.

CH. MARTIN,
Lieutenant-colonel au 3e lanciers.

MÉMOIRES

ET

CORRESPONDANCE POLITIQUE ET MILITAIRE

DU PRINCE EUGÈNE,

Publiés et mis en ordre par A. DU CASSE (1),

PAR

E.-P. DE LAHITOLLE,

Sous-lieutenant au 82e de ligne.

On sait que le *Spectateur* fut créé sous la Restauration dans le but hautement avoué de réfuter les attaques insensées du parti dominant à cette époque contre le régime précédent.

Ses fondateurs étaient presque tous d'anciens généraux de l'Empire. Témoins et acteurs de l'épopée impériale, enthousiastes ou si l'on veut fanatiques de l'homme et de son œuvre, ils ne purent croire à l'écroulement naturel et logique de l'édifice dont chaque pierre était cimentée de leurs sueurs et de leur sang. Des causes si complexes de la catastrophe, ils n'en virent qu'une, — la plus douloureuse à leurs cœurs de Français et de soldats, — la trahison. Les passions politiques aidant, ils la virent partout et chez tous. Ce fut dans ces traditions que la rédaction du *Spectateur*

Michel Lévy frères, rue Vivienne, 2, à Paris.

(en 1827), accueillit la note d'un officier général contre le prince Eugène et les documents qui furent le point de départ des odieuses accusations du maréchal Marmont. Dans le même esprit fut refusée au *Spectateur* une réfutation rédigée par le commandant Planat de La Faye, ancien officier d'ordonnance du prince. C'est ainsi que du sanctuaire même du dévouement à l'Empereur, partit le premier trait décoché contre le « héros de la fidélité et de l'honneur ».

En 1858, l'un des collaborateurs du *Spectateur*, M. Hennet, avait entrepris ici-même l'analyse du travail de M. du Casse, véritable consécration de la belle et pure renommée du vice-roi d'Italie, mais une longue et douloureuse maladie est venu l'interrompre et nous priver d'une utile coopération.

Voilà comment cette tâche m'est incombée. Je voulais avant toutes choses retracer cette série de regrettables incidents, ne fût ce que pour m'excuser de continuer ce qu'un autre avait si bien commencé.

I

Tout le monde connaît l'arrêt célèbre par lequel la Cour impériale de Paris a ordonné l'insertion à la suite des Mémoires du maréchal Marmont, des documents propres à réfuter ses coupables insinuations contre la mémoire du prince Eugène. Peut-être cette immixtion de la justice criminelle dans le domaine de l'histoire, fournirait-elle ample matière à controverse, mais hâtons-nous de le dire, ici c'est le fond qui emporte la

forme, et comme on le dirait au palais, dans l'espèce tous les honnêtes gens étaient compétents, le jugement de la Cour a confirmé le jugement public, — *Vox populi; vox justiciæ.* — Les lecteurs du *Spectateur* n'ont certainement pas oublié le résumé si net et si concis, qu'à fait de toutes ces intrigues et de leur dénoûment, mon prédécesseur, M. Hennet (1). Sans entrer dans le détail des faits prouvés ou réfutés, je veux dire que la plus belle et la plus éclatante des justifications est certainement la publication de M. du Casse.

L'homme de bien, dit quelque part Cicéron, est toujours semblable à lui-même. Or, dans ce volumineux recueil de lettres intimes ou politiques (1790-1824), on ne trouve ni une de ces contradictions, ni un de ces démentis d'opinion ou de conduite si communs aux existences agitées des temps de révolutions. Et cependant, ni les tentations du pouvoir, ni celles de l'orgueil, n'ont dû manquer à la prestigieuse destinée qui conduisit le fils du général proscrit, de l'atelier où la Convention l'avait fait apprenti, jusqu'au trône quasi-royal de Milan!

Un administrateur, un tacticien, pourront critiquer telle mesure, telle manœuvre du prince. Peut-être pourra-t-on blâmer ici un peu d'imprudence, plus loin quelque légèreté (du moins dans les débuts), — j'y consens encore, — mais partout et toujours on s'inclinera devant la pureté des intentions, la dignité du carac-

(1) *Spectateur* du 15 mai 1858.

tère, — vertus du cœur qui rachèteraient bien des défauts de l'esprit, — si d'ailleurs la vie du Prince ne comptait de si brillantes et glorieuses pages!

II

L'ouvrage de M. du Casse se compose de dix forts volumes in-8°, comprenant trente livres de textes, entre lesquels s'intercalent le même nombre de livres de documents, proclamations, lettres, rapports, émanant soit de l'Empereur et de la famille impériale, soit enfin du prince lui-même et des hauts personnages avec lesquels ses fonctions élevées le mirent en relation. La source de ces documents indiquera suffisamment leur authenticité, leur étendue et leur importance, ils ont été fournis à M. du Casse:

1° Par S. A. I. et R. Madame la grande duchesse de Leuchtenberg, pour tout ce qui concerne la correspondance du prince avec Napoléon, le roi de Bavière, l'empereur Alexandre et le ministère de la guerre;

2° Par LL. MM. la reine douairière de Suède, l'impératrice du Brésil et S. A. R. la princesse de Wurtemberg, les trois filles du Prince, pour la correspondance intime avec la princesse Auguste, grande duchesse de Leuchtemberg, épouse du vice-roi;

3° Par MM. Schu, Hénin, ancien trésorier d'Italie, pour toutes les affaires d'intérêt personnel;

4° Par M. Planat de La Faye, ancien officier d'ordonnance de l'Empereur Napoléon, un moment atta-

ché à l'état-major du prince, pour le divorce et la campagne de 1814;

5° Par M. le comte Tascher de la Pagerie, actuellement sénateur et grand-maître de la maison de l'Impératrice, ancien aide-de-camp du prince, sur différentes missions dont il fut chargé par son général ou l'Empereur.

C'est grâce à l'initiative de ce haut personnage et sous le patronage des augustes filles du vice-roi, que M. du Casse a entrepris et mené à bonne fin le travail dont nous entretenons nos lecteurs. Notons en passant que toute la portion de ces renseignements, relative aux événements de 1813 et 1814, — précisément la période si vivement controversée de la vie du prince, — a été recopiéé et coordonnée de la main même de la princesse, qui a employé trois ans à cette œuvre de piété conjugale.

Les livres de texte présentent un résumé des événements généraux survenus en Europe et des incidents particuliers, pendant l'espace de temps qui embrasse le livre suivant de correspondance. Cette méthode d'intercalation facilite singulièrement la lecture et la recherche des documents; mais en même temps, elle donne lieu à une observation, que M. du Casse aurait d'ailleurs mauvaise grâce à ne pas prendre en bonne part. Par une conséquence naturelle de la division de ces fragments, il ne peut y avoir entre eux cette liaison et cette unité qui caractérisent un livre conçu d'après un plan général et sous une préoccupation d'ensemble. Il est fort possible que M. du Casse n'ait jamais eu un

semblable travail en vue. C'est précisément là ce qui m'étonne. Pourquoi cette modestie ? La réunion des livres de texte constituerait près de cinq volumes. C'est plus qu'il n'en faut pour s'assurer que M. du Casse ne manque d'aucune des qualités qui font l'historien. — Elégance dans la forme, — logique dans la critique, — élévation dans la pensée. — Je sais bien que la magnifique épopée politique et militaire tracée par M. Thiers semble condamner d'avance toute tentative de même nature sur l'époque impériale. Mais à côté de l'histoire générale, il y a place pour la biographie, genre nouveau tout à fait dans l'esprit de notre époque, qui se relève depuis quelque temps en se dégageant des niaiseries classiques et des adulations banales. En outre, M. Thiers, pas plus qu'un autre, n'est infaillible, et avec l'indépendance d'un esprit sans préjugé et la persistance d'une conviction profonde, l'auteur des Mémoires n'a laissé passer aucune des erreurs de lieu, de date et d'appréciation dans lesquels M. Thiers, imbu des idées du maréchal de Raguse, est trop souvent tombé au sujet du prince Eugène. Plus que personne j'admire la vaste et belle ordonnance de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, ainsi que la vive intuition militaire dont l'auteur a fait preuve à chaque page, mais je ne puis qu'applaudir à des rectifications sérieuses faites avec autant de convenance que de solidité.

Il n'est pas un seul des chapitres qui ne donne lieu à quelque discussion d'où M. du Casse sort toujours victorieux, grâce aux précieux renseignements dont il a pu disposer. Il faut me borner à citer les passages

relatifs à la prétendue tutelle de Jourdan et de Macdonald vis-à-vis du prince (1805-1809) (1), les incidents des affaires de Pordenone et de Sacile (2), à propos desquelles M. Thiers a commis quelques-unes de ces énormes erreurs qui seraient sans excuse, si elles ne trouvaient une sorte de justification dans le peu d'importance relative des événements et l'étendue du célèbre ouvrage. — La France est si bien le pays *par* excellence (surtout en littérature) des enthousiasmes irréfléchis et des réputations absolues, que plus d'*un* lecteur restera peut-être incrédule ou rebelle à ces révélations. — Mais les pièces de conviction sont à la portée de tous, — le public jugera. — En somme, tous ces détails et nombre de passages où les conceptions, les intentions du prince semblent systématiquement dépréciées par l'auteur du Consulat et de l'Empire, ont fait naître chez M. du Casse une présomption qui perce malgré lui et que je ne suis pas éloigné de partager, c'est que le vice-roi d'Italie n'a pas eu le bonheur de conquérir les sympathies de M. Thiers. L'auteur des *Mémoires* n'a pas jugé à propos de rechercher ou de nous dire l'origine de cette tendance involontaire, — je le pense. Je dois avouer qu'elle m'a paru très explicable. Si impartial qu'on suppose un historien, jamais il n'absorbe entièrement l'homme. Il faut toujours que le tour d'esprit et d'opinion de celui-ci se fasse jour et réagisse sur ses jugements, c'est même là ce qui con-

(1) *Mémoires*, Ier et Ve volumes, p. 279, *Histoire du Consulat*, p. 375-376, etc.

(2) *Mémoires*, liv. XIII et suivants.

stitue l'originalité de l'écrivain. Or, je me demande, quel genre de sympathie pouvait inspirer le caractère digne jusqu'à la froideur, constant jusqu'à l'héroïsme d'Eugène de Beauharnais, au sémillant et tant soit peu versatile rédacteur du *National?* Mais je ne veux pas pousser plus loin un parallèle qui risquerait de devenir désobligeant, et de toucher à des matières qu'il convient d'autant mieux d'écarter que M. Thiers est d'un parti trop abattu aujourd'hui et trop souvent attaqué depuis quelque temps, pour que la discussion puisse être généreuse et loyale.

Du reste, je veux rendre à M. Thiers cette justice, qu'il est loin d'être entier ou absolu, et de ressembler à l'historien du siége de Malte; tout au contraire, il appelle et reçoit volontiers la lumière de quelque côté qu'elle vienne. Je ne doute donc pas que dans une des prochaines éditions que l'on peut toujours prédire à un ouvrage comme le sien, il ne fasse son profit des travaux de M. du Casse.

III

« En 1822, vers la fin de sa vie, le prince Eugène » songea à rédiger ses mémoires, il en dicta les pre- » mières pages à M. Hénin, ex-trésorier de la cou- » ronne d'Italie, puis le reste à Planat de La Faye, c'est » la notice qui commence en 1781 et s'arrête malheu- » reusement en 1805. » Il dicta aussi un aperçu de la campagne de 1809. Ces deux fragments sont reproduits *in extenso* dans les *Mémoires*. Le premier par la

date l'est également par l'intérêt. Cette fois le fameux axiome de Buffon se vérifie dans toute son acception. Rien de plus conforme à la droiture et à la simplicité du prince, que le ton modeste, digne et plein de naturel de ces Mémoires. — Sans avoir assurément visé au mérite littéraire, le duc de Leuchtenberg a écrit des pages remarquables. Je craindrais par-dessus tout de faire ici un éloge ridicule ou une comparaison malséante. Mais, pourquoi ne dirais-je pas que j'ai cru retrouver dans l'œuvre du prince comme un vague ressouvenir de la sensibilité et de la manière de Jean-Jacques. Est-ce réellement un effet de style ? Est-ce le reflet des incidents romanesques de l'enfance du prince? Je n'oserais décider. Ce vicomte de Beauharnais qui manie alternativement le gradus au collége d'Harcourt et le rabot chez son patron menuisier, ne vous rappelle-t-il pas l'*Émile?* Il ne faut pas oublier d'ailleurs que c'est dans la lecture des philosophes, dans l'étude de Rousseau, Raynal, Voltaire, que l'éducation républicaine allait chercher ses modèles de style. Quoi qu'il en soit, les détails curieux, pittoresques, — j'allais dire merveilleux, — abondent dans ce trop court récit. Singulier temps que celui où les vacances d'un écolier de treize ans consistaient en une campagne sous les ordres de Hoche ! Entre deux expéditions, le jeune aide-de-camp venait reprendre sa place sur les bancs et apprendre l'histoire, les mathématiques, la fortification et toute la théorie de ce bel art de la guerre, qu'il devait tant aimer plus tard. «L'école était rude», dit le prince lui-même, mais aussi quels hommes elle

formait ! Quand on se retrace toutes les déclamations vaniteuses et les exagérations égoïstes dont ces temps de révolution (campagne d'Égypte, 18 brumaire, procès de Moreau, etc.) ont été l'occasion, il y a comme un repos et un délassement pour l'esprit dans la lecture de ces pages simples, intimes et sans prétentions. Le ton général de la correspondance est bien le même que celui des Mémoires. — A chaque mot on y voit percer les qualités dominantes de ce beau caractère. — Une reconnaissance sans bornes pour l'Empereur, une tendresse passionnée pour sa digne compagne et ses enfants, une bonté parfaite pour son entourage ; enfin le patriotisme le plus pur et le plus ardent ; aucun de ces sentiments ne s'est démenti pendant une longue carrière. Dès 1805, on pressent l'homme qui, en plein congrès de Vienne, osera écrire et avouer des paroles comme celles-ci : « S'il était vrai que » j'aie à me plaindre de l'empereur Napoléon depuis le » divorce, je ne saurais néanmoins oublier ses bien- » faits. » (*Lettre à l'empereur Alexandre*, 10e volume.)

J'ai déjà dit que je ne saurais suivre pas à pas M. du Casse dans ses études stratégiques et administratives. De toutes les critiques, celle des opérations militaires est certainement la plus difficile et celle qui se prête le moins à des résumés synthétiques. La guerre étant certainement l'art qui, avec une masse énorme de savoir et d'expérience, demande le plus de tact et d'intuition, tout rapport écourté, toute relation incomplète ne peut que dérouter et donner des idées fausses. On s'expliquera qu'avec de telles convictions, je

n'essaye pas d'entrer dans une discussion détaillée des récits de l'auteur.

IV

Je veux cependant citer les parties saillantes : la campagne de 1809, l'expédition de Russie, la fin de 1813, les opérations dans le Frioul et en Dalmatie. Le divorce à fourni à M. Thiers son trentième livre, qui restera à coup sûr comme un modèle. M. du Casse a habilement évité l'écueil d'une pareille comparaison. Il s'est borné à reproduire une grande quantité de documents relatifs à cet incident, et qui, par leur authenticité et leur importance, sont bien propres à faire ressortir le désintéressement et l'attitude pleine de dignité du fils adoptif de l'Empereur dans cette délicate conjoncture. On lira également avec intérêt l'affaire du domaine de Novarre, et avec étonnement les calculs qui établissent à combien peu se réduisirent, dans la réalité, les intentions généreuses de l'Empereur envers Joséphine et son fils.

La bataille de Raab, les opérations en Hongrie, la fin de la retraite de Russie (Prusse, Silésie, Saxe, etc.), suffiraient parfaitement pour assurer au prince une belle réputation militaire, surtout depuis que M. du Casse a restitué à son initiative les mesures que l'on avait sans fondement attribuées à Jourdan et Macdonald. Mais là ne se bornent pas ses titres à l'admiration de la postérité. Il serait injuste de ne pas rappeler les beaux services administratifs rendus au royaume d'Italie, et

qui valurent si longtemps au vice-roi l'attachement des Lombards. Chacune des villes, dont nos soldats victorieux ont franchi le seuil pendant la dernière campagne, porte encore les traces des immenses travaux conçus par la pensée créatrice de Napoléon, et exécutés par l'intelligente activité de son lieutenant (endiguement du Reno et du Pô, le Cours, les boulevards de Milan, l'école de Modène, le port de Venise). Les soins de l'armée de terre, la formation et l'entretien des camps de Montechiaro, de Plaisance, etc., ne l'absorbaient pas entièrement. Les traités spoliateurs de 1815 attestent encore les magnifiques résultats obtenus pour la marine franco-italienne dans l'Adriatique. Après quelques écoles durement relevées par l'Empereur, le jeune colonel des chasseurs s'était rapidement mis à la hauteur de ses fonctions royales. Ce ne fut pas cependant sans un travail assidu et opiniâtre, puisque de Paris même, et dans sa sollicitude, le roi d'Italie cherchait à calmer le zèle, l'ardeur et le travail du vice-roi, en l'engageant à prendre un peu de repos et quelques distractions nécessaires à sa santé. — Il me semble que rien n'est mieux fait que la lecture de ces correspondances, pour dissiper les folles visées des ambitieux vulgaires. Il faut se sentir fortement trempé pour accepter de sang-froid les perpétuelles inquiétudes, l'activité sans relâche, la responsabilité toujours menaçante que les grandes positions de ce monde entraînent avec elles.

C'est surtout au point de vue militaire que la multiplicité des détails dans lesquels descendait l'Empereur, est véritablement effrayante. — Pas un corps dont il

ne connaisse l'effectif, la position ou l'esprit, — pas un magasin dont il n'exige l'inventaire, — pas une place, si petite qu'elle soit, dont il ne dirige l'armement à une pièce près, — et toujours il fallait pouvoir répondre immédiatement et sans hésitation, sous peine d'encourir quelqu'une de ces fameuses bourrades ou de ces colères simulées qui faisaient la terreur des ministres, des caissiers et des chefs de corps.

De toutes les qualités (1) que l'Empereur, d'ailleurs porté par nature aux affections de famille et aux attachements d'habitude, exigeait de son entourage, il en était deux auxquelles il tenait par-dessus tout, — la probité et le travail (MM. Clarke, de Menneval, Labouillerie, etc.). — Il est facile de suivre dans la correspondance les progrès que faisait le prince dans la confiance de son beau-père, à mesure qu'il était à même de faire preuve de sa bonne volonté et de son intégrité. A ce sujet je renvoie plus spécialement le lecteur à la correspondance relative aux malversations qui se commirent dans l'état-major du maréchal Masséna, par le général S... et le commissaire ordonnateur X... (2).

Je trouve dans M. de Las Cases un jugement sur le prince Eugène (3) :

« L'Empereur avait pour habitude de dire que ce

(1) *Mémorial de Sainte-Hélène*, édit. de 1824, t. I, p. 153.

(2) Je crois devoir, sur ce sujet, imiter la réserve et la discrétion de M. du Casse, en reproduisant seulement les initiales de noms honorablement portés aujourd'hui, bien que tous ceux qui sont au courant des affaires de cette époque puissent les lire couramment

(3) *Mémorial de Sainte-Hélène*, édit. de 1824, t. I, p. 142.

» qui était le plus désirable et tirait immédiatement
» quelqu'un hors de ligne, c'est que chez lui l'esprit
» fût en équilibre avec le caractère et le courage.....
» Il citait alors le vice-roi chez qui ce seul mérite suffi-
» sait pour faire un homme très distingué. » Ainsi se
trouvait réalisé cet accord si précieux et si rare, dont
parle le poëte :

« L'accord d'un beau talent et d'un beau caractère. »

Mais j'ai hâte d'arriver à un incident que le récent
procès contre les éditeurs du duc de Raguse a récem-
ment mis en lumière.

En abandonnant la fortune de la France (octo-
bre 1813), le roi de Bavière crut devoir prévenir son
gendre. Cette communication donna lieu à un échange
de lettres que pour l'honneur de l'un et de l'autre je
voudrais pouvoir mettre sous les yeux du lecteur. —
Celle du prince se termine par ces mots : « Vous me
» connaissez assez pour savoir que, dans cette pénible
» circonstance, je ne m'écarterai pas de la ligne de
» l'honneur et du devoir. »

En faisant part de cette nouvelle à la princesse
Auguste, «... Le roi me l'apprend en m'assurant de
» son amitié, je lui réponds sur le même ton, mais cela
» va m'attirer sur les bras une seconde armée autri-
» chienne dont je n'avais parbleu pas besoin... Sois
» sûre que je serai digne de toi... Qu'il est triste pour
» toi, ma bonne Auguste, d'être obligée d'oublier que
» tu es née Bavaroise. » Noble lettre qui valut au prince
la noble réponse que voici :

« ... Renoncer à mon pays, c'est cruel, mais je
» souffrirais bien davantage si tu te conduisais autre-
» ment, courage, mon ami, notre tendresse, notre
» conscience nous suffiront ; ta lettre à mon père va
» lui fendre le cœur ; je vais lui écrire et ce sera la
» dernière qu'il recevra de sa fille. Ta fidèle épouse,
» — Auguste. »

Les alliés qui venaient de détacher successivement de l'Empire, la Bavière, l'Autriche, la Saxe, la Suède, pensèrent à offrir au vice-roi la couronne d'Italie. — Une mission secrète fut donnée au prince de La Tour-et-Taxis, aujourd'hui aide-de-camp du roi de Bavière (1) ; en 1836, cet officier général fut prié par la princesse Auguste de rédiger un compte rendu détaillé de sa mission. Ce compte rendu, sous forme de lettre, est reproduit *en entier* dans le livre XXV des Mémoires. Après avoir reçu les instructions des alliés, le prince de La Tour se rendit avec mille précautions au quartier-général du vice-roi et lui remit la lettre dont il était porteur. « Ce ne fut qu'après avoir demandé des
» nouvelles de votre auguste père que le vice-roi ou-
» vrit la lettre : il la lut deux fois, puis sans la moindre
» hésitation il me dit : Je suis fâché de donner un refus
» au roi mon beau-père, mais il me demande l'impos-
» sible ; il est vrai que j'ignore si mon fils portera ja-
» mais la couronne de fer, en tout cas ce ne peut être
» que par la bonne voie ; on ne peut nier que l'astre

(1) Ces lignes étaient à peine écrites que les journaux nous apprenaient, le 29 janvier, la mort du prince de La Tour-et-Taxis, major-général de l'armée bavaroise, aide-de-camp du roi.

» de l'Empereur ne commence à pâlir, mais c'est une » raison de plus pour ceux qui ont reçu ses bontés, de » lui rester fidèle. (*Lettre du prince de La Tour-et-Taxis » à la grande-duchesse de Leuchtemberg*, 1836).» Voilà comment parlait et pensait l'homme que Marmont, le transfuge de Fontainebleau, a osé accuser de trahison!

Je m'étais promis de ne plus revenir à ces absurdes calomnies, mais je veux encore indiquer en passant la réfutation éclatante du fait même sur lequel on avait basé toutes ces attaques. (vol. V, livre XXV, page 374).

V

En 1806, le prince Eugène avait épousé la princesse Auguste de Bavière. Cette union, à laquelle la volonté de l'Empereur et les convenances politiques avaient eu plus de part que l'empressement des deux fiancés, devint bientôt la plus étroite et la plus fortunée qui ait jamais lié deux époux. On a tellement et parfois si mal à propos abusé des épithètes et des superlatifs pour louer les vertus royales, que je suis en vérité embarrassé d'en trouver qui soient à la hauteur de la noblesse de sentiments de la vice-reine. Quels termes d'ailleurs pourrais-je trouver plus expressifs que ceux mêmes de la lettre citée plus haut? Elle peint au vif un cœur qui ne s'est jamais démenti, qui n'a connu que deux passions au monde : l'amour de la famille et celui de l'honneur. Rien de touchant comme la correspondance de la princesse et de son époux pendant que le congrès de Vienne agitait leur sort. — « Personne, »

— écrit le Prince en annonçant à Munich le débarquement de Cannes, — « personne ne réfléchira que tant » que mon devoir a été de servir Napoléon, je l'ai » fait fidèlement, que s'il m'en est imposé de nouveaux » je les remplirais de même, excepté de servir contre » la France. L'empereur Alexandre est le seul qui » comprenne ce langage parce qu'il me connaît.»

L'empereur Alexandre et le prince s'étaient effectivement liés d'une sincère et profonde amitié, — c'est que ce souverain doué d'un cœur sensible, d'un esprit élevé, était bien fait pour comprendre et apprécier cette droiture. Sans les basses et sales intrigues qui piquèrent au vif sa vanité en le trompant sur le compte de Napoléon, il en fût resté l'ami dévoué, comme il en a toujours été l'ennemi le plus loyal et le plus modéré.

Il est certain que les termes dignes et respectueux que le prince employait en parlant de l'Empereur, lui aliénèrent bien des membres du congrès que sa valeur personnelle et son alliance avec la famille royale de Bavière avaient d'abord gagnés à sa cause. — « La ligne de » conduite droite et loyale que je me suis tracée, je » n'en sortirai pas... Je reste calme au milieu de l'o- » rage, je demande un sort pour mes enfants et je ne » servirai jamais contre mon ancienne patrie.»

Grâce aux passions du moment, faute de cœur pour la comprendre, cette situation si nette que s'était faite le prince, tourna contre lui. — De déceptions en déceptions, depuis la couronne de fer qui lui avait été destinée sous l'Empire, jusqu'au duché de Francfort, jus-

qu'au royaume des Sept-Iles et à la souveraineté de Deux-Ponts, etc., – toutes ses espérances furent déçues, mais du moins laissa-t-il à ses enfants ce que la princesse appelait le plus bel héritage, — « un nom sans » tache », — et la principauté grand-ducale de Leuchtemberg, où il mourut en 1824.

Du reste, le meilleur juge de la conduite d'Eugène de Beauharnais est certainement l'Empereur à Sainte-Hélène. Or, c'est peu de temps avant sa mort qu'il prononçait ces mots : « Eugène ne m'a jamais causé » aucun chagrin. »

M. du Casse les a pris pour épigraphe de son livre. Il faut l'en féliciter, car ils résument bien réellement cette belle existence. — Le gouvernement vient de décider l'érection d'une statue au prince Eugène (1). Nous voudrions que sur le socle, on fît graver ces paroles de l'Empereur, suivies de la devise si étroitement suivie, — honneur et fidélité.

En accomplissant son œuvre de patience et de talent, M. du Casse a rendu doublement service — à la science historique, en rectifiant bien des points douteux, — à la France impériale, en écartant tout nuage de l'une de ses gloires les plus pures et les plus resplendissantes.

Nous n'avons plus qu'à l'en remercier et à lui souhaiter même courage et même succès pour le nouveau travail qu'il entreprend sur le roi Jérôme.

L'article qui précède était déjà à l'impression lors-

(1) Confiée au ciseau de M. Dumont, de l'Institut.

que M. Dumont a bien voulu nous donner les détails suivants sur l'œuvre confiée par la ville de Paris à son habile ciseau :

« La statue sera érigée au point de jonction du bou-
» levard du Prince-Eugène et de la rue de la Roquette,
» sur une grande place qui n'est encore que tracée.

» La statue sera en bronze, haute de 4 mètres,
» et supportée par un piédestal de même hauteur, sur
» lequel seront sculptés deux aigles aux ailes déployées
» avec une guirlande de lauriers et ces mots gravés :
» *Au prince Eugène Napoléon*. Le Prince est en cos-
» tume de général, couvert d'un grand manteau, dont
» l'ampleur dissimulera la rigidité du costume militaire
» moderne. Il tiendra d'une main la constitution du
» royaume d'Italie, l'autre sera appuyée sur la poignée
» du sabre.

» L'inauguration du monument est fixée au mois
» d'août 1863. »

Le choix du sculpteur et celui de l'emplacement garantissent à la ville de Paris une nouvelle œuvre d'art, bien digne du héros dont elle a voulu honorer la mémoire.

E.-P. DE L.

LE NOUVEAU SYSTÈME DE RÉSERVE.

Mis en vigueur au mois de février 1861, reproduit en 1862, le nouveau système de réserve a fait passer sous les drapeaux, dans ce court espace de temps, cent mille jeunes soldats, les uns pendant cinq mois, les autres pendant trois seulement ; il nous est donc déjà permis de le juger et d'en constater les résultats. Il a été admis sans plainte, sans contestation, ce système qui place sous les armes le contingent annuel en entier ; et il paraît loin de déplaire à l'esprit belliqueux de la nation, car on peut proposer comme un exemple à suivre l'exactitude des hommes de la deuxième portion du contingent à se rendre à l'appel de la loi.

C'est le 1er mars dernier que les jeunes soldats de cette catégorie, appartenant à la classe de 1859, sont retournés dans leurs foyers. Si l'on juge de l'avenir du système de réserve par les résultats qu'ils ont offerts, on peut affirmer sans hésiter que son succès est assuré.

En le mettant à l'essai, on n'était pas sans appréhensions sur quelques difficultés de détails. On se demandait si l'éducation des réserves pouvait marcher de front avec le travail régimentaire, si les jeunes gens fixés au drapeau pour un temps fort limité y

conserveraient l'esprit de discipline et de subordination qui règne dans les rangs des anciens soldats, et si les quelques mois de présence qu'on exige d'eux, séparés par de longs intervalles, suffisaient à leur inculquer les éléments d'une instruction satisfaisante. On se demandait encore si l'habillement, quoique réduit au strict nécessaire, ne deviendrait pas pour l'Etat, par suite de ces interruptions de présence, un surcroit de dépenses inattendues.

Il résulte de l'expérience de ces deux années que ces difficultés ont été surmontées avec bonheur.

Habitués à vaincre d'autres obstacles, les officiers de tous grades et les sous-officiers des corps de troupes ne pouvaient se laisser arrêter par un surcroît de travail ou par une complication administrative, et leur zèle a triomphé sans peine d'une mission délicate. Ils ont, il faut le dire, rencontré de puissants auxiliaires dans l'aptitude et la bonne volonté de leurs élèves, et dans l'esprit militaire que ceux-ci se sont montrés jaloux de posséder à l'égal de leurs aînés. Les dispositions ministérielles, qui prescrivent de maintenir dans leurs dépôts pour un temps déterminé les jeunes soldats de la reserve rebelles à toute instruction, ne recevront donc tout au plus leur application qu'à l'égard des malades et des absents.

En ce qui concerne l'importante question de la conservation des effets militaires rapportés de leurs foyers par cette deuxième portion du contingent, il a été constaté, dans les revues qu'en ont passé les généraux et les fonctionnaires de l'Intendance, que la masse in-

LE NOUVEAU SYSTÈME DE RÉSERVE.

Mis en vigueur au mois de février 1861, reproduit en 1862, le nouveau système de réserve a fait passer sous les drapeaux, dans ce court espace de temps, cent mille jeunes soldats, les uns pendant cinq mois, les autres pendant trois seulement; il nous est donc déjà permis de le juger et d'en constater les résultats. Il a été admis sans plainte, sans contestation, ce système qui place sous les armes le contingent annuel en entier; et il paraît loin de déplaire à l'esprit belliqueux de la nation, car on peut proposer comme un exemple à suivre l'exactitude des hommes de la deuxième portion du contingent à se rendre à l'appel de la loi.

C'est le 1er mars dernier que les jeunes soldats de cette catégorie, appartenant à la classe de 1859, sont retournés dans leurs foyers. Si l'on juge de l'avenir du système de réserve par les résultats qu'ils ont offerts, on peut affirmer sans hésiter que son succès est assuré.

En le mettant à l'essai, on n'était pas sans appréhensions sur quelques difficultés de détails. On se demandait si l'éducation des réserves pouvait marcher de front avec le travail régimentaire, si les jeunes gens fixés au drapeau pour un temps fort limité y

soldats le pansage du cheval et le paquetage de la selle.

On a passé rapidement sur l'instruction à pied, se bornant aux notions qui donnent à l'homme de recrue une bonne tenue et une attitude militaire, la connaissance de ses armes et la manière de s'en servir avec adresse.

Dès leur arrivée, les jeunes soldats de la réserve ont commencé leur instruction à cheval ; on l'a poursuivie avec activité, de manière à les conduire la seconde année à l'école d'escadron, et à leur faire parcourir les premiers degrés du travail individuel.

Le tir à la cible a été, dans l'infanterie surtout, l'objet d'un soin particulier. Cet exercice avait eu en 1861 un commencement d'exécution dans la cavalerie ; mais une disposition ministérielle de 1861 ayant prescrit de ne plus armer de fusils les cavaliers, on a dû se borner l'année suivante aux feux du pistolet.

Des notions analogues ont été inculquées aux conscrits du corps de l'artillerie ; ils se sont occupés en outre et d'une façon spéciale de la manœuvre du canon et de tout ce qui s'y rapporte, et ils devront, avant de rentrer définitivement dans leurs foyers, avoir exécuté au moins une école à feu, et avoir été employés aux différents travaux du polygone et à la conduite des voitures,

On sait qu'en raison de la difficulté de faire instruire les hommes destinés au génie par les régiments de ce corps si peu nombreux, on les a confiés aux dépôts d'infanterie.

Sous les armes, pour qui les a examinés de près, ces jeunes gens offrent une belle attitude, rehaussée encore par la franche et cordiale humeur que leur inspire, sans doute, la sollicitude du commandement, désireux de laisser dans leurs esprits un bon souvenir du régiment. Si, dans la cavalerie, ils n'ont pas acquis sur leurs chevaux l'assiette et la tournure martiale des soldats consommés, du moins ils ne pêchent ni par la vigueur, ni par la solidité même aux allures les plus vives.

Ainsi donc voilà 100,000 hommes, aujourd'hui rendus à leurs charrues et à leurs ateliers, qui, en moins de deux ans, sont devenus, sans efforts pénibles, aptes à remplir à un moment donné les cadres vides des dépôts. Si un jour la patrie les réclame, elle ne trouvera point en eux des conscrits novices au métier des armes, et leur incorporation n'amènera plus ces difficultés soudaines qui furent en 1848, en 1854 et en 1859, une cause de gêne pour le mécanisme régimentaire. On ne peut nier que les réserves rappelées à ces trois époques étaient formées de jeunes soldats d'excellente qualité par la maturité de la jeunesse et la vigueur du corps, mais ils manquaient déjà de souplesse pour certains exercices et particulièrement pour l'équitation, dont les progrès se développent en raison inverse de l'âge.

Quelques écrivains militaires ont même à ce sujet émis le vœu que l'armée dresse pour les besoins de la guerre, et dès le jeune âge, une certaine quantité d'enfants à tous les exercices du cheval. Certes, si cette

pensée pouvait recevoir son application, notre cavalerie s'enrichirait d'un de ces grands éléments de prospérités qui ont engendré le triomphe des peuples cavaliers. Si l'Arabe qui s'élève à cheval, vit à cheval, réalise la fiction de l'antique Centaure, était doué du génie français, l'Arabe porté sur les ailes du vent serait indomptable.

Mais rentrons dans notre sujet. En continuant à suivre la marche actuelle, notre réserve dans cinq ans présentera un aspect formidable.

Si l'on tient compte, en effet, des extinctions et des incapacités, elle comprendra à peu près 325,000 hommes de la deuxième portion du contingent qui auront vécu sous le drapeau, et qui seront capables de se défendre, et un nombre variable de soldats expérimentés appartenant à la première portion, et renvoyés par anticipation dans leurs foyers. Ce nombre total ne sera pas éloigné de 500,000 hommes. Où rencontrer ailleurs qu'en France ces prodiges d'éducation militaire ? et cette force immense qui se produit sans secousse, et sans nuire aux conditions normales de l'existence de la nation, ne donne-t-elle point une idée de ce pouvoir surnaturel, et qu'il suffit de frapper du pied la terre pour en faire surgir des légions armées ?

F. DE LACOMBE.

NOUVELLES MILITAIRES ÉTRANGÈRES.

ANGLETERRE. — L'Amirauté vient de publier son Rapport annuel sur l'effectif et l'état de la flotte. L'effectif est le plus considérable que jamais l'Angleterre ait encore possédé. Il compte 856 vaisseaux de guerre de toute espèce, 150 vaisseaux de ligne et autres à voiles employés au service des ports, de sorte que le nombre des vaisseaux de guerre atteint le chiffre rond de 1000. Sur les 856 navires précités, dont la construction est déjà avancée ou qui se trouvent en service actif, il n'y a que 154 vaisseaux à voiles; tous les autres sout à vapeur. Dans ces nombres figurent : 81 vaisseaux de ligne de 74 à 131 canons chacun; 22 vaisseaux de ligne plus petits ou grandes frégates de 60 à 70 canons chacun; 33 frégates à hélice de 51 canons chacune, et 10 frégates à voiles chacune de 51 canons; 57 autres navires de 22 à 50 canons et dont le tonnage égale, pour la plupart, celui des vaisseaux de ligne; 29 corvettes à hélice ou frégates de 22 canons chacune; 317 vapeurs à hélice ou à roues de moins de 22 canons chacun, et 185 canonnières-vapeurs à hélice armées de 2 canons Armstrong chacune.

— La reine d'Angleterre a inauguré solennellement, le 1er novembre dernier, le nouvel ordre de chevalerie de l'Étoile des Indes, à l'occasion de l'anniversaire de la suppression de la Compagnie. Cet ordre, destiné à

récompenser les services méritoires des Anglais et des indigènes dans cette immense colonie, a pour insignes une étoile de diamants à rayons d'or. Le ruban de l'ordre est bleu d'azur. La devise est celle-ci : *La lumière du ciel est notre guide.*

— L'état sanitaire de l'armée anglaise avait été, comme on sait, jusqu'à ces dernières années aussi mauvais que possible. Une commission, établie à l'effet d'en rechercher les causes, avait constaté que la chose tenait en grande partie au casernement, qui était encombré, malsain, mal tenu, mal aéré, et à la mauvaise disposition des cuisines. Les modifications introduites en conséquence dans les casernes ont eu les meilleurs résultats. La mortalité, qui parmi les gardes à pied avait été, de 1837 à 1846, de 10 sur 1000, n'était plus en 1859 que de 9 sur 1000 ; dans l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie, elle était descendue de 18 à 8, et dans les camps de Shorncliffe et d'Aldershot elle n'était que de 5. En outre, les maladies avaient diminué beaucoup de gravité.

Autriche. — On sait que l'empereur d'Autriche va entreprendre un voyage d'inspection des places fortes du quadrilatère vénitien. Or, la *Gazette de Breslau* croit savoir qu'à ce voyage se rattachent en quelque sorte de nouveaux projets militaires. On aurait acquis la certitude que, à la première guerre offensive du côté de l'Italie, ce ne seraient ni le quadrilatère, ni la Polésine, territoire à découvert entre Venise et les lignes de ce même quadrilatère, qui deviendraient tout

d'abord le point d'attaque de l'armée italienne; mais que cette armée chercherait à se rendre maîtresse d'une ligne d'opération sur quelque point des côtes de la mer Adriatique. Depuis l'achèvement du chemin de fer qui relie la haute Italie à Ancône et à Rimini, ces côtes sont plus exposées que jamais. Quelques heures suffisent pour amener dans les ports de l'Adriatique tout le matériel et les troupes nécessaires, et un corps expéditionnaire partant d'Ancône peut, au moyen de la vapeur, aborder en douze ou treize heures sur un point quelconque du territoire autrichien entre Chioggia et Trieste et entre Trieste et Cattaro. Les populations de ces côtes, moitié slaves et moitié italiennes, n'opposeraient certainement pas de résistance à l'invasion. Pour prévenir le danger, il s'agirait donc en ce moment de modifier dans le sens indiqué le système de défense à employer contre l'Italie. Un journal du nord de l'Allemagne regarde même l'envoi d'une escadre turque dans les eaux de l'Adriatique, escadre destinée à empêcher tout débarquement sur la côte orientale, comme le résultat des démarches de l'Autriche auprès de la Porte.

— Le budget de la guerre autrichien pour l'année 1862, qui vient d'être publié, porte aux dépenses le chiffre total de 102,473,300 florins, soit 1,768,400 fl. de plus que l'année dernière. Il résulte du détail de ce budget que le pied de paix de l'armée autrichienne est actuellement le suivant :

I. — AUTORITÉS MILITAIRES.

a) *Aides-de-camp généraux :*

1 lieutenant-feld-maréchal.
1 général-major.
1 colonel.
2 lieutenants-colonels.
5 majors.
2 capitaines.
2 lieutenants.

14 officiers.

b) *Ministère de la guerre :*

1 feldzeugmeister (général d'artillerie ou d'infanterie).
2 lieutenants-feld-maréchaux.
4 généraux-majors.
9 colonels.
5 lieutenants-colonels.
21 majors.
60 capitaines.
14 lieutenants.
10 sous-lieutenants.

126

c) *Corps d'état-major :*

2 lieutenants-feld-maréchaux.
2 généraux-majors.
6 colonels.
10 lieutenants-colonels.
13 majors.
58 capitaines.
47 lieutenants.

138

d) *Comité d'artillerie :*

1 général-major.
2 colonels.
2 majors.
5 capitaines.
3 lieutenants.
7 sous-lieutenants.

20

e) *Comité du génie :*

1 général-major.
2 colonels.
1 major.
2 capitaines.
1 lieutenant.

7

II.— Troupes.

a) *Infanterie de ligne :*

80 colonels.
80 lieutenants-colonels.
160 majors.
960 capitaines de 1re classe.
480 capitaines de 2e classe,
1,520 lieutenants.
2,880 sous-lieutenants.

6,160 officiers d'infanterie de ligne.

b) *Chasseurs :*

10 colonels.
10 lieutenants-colonels.
21 majors.
152 capitaines de 1re classe.
72 capitaines de 2^e^ classe.
225 lieutenants.
488 sous-lieutenants.

978 officiers de chasseurs.

c) *Cavalerie :*

41 colonels.
416 lieutenants-colonels.
85 majors.
252 capitaines de 1re classe.
252 capitaines de 2^e^ classe.
545 lieutenants.
504 sous-lieutenants.

2,095 officiers de cavalerie.

d) *Artillerie de campagne :*

12 colonels.
12 lieutenants-colonels.
24 majors.
111 capitaines de 1re classe.
57 capitaines de 2e classe.
181 lieutenants.
373 sous-lieutenants.

770 officiers d'artillerie de campagne.

e) *Artillerie des côtes :*

1 colonel.
1 lieutenant-colonel.
2 majors.
12 capitaines.
13 lieutenants.
26 sous-lieutenants.

55 officiers d'artillerie des côtes.

f) *Génie :*

2 colonels.
2 lieutenants-colonels.
3 majors.
32 capitaines.
34 lieutenants.
104 sous-lieutenants.

177 officiers du génie.

g) *Pionniers :*

1 colonel.
2 lieutenants-colonels.
3 majors.
30 capitaines.
48 lieutenants.
54 sous-lieutenants.

138 officiers de pionniers.

h) *Service de santé :*

10 capitaines.
20 lieutenants.
10 sous-lieutenants.

40 officiers du service de santé.

L'effectif total de l'armée donne les chiffres suivants :

4	feld-maréchaux.
11	feldzeugmeister (généraux d'artillerie ou d'infanterie).
64	lieutenants-feld-maréchaux.
128	généraux majors.
259	colonels.
269	lieutenants-colonels.
704	majors.
2,775	capitaines de 1re classe.
1,483	capitaines de 2e classe.
4,831	lieutenants.
6,849	sous-lieutenants.
662	sergents-majors d'état-major.
227	prévôts.
49	gardiens.
811	contre-maîtres.
485	maréchaux ferrants.
31	professeurs.
316	servants.
4,570	élèves (des écoles militaires).
37,110	sous-officiers.
232,459	soldats.
15,774	servants d'officiers.
61,993	retraités et invalides.
371,864	hommes.

Chevaux.	48,728
Bœufs de trait . . .	1,681

Si l'on retranche de ce chiffre les 61,993 retraités et invalides, qui en Autriche sont considérés comme appartenant toujours à l'armée et figurent au budget de la guerre, on a pour le pied de paix actif de l'armée autrichienne 309,871 hommes.

Belgique. — On assure que le gouvernement belge doit augmenter incessamment la solde de l'armée. Le

traitement des sous-lieutenants, par exemple, serait porté à 1,760 francs. Quant aux soldats, dont l'entretien est tout entier à la charge de l'État, ils recevraient une solde en argent de 10 centimes par jour.

DANEMARK. — Le lieutenant-capitaine de marine Tuxen vient de publier, avec l'autorisation de l'Amirauté, un premier annuaire de la flotte danoise, qui contient quelques détails statistiques intéressants. D'après cet annuaire, le corps d'officiers de la marine se compose d'un vice-amiral, 2 contre-amiraux, 26 capitaines, 22 lieutenants-capitaines et 85 lieutenants. Des navires à voiles existants, 6 datent de vingt ans, à savoir : le vaisseau de ligne *Valdemar*, les frégates *Dronning-Marie*, *Navfruen* et *Rota*, le brick *Saint-Thomas* et le schooner *Dauphin ;* 5 datent de trente ans : le vaisseau de ligne *Frédéric VI*, la frégate *Bellone*, la corvette *Galathée*, le brick *Mercure* et le schooner *Pilen ;* 4 de quarante ans : la frégate *Thétis*, la corvette *Valkyrie*, le brick *Oern* et le cutter *Neptune ;* 3 de cinquante ans : le vaisseau de ligne *Dannebrog*, la frégate *Tordenskiold* et la corvette *Nayade*. Parmi les navires à hélice, le vaisseau de ligne *Skiold* date de l'année 1833; la corvette *Thor*, de 1831 ; la frégate *Niels-Iuul*, de 1855 ; la corvette *Heimdal*, de 1856 ; la frégate *Sjælland*, de 1858 ; la frégate *Jylland*, de 1860, et la corvette *Dagman*, de 1861. Il y a en construction une frégate et 2 schooners ; parmi les vapeurs à roues, 5 datent de vingt ans : *Ægir*, *Hella*, *Geiser*, *Slesvig* et *Skirner* ; *Holger-Danske* est de 1850.

ESPAGNE. — Il vient d'être créé à Plasencia une nouvelle fabrique d'armes, qui pourra livrer de 20 à 24,000 fusils par an.

HOLLANDE. — Le budget des dépenses de la guerre, en Hollande, a été arrêté, pour l'année 1862, à la somme totale de 12,889,000 francs. Il ressort de ce budget que l'armée hollandaise se compose actuellement de la manière suivante :

I. — ARMÉE ACTIVE.

	173	officiers généraux et attachés aux différentes administrations militaires.
	831	officiers des corps d'infanterie.
	211	— de cavalerie.
	368	— d'artillerie.
	104	— du génie et du bataillon de sapeurs et mineurs.
Total.	1,687	officiers.
	4,090	soldats des cadres d'infanterie.
	845	— de cavalerie.
	980	— d'artillerie.
	130	— du génie et mineurs.
Total.	6,045	soldats des cadres.
	4,368	volontaires d'infanterie.
	1,513	— de cavalerie.
	1,621	— d'artillerie.
	291	— du génie.
Total.	7,793	volontaires.

Ensemble de l'armée active. 15,525 hommes et officiers.

II. — MILICE.

	32,597	hommes d'infanterie.
	1,628	— de cavalerie.
	5,794	— d'artillerie.
	346	— du génie et sapeurs.
Ensemble de la milice.	40,365	hommes.
Total général. .	55,890	hommes.

III. — CHEVAUX.

	80	chevaux d'officiers généraux.
	75	— d'infanterie.
	345	— de cavalerie.
	128	— d'artillerie.
	1	— du génie.
Total.	629	chevaux d'officiers.
	2,480	chevaux de cavalerie (troupes),
	848	— d'artillerie (troupes).
Total. . . .	3,328	chevaux de soldats.
Ensemble. .	3,957	chevaux.

ITALIE. — La *Rivista militare* publie, sur le personnel de la nouvelle marine militaire italienne, des détails intéressants que nous reproduisons. La flotte en question compte d'après ce journal :

	3	vice-amiraux.
	10	contre-amiraux.
	10	capitaines de vaisseau de 1re classe.
	12	capitaines de vaisseau de 2e classe.
	2	directeurs de machines.
A reporter. . .	37	

Report.	37	
	2	directeurs d'artillerie.
	16	capitaines de frégate de 1re classe.
	20	capitaines de frégate de 2e classe.
	60	lieutenants de 1re classe.
	2	sous-directeurs de machines.
	2	sous-directeurs d'artillerie.
	90	lieutenants de 2e classe.
	150	sous-lieutenants.
	50	enseignes.
Total.	429	officiers.
En outre. . .	43	pilotes.
	21	aumôniers.
	48	officiers de chantiers de marine.
	14	officiers d'arsenal.
	16	secrétaires.
	67	officiers d'artillerie de marine et officiers de marine à Naples.
	5	officiers artificiers à Naples.
	5,106	sous-officiers, conducteurs de gouvernail, canonniers, matelots, etc., dans le nord.
	4,610	dans le sud.
	658	dans l'Adriatique.
	2,158	machinistes, chauffeurs, ouvriers, etc.
	344	attachés au commandement général des ports.
Total.	13,090	
Total général. .	13,519	

— Le gouvernement italien avait envoyé à Gênes une commission spéciale pour étudier les chantiers de Sampierdarena, et voir s'il y aurait lieu de les affecter aux constructions navales de la flotte. En conséquence de l'opinion favorable émise par cette commission, on travaille actuellement sur ces chantiers à la construction de huit navires, une frégate à hélice de premier

rang, deux corvettes à vapeur, deux grands bricks et trois canonnières-vapeurs à hélice. Vingt ingénieurs de marine ont été dirigés de Gênes sur la Spezzia, pour y être employés aux grands travaux maritimes projetés.

— Par décret royal du 20 octobre dernier, le bataillon d'élèves militaires de Maddaloni a été réorganisé sur le modèle du bataillon des fils de militaires de Racconigi et sous la dénomination de *bataillon d'enfants de troupe* de Maddaloni. L'effectif du bataillon a été fixé à 800 élèves, distribués en deux groupes de quatre compagnies chacun. Cette réorganisation a dû être terminée le 1er janvier 1862. Le personnel se compose de:

1	officier supérieur commandant en chef.
1	major commandant en second.
2	capitaines.
3	officiers d'administration.
20	officiers pour la discipline et l'instruction.
2	fourriers-majors.
10	fourriers.
64	sergents.
4	caporaux.
1	caporal-tambour.
1	maître-armurier.
1	armurier.
4	trompettes.
8	tambours.
40	soldats pour services divers.
800	élèves (soldats),
Total. . . 962	

PRUSSE. — Il est question d'armer l'infanterie de marine de fusils à piston portée de deux compagnies à quatre. L'artillerie de marine doit ê

Suède. — Il vient d'être établi une commission, composée d'un général-major, président, de six colonels et employés militaires, membres permanents, et de quatre officiers et employés, membres extraordinaires, pour discuter et résoudre les questions suivantes :

1. Quelles forces la Suède peut-elle mettre sur pied et entretenir pour le maintien de son indépendance, et dans quelle mesure la defense nationale a-t-elle à s'appuyer de travaux de fortification ?

2. Quelle serait la formation la plus convenable à donner à l'armée en général, la composition des différents services qui répondrait le mieux à son objet, etc., et quel est le matériel nécessaire, soit pour l'armée active, soit pour la défense des places ?

3. Une partie des forces nécessaires à la guerre doit être exercée et préparée dès le temps de paix. Or, quelle serait l'organisation à donner à cette fraction de l'armée, pour pouvoir arriver le plus promptement possible et avec le moins de frais à la mobilisation générale ?

4. Sur quelles forces le pays peut-il actuellement compter en paix et en guerre, et que manque-t-il encore en personnel et en matériel aux différentes armes et aux services divers ?

5. Comment pourvoir de la manière la plus convenable et la moins dispendieuse à ces différents besoins, s'ils existent ?

6. L'administration de la guerre peut-elle être simplifiée et modifiée de manière à coûter moins cher au pays ?

Il ne s'agit, comme on le voit, de rien moins que d'une réorganisation complète de l'armée et de toutes les branches de l'administration militaire. Nous mettrons nos lecteurs au courant de ce qui aura été résolu.

— Le roi de Suède doit proposer aux Chambres de porter l'armée à 70 et même à 80,000 hommes, et d'élever la réserve à 40,000 hommes environ. L'armée norvégienne, qui compte en ce moment 12,000 hommes, serait, à son tour, portée à 20,000. L'augmentation, que l'on suppose avoir pour motif une coopération éventuelle avec le Danemark contre l'Allemagne, sera peut-être bien accueillie en Suède, mais elle n'aura certainement pas le même succès en Norvége, où les esprits sont beaucoup moins disposés pour la guerre.

LÉON DELUSY.

CHRONIQUE MILITAIRE.

Nos premières lignes doivent être consacrées, cette fois, au récit d'opérations militaires accomplies par notre propre armée. Les derniers événements de Cochinchine offrent trop d'intérêt pour que nous tardions à en exposer un compte rendu sommaire.

Bien-Hoa est un poste important, situé sur le même fleuve que Saïgon, et à peu de distance en remontant. Le gouvernement annamite avait amassé là des ressources considérables, et réuni des troupes qui inquiétaient nos possessions. Tout près de Bien-Hoa, à droite de la rivière et sur une grande voie de communication se trouvait le camp retranché de Mi-Hoa, occupé par 3000 hommes du roi Tu-Duc. Le cours d'eau était obstrué de Saïgon à Bien-Hoa, surtout à proximité de ce dernier point, par des barrages en pierres ou en bois, et une dizaine de forts défendaient les deux rives. Du reste, la plupart de nos navires peuvent remonter la grande rivière de Bien-Hoa, le pays est sillonné de canaux ou arroyos navigables pour nos canonnières, et on pressent tout le bon parti que nous avons dû tirer de ces moyens de communication et de transport.

Au mois de décembre dernier, le contre-amiral Bonnard, commandant de nos forces en Cochinchine, s'est décidé à attaquer de front, à l'aide de ses canonnières, les défenses de la rive droite et à les faire tourner en même temps par terre. Le 14, pendant que nos navires remontent le fleuve, deux petites colonnes de quelques centaines d'hommes chacune, commandées, la première par le commandant Comte, la seconde par le lieutenant-colonel Domenech-Diego, vont bivouaquer à Hon-Loc, à moitié chemin de Saïgon à Bien-Hoa et

tout près du camp ennemi de Mi-Hoa. Le 15 au matin, la colonne Comte laisse celle du colonel Domenech en observation à Hon-Loc, appuie à droite, vient se joindre à deux compagnies de marins de débarquement, avec lesquelles elle s'avance pour prendre à revers les forts de la rive droite, tandis que les canonnières ouvrent le feu sur le fleuve.

Les forteresses ennemies, bien munies d'artillerie, opposent tout d'abord une résistance vigoureuse; la canonnière *l'Alarme* reçoit cinquante-quatre boulets sur sa coque et voit tout son gréement et sa mâture coupés, mais aussitôt que notre manœuvre tournante se dessine, les soldats annamites s'effrayent et abandonnent leurs postes à la hâte. Le lendemain, 16, la colonne Comte se dirige sur Mi-Hoa, que les troupes du colonel Domenech attaquent d'un autre côté, et l'ennemi est promptement chassé de ses positions. Pendant ce temps-là, les équipages des canonnières s'étaient occupés à détruire les barrages de la rivière, et le contre-amiral Bonnard, cherchant un point de débarquement sur la rive gauche, s'avançait à bord de l'*Ondine*, assez près de Bien-Hoa, pour envoyer quelques boulets dans la citadelle, qui presque aussitôt fut embrasée et abandonnée par les serviteurs de Tu-Duc. Le 17, nous prenions possession de la ville de Bien-Hoa et d'un arsenal voisin, rempli de bois de construction. Les Annamites avaient, au moment de fuir, donné la mort à un certain nombre de prisonniers indigènes, convertis au christianisme. Nous n'avons eu, durant ces premières actions, que deux hommes tués et quelques autres blessés.

Cependant, la résistance était encore organisée dans le sud de la province de Bien-Hoa, au pied de la montagne de Baria, autour de la ville de Phuc-Thuy-Phu, et le contre-amiral Bonnard, décidé à assurer la conquête de toute la basse Cochinchine, fit poursuivre sans relâche les opérations si bien commencées. A Baria,

on trouva également de nombreux forts, des camps retranchés, et beaucoup de troupes pour les défendre; la tactique employée a été la même que précédemment : l'ennemi menacé sur ses flancs s'est empressé de fuir. Cette fois, les mandarins vaincus et leurs soldats ont pris la route de Hué, abandonnant à nos armes tout le pays que nous étions résolus à occuper pour le moment. Des magasins remplis de provisions diverses, dont l'un contenait environ 800 mètres cubes de riz, sont tombés entre nos mains.

Il est à remarquer, disent les correspondances, que toutes les troupes auxquelles a eu affaire le corps expéditionnaire, étaient des réguliers, dans d'excellentes conditions de cantonnement, d'habillement, d'approvisionnement, ayant de l'artillerie de campagne et de la cavalerie. L'installation des casernements, la régularité qui existait pour le couchage, les cuisines, les règles de propreté, tout annonçait une armée bien organisée.

On fonde grand espoir sur cette province de Cochinchine, et l'on y voit pour l'avenir la plus riche de nos possessions d'outre-mer. Des ports excellents, des voies de communications nombreuses et faciles par les canaux, une terre fertile, des millions de bras pour la cultiver, des productions importantes, surtout en bois de construction, composent ses principaux avantages. De plus, sa position intermédiaire entre l'Inde et la Chine lui assure un commerce des plus actifs. Nos administrateurs sont à l'œuvre, il dépend d'eux que notre entreprise donne au plus vite des résultats heureux. Sans doute, il y aura des mécomptes, nous en connaissons déjà quelques-uns, que l'expérience acquise en Algérie eût pu nous faire éviter. Ainsi, il a été enrégimenté, dit-on, des Cochinchinois, sans avoir égard à quelques-unes de leurs habitudes qui n'étaient point gênantes pour nous. Les gens du pays, par exemple, portent derrière la tête une longue queue de cheveux,

qui descend jusqu'aux reins. Nous avons exigé de nos nouveaux soldats que cette queue fût coupée, et ils sont devenus pour leurs compatriotes un objet de risée et de mépris. Il n'en faut pas davantage pour les faire déserter; aussi n'y manquent-ils pas. Espérons que ces premières erreurs seront promptement réparées; nous n'avons obtenu, en Algérie, de bons éléments pour nos corps indigènes que du jour où nous avons su respecter les mœurs du pays, lorsqu'elles ne portaient pas atteinte, d'ailleurs, à la régularité du service.

— Les nouvelles de Chine ne sont pas très satisfaisantes. Les rebelles se sont emparés de la ville de Ning-Po, située sur le Thiang-Tang, à quelques kilomètres de la mer. Cette cité a une partie réservée, occupée par les Européens, et les révolutionnaires chinois n'ont pris possession que de la portion habitée par les indigènes, mais ils ont commis toute sorte d'atrocités, et les relations commerciales souffrent beaucoup de ces bouleversements. Il ne serait pas impossible qu'après avoir vaincu la résistance du gouvernement tartare, nous ne soyons prochainement obligés de combattre les rebelles à leur tour. Ce serait pour nous un contretemps fâcheux, car nous n'avons plus que fort peu d'hommes en Chine. Une partie du 102me est débarquée le mois dernier à Toulon; nous n'avions plus à ce moment sur le territoire chinois qu'un bataillon à Shang-Haï. Ces soldats du 102me, lors de leur retour parmi nous, ont vivement excité la curiosité publique, la plupart portant sur leur sac des animaux des contrées lointaines, des singes de toutes les variétés, des perroquets de toutes les couleurs, des oiseaux moqueurs, des pigeons et autres. Nous trouvons là un des traits particuliers de notre troupier, il aime beaucoup les bêtes.

— Nous avons annoncé dans notre dernière chro-

nique qu'un projet de loi, ayant pour objet d'attribuer une dotation annuelle de 50,000 francs au comte de Palikao, allait être présenté au Corps législatif. La commission chargée d'examiner ce projet de loi ne s'étant pas montrée favorable à son acceptation, le gouvernement a retiré sa proposition. La lettre de l'Empereur, qui informait le Corps législatif de cette décision, a été lue au milieu des acclamations les plus vives. Sa Majesté fait étudier un autre projet de loi plus complet, qui permettrait au souverain de distribuer un certain nombre de dotations aux militaires des divers grades, sans avoir à consulter les représentants du pays. La commission, qui s'est occupée de la dotation du général Montauban, avait pour président le général Lebreton.

— Au Sénat, deux de nos chefs militaires ont prononcé des discours importants. Le général Gémeau a parlé de la question romaine, et le général Daumas a appelé l'attention sur notre conquête algérienne, que les journaux délaissent de plus en plus, préférant s'intéresser à la Pologne, à la Hongrie, au Liban ou à quelque province danubienne.

— La cour impériale de Paris vient de régler un vieux compte de fourreaux de baïonnette. Voici ce qui avait donné lieu au procès. Garibaldi, à l'époque où il commandait les volontaires dans l'Italie méridionale, avait fait à une maison de Paris une demande de trente mille fourreaux de baïonnette, puis il s'était retiré à Caprera, avant que la fourniture n'ait été livrée, et le gouvernement italien avait refusé d'accepter le marché conclu par le dictateur. Le tribunal de première instance, et tout récemment la cour impériale de Paris, ont décidé que le gouvernement de Victor-Emmanuel devait payer les fourreaux demandés par Garibaldi. Ceci nous rappelle la fameuse souscription pour le

million de fusils, et les envois d'armes faits par nos manufactures. Certes, les instruments de guerre ne manquent pas aux Italiens ; ce sont les hommes, et le cas est bien plus grave. M. de la Guéronnière le disait, il y a quelques jours au Sénat : le travail de formation de l'Italie est très pénible, surtout par ce qu'il n'existe pas d'armée italienne ; il n'y a de l'autre côté des Alpes qu'une petite armée piémontaise, trop faible pour se mesurer avec l'Autriche, et nos alliés n'ont pas à rechercher ailleurs les causes de leurs embarras.

— Les insurgés de l'Herzégovine ne sont pas encore réduits ; ils reçoivent même des renforts du Montenegro, et Omer-Pacha, chef de l'armée turque, n'a que fort peu de succès jusqu'à présent.

— Les Grecs, toujours remuants, ne pouvaient rester longtemps tranquilles, en présence de l'agitation qui se propage autour d'eux. Une insurrection a éclaté, le 14 février, à Nauplie. La garnison de cette ville et une partie de la population environnante se sont mis en révolte ouverte, cassant les autorités locales, et demandant une assemblée nationale chargée de réviser la constitution. Plusieurs officiers supérieurs ont pris la direction du mouvement. Le gouvernement grec a prescrit aussitôt les mesures les plus propres à rétablir la tranquillité, et il annonce que l'insurrection est à peu près éteinte ; mais, d'autre part, les correspondances particulières donnent à croire le contraire. Si la population grecque est peu nombreuse, elle a été habituée à la guerre par des luttes incessantes ; elle ne s'est pas amollie comme sa voisine de la péninsule italique, et elle est plus prompte à prendre les armes.

— L'Afrique a aussi sa place dans l'exposé des événements militaires de ce mois. D'abord, les tribus

montagnardes du Rif marocain ont refusé d'obtempérer au désir de leur souverain, qui voulait céder des terres aux Espagnols comme à-compte des sommes qui restent dues ; de sorte que la situation menace de se compliquer entre les Rifains, le sultan de Fez et la cour de Madrid.

Plus au sud, le Sénégal n'est pas entièrement tranquille. L'an dernier, le colonel Faidherbe avait installé pour damel (chef), de la province de Cayor, un indigène nommé Makepoyio, descendant, dit-on, d'une ancienne famille qui avait commandé dans le pays. Ce damel avait remplacé un certain Makadou, dont nous avons entretenu nos lecteurs il y a quelque temps, et qui, à la suite de maints abus d'autorité, avait cru devoir disparaître de la scène politique, sans attendre le châtiment qui ne pouvait manquer de lui être infligé. Aujourd'hui Makepoyio a été obligé de se retirer devant les intrigues de quelques-uns de ses serviteurs, et de venir réclamer notre protection. Le nouveau gouverneur, M. Jaureguiberry, a aussitôt dirigé sur le Cayor des tirailleurs et des spahis sénégalais, et il s'est mis lui-même en route pour aller châtier les perturbateurs.

— Notre correspondant de la Vera-Cruz nous adresse des renseignements, au milieu desquels nous extrayons les passages suivants :

Le 3 janvier, le général Gasset sort à la tête de 1,500 soldats, pour faire une reconnaissance du côté de Medellin. Il est attaqué par les guérillas mexicains, et revient en ville après avoir perdu quatre hommes.

Le 5, on signale au large les flottes alliées qui se dirigent vers la baie de Sacrificios; le général Gasset donne l'ordre d'arborer dans Vera-Cruz les trois pavillons anglais, français et espagnol. Le sort décide des points de la ville sur lesquels seront dressés les

drapeaux, et la place assignée à la France se trouve être la partie centrale de Vera-Cruz.

Le 6, un millier d'Espagnols sortent pour aller camper dans la plaine, à peu de distance. Six navires, dont trois français et trois anglais, mouillent à Sacrificios ; on annonce l'approche du *Francisco de Aziz* qui amène le général Prim, commandant en chef du contingent espagnol.

Les journées des 7 et 8 janvier sont consacrées à la réception du général Prim, réception pour laquelle les Espagnols se sont donné beaucoup de peine. Les rues ont été balayées et nettoyées, ce qui n'avait pas été fait depuis la prise de possession de la ville par le général Gasset. Coups de canon, musiques militaires, déploiement de troupes, rien ne manque à la fête. La maison, désignée pour servir d'habitation au général Prim, a été meublée à l'aide d'une somme de 15,000 francs, prise, dit-on, sur la caisse municipale.

Le 9 arrivent deux mille Français et cent Anglais.

Le 11, l'amiral Jurien de la Gravière, le général Prim et le ministre anglais Wyke, accompagnés de mille Français, de mille Espagnols et de cent Anglais, se rendent au lieu dit *la Soledad*, pour conférer avec le général mexicain Uraga.

Le 14, deux commissaires de chacune des puissances alliées partent pour Mexico, chargés de parlementer avec les autorités du pays.

Le 20, les troupes françaises sont allées établir leur camp vers Tégéria, à cinq heures à peu près de la ville ; les Espagnols s'installent au village de Medellin.

Le 28, le général Miramon, qui arrivait avec l'espoir d'être soutenu par l'Espagne dans ses prétentions au pouvoir, est embarqué de force par les soins des Anglais, et expulsé du pays. Les Espagnols ne paraissent pas satisfaits.

Le 31, les commissaires, qui sont de retour de

Mexico depuis la veille, ne semblent pas avoir apporté une solution amiable. Les Mexicains, qui seraient assez accommodants avec les Anglo-Français, sont profondément irrités contre les Espagnols, et refusent, dit-on, tout arrangement avec eux.

Du reste, à la Vera-Cruz même, les Espagnols, qui seuls aujourd'hui administrent la ville et perçoivent les revenus de la douane, ont excité beaucoup de mécontentements ; ils manquent tout à fait d'esprit de conciliation. C'est ainsi que le général Prim avait fait saisir un barbier, qui ne mettait pas assez d'empressement pour remplir son office auprès du chef espagnol. Fort heureusement, cet individu est un Français qui a réclamé la protection du consul de France, et il a été relâché, grâce à l'attitude énergique de notre chargé d'affaires. Ce petit incident donne la mesure des procédés employés par les chefs de l'armée espagnole.

— Pendant que nous sommes en Amérique, indiquons la situation des belligérants des anciens États-Unis. Les fédéraux paraissent avoir décidément l'avantage; ils ont opéré plusieurs trouées dans le territoire ennemi, et, le 16 du mois dernier, ils ont enlevé le fort Donelson, au milieu de circonstances qui ont eu un grand retentissement dans le pays. Les assiégés étaient au nombre de 30,000, les fédéraux avaient 40,000 hommes, et l'attaque a duré trois jours. Les généraux Johnson et Buckner, 15,000 prisonniers, un matériel de guerre considérable, sont les trophées de la victoire.

—Nous avons sous les yeux deux petites brochures: la première, publiée par le colonel Marnier, décrit un épisode fort émouvant de l'histoire contemporaine. Il s'agit de l'entrain chevaleresque avec lequel la population et l'armée danoises se décidèrent à faire une diversion en notre faveur, alors que les innombrables

troupes de la coalition nous accablaient de toute part, c'est-à-dire au commencement de l'année 1814. L'auteur, qui assistait aux scènes qu'il raconte avec chaleur, rappelle à dessein la noble conduite du Danemark envers la France, et il désire que nous aidions, à notre tour, le gouvernement danois dans l'affaire du Holstein.

La seconde brochure, dont nous annonçons la publication, a pour titre : *Les régiments de fer*, et elle est écrite par le baron F. de Reiffenberg. Ce petit ouvrage contient des détails intéressants sur les origines de notre grosse cavalerie. On sent que l'auteur aime passionnément casques et cuirasses, c'est pour lui une tradition de famille; aussi laisse-t-il voir le regret qu'il éprouve de voir l'époque moderne s'éloigner de plus en plus des mœurs du moyen âge.

F. HUGONNET.

ANNONCES.

Atlas sphéroïdal et universel de géographie, dressé à l'aide de documents officiels récemment publiés en France et à l'étranger, par F.-A. GARNIER, membre de la Société de géographie (1).

L'auteur a consacré quinze années de travail à une œuvre que nous plaçons au rang des meilleurs atlas qui aient paru jusqu'ici, soit en France, soit à l'étranger. La géographie est devenue de nos jours une des branches les plus importantes des connaissances humaines, et tous les pays se font une gloire de la cultiver et de la faire progresser. La facilité des communications, les besoins du commerce et les nécessités de la politique tendent donc à augmenter de jour en jour l'intérêt qui s'attache aux publications géographiques.

L'*Atlas sphéroïdal et universel*, que nous avons examiné avec soin, nous paraît digne de l'approbation et des encouragements des hommes éclairés et instruits que l'armée et la marine comptent en si grand nombre dans leurs rangs.

L'Atlas universel est divisé en trois parties :

La première comprend dix tableaux généraux qui servent d'introduction à la géographie proprement dite, et résument toutes les notions indispensables à ceux qui veulent suivre avec facilité les progrès récents faits dans toutes les branches de la science qui touchent à la géographie. La cosmographie, l'astronomie, le magnétisme, la thermométrie, y sont traités sommairement et avec une clarté remarquable.

(1) Un vol. in-folio (format de demi-colombier), composé de 60 planches, et accompagné d'un texte descriptif. Prix : 120 francs. Librairie de v^e^ Renouard, 6, rue de Tournon.

La seconde partie comprend dix cartes sphéroïdales d'une ingénieuse innovation; ces cartes donnent en perspective la représentation de chacune des parties classiques de la terre : Europe, Asie, Afrique, Amérique du Nord et du Sud, Océanie, dans leurs véritables rapports de position avec le globe dont elles sont détachées, toutefois avec cet avantage que la partie principale, celle qui fait l'objet spécial de la carte, y occupe le point le plus saillant et le moins déformé. Tout le monde sait quelles difficultés offre le développement d'une sphère sur une surface plane et combien d'hommes éminents ont tenté la solution de ce problème. L'auteur, en combinant la projection orthographique avec des ombres portées, a sinon résolu, du moins heureusement tourné la difficulté et rendu à chaque carte son aspect réel de sphère terrestre. Au moyen des cartes sphéroïdales, on pourra sans fatigue voir en quelques minutes la configuration de chaque partie du monde, sans jamais perdre de vue ses rapports avec celles qui l'avoisinent.

La troisième partie de l'Atlas, composée de quarante planches, comprend les cartes générales planes de chacune des grandes divisions et les cartes particulières des subdivisions principales. L'exécution de la gravure, l'exactitude des détails topographiques et des divisions les plus récentes, une statistique complète des divers pays, enfin un luxe d'impression et de coloriage inconnus dans les œuvres de ce genre, tout contribuera à répandre ce bel Atlas, et nous n'hésitons pas, après un examen sérieux, à le recommander aux lecteurs du *Spectateur*.

Pour la rédaction,

NOIROT.

Le Directeur-Gérant, NOIROT.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME XXXVII.

(2e SÉRIE.)

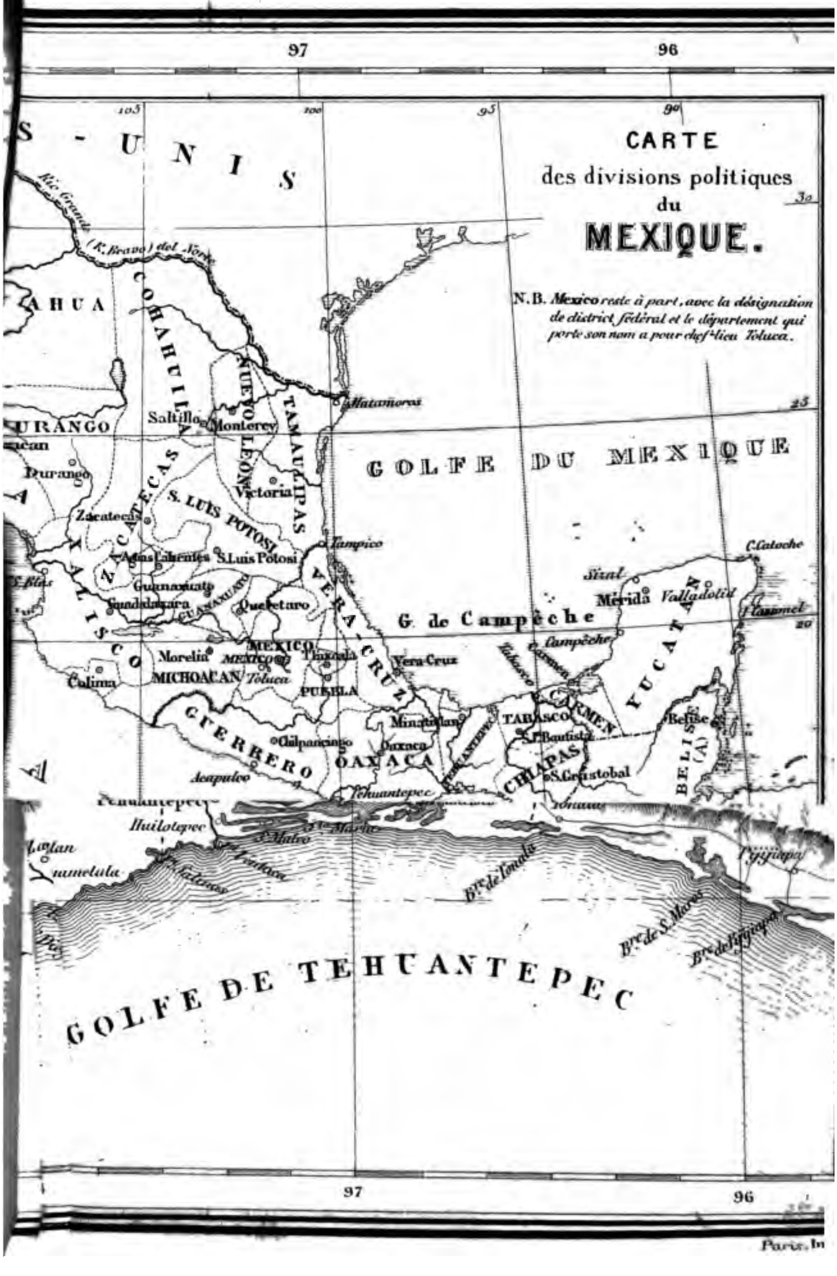
127e LIVRAISON. — JANVIER.

128e LIVRAISON. — FÉVRIER.

129e LIVRAISON. — MARS.

PLANCHE.

Paris. — Imprimerie de L. MARTINET, rue Mignon, 2.


CARTE
des divisions politiques
du
MEXIQUE.
N.B. Mexico reste à part, avec la désignation de district fédéral et le département qui porte son nom a pour chef-lieu Toluca.
GOLFE DU MEXIQUE
G. de Campêche
GOLFE DE TEHUANTEPEC
COHAHUILA
NUEVO LEON
TAMAULIPAS
ZACATECAS
S. LUIS POTOSI
XALISCO
VERA-CRUZ
MICHOACAN
PUEBLA
GUERRERO
OAXACA
TABASCO
CHIAPAS
CARMEN
YUCATAN
Saltillo
Monterey
Matamoros
Durango
Victoria
Zacatecas
Tampico
S.Luis Potosi
Querétaro
Morelia
Tlaxcala
Toluca
Colima
Vera Cruz
Chilpancingo
Oaxaca
Acapulco
Tehuantepec
Minatitlan
Mérida
Valladolid
Sisal
Campêche
C.Catoche
Belise
Huilotepec
97
96

Paris. In